SUPPLEMENT

LE SOLEIL

Le Monde Catholique—
Page des Enfants—
Page Féminine—
L'Agriculture—

52e ANNEE—No 32 QUEBEC, SAMEDI 4 FEVRIER 1933 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

LE ROYAUME DE SIAM

Le grand Palais, à Bangkok.

La rivière Kugosein.

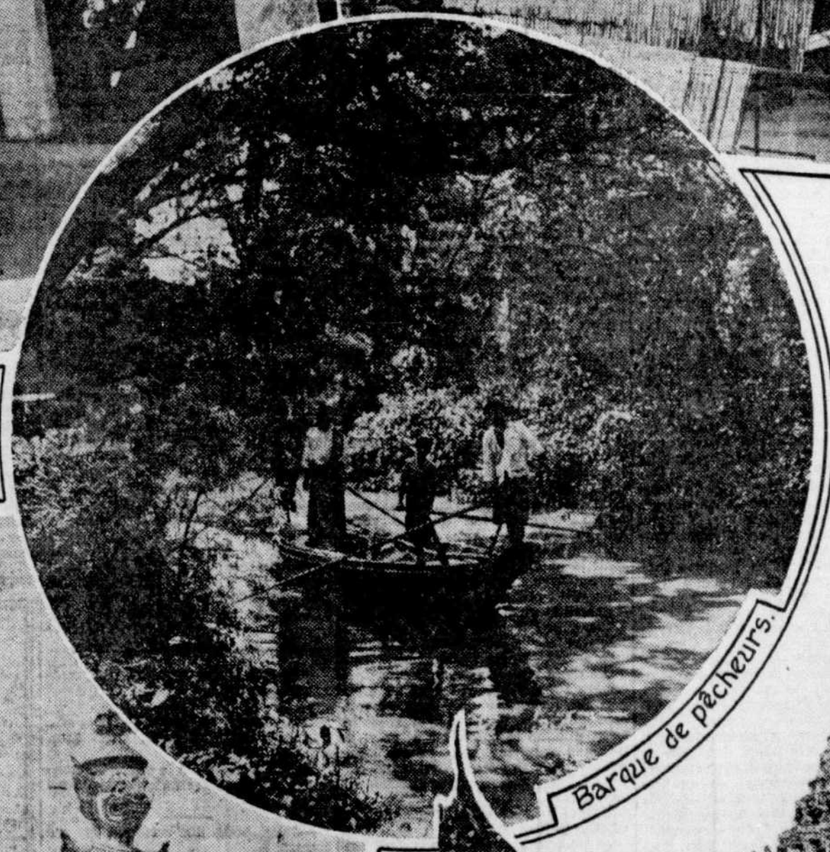

Barque de pêcheurs.

Les gardiens du grand Palais.

LE Siam est, avec l'Inde, l'un des pays du monde où l'on trouve le plus grand nombre de curieux monuments.

De loin, une ville siamoise se distingue par les pointes aiguës qui terminent la plupart d'entre eux et qui lui donnent son aspect caractéristique, comme aux cités européennes du moyen âge les clochers, aux villes musulmanes les minarets.

C'est à Bangkok surtout qu'il est facile d'avoir idée de l'architecture siamoise.

Ayouthia, l'ancienne capitale, a été détruite par la guerre, et des splendides monuments de cette ville seuls subsistent "auprès d'un étang couleur de rouille où dorment les nymphéas roses, trois édifices géants en forme de cloche"...

Mais Bangkok, la capitale actuelle, est l'une des cités les plus curieuses de l'Asie. Elle est aussi l'une des plus populeuses, puis-

(Suite à la page 7, 4e col.)

Un temple.

CONSOLATION

Personne dans Tunis, n'était aussi malheureuse que Marguerite, la blonde jeune fille vêtue de noir, accoudée à sa terrasse, ses tristes yeux fixés sur les rayons de lune fugitifs comme le bonheur. "— A quoi bon mes bijoux et mes perles ? A quoi sert mon palais de marbre et son moderne confort ? Je hais les biens de ce monde depuis que ceux qui en faisaient le charme ont disparu", murmurait-elle s'adressant moitié à elle-même, moitié à la petite servante indigène, accroupie à ses pieds. Lentement celle-ci se leva sur sa natte. Impassible dans les voiles lourds et épais qui lui donnaient l'aspect d'une statue millénaire elle répondit :

"C'était écrit, ô maîtresse ! ils devaient périr pendant cette guerre cruelle, ton père, le vaillant officier ton frère, l'audacieux ; et le beau jeune homme qui voulait faire de toi son épouse. Ne te révolte pas contre la fatalité."

Marguerite soupira. Elle enviait le sort de Zakia son humble confidente ; car si, fidèle aux préceptes de sa religion, la musulmane n'avait jamais vu son fiancé Mohamed ben Ali, du moins le savait-elle vivant décoré par la France qu'il avait servie ; et se réjouissait d'élever un jour de beaux "ouled".

Des visiteurs compatissants vinrent mêler leurs plaintes à celles de l'affligée.

"—J'ai perdu mon mari sanglotait l'une."

"—Moi mon frère, disait l'autre."

"—Comme vous, je n'ai plus d'amour gémissait la troisième, cachant son visage de la main où luisait la perle fine d'une unique bague." Amèrement Marguerite répliquait :

"— Il te reste un père. A toi, une sœur. A toi, deux frères. A toutes une mère. Aucune de vous n'est demeurée seule" et elle refusa leur sympathie.

"— Le remède aux maux profonds est l'étude" réfléchit la jeune fille. S'entourant de livres de philosophie, elle fut aussi de délicats et charmants poèmes. Mais à chaque ligne elle entendait l'écho des voix graves, tendres, ou joyeuses de ceux qu'elles avait aimés.

"—L'étude n'amène pas l'apaisement conclut-elle, en refermant les œuvres des sages. Ils comprennent et expriment nos douleurs sans parvenir à les consoler. Ils chantent nos joies, sans pouvoir nous les rendre."

De la terrrasse qui surmontait le palais tunisien, on voyait une ruelle habitée par des Arabes, des Juifs, des Italiens, honnêtes, mais misérables. Marguerite, à qui le spectacle des déshérités était moins pénible que celui des gens heureux, se tenait, se tenait volontiers du côté de l'impasse. Ce fut ainsi qu'elle remarqua une dame en deuil qui entrait dans les logis, y restait quelques instants, puis en ressortait pour s'arrêter sur les seuils à caresser les enfants, parler aux vieillrds, écouter les récits des femmes lui montrant leurs chétifs nourrissons.

La mère de Zakia malade et appauvrie par la mort de son mari, un maçon tombé d'un échafaudage pendant les réparations apportées au palais où vivait Marguerite, était venue loger avec sa fille et son petit enfant dans la ruelle dont les murs effrités et lépreux se couvraient au printemps d'une végétation spontanée de résédas, de Pâquerettes et d'éclatants coquelicots ; de même le manteau de la charité change en beauté les laideurs de la vie. Zakia apprit à sa maîtresse que la dame en deuil était veuve et qu'elle avait à déplorer la perte de ses fils, deux hardis aviateurs.

Dès lors, Marguerite considéra l'étrangère avec un respectueux intérêt. Une fois, elle l'entendit parler, presque gaiment, et même elle la vit sourire à une bédouine, déguenillée qui, ayant puisé de l'eau à la fontaine, en revenait portant vaillamment sur son dos le poids de son urne débordante. Un désir impérieux vint à l'isolée de connaître la visiteuse de l'impasse. " — Parle-lui de moi," ordonna-t-elle à sa servante. Dis-lui que je sollicite de sa bienveillance un court entretien. Si tu me l'amènes, je te ferai un cadeau." Le lendemain Marguerite faisait asseoir la dame dans son salon froid et luxueux.

" — Tous les vôtres sont dans la tombe, commença-t-elle sans préambule... pourtant, vous n'êtes point désespérée ; quel est votre secret ? Je vous en supplie, faites-m'en part, et que le ciel vous récompense."

L'étrangère examina la figure pâle et anxieuse de son interlocutrice, puis très émue, elle dit avec bienveillance:

" — Je n'ai point de secret ; mais lorsque je me suis trouvée sans famille, j'ai reporté ma tendresse sur ceux qui ont faim et soif d'affection. Je viens près de votre palais tous les jours. J'aide, j'encourage, je donne ce que je peux. Ne croyez pas que j'oublie. Oh ! non ! Mais il y a de la douceur à faire le bien. Si vous comprenez cela, vous ferez plus et mieux que beaucoup d'autres, car vous êtes jeune et riche."

Quelque temps après, la dame rencontrant Marguerite dans un hôpital où toutes deux étaient infirmières dit amicalement :

" — Vous avez essayé de mes conseils ; on parle de votre générosité et vous voici devenue très habile garde malade."

"—Hélas! s'exclama la jeune fille, c'est banalement que je donne et c'est sans effusion que l'on me remercie. Je prodigue mes soins aux blessés, mais mon activité fatigue mon corps sans lasser ma douleur. Je ne puis avoir de l'enjouement auprès des convalescents, la vue de ce qui reste à mes amis m'est intolérable. Votre stoicisme trop élevé pour moi reste une indéchiffrable énigme et je souffre toujours." Or, tandis que Marguerite, angoissée, attendait ardemment une explication, elle sentit le regard affectueux et maternel de son amie à cheveux blancs, l'envelopper tout entière. Cette pure lueur éclairant à la fois son esprit et son âme, elle murmura : "Je crois comprendre... vous les aimez ; malades ou bien portants, pauvres ou riches, heureux ou désolés et votre bonté s'est étendue jusqu'à moi."

La veuve posa sa main sur le bras

" — Aimez, vous trouverez la consolation qu je vous souhaite."

Mais le chagrin de Marguerite était farouche ; elle multiplia ses bienfaits tout en se complaisant dans une tristesse stérile. Morne et éprimée, elle revenait un soir de l'hôpital, quand elle croisa Zakia, hors d'elle-même, hagarde, éplorée. Cette conversation s'engagea :

" — J'attends la bonne dame. Pourquoi ne vient-elle pas ? . . articula la Tunisienne.

" — Elle est auprès d'un soldat agonisant. . .

" — Ici, c'est ma mère qui se meurt. . .

" — Je suis une "tebiba", m'emoi à son chevet.

" — Non, car tu ne saurais pas consoler une mourante, toi qui n'as point su te résigner à ton sort. Tu nous aidas du superflu de ta fortune mais tu n'es jamais entrée chez nous. On ne te connait nullement dans l'impasse."

A ce brusque reproche, Marguerite rougissant, reprit d'un ton modeste qui ne lui était pas habituel :

" — Tu dis vrai, Zakia ; mais je t'en prie, laisse-moi te suivre pour m'occuper de ton petit frère dont j'entends les cris."

Dans un rez-de-chausssée sordide, des femmes indignées entouraient le grabat où gisait la moribonde. Zakia s'y précipita pour recevoir son dernier souffle. Oublié, le bébé pleurait comme s'il eut compris sa détresse. Marguerite laissa les femmes à leurs funèbres soins. Elle s'approcha du berceau, souleva l'enfant, l'emmaillota dans sa cape, et l'emporta vers sa demeure.

Devant la cheminée où l'année précédente Marguerite et son fiancé avaient formé de charmants projets l'endeuillée réchauffa les membres grêles du petit Arabe, elle versa ensuite quelques cuillerées de lait tiède dans le gobelet d'argent où elle avait bu étant fillette, et les lèvres violacées du bébé s'y désaltèrent. Alors elle se surprit à fredonner une ballade que sa mère, dont elle se souvenait vaguement, lui chantait autrefois. Et l'orphelin, sa tête frisée appuyée avec confiance sur l'épaule de sa bienfaitrice, s'endormit.

" — Quel miracle s'opère dans mon pauvre cœur ? songeait-elle. Je le croyais à jamais insensible, et voici : il s'anime d'une allégresse toute nouvelle, en même temps que je le sens battre de pitié !" O charité ! don divin, tu m'as enfin pénétrée. Merci, mon Dieu, pour cette grâce ! L'enfant s'attacha à la jeune fille. Tendant vers elle ses menottes brunes, il riait à son approche et balbutiait son nom.

Lorsque la dame revit Marguerite, le front de celle-ci reflétait sa sérénité.

" — Vous connaissez enfin le bonheur impérissable, observa la veuve.

" — Par votre exemple, j'ai compris l'amour de l'humanité et sous la forme d'un faible enfant la vraie charité, celle qui procède de Jésus-Christ, a pénétré mon âme avec le contentement qu'elle apporte.

" — Nul ne sait le jour de la joie: une mère sans enfant trouve une fille ; un orphelin est adopté ; louanges au Maître des destins" prononça Zakia. Elle agitait gaiment ses mains en les faisant claquer. Et les rubis encerclant son fin poignet miroitaient aux yeux du bébé ravi.

Jeanne FERME.

TOUS S'APPELLENT MARIE !

Jean-Marie, cinq ans, explique comment chez lui tout le monde s'appelle Marie.

"Ma grand'mère s'appelle Marie ma mère Marie-Jeanne, je m'appelle Jean-Marie, mes sœurs s'appellent Maryvonne, Anne-Marie, Marie-Antoinette, Marie-Céleste, Marie-Rose; il n'y a plus que mon papa. . . mais lui il est le "mari" de maman. Alors!

Être ce qu'il doit être, est pour l'homme en même temps la définition du devoir et du bonheur.

ENVOI DE SAVOYARDE

INDOCILE

Elle avait promis qu'elle ne le ferait plus. Les grands yeux de gazelle, dans la jolie face bronzée, avaient une expression d'ardente supplication à la quelle il était bien difficile de résister ?

Madame la Supérieure eut un sourire indulgent et posant sa longue main pâle sur la chevelure crépue ;

—A tout péché miséricorde ; prononca-t-elle ; et pourvu que Salammbô soit raisonnable ?...

Ce grand nom appliqué à cette toute petite personne (huit à dix ans) aurait fait sourire, sans l'éclair de triomphe digne de la fille d'Hamilcar, jailli des prunelles de diamant noir.

Le pardon obtenu, la promesse serait-elle tenue ?

—Que voulez-vous ? me dit la femme éminente qui dirigeait cette indigène où plusieurs centaines de fillettes, de toutes conditions, reçoivent, les unes, la culture française, les autres un enseignement professionnel capables d'élever un peu leur niveau moral et intellectuel ou de leur donner un gagne pain en leur faisant connaitre notre Histoire et notre Littérature ; ou en conservant le secret du tissage, de la broderie, de la dentelle, de la vannerie qui sont un attrait des "souks!" tunisiens.

Mais ; pour cela il faut un tact et une délicatesse extrêmes pour n'effaroucher ni les enfants ni les familles; et le prosélytisme ne peut s'exercer que par l'exemple et le charme.

Le charme ?

Mais oui; il est encore plus nécessaire à une religieuse qu'à une coquette ! et Mère Sainte Odile le possédait au plus haut point.

Malgré son éminente dignité, elle semblait encore fort jeune et son sourire était irrésistible. Pour passer une heure avec elle, j'avais sacrifié les Pères Blancs et Carthage ; et elle m'aurait fait manquer tram et bateau, si elle ne s'en était fait scrupule, au point de me reconduire elle même à la station.

On ne devait pas la quitter volontiers et c'était la punition la plus sensible aux jeunes têtes irréductibles comme la petite Salammbô.

—Hélas ! elle a de qui tenir : la mère, d'une de ces tribus insoumises que l'on n'a jamais pu réduire ; le père, tué au lendemain de sa naissance, légionnaire, probablement lettré (il avait choisi son nom mais probablement aussi un "réfractaire". L'enfant a la révolte dans le sang ! et nous ne pouvons faire appel à la religion pour dompter l'esprit rebelle. En parcourant les ateliers, nous retrouvâmes cette "indésirable" parmi les dentellières.

Il y en avait de toutes petites ; cinq ou six ans à peine ! dont les doigts agiles faisaient déjà merveille et qui nous présentaient leur ouvrage, avec une naïveconfiance.

Un ravissant col de jaquette était l'œuvre d'une pas beaucoup plus grande que Salammbô, mais cette dernière n'avait pas un aussi beau travail à montrer et tendit le sien de mauvaise grâce :

—Tu pourrais faire mieux, si tu voulais ? observa la Supérieure.

Les lèvres demeurèrent muettes, mais le front orgueilleux semblait répondre : — "Je ne veux pas."

Avec sa pauvre gandoura de coton nade rayée et le haick dont elle se drapait déjà comme une petite femme, elle avait un air de reine ; et tout l'essaim multicolore s'agitant autour d'elle ressemblait aux Mercenaires admiratifs devant Rose Caron descendant l'escalier des jardins de son père, dans l'Opéra de Reyer.

La surveillante ne partageait pas ce sentiment et n'avait pas vu revenir cette élève récalcitrante avec beaucoup de satisfaction.

L'indiscipline est contagieuse comme la fièvre scarlatine; et l'on a déjà tant de mal avec ce petit monde.

On se contenait devant Madame la Supérieure qui avait un grand cœur et une grande autorité ; mais, dès qu'elle ut le dos tourné, ce fut une sxplosion de piailleries d'oiselets assourdissants qu'elle feignit de ne pas entendre, pour ne pas être obligée de sévir ?

Les enfants de Marie elles-mêmes ne sont pas toujours parfaites ; peut-on demander davantage à celles de Fathma, dont elles portent la main en argent, en cuivre ou en or comme amulette sans qu'elle les preserve de bien des sottises.

Nous causions de toutes les difficultés de l'éducation, multipliées par la différence de religion et de race qui devait réserver bien des déceptions ?

—On a parfois des satisfactions inattendues ! affirmait la Supérieure optimiste, en me faisant déguster un vin de Narsala réservé aux visiteurs.

Comme un démenti malencontreux la surveillante entra toute bouleversée:

En guise de repentance, Salammbô venait de répondre insolemment à sa maîtresse et de griffer une de ses camarades.

—Cette petite est vraiment désolante ! dit la Supérieure, avec plus de chagrin que d'indignation ; il faudra décidément la rendre à sa famille.

Et comme la surveillante qui avait moins de mansuétude, s'en allait un peu soulagée, elle ajouta d'un ton navré :

—Il faut bien faire un exemple ; mais c'est comme si on rejetait un pauvre petit chinois à la rivière, sans le baptiser.

—Le bon grain germe parfois à distance...

—Dieu vous entende !

Mais je parlais sans grande conviction; et le petit front rebelle, sous la broussaille de cheveux noirs que j'essayais de crayonner sur mon calepin en retournant vers Tunis, ne m'inspirait pas grande confiance.

Dix ans écoulés, je suis retournée à Carthage...

La Maison n'avait pas changé, les religieuses non plus, gardant cette jeunesse des moniales au coeur pur dont le regard d'enfant n'a pas été troublé par les orages des passions et reflète toujours le ciel même avec des rides...

Les élèves seules se renouvelaient mais c'étaient toujours les mêmes petites faces bronzées aux habits multicolores, au gazouillis d'oiselets et aux yeux de diamant noir, dans les ateliers de plus en plus propères.

Mais aucune n'avait la grâce si particulière de la petite révoltée dont j'évitais de rappeler le souvenir, craignant d'affliger encore Mère Sainte Odile.

D'ailleurs tant de choses s'étaient passées depuis ... lointaine, la Guerre, avait eu sa répercussion, comme les insurrections plus proches, dans ce coin de Nouvelle France, dont Saint Louis avait été le pionnier et, fille d'Alsace, la Supérieure me disait sa joie d'avoir vu sa terre maternelle redevenir française.

—Ça été un des grands bonheurs de ma vie quand j'ai appris que le drapeau tricolore flottait sur mon village!.. et il aurait été sans mélange si je n'avais appris en même temps la fin d'une pauvre petite fusillée comme espionne par les allemands et qui avait été parmi nos élèves... peu de temps hélas !

—Ce ne serait pas Salammbô ?

Le nom avait jailli de mes lèvres malgré moi.

—Vous vous en souvenez encore ? dit la supérieure toute émue.—On ne devait pas l'oublier facilement.

—Non... et celui qui me racontait sa fin en était lui-même bouleversé. Il parait qu'elle a été héroique et que lt ennemis à qui elle avait fait cependant beaucoup de mal, en éprouvèrent autant d'admiration que de pitié. Qu'avait-elle pu faire dans l'intervalle ? peu importe ! le sang versé pour la patrie n'efface-t-il pas toutes les souillures... et elle est certainement montée tout droit au Ciel car elle a demandé un prêtre et reçut le baptême, avant l'exécution... et cela, "en mémoire de Mère Sainte Odile qui serait contente de l'apprendre !" a-t-elle dit à son confesseur... Et elle a voulu s'appeler Jeanne ! Comme notre héroïne nationale dont elle aimait tant l'histoire. Quand j'ai reçu la lettre qui me rapportait tout cela, je me suis rappelé votre phrase consolante mais pas trop convaincue :

"Le bon grain germe parfois à distance..."

Et j'ai admiré une fois de plus les voies de la Providence...

Je les admirais aussi en retournant à Tunis et je revoyais nettement la jolie silhouette et le front rebelle digne de la fille d'Hamilcar qui ne s'était pas courbé devant les fusils braqués, mais sous l'eau sainte du baptême et que notre Bonne Lorraine avait dû accueillir La-Haut avec un sourire.

H.-A. DOURLIAC

Vaillante Jeunesse

AU CATHECHISME

La dame chargée de l'instruction des arriérés pose à un de ses élèves la question suivante. :

—Pourquoi Adam et Eve ont-ils été chassés du Paradis Terrestre ?

Le petit Fouinard, dont les parents avaient été expulsés le matin, répond sans hésiter.

—C'est qu'il n'ont pas pu payer leur loyer.

POUR RIRE

Le peintre.—Mais, Monsieur, vous me demandez de faire des portraits de famille et je suis peintre de batailles!

Le paysan.—Précisément! C'est pour représenter ma belle-mère et moi !

—Oh ! Docteur, je souffre trop ! Faites-moi mourir !

—Vous n'allez pas m'apprendre mon métier, j'espère...!

—Quelle est votre profession ?

—Inventeur !

—Quelles sont vos inventions ?

—Je n'ai encore rien inventé, mais . . . je cherche !

Le client (un bègue)—Do... do... donnez-moi une... sau... sau... sau... sau... cis... cis... se...!

Le charcutier.—Je le regrette, monsieur, mais je n'en fabrique pas d'aussi longue !

—Jules, voilà dix ans que tu me connais ?

—Oui, exactement.

—Veux-tu me prêter cinq dollars?

—Assurément non !

—Pourquoi donc ?

—Précisément, parce que voilà dix ans que je te connais !

L'époux.—Ma chérie, tu es jolie comme un cœur avec cette nouvelle toilette d'automne, mais franchement je la trouve un peu chère !...

L'épouse.—Veux-tu te taire ! Tu sais bien que, quand il s'agit de te plaire, je ne regarde jamais à l'argent!

LES CALENDRIERS

Papillons d'hiver, doux et frêles,
Partout vont les calendriers.
On cherche à lire sur leurs ailes
Des jours les secrets variés
Il en est de blancs et de roses,
D'anguleux comme d'arrondis.
Aimez-vous les teintes moroses ?
Voici le brun-pâle et le gris.

Mais là qu'importe la nuance.
Comme la coupe des feuillets !
Ils sont dorés par l'espérance.
Bel astre aux lumineux feuillets.
On dit : Cette date peut-être
Me sourit comme en un décor.
Le coeur chante..... L'esprit pénètre,
Dans le palais des songes d'or.

Calendriers, feuilles légères.
Où se nichent les doux espoirs.
Gardez nos illusions chères.
Voiles roses sur les points noirs.
La douleur de nos jours s'enchaîne ;
L'attente en double la rigueur,
A chaque heure suffit sa peine,
Et Dieu soutient mon faible coeur.

(EN FAMILLE)

CASSE-TETE EN CHIFFRES

1·2·3·4·6·7·8·9

MGRNOUILLE se croit très habile parce qu'il a réussi à inscrire dans chacun des carreaux vides ci-dessus l'un des nombres alignés en tête de ce dessin et à former 15 dans toutes les directions. Pouvez-vous faire la même chose ? Le 5 a été mis à la bonne place.

LES TROIS HEURES D'AGONIE

Au sortir de cette vie, beaucoup d'âmes, sauvées par miséricorde, mais ayant vécu étrangères au ciel ne sont pas vêtues comme il faut pour y entrer. Alors la miséricorde les envoie se purifier, et cette purification a trois phases.

La première, c'est l'humiliation. Dieu leur envoie sa lumière, et elles se voient telles qu'elles sont. La confusion qui naît de là pour elles est inexprimable. Sur la terre, ces pauvres âmes buvaient le péché comme l'eau; maintenant, elles en ont horreur, et elles s'en voient chargées!

Quand ces âmes ont acquis, à leurs dépens, la vraie notion et la haine du péché, par une seconde humiliation, se montre à elles de loin, dans sa beauté. Alors elles se souviennent du temps où Dieu était tout près, où il frappait à leur porte, et où elles n'ouvraient pas, aimant mieux un plaisir, un hocket, un écu. Maintenant, elles brûlent d'aller à lui, et c'est lui qui s'éloigne. Ces désirs sont un supplice qui purifie et qui prépare à l'amour.

Quand la seconde œuvre est faite, l'amour entre en scène, il pénètre ces âmes et les fait fondre sous son feu. Alors, elles se souviennent de leurs mépris, des rebuts qu'elles lui sont infligés; et la contrition parfaite, celles des grands pénitents, cette contrition d'amour, les envahit les purifie et les introduit dans le ciel.

Voilà le Purgatoire, "avec **ses trois heures d'agonie**". Qui nous empêche de l'anticiper? De débuter par l'humiliation, de continuer par le désir de finir par l'amour ?

(Mgr d'HULST)

GARANTIE

Dédié à Mélie

Une motocyclette s'arrête, pétaradante et superbe, devant le magasin de vente dont elle est sortie quelques jours auparavant. Le jeune homme qui la conduit met pied à terre et entre dans le magasin. Un vendeur s'empresse aimable et souriant.

—Monsieur ?

Le jeune homme explique:

—Je vous ai acheté une moto, il y a quelque temps...

—Parfaitement... je la reconnais.

—Et vous m'avez garanti le remplacement de tout ce que je casserais dans six mois.

—Oui.

Le jeune homme alors ouvre une large bouche et dit:

—Bon voulez-vous me remplacer les quatre dents de devant?

Abeille Laborieuse

MONOLOGUE POUR FILLETTES

Telle que vous me voyez, Messieurs et Dames, j'ai une fille à marier . . Pourquoi riez-vous ? Parce que j'ai des robes courtes ? — C'est la mode. — Une petite taille? Des cheveux dans le dos ? . . Les grandes personnes sont bien toutes les mêmes : elles ne nous prennent jamais au sérieux ! Tant pis ! . . Je veux marier ma poupée, c'est mon droit, je pense qu'aucun de vous ne s'y oppo-sera ?

Il y a vingt mois — vingt ans si vous voulez — qu'un ange me l'apporta dans la cheminée du salon. J'ai vu le jour sur une rose paraît-il, mon petit frère au coeur d'un chou, il n'est pas étonnant que ma Mimi soit née dans un soulier. Depuis ce jour, je l'ai si bien élevée, qu'il n'existe pas sous le soleil plus parfaite maîtresse de maison en herbe. Là ! . . vous riez encore. J'ai bon caractère heureusement ! Il est vrai que c'est fort nécessaire à une femme : Mimi a donc cette qualité. Et combien d'autres ! Elle est avenante, active, elle connait la valeur du temps. Elle est pratique, économe, adroite, amie de l'ordre et de la propreté.

Que lui manque-t-il pour devenir la matresse de maison idéale ? Rien !... Vous dites ? . . D'être en chair, et en os ? Est-ce indispensable? Oui?... Mais alors. . . je les ai, moi, toutes ces qualités !

Avis à ceux qui voudront m'épouser dans dix ans !

Alouette Latine.

L'ARRIVEE

Enfin ! je suis chez vous, ô ma dame Marie !
C'est vous que je contemple et c'est vous que je prie !
Je suis ému, je suis heureux comme un enfant
Qui revient vers sa mère et se jette en tremblant
Sur ce cœur assez fort, assez grand, assez tendre
Pour aimer malgré tout et pour savoir attendre.

Encore tout poudreux de chemin j'ai voulu
Vous voir quelques instants, ma Mère, j'ai couru,
Comme vers ma maison, vers la roche creuse
Près du Gave, où jadis vous vous êtes posée.
Et me voici. Je sens comme un cœur neuf en moi,
Un cœur de vierge, un cœur timide et plein d'émoi
Qui ne se souvient plus qu'il aima tant de choses
Et qui bat en voyant vos églantines roses.

Mes yeux se sont faits purs pour contempler vos yeux.
Pour vous prier, les mots accourent si joyeux
Que je suis tout heureux d'avoir à vous les dire
Et, pendant que je reste en extase, à genoux,
On dirait que mon être entier se fond en vous,
Source de pureté, pour un nouveau baptême
Et je ne suis plus rien que ton enfant qui t'aime !

Charles LEMERCIER.
Le livre d'Heures.

ILLUSION D'OPTIQUE

Regardez l'abeille qui va entrer dans la bouche de la grenouille !

TENEZ le journal le bras tendu, puis rapprochez-le tranquillement de vos yeux en le regardant fixement. Lorsque le journal se trouvera tout près de vos yeux, vous pourrez voir l'abeille pénétrer tranquillement dans la bouche de la grenouille !

LE MOULIN

Dédié à Abeille laborieuse.

Entre deux côteaux, non loins de l'église du village, murmurant sans cesse son clapotis monotone et léger, glissant parfois sous le cristal glacé, le ruisseau s'en va grossir au bout du champ la chaussée du moulin de F... Après des méandres et des caprices désinvoltés, l'humble ruisseau, goutte à goutte vient se perdre et dormir auprès du vieux mur de la turbine.

Le hasard autant que le soleil plus gai de l'après-midi, m'ont fait quitter le chemin battu de la grande route, traverser le pont rustique et descendre jusque chez le meunier. Père d'une nombreuse famille, loin des villes, il vit heureux donnant le pain aux villageois qui lui apportent le blé dans leurs sacs arrondis. Sous le fard qui des meules et du sas filtre sur sa figure et retombe sur lui en poudre blanche, vous devinez à peine son âge, tant il est gai; les cheveux blancs ne disent pas leur mot à découvert, les rides ne s'accusent pas davantage tout étant d'une blancheur exquise. L'heureux et bon meunier!

Plus que vous encore, il chérit le ruisseau qui se fâche en tombant sur les augets, écume et bouillonne en se brisant au pied du canal, où il reprend son cours normal. Il se surprend à chanter au milieu de tout ce fracas.

Ainsi donc, joyeux meunier, tu vois accourir et le ruisseau et les paysans; là où tout est caché: par la nature; là où sans toi la vallée serait silencieuse, règne l'industrieux labeur d'un moulin utile aux petits et aux grands, aux riches et aux pauvres, en broyant le froment tu fais la joie des ménagères et la part du bon Dieu.

Eh ! que ne pensons-nous à vivre comme le meunier, besognant humblement, loin de la voie large et facile du monde. Je sais un moulin, sis au bord d'une rivière profonde, ou des meuniers, de parole, à travers les clameurs des passions, emportés par le tourbillon des entreprises coûteuses, broient, hon pas le froment, mais bien souvent leur conscience, sous la meule du respect humain, et de la compromission.

Pendant que le moulin est vide... et que les meuniers cherchent le blé... laissons murmurer les ruisseaux, dormir la chaussée, et ne donnons pas notre part de froment à tout venant.

Envoi de **"Tit Louis"**.

DES COIFFURES POUR LES FILLETTES

Beaucoup de fillettes portent des cheveux mi-longs et les coiffent en boucles. Ce genre de coiffure est habillé et donne à l'ensemble de la toilette un aspect très paré.

Voici deux charmantes coiffures nouvelles convenant admirablement au genre actuel des chapeaux.

I. Pour une jeune fille de 12 à 15 ans, on fera cette coiffure avec cheveux mi-longs. Ceux-ci sont non pas ondés, mais simplement soulevés. On les rejette en arrière à racines droites et on les sépare au sommet de la tête par une raie centrale rejetant les cheveux à droite et à gauche. Ils sont ensuite fixés par un caoutchouc ou un étroit ruban pour former touffes de chaque côté de l'oreille et retomber en grappes dans le cou. Les boucles sont préparées avant au fer ou au bigoudi. Lorsque les touffes sont bien liées et massées, on repasse chaque boucle au fer afin de lui donner une direction bien harmonieuse. L'amusant de cette combinaison est de voir à côté de ces boucles travaillées une frange de cheveux droits, épointés ornant le dessous des tempes dans le style Consulat. Ces franges, qui semblent d'un effet très simple, sont généralement très travaillées par la main du coiffeur qui, après les avoir taillées suivant le goût actuel, leur donne "le tour de main" avant de les fixer par un cosmétique.

II. Pour une fillette de 8 à 10 ans, cette petite coiffure naïve avec cheveux rejetés en arrière. Les cheveux vaguement ondés sont roulés en boucles à la nuque; les boucles sont disposées en travers de manière à former une couronne double. Des cheveux retombent en franges sur le front, dessinant des sortes de courtes virgules très brillantes grâce au cosmétique dont on se sert pour les préparer.

On peu supprimer la frange sur le front et garder le front net, toute la masse des cheveux est alors rejetée en arrière.

LOLITA

UN BIZARRE AMATEUR

La grande manie de George Selwyn, un des Anglais les plus spirituels de son temps, était d'assister aux exécutions. Aussitôt que l'échafaud se dressait quelque part, on était sûr de voir paraître Selwyn.

Il était à Paris en 1757, l'année même où Damiens avait tenté d'assassiner Louis XV. Voir un homme mourir sur la roue! Selwyn aurait échangé trois pendaisons au moins contre un pareil spectacle.

Les jours de grande exécution, le bourreau (M. de Pris) avait l'habitude d'inviter ses confrères de province, afin de leur donner un spécimen de sa dextérité. Naturellement, à l'heure fatale, Selwyn se trouvait sur le lieu du supplice. Lorsque les bourreaux de province se présentèrent au pied de l'échafaud, une barrière leur ferma le passage ; Selwyn se joignit à eux avec empressement. L'aide-bourreau se présente à la barrière et laisse passer les hommes un à un en les annonçant :

— Monsieur de Lyon.

— Monsieur de Bordeaux, etc.

Arrive le tour de Selwyn; l'aide-bourreau le reconnait aussitôt pour un Anglais :

— Monsieur de Londres? demande-t-il.

— Certainement, fait Selwyn, en se redressant avec orgueil.

— Passez, alors, dit le bourreau.

A Londres, Selwyn assistait si régulièrement à toutes les exécutions, que le bourreau le connaissait intimement. Un jour, la procession partie de Newgate était arrivée à Tyburn; le chapelain avait dit les dernières prières, la charrette fatale se trouvait sous le gibet, la corde était passée au cou du condamné, mais le bourreau ne faisait aucun signe pour faire avancer le tombereau et pour lancer la victime dans l'espace. La foule pousse des grognements de mauvaise humeur; le shériff s'impatiente et demande des explications :

— Mais, monsieur le shériff, répond le bourreau, comment voulez-vous que je commence? Vous voyez bien que M. Selwyn n'est pas encore arrivé.

LECON DE DESSIN

UN DUEL DANS L'OBSCURITE

par JAMES CLIFTON PETERS

. . .

LA main du Sieur De Bouc se porta violemment sur la joue de Rolain.

—"Cela vous décidera peut-être à vous battre, faquin!" ricana-t-il.

—"Je me souviendrai de cette offense" se contenta de répondre le jeune homme, d'une voix calme, mais ferme.

—"C'est là la réponse que me fit votre père. Mais il ne fut pas longtemps à se souvenir."

—"C'est donc vous qui l'avez tué? Je l'avais entendu dire. J'étais très jeune, dans ce temps-là."

—"N'avez-vous pas l'intention de le venger?"

—"Certes! Lorsque le temps sera venu. Ce soir, je ne suis pas libre. Mais dans un mois, si vous voulez..."

—Ha! Ha! C'est bien là l'excuse ordinaire des poltrons..."

Rolain se mordit les lèvres. "Cela se peut", dit-il. "Mais ce n'est pas moins la vérité."

—"Peut-être portez-vous quelque message secret, alors?" de dire De Bouc, dont les yeux n'accusaient aucune expression. Sous ses moustaches frisées, cependant, ses lèvres esquissaient un sourire railleur. Mais Rolain s'abstint de répondre.

—"Je vous souhaite le bonsoir", dit-il. Et je vous remercie de votre hospitalité. Je reviendrai une autre fois pour en goûter plus largement. Au revoir!"

De Bouc ne bougea pas. Il s'avança vers la table et levant une coupe de cristal remplie de vin, il but à petites gorgées. Le jeune homme le regarda, étonné, en se mordant les lèvres. Puis il tourna brusquement en se dirigeant vers la porte. Ses talons d'argent claquaient sur le parquet.

—"Avez-vous déjà vu mon serviteur Ivan? demanda négligemment De Bouc.

—"Non répondit Rolain, qui s'arrêta et se tourna à demi vers lui.

—"Un moment!" s'exclama son hôte, qui semblait écouter, la tête penchée. "Ah! cela vaut mieux! Ivan est russe. C'est un colosse barbare, fort comme un ours et cruel comme un loup. Il a été longtemps au service du czar pour qui il administrait le supplice du knout."

—Eh bien?"

—Préférez-vous vous battre avec moi, ou bien si je dois appeler Ivan?"

LE DOUTE

Rolain mit la main sur le pommeau d'argent de sa rapière. Il réfléchissait. Tout cela paraissait plus que suspect: Cette auberge, pourtant si isolée dans cette passe perdue des Pyrénées, où presque personne ne passait jamais, et qui s'était trouvée remplie; ce serviteur inoccupé, dans sa livrée noir et or, qui s'était trouvé là si opportunément pour lui offrir l'hospitalité au château du Sieur de Bouc, situé tout près de là; puis sa réception et les tentatives de son hôte pour engager une querelle; enfin cette menace.

Vraiment fort suspect que tout cela! Et prémédité aussi, cela était évident! De Bouc savait-il que le voyageur portait un message secret, dans un sachet de soie, sous ses vêtements? Une lettre que lui avait confiée le Roi d'Espagne pour le roi de France, qui l'attendait à Carcassonne, et qu'il devait porter en toute hâte. Il y avait, dans l'Europe, bien des hommes d'état qui auraient été prêts à donner le poids d'un homme en or en échange du document. Toute cette affaire n'était-elle pas un piège de son hôte pour s'en emparer. Il entreprit de repasser dans sa mémoire tout ce qu'il avait entendu raconter au sujet de de Bouc.

C'était une lame terrible et un duelliste célèbre. Il y avait eu un orage lorsqu'il avait quitté la cour, des événements tragiques.

De Bouc était toujours au bout de la table; il ne s'était pas levé de son siège.

—"Je voudrais me battre avec vous", reprit-il.

—— Et moi je vous ai dit que je ne pouvais pas me battre maintenant, mais que je reviendrais plus tard".

— "Les portes du château sont fermées à clef et le pont-lévis est levé. Dans une heure, on l'abaissera de nouveau, et les portes seront ouvertes".

— "Et si je me bats avec vous et que je vous tue."

— "Vous pourrez sortir librement. Mes hommes ne feront rien pour vous retenir. Ils seront trop heureux de se voir débarrassés de moi, je n'en doute pas."

— "C'est bien! Tirez-là, voulez-vous? Je suis pressé".

AVEUGLE

Son épée émit une plainte en sortant du fourreau. La lueur rougeâtre des torches brilla sur l'acier bleui de l'arme. Le Sieur Bouc s'esclaffa de rire, un rire sinistre.

— "Pas si vite! mon jeune coq. Il nous faudra combattre dans les conditions que je choisirai."

Rolain abaissa sa pointe. "Que diable complotez-vous encore?"

— "Voudriez-vous vous battre contre un aveugle?, lui répondit de Bouc en le narguant.

— "Vous êtes aveugle?" Mais en posant la question, Rolain avait déjà réalisé que c'était vrai. Il avait bien remarqué plusieurs signes qui le prouvaient, tout en ne leur attachant pas d'importance, sur le moment. Il se rappelait maintenant une histoire qui avait couru sur son hôte. Il était aveugle. Il pouvait voir les yeux sans regard fixés sur lui.

— "Vous avez entendu parler de la femme qui m'a crevé les yeux?", dit de Bouc, qui devinait ses réflexions.

Rolain fit un pas, puis il remit sa rapière au fourreau.

— "En ce cas, notre querelle ne pourra pas être réglée. Mon père ne sera pas vengé. Je vous souhaite le bonsoir, monsieur."

—"Un moment! Vous ne m'avez pas compris". Et son visage était sombre et dur comme du granit.

— "Je ne puis pas me battre contre un aveugle."

—"Vous vous battrez! Sans quoi je vous livrerai à la merci d'Ivan. D'ailleurs le combat ne sera pas aussi inégal que vous croyez."

— "Allons-donc! Comment un duel entre un aveugle et un homme possédant l'usage de ses yeux pourrait-il être autrement qu'inégal?"

— "Alors, vous devez être privé de l'avantage que vous donnent vos yeux."

Cette alternative, énoncée froidement, fit courir un frisson sur l'échine de Rolain.

— "Vous me rendriez aveugle?"

De Bouc éclata de rire. "Oh! pas de la façon dont vous pensez. Rien de pareil. Il ne s'agit que d'une cécité temporaire. A mois que la mort ne la prolonge, naturellement..."

— "Que voulez-vous dire?"

— "Que nous nous battrons dans une salle obscure. Aussi juste pour l'un que pour l'autre, n'est-ce pas?"

— "Ridicule! ", ne put s'empêcher de dire Rolain. "Un duel dans ces conditions serait une farce!"

— "Vous pensez?" Il y avait une menace dans le ton de la voix. De Bouc se leva brusquement; il était grand, svelte, aristocratique, avec quelque chose de démoniaque. "Nous perdons notre temps", grogna-t-il. "Allons-y. A moins que vous ne préfériez que j'appelle Ivan."

L'injure était cinglante comme un coup de fouet. Rolain serra le pommeau de sa rapière. "Allons!", dit-il simplement.

LA CLEF

Avec une sureté de marche étonnante, de Bouc précéda son adversaire dans un long corridor, puis dans un escalier tournant, enfin dans une longue galerie aux murs recouverts de tapisseries déteintes par le temps et de portraits aux cadres dorés. Seulement une ou deux fois mit-il les doigts sur le mur; pas une seule fois son pied n'hésita, tandis que Rolain, malgré l'avantage de ses yeux, ne pouvait le suivre que difficilement, trébuchant à tous les obstacles, et les bras tendus devant lui pour éviter de se frapper contre les murs et les portes.

Cela eut pour effet de lui faire réaliser que le duel serait peut-être aussi inégal qu'il avait cru tout d'abord, mais que l'avantage ne serait pas pour celui qui avait l'usage de ses yeux. Et puis, si de Bouc voulait réellement avoir la lettre, il fallait qu'il fût bien sûr de lui pour avoir choisi ce moyen de s'en emparer. Un tremblement qui n'était pas causé par la seule humidité de la chambre s'appesantit sur ses épaules comme un manteau.

Ils s'arrêtèrent près d'une porte renforcée de grosses barres de fer. De Bouc tourna la clef. Elle gémit sur ses gonds rouillés et Rolain grinça des dents. L'aveugle s'avança dans l'obscurité complète qui régnait dans la lugubre salle.

—"C'est ici que nous nous battrons. Il fera noir, noir comme dans un tombeau", dit-il.

Rolain soupira fortement et franchit le seuil d'un pas résolu. Derrière lui, la porte se ferma lourdement, et il entendit le bruit de la serrure qu'on tournait. Puis, dans l'obscurité, il perçut comme un ricanement.

—"J'ai la clef dans ma poche", disait de Bouc. "Celui-là pourra seul s'en servir, dorénavant, qui sortira vivant du combat. Faites bien attention de ne pas frapper votre épée contre le mur de pierre. Cela vous serait fatal. Et maintenant, allons-y!"

LE COMBAT

Les deux épées furent tirées du fourreau, après quoi ce fut le silence, un lourd et obsédant silence dans lequel les deux adversaires, retenant leur souffle, tendaient l'oreille pour découvrir le moindre bruissement capable de révéler la présence ennemie.

Rolain recula de deux pas sans faire aucun bruit, puis ses talons frappèrent le mur en faisant entendre un léger cliquetis. Le même ricanement sourd et menaçant qu'il connaissait bien se fit entendre à nouveau, et il sentit qu'une lame touchait la sienne, tendue à bout de bras. En se tournant brusquement, il rompit et porta une botte terrible dans l'obscurité. Mais la lame manqua le but et la force de son effort faillit lui détacher le bras de l'épaule.

De nouveau, le ricanement parvint à son oreille, en même temps qu'il sentait l'épée de de Bouc qui touchait la sienne. Elle lui parut guidée du doigt, tant était précis le mouvement qui la faisait glisser de la pointe jusqu'à la garde.

—"Il faut de la science, en pareille affaire", entendit Rolain. "Une science très précise. Pendant longtemps, après avoir perdu la vue, j'ai pratiqué et pratiqué sans relâche. Jusque là, voyez-vous, je n'avais vécu que par l'épée et pour l'épée. Je ne pouvais me résigner à ne plus entendre le cliquetis des lames, sous ma main. Aussi j'ai travaillé et j'ai appris".

Il y a plusieurs duels que je fais dans cette salle. C'est étonnant comme l'obscurité vous affecte, vous autres qui voyez. Quelques-uns de mes adversaires perdaient la tête, se jetaient dans des accès de colère, et bataillaient comme des forcenés en donnant des coups d'épée dans l'air, pour finir par se jeter eux-mêmes sur la pointe de ma lame. D'autres étaient pris de peur et s'écrasaient dans un coin où ils demeuraient sans bouger jusqu'au moment où je les transperçais à mon aise.

"Enfin, il y en a d'autres, comme vous, qui conservaient leur sang froid et mettaient toutes leurs facultés à l'oeuvre pour apprendre cette science nouvelle. Mais ils ne faisaient pas mieux que le novice qui combat contre son maître. Je les laissais tenter leurs enfantins stratagèmes, puis je les tuais en éclatant de rire. C'est ce que je vais faire avec vous."

Les épées s'écartèrent l'une de l'autre et Rolain, se glissant le long du mur, atteignit un coin puis se glissa le long de l'autre. Ne pouvant percevoir la présence de son ennemi, ni par la vue ni par l'ouie, il s'arrêta alors pour écouter.

Presque aussitôt une épée qui sondait l'air toucha la sienne. Il laissa échapper une exclamation étouffée. Un éclat de rire lui répondit.

—"Vos mouvements son très silencieux, mon jeune ami", se moqua de Bouc. "Mais j'ai l'oreille fine."

LA PANIQUE

Aussi brusquement qu'elle était venue, l'épée de l'aveugle se détacha de l'autre. Rolain sentit la panique le gagner; c'était comme si une rivière d'encre noire se fût jetée sur lui. Ses mains étaient moites de sueur glacés. Il avait peur. De Bouc jouait avec lui pour s'amuser. Ses mouvements étaient aussi silencieux que ceux des nuages. Son adresse était inouie. Lorsqu'il serait décidé à frapper, ce serait la fin. Tout à coup, de l'autre extrémité de la salle, une voix cria:

—"Le Roi va attendre longtemps sa lettre, à Carcassonne. Il y a 12 ans maintenant qu'il m'a disgracié, humilié et chassé de sa cour. Mais cela va le faire payer pour ce que j'ai souffert. Lorsqu'ils liront cette lettre, à Whitehall, je serai complètement vengé, je... Mort de diable!.."

Pendant qu'il parlait ainsi, Rolain avait sorti sa tabatière d'or et l'avait tirée de toutes ses forces contre le mur qui lui faisait face. Elle frappa violemment l'obstacle en faisant entendre un bruit qui surprit de Bouc autant que s'il avait reçu un coup. De là l'exclamation qui lui était échappée.

Au même moment, Rolain traversa la salle d'un effort des jarrets. Dans une attaque sauvage, sa rapière fendit l'obscurité. Mais sa jambe rencontra celle de son adversaire, tendue comme un piège, et il tomba sur le sol en faisant un bruit sourd. Et comme il était encore à demi assommé sur le sol, la rapière de de Bouc lui piqua la hanche par deux fois.

— "Debout!" cria-t-il. Nous avons trop parlé. C'est le temps de combattre.

Rolain se roula sans bruit sur le dos et fit ainsi deux tours. Sa main toucha la pierre du mur, il se releva sur les genoux, puis sur les pieds et fit un saut de côté, vers la droite. Un grognement lui aprrit que son adversaire avait poussé sa botte dans le vide.

— "Vous êtes fin!", lui cria de Bouc. Vous m'avez joué deux fois. Mais nous allons voir".

Le silence régna de nouveau. Rolain tourna doucement autour de la salle. Sa tension d'esprit devint si forte qu'il fut près de crier à tue tête et de se jeter comme un forcené contre son ennemi invisible pour le frapper et le combattre corps à corps, le déchirer et le massacrer. Le son de sa propre respiration lui paraissait aussi bruyant que le hennissement d'un cheval.

Que faire contre ce démon qui le pourchassait dans cette obscurité infernale; qui lui entrerait sa lame effilée et froide dans la chaire et jusqu'au coeur; qui le ferait échouer dans sa mission et qui apporterait la mort et la ruine à sa patrie et à son roi? C'était un combat déloyal, se disait-il ceci"...

Rolain sentit que sa rapière lui tournait dans la main, puis il perçut la respiration de son ennemi qui se pourfendait pour porter sa botte. Au même instant se fit entendre un bruit d'épée qui se brisait sur la pierre, suivi d'un cri de frayeur...

Il se fendit à son tour dans l'obscurité et sentit que sa lame touchait la chair. Un cri rauque, puis une exclamation étouffée et sauvage qui mourut dans une plainte et un soupir d'agonie. Après, ce fut de nouveau le silence et le calme d'un tombeau. Ses nerfs, qui le tenaient depuis les dernières minutes du combat, lui manquèrent tout à coup et il s'affaissa sur le sol, tête première.

Lorsqu'il revint à lui, sa première pensée fut pour la lettre du roi. Elle était toujours dans son cachet de soie, sous ses vêtements. Il respira profondément, puis il se leva sur son séant. Lorsqu'il toucha sa rapière, il s'aperçut qu'elle était humide et gluante. Sans l'essuyer, il la remit au fourreau.

Puis il tâtonna dans l'obscurité jusqu'à ce qu'il eût découvert le corps du Sieur de Bouc, étendu sans mouvement. Le pouls ne battait plus et les membres avaient déjà commencé de roidir. La main tenait encore le tronçon de l'épée.

A la hâte, il fouilla le cadavre et trouva la clef. Lorsqu'il la mit dans la serrure, celle-ci gémit comme une âme en peine. La porte craqua et s'ouvrit.

Personne ne le vit traverser la galerie, ni descendre l'escalier tournant, ni le long couloir par où il était venu de la salle à manger. Comme il passait devant celle-ci, un serviteur l'aperçut à la lueur vacillante des torches, laissa entendre une exclamation de frayeur et s'enfuit.

Personne ne lui barra la route, et il gagna sans encombre la cour extérieure, où son cheval l'attendait, tout attelé. Il monta en selle et enroula son manteau autour de lui. "En avant Raoul!", s'écria-t-il, et il partit.

La nuit était fraîche et calme. L'air était vif et annonçait de la neige. Les étoiles brillaient dans le ciel et les sommets neigeux paraissaient des fantômes blancs. Dans la faible brise, on distinguait le son argentin des clochettes des moutons.

Les sabots du cheval résonnèrent sourdement sur les pavés du pont-levis, puis ils frappèrent les cailloux du sentier. La herse fit entendre un claquement en tombant, puis le pont-levis, qu'on remontait, gémit sur ses gonds. Rolain jeta un coup d'oeil furtif sur la masse sombre du château.

On l'avait laissé sortir, malgré son allure suspecte, puis on avait tout fermé derrière lui, comme s'il avait été le diable en personne. Peut-être avait-il paru le démon lui-même, en effet, cet homme qui, le premier, était sorti vivant de la chambre noire du bout de la galerie. Il fit tourner bride à son cheval et s'engagea dans le sentier qui se déroulait comme un mince ruban blanc à travers la passe et traversait la montagne pour gagner la

(Suite à la page 6, 6e col.)

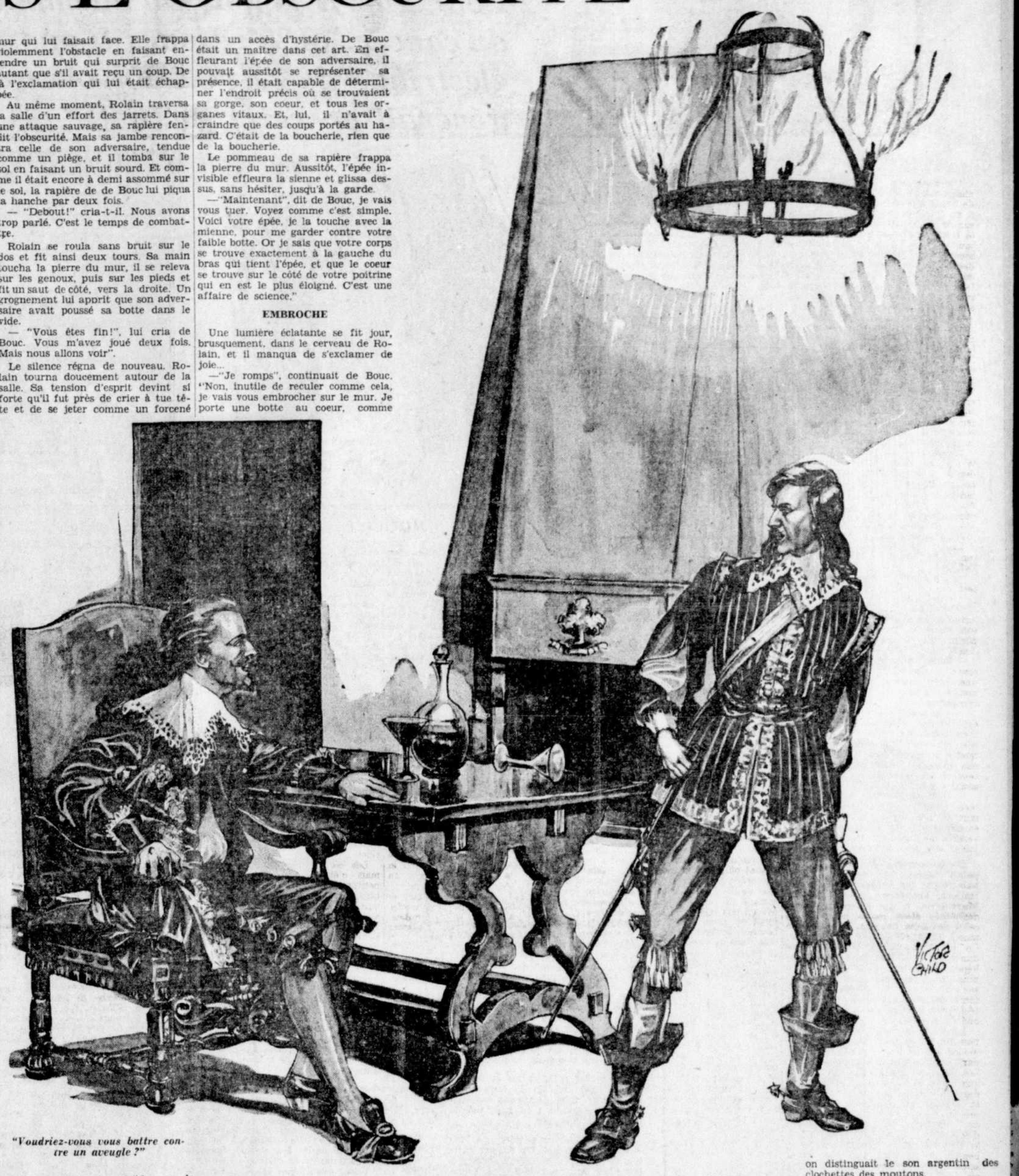

"Voudriez-vous vous battre contre un aveugle?"

"19 ans! Au début de la vie

.... et ma figure perd son attrait" ...

"DESESPEREE, je demandai conseil à Rita. Elle était plus âgée que moi et elle pouvait connaître quelque chose que je pourrais faire.

"Voyez-vous, le mal commença alors que j'avais dix-huit ans. Je n'avais jamais eu, jusque-là, aucun ennui avec ma peau, mais, à présent, ma figure est surtout affectée. J'étais prête à tout essayer mais au bout d'une année on ne me jugeait plus comme folle. J'avais tellement honte de mon teint que je détestais sortir avec les autre filles et les garçons.

"Ce fut Rita qui me conseilla d'essayer le savon et l'onguent Cuticura. Je commençai alors à constater d'excellents résultats. Mon teint s'éclaircit, de façon splendide. Je me sers encore du savon. Je ne saurais plus m'en passer. Je puis dire, en toute franchise, que j'ai employé d'autres préparations, mais sans aucun résultat. Mais aussitôt que je me servis du savon Cuticura, j'obtins de merveilleux résultats." **(D'après l'expérience de Bertha Gold.)**

GRATIS: Conseils utiles au sujet de traitements efficaces de la peau et du cuir chevelu, dans l'intimité de votre foyer. Ecrivez pour le dépliant Z-1, Lyman Agencies, Ltd., 286, rue St-Paul ouest, Montréal.

DE FABRICATION CANADIENNE

Cuticura
SAVON & ONGUENT

. . . Plus d'un demi-siècle de succès dans le traitement et le soulagement des maladies de la peau.

"Il est Différent"
voilà ce que l'on dit du
NOVORO
Du DR. PIERRE

C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il est en usage constant depuis plus de cent ans, et il a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.

ESSAYEZ-LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas,— quand votre estomac fonctionne irrégulièrement,— quand votre sommeil est agité,— quand les douleurs attaquent votre corps,— quand vous vous sentez fatigué, etc.

On ne le trouve pas chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux; ou directement du laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada)

Défaites-VOUS de ce
RHUME!

Il y a des hommes et des femmes qui font la guerre aux rhumes tout l'hiver. D'autres ont recours à la protection de l'Aspirine. Une tablette en temps, et les premiers symptômes du rhume ne vont pas plus loin. Si le rhume vous a pris par surprise, continuez l'Aspirine tant qu'il n'est pas parti. L'Aspirine ne saurait vous faire tort. Elle ne déprime pas le cœur. Si vous avez la gorge, sensible, faites-en dissoudre plusieurs tablettes pour vous gargariser. Vous serez soulagé à l'instant. Il y a du danger dans un rhume qui tient des jours de temps. Pour ne rien dire de la douleur et du malaise que l'Aspirine aurait pu vous épargner! Chez tous les pharmaciens; avec instructions éprouvées pour rhumes, maux de tête, névralgie, névrite, rhumatisme.

BAYER

MARQUE DE FABRIQUE ENREGISTREE AU CANADA

Les Remèdes LACROIX
Sont Très Bons et Sans Trouble

Pour la digestion, l'anémie, les nerfs, le sang, la constipation, les rhumes difficiles et les rhumatismes

La mauvaise digestion surtout rend la vie difficile, pénible, et peut être l'entrée de plus graves maladies—qui feront encore plus souffrir et abréger la vie.

Lisez ce témoignage récent. M. Giguère, 38 ans, de Amos, P.Q., souffrait depuis des années de mauvaise digestion, qui avait miné ses forces, son moral, ses nerfs, son bonheur et sa santé en général. Dernièrement, sans sollicitation, il m'écrivit ceci: "Depuis plusieurs mois que je fais usage de vos remèdes et de mois en mois je vais mieux. Je suis plus heureux. (En maladies c'est la mauvaise digestion qui ôte le plus de bonheur et le moral). Il y a un an, je ne pouvais presque pas travailler; mais maintenant je fais mes journées complètes avec plus de force, plus de courage et j'en suis heureux. Encore longtemps je ferai usage de vos remèdes pour maintenir et améliorer cet état."

A des centaines j'en ai fait autant; pourquoi pas à vous? Partout il y en a qui meurent à la moitié de l'âge normal, ce qui démontre que la machine humaine est très délicate, a besoin de beaucoup et constamment de soins hygiéniques et souvent de soins médicaux différents suivant le genre de maladies qu'on a.

19 ans de vente et d'améliorations sont à notre profit.

Frais manufacturés, vous les achetez chez moi ou vous les faites venir par la poste. Ils sont envoyés partout au Canada et aux Etats-Unis, par colis postaux. Au prix de $3.00 par mois, $1.50 par 2 semaines. Rien de plus. Poste payée. Si vous désirez avant vous renseigner, écrivez, dites vos maladies, et gratis j'enverrai un livret, qui vous renseignera beaucoup.

22,900 personnes ont déjà employé mes remèdes et des milliers en ont bénéficié. Pourquoi pas vous? Qui vous assure que vous êtes obligé de garder le fardeau d'une maladie?

Un remède d'une composition différente à ceux déjà employés peut être votre seule chance. Pourquoi pas?

HEURES DE VENTE CHEZ MOI: de 9 heures a.m. à 4 heures p.m., les mardi et jeudi.—Le samedi, jusqu'à 9 heures p.m.

F.-X. LACROIX 438, rue St-Joseph, Québec, Can.
Veuillez mentionner ce journal

MANUFACTURIER DE REMEDES BREVETES

LA SCIENCE MET LA FOUDRE AU SERVICE DE L'HUMANITE

Pour guérir un paysan allemand victime du cancer, on a recours à une décharge électrique de 2,500,000 volts; on espère généraliser cette méthode de guérison du terrible mal...

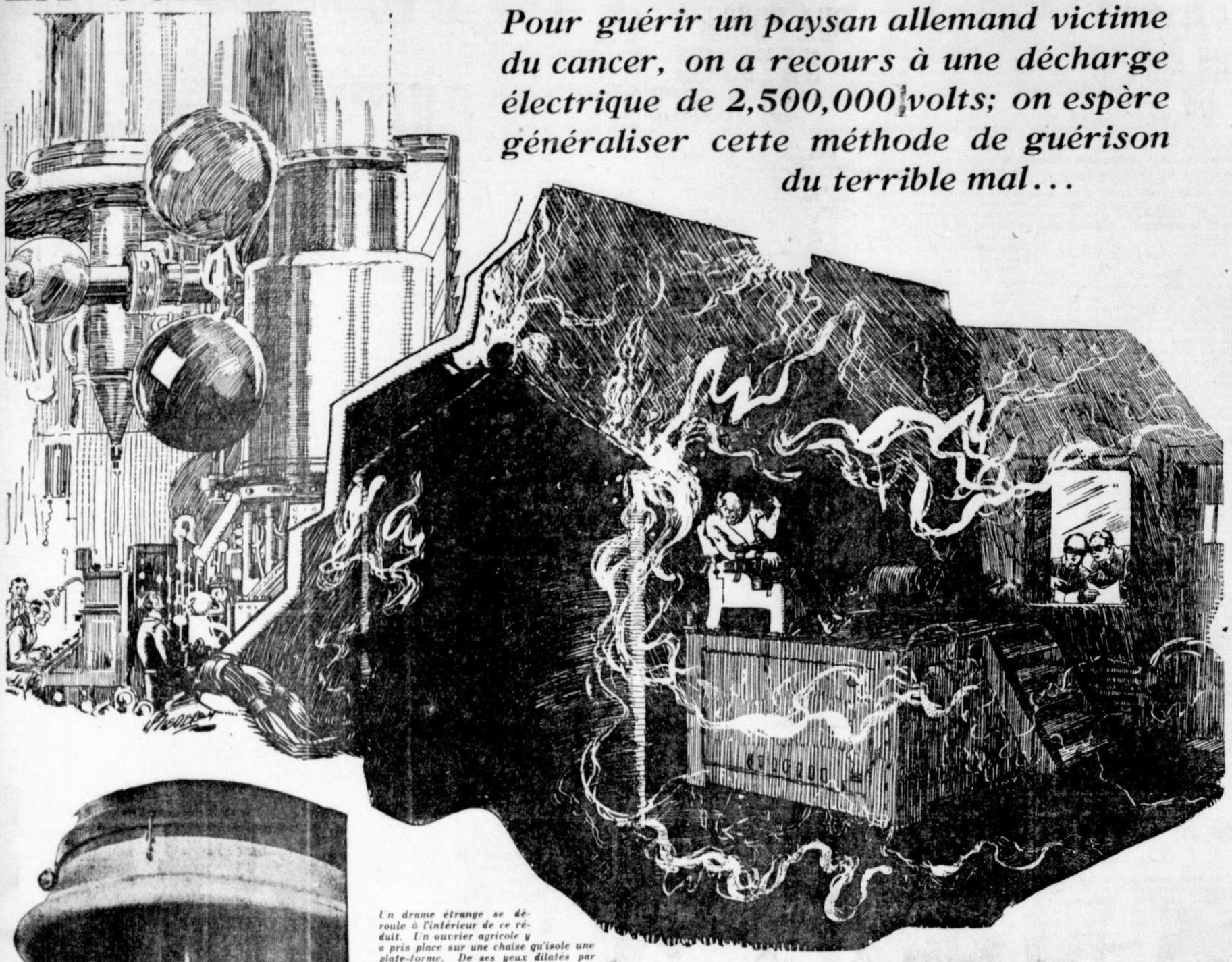

Un drame étrange se déroule à l'intérieur de ce réduit. Un ouvrier agricole y a pris place sur une chaise qu'isole une plate-forme. De ses yeux dilatés par l'anxiété et aussi la terreur, il fixe un de ses bras étendu sur une plaque de métal. Deux savants suivent la scène par la fenêtre. L'expérience réussira-t-elle ? o[illegible] la destruction du malade sous ces 2,500,000 volts ?

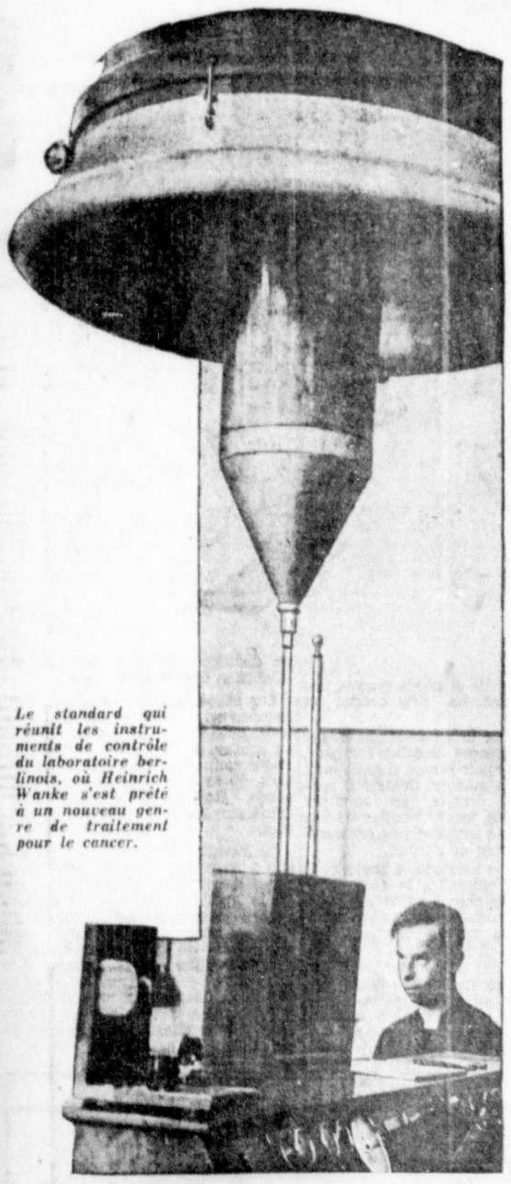

Le standard qui réunit les instruments de contrôle du laboratoire berlinois, où Heinrich Wanke s'est prêté à un nouveau genre de traitement pour le cancer.

—Le vaste et troublant laboratoire d'une centrale électrique de Berlin. De gigantesques isolateurs dorment au-dessus d'un labyrinthe de condensateurs. A côté d'un colossal générateur s'élève — on ne sait trop pour quoi — une minuscule cabine.

Elle a cinq pieds carrés et se dissimule dans un coin du laboratoire. Un énorme tube de rayons cathodiques la surplombe : on croit voir le canon d'un howitzer.

Un drame étrange se déroule à l'intérieur de ce réduit. Un ouvrier agricole de 55 ans, Heinrich Wanke, y a pris place sur une chaise qu'isole une plateforme. De ses yeux dilatés par l'anxiété et aussi la terreur, il fixe un de ses bras étendus sur une plaque de métal.

Un cancer le ronge.

Deux savants suivent la scène. Les draperies recouvrent trois des faces de la cabine. Mais la quatrième, dans la transparence du verre, révèle toutes les phases du drame aux deux hommes de science, le professeur Ludwig Halberstaedter, chef de l'Institut de Radium de Berlin, et le Dr Stephen Bock, de l'Institut de recherches sur le cancer.

Cette quatrième face est une paroi d'acier, percée d'une fenêtre fermée par un verre épais. Et que l'on ne s'étonne pas de l'attention manifestée par les deux hommes : devant leurs yeux va passer un éclair dirigé contre cet inexorable ennemi de l'homme, le cancer.

On fait le vide dans le tube des rayons cathodiques. Heinrich Wanke tremble de tout son corps pendant que se prépare l'expérience. Il se rend compte des risques qu'il court : la guérison de ce qu'il appelle "ma maladie de peau" — ou une mort violente. On lui a tout expliqué, et de son plein gré il a consenti à se soumettre à la redoutable expérience. Les savants frissonnent eux aussi de nervosité. . . et d'anxiété.

Réussira-t-on? Cette charge terrifiante de 2,500,000 volts d'électricité détruira-t-elle le cancer? détruira-t-elle en même temps le patient?

Tous les préparatifs sont terminés. Le Dr Fritz Lange et le Dr Arno Brach, qui se sont servis de ce laboratoire pour briser des atomes et qui ont consenti à apporter leur collaboration à leurs collègues, le professeur Halberstaedter et le Dr Bock, donnent le signal. Dans l'huile où ils nagent, les énormes condensateurs commencent à gronder et à grésiller.

Une obscurité sinistre envahit le laboratoire : la nuit qui présidera à la fin du monde. Une détonation terrible éclate dans la salle. Des langues de feu orange et pourpre fendent l'atmosphère. Et dans un dix-millième de seconde cet éclair de 2,500,000 volts— de main d'homme — passe dans le bras de Wanke. L'éclair avait une vitesse inférieure d'à peine 1.3 pour cent à celle de la lumière, qui fait du 299,828 kilomètres à l'heure.

L'expérience eut lieu quatre fois. Et chaque fois on constata que Wanke n'en avait pas souffert. A chacune des expériences les rayons s'enfoncèrent dans le bras sous un angle différent, de façon à exposer le cancer sous toutes ses faces à la puissance formidable des rayons cathodiques. Le traitement était terminé en dix minutes.

Le Dr Brasch a paru satisfait des expériences, bien qu'il ait refusé de rien dire avant d'avoir étudié l'état du malade pendant quelque temps. Il a laissé entendre que si le traitement a réussi pour Wanke, on en viendra à guérir les hommes aussi facilement qu'actuellement la plupart des animaux.

Le Dr Brasch a ajouté cependant que la nouvelle cure n'en est encore qu'au stage d'expérimentation. Il ne cache pas ses espérances, mais il dit qu'il est encore trop tôt pour conclure à un succès décisif.

Les expériences ont été entourées du secret le plus absolu. Les savants craignaient la malignité populaire. Si l'on avait répandu la nouvelle de ce qui se préparait, il est probable que les savants auraient encouru le reproche de risquer la vie de leur patient, contre son gré ou sans lui faire connaître les dangers qu'il courait.

Wanke a été reconnu incurable, avant d'être soumis au traitement par rayons cathodiques. Il a été transporté ensuite à une clinique privée, où l'on a cru qu'il avait reçu une légère secousse électrique. Il a pu monter un long escalier, quatre étages, sans aide.

On croit que le Dr Halberstaedter et le Dr Bock auront recours aux mêmes expériences pour d'autres malades. Trois fois par semaine les cancéreux recevront un traitement de dix minutes. Ils seront ensuite placés sous examen et leur état fera l'objet de constatations scientifiques très soignées.

On craignait surtout pour Wanke, avant l'opération, que cet énorme voltage ne lui brise le système nerveux. Mais au moment où j'écris,Wanke semble toujours aussi parfaitement sain et robuste.

Il faut signaler ici la raison du choix particulier fait par les deux savants. On a voulu expérimenter sur Wanke parce que c'est un cas d'hérédité grave. On a su d'un cousin que son grand'père, sa grand'mère et sa soeur ont été victimes du cancer. Et donc il présentait un excellent spécimen d'observation et d'expérimentation.

La charge électrique qu'il a reçue dans le bras aurait, si l'on en croit les experts, la puissance de 100 tonnes de radium. Quel chiffre, si l'on songe que le monde entier n'a actuellement que 14 onces de radium à sa disposition.

Wanke faisait les cent pas dans convalescence. Très simplement il a avoué qu'il "se sentait bien" et qu'il n'a jamais été malade pendant toute sa vie.

L'expérimentation l'a effrayé, mais il n'accusait plus aucune nervosité pendant l'interview.

Wankee faisait les cent pas dans la cour de l'hôpital où il a été mis sous observation. Il portait un paletot noir et le melon des gens de son milieu. Sur le visage un reste de paleur trahissait les émotions de l'expérience auquel il s'est prêté ; mais il se montra jovial.

Le bras qui a reçu les 2,500,000 volts était recouvert de bandage et en écharpe. Les doigts, laissés libres, sont livides et paraissent enflés : souvenirs de la cabine d'acier.

Je lui ai demandé quelle sensation lui a causé ce bombardement de rayons cathodiques : il a eu un sourire vague. Puis, "oh! sur ma ferme nous avons souvent des orages." Il lève les épaules ; cela l'ennuie. Il a décrit toute l'expérience en termes simples mais précis.

Il s'inquiète surtout de sa femme, qui n'est pas sans souci sur son sujet et à qui il a confié qu'il devait subir un traitement d'un nouveau genre.

Et voici une note tragique, un contraste ironique. Vers l'époque de l'expérimentation faite sur Wankee à Berlin, un radiologiste français, le plus grand de tous les radiologistes peut-être, le Dr Georges Haret, expirait à Paris, victime d'un mal contracté pendant ses travaux sur le radium.

Entouré des médecins de l'hôpital Boucicaut et des étudiants en médecine, le Dr Haret gisait sur un lit, continuant son étude des caractères du mal qui le consumait. Il devait subir une agonie effroyable.

Le radium : le salut et la destruction de l'homme !

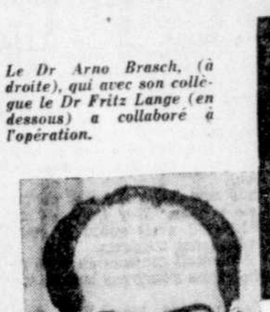

Le Dr Arno Brasch, (à droite), qui avec son collègue le Dr Fritz Lange (en dessous) a collaboré à l'opération.

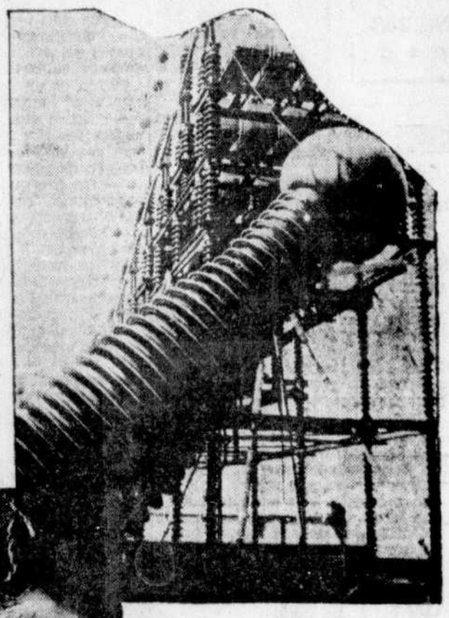

Nouveau modèle de condensateurs employés au laboratoire de Berlin où a eu lieu l'expérience. Chacun a une capacité de 100,000 volts. Il y a quatre décharges par seconde.

Le spectacle que présentait le laboratoire au moment de la décharge électrique. Les rayons traversent l'atmosphère en produisant un éclair fulgurant et un éclatement formidable ébranle les parois de la salle.

HEINRICH WANKE, cet ouvrier de 55 ans, a accepté de servir de sujet d'expérimentation. Le voici, le bras en écharpe, après l'opération.

A TRAVERS L'ACTUALITE DE LA SEMAINE

Par M. HEBERT

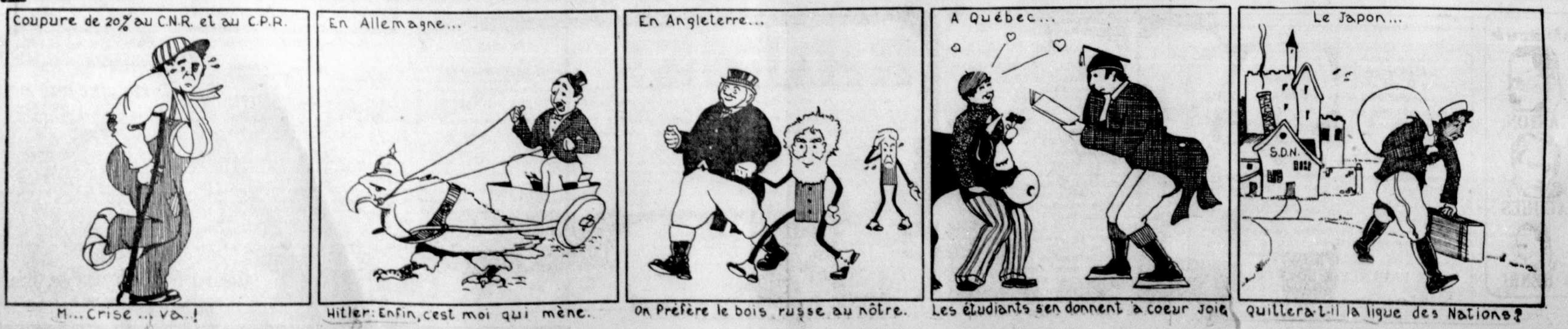

PROCHAIN DEBAT SUR L'ETALON D'OR

Une résolution inscrite au feuilleton de la Chambre des Communes par M. W. Irvine va provoquer un débat au sujet de l'abandon de l'étalon d'or. — Une résolution de M. Motherwell.

(De notre édition de 5 heures d'hier)

Ottawa, 3. —(Du représentant du "Soleil") — L'abandon de l'Etalon d'Or est préconisé par une résolution inscrite au feuilleton par M. Wm. Irvine, député de Wataskiwin, qui demande au gouvernement de donner instruction au comité des banques et du Commerce d'étudier la loi des banques et de suggérer les moyens d'en venir à cette réforme. Il désire en outre que le dollar Canadien soit déprécié au niveau de la livre sterling, et il veut être avisé sur les méthodes susceptibles de diminuer la dette intérieure.

M. Kennedy, député progressiste de la Rivière-à-la-Paix, demande que son district soit relié au Pacifique par un chemin de fer.

Le Dr McGibbon, a inscrit au feuilleton une résolution destinée à créer un comité spécial de la Chambre avec mission d'étudier spécialement les estimés. Devant les membres de ce comité les ministres pourraient comparaître et fournir tous les renseignements voulus, de sorte qu'il ne resterait plus au parlement qu'à remplir un rôle d'observateur et de législateur.

L'hon. M. Motherwell, ex-ministre de l'Agriculture, a déposé au feuilleton pour lundi prochain l'importante résolution suivante :

Considérant que le chômage, la faim et l'insuffisance des vêtements contribuent à trop prévaloir dans tout le pays ;

Considérant que cette dépression économique persistante, non seulement augmente dans plusieurs centres le besoin de secours plus étendus, mais diminue aussi le nombre des travailleurs bénévoles qui sentent accroître au-dessus de leur pouvoir de les supporter les générosités sociales nécessaires;

En conséquence, la Chambre décide que le parlement du Canada mettra à la disposition de la Croix-Rouge, des bureaux de secours, et des autres sociétés semblables, une quantité suffisante de notre surplus de blé pour satisfaire plus complètement et plus généralement les besoins alimentaires des chômeurs, des pauvres et des affamés du Canada ;

Et qu'il soit décidé de plus, que le Gouvernement du Canada prendra les mesures voulues et convenables pour étudier s'il est opportun et pratique, au moyen de crédits à long terme, de vendre une quantité substantielle de notre embarrassant surplus de blé à la Chine où à tout autre pays possible où règne la pauvreté, la faim et la misère.

Les lectures servent le sage et gouvernent le sot.

UNE FEMME QUI REFUSE UN AVOCAT

Mais si elle ne veut pas d'avocat pour poursuivre son mari, elle refuse aussi à celui-ci le droit d'avoir un procureur — Piquant incident au Palais.

(De notre édition de 5 heures d'hier)

Il y a des femmes qui pourraient damer le pion à bien des hommes et sous plusieurs rapports.

Il est vrai que de nos jours, dans bien des cas, et c'est là un mouvement qui tend à se généraliser, elles s'arrogent presque tous les droits des hommes, ou du moins essayent de se mettre à un même niveau, dans un peu tous les domaines, mais aujourd'hui, en Cour des Sessions de la Paix, il s'en est trouvée une qui, si elle n'a pas encore prouvé qu'elle était la femme forte dont parle l'Evangile, a démontré qu'elle avait des dispositions pour faire face à un homme et même à plusieurs.

M. le juge Arthur Fitzpatrick présidait l'appel du rôle, dans la salle d'enquête de la première division.

L'une de ces causes mettait en présence, ce que l'on est maintenant très habitué de voir, en correctionnelle, un ménage en désaccord.

La femme venait réclamer un mandat de paix contre son mari, que représentait un avocat, M. Geo. Shink.

La plaignante n'avait pas de procureur et elle le fit savoir d'une façon qui ne laissait pas d'équivoque.

Le juge. — Quel est votre avocat?

La plaignante . — Je n'en ai pas et je n'en veux pas non plus. Un avocat moi? j'ai pas besoin de ça, j'suis capable de plaider toute seule."

Puis s'avançant vers le procureur de son mari, l'air passablement déterminé, mais qui ne fit pas désarmer le défenseur de l'accusé, elle lui pointa le doigt sous le nez et regarda son mari d'un oeil qui n'avait rien de rassurant, en l'avertissant bien solennellement : —"Et toé, tu sais, t'en as pas besoin d'avocat, t'en prendras pas, non plus, parce que c'est encore moé qui va payer!"

La cause fut remise à plus tard et l'incident n'eut pas d'autres conséquences que d'amuser les curieux.

Ne pas confondre

Prière de ne pas confondre M. Raoul Giguère, menuisier, demeurant au No 157 1-2 rue St-Olivier avec l'individu du même nom qui eut récemment des démêlés avec la Justice.

BILL POWER N'A PAS FUI LA JUSTICE

William Power, tenu criminellement responsable, hier, à l'enquête du coroner, de la mort de Lauréat Tanguay, chef d'orchestre au Château Frontenac, a été mis en accusation, aujourd'hui, à 11 heures devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix.

Il est accusé d'homicide involontaire (manslaughter) et son enquête préliminaire est fixée à vendredi prochain, le 10.

Son défenseur, Me Antoine Rivard, C.R., a fait application pour qu'il fut remis en liberté provisoire, sur un cautionnement de $5,000, garanti sur des propriétés claires d'hypothèques, mais Me Valmore Bienvenue, C.R., substitut de la Couronne, a demandé que le cautionnement fut porté à $7,000. M. le juge Fortier s'est rendu à cette requête du procureur de la couronne.

Pour justifier sa demande, en faveur d'un cautionnement de $5,000. Me Rivard a représenté au tribunal que l'accusé qui demeure à Montréal, lorsqu'il apprit, avant la mort de Tanguay, qu'une plainte d'assaut allait être portée contre lui, comme conséquence de ce qui s'était passé au Château quelque temps avant, est parti de la métropole pour venir se rapporter de lui-même aux autorités. Il a fourni le cautionnement requis et, après la mort de Tanguay, lorsque l'enquête du coroner fut fixée, il s'est mis à la disposition du coroner, poursuivi Me Rivard qui ajouta :

"M. Power est un homme marié je ne demande aucune faveur pour l'accusé, mais il a droit à la justice comme tout le monde. L'offense qu'on lui reproche en est une qui lui donne le droit d'être admis à caution et il me semble que $5,000, garantie sur des propriétés claires d'hypothèques, ce devrait être suffisant."

Me Bienvenue. —C'est vrai qu'il y a eu des cas isolés dans lesquels les cautionnements ont été de $5,000 mais il y a eu aussi des cas dont les cautionnements ont été de $10,000. Dans le cas actuel, vu que l'accusé s'est de lui-même rapporté, je demanderais que le cautionnement soit de $7,000 et je crois que les fins de la justice seront servies".

Le juge Fortier. — L'accusation de manslaughter est punissable de l'emprisonnement à vie, comme maximum. C'est vrai que jusqu'à ce qu'il soit trouvé coupable, un accusé est présumé innocent, mais dans une offense comme celle-là, il faut tenir compte de sa gravité. Comme l'a dit M. Bienvenue, il y a eu des cautionnements de $5,000 $6,000, $7,000 et même de $10,000, dans le présent cas, le fait que l'accusé est venu de Montréal se rapporter, doit être aussi pris en considération et j'ordonne un cautionnement de $7,000. En attendant que le cautionnement ait été fourni, l'accusé devra rester sous garde."

A midi, le cautionnement exigé était effectivement fourni par le père de l'accusé qui a choisi un procès par jury et dont l'enquête préliminaire aura lieu, comme nous le disons plus haut, vendredi prochain.

Le grand besoin des Démocraties, après le pain, c'est l'éducation.

LE BRIDGE-CONTRAT A LA PORTEE DE TOUS

LES REPARTITIONS ANORMALES AU JEU DE BRIDGE-REPLIQUE

Au cours de l'article de mercredi dernier, je disais que ce n'est pas uniquement par la qualité de ses déclarations conventionnelles que l'on reconnait le joueur de grande classe. Le joueur expert doit assez souvent s'éloigner des principes établis et ne pas toujours déclarer d'après les conventions du système qu'il emploie. La justesse de son jugement s'affirmera d'autant plus que les bénéfices encaissés par sa déclaration irrégulière seront plus grands que s'il avait strictement adhéré à un système ; ou encore, si une déclaration non réglementaire, mais faite bien à propos, est le seul moyen à sa disposition pour que lui et son partenaire puissent en arriver au contrat le plus favorable pour les deux camps. La routine n'a rien du génie et l'expert est l'ennemi de la routine.

N'allez pas croire, par ce que je viens d'écrire, que je suis l'ennemi des systèmes. Loin de là ! Une connaissance approfondie d'un système est nécessaire. Je suis fermement convaincu, et je connais plusieurs joueurs qui sont prêts à prouver cet avancé, que le bridgeur qui joue selon un système reconnu d'autorité l'emportera inévitablement, après un certain nombre de donnes, sur des joueurs qui se fient seulement à leur bon sens. Donc, si vous voulez bien jouer au bridge, apprenez un système et mettez-le en pratique. Sachez aussi faire valoir votre jugement quand il s'agit de faire face à une situation exceptionnelle et à laquelle un système, si bon soit-il, n'a pas de réponse.

Le Bridge-Réplique, qui consiste à faire jouer les mêmes jeux par différentes tables de joueurs, nous aide à comparer notre manière de procéder avec celle d'autres joueurs. Que ce soit en sachant profiter d'une erreur de ses adversaires, en déclarant son jeu de meilleure manière que les autres joueurs à la même position que lui ou en faisant une appréciation exacte du potentiel d'une donne et de la façon dont les autres joueurs l'auront traitée, le joueur qui fait partie d'un tournoi de Bridge-Réplique est toujours sur le qui-vive et son jugement est mis à une dure épreuve : la comparaison.

Une de mes amis de Détroit, Mich., grand amateur de Bridge-Réplique, m'a fait parvenir il y a quelque temps, une donne jouée au cours d'un tournoi tenu au Knickerbocker Bridge Club de cette ville ainsi que la façon dont elle fut déclarée à différentes tables.

DONNEUR : — Sud.

Est et Ouest vulnérables.

Nord et Sud non vulnérables.

	P. R-5-4-2 Cr R-7 Ca. 9-5-3 T. 10-8-7-5	
P. A Cr —— Ca. A-R-D-V-8-7-4-2 T. R-9-4-2	Nord Ouest Est Sud	P. —— Cr D-V-8-6-4-2 Ca. 10-6 T. A-D-V-6-3
	P. D-V-10-9-8-7-6-3 Cr A-10-9-5-3 Ca. —— T. ——	

Sud, dans la majorité des cas, n'ouvrit pas l'enchère ; quelques-uns déclarèrent 4-Piques d'emblée et réalisèrent douze trics, soit un petit Chelem non déclaré.

A une table, après avoir passé-parole, Sud déclara 5-Piques, après que le camp Est-Ouest en fût arrivé à 5-Carreaux, une déclaration de sacrifice. Ouest fit 6-Careaux, Nord poussa 6-Piques. Ouest ayant contré, ce camp enregistra la meilleure marque possible pour les paires Nord-Sud car le petit Chelem ne peut être manqué.

Quelques joueurs Est-Ouest poussèrent jusqu'au petit Chelem à Carreau et furent contrés. Malgré l'erreur de leurs adversaires qui contrèrent, ces paires ne firent pas une aussi belle marque que ceux qui déclarèrent le grand Chelem à Carreau et qui se réalise cartes sur table.

A une seule table, plutôt que de contrer 7-Piques, un joueur Ouest fit 7-Sans-Atout avec l'espoir que le joueur Nord ferait son entame à Pique. Sa déclaration fut contrée et il eut l'entame qu'il désirait. Nord entama le coup du Deux de Pique. Ouest encaissa son As de Pique, ses huit Carreaux et quatre levées à Trèfle. Cette déclaration téméraire lui assura la meilleure marque possible pour les paires Est-Ouest.

La déclaration du grand Chelem à Sans-Atout n'était certainement pas des plus correctes. Néanmoins, c'est celle qui obtint les meilleurs résultats. La seule entame qui puisse mettre le Déclarant à court est l'entame à Coeur. Nord était peut-être un de ces joueurs qui entament toujours dans la couleur annoncée par le partenaire, de la quatrième meilleure à une nouleur, d'une séquence d'honneurs. Ouest savait peut-être celà ; c'est pourquoi il prit la chance que son adversaire rigoriste ne démordrait pas des principes établis et entamerait à la couleur annoncée par son partenaire. Et voilà pourquoi on aime le Bridge-Réprique !

Arsène DesROCHERS,
Membre Agrégé des Studios Culbertson.

UN CONSEIL

Le bridgeur d'expérience sait tirer des déductions de toutes les déclarations faites par son partenaire ou par ses adversaires. Le repérage de la position des honneurs ou de la répartition des couleurs augmente ou diminue la valeur d'un jeu. Au cours des déclarations, l'expert sait reconnaitre les situations dans lesquelles la marche du coup sera anormale car c'est alors qu'il joue le jeu mentalement. Ainsi il lui est relativement facile de reconnaitre ces anomalies et de tirer d'intéressantes déductions tant qu'aux levées d'honneur ou aux levées probables que son camp possède et de celles qui sont en mains de ses adversaires.

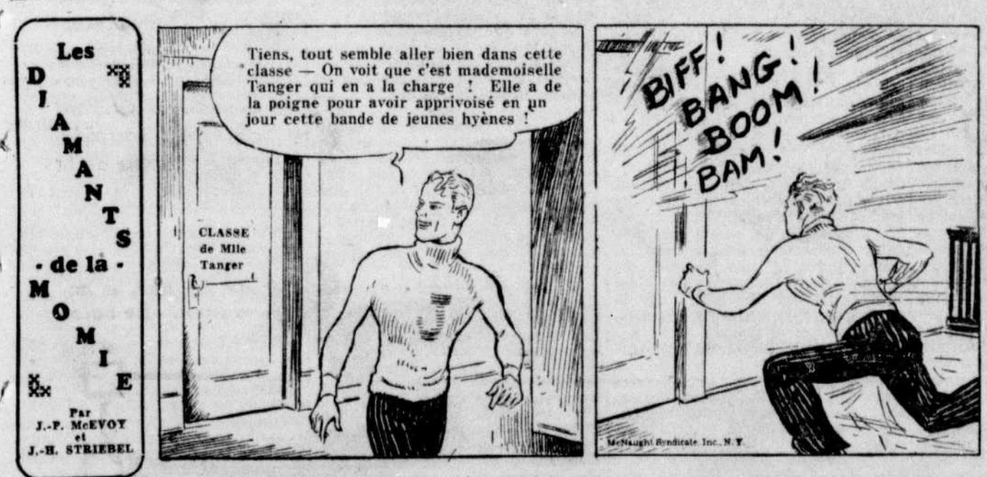

Nourriture Vitaminée

JOURNET

Le breuvage aux vitamines

Ecrivez pour échantillon absolument GRATIS

Vitamines Co. Limited
640 St-Paul Ouest
Dépt. 28. Montréal

CHEZ LES EPICIERS ET PHARMACIENS

CHOCOLATS DU Dr CHARLES (VERMIFUGES)

Ces chocolats d'un effet certain, inoffensifs et très agréables, expulsent les vers et font disparaitre la plupart des affections rencontrées chez les enfants, telles que fièvres, Etat bilieux, Pertes d'appétit, Maux d'estomac, Insomnie, Agitation durant le sommeil, Mauvaise humeur, Teint pâle.

LA CIE CANADA DRUG
857, Saint-Maurice — Montréal
En vente partout à 50c.

Si les bruits dans la tête vous font tinter les oreilles

Les gens qui deviennent durs d'oreille et qui éprouvent contre le tympan de l'oreille une pénible sensation de pression, accompagnée dans la tête de bourdonnements, de grondements semblables à ceux de l'eau qui tombe ou de la vapeur qui s'échappe, devraient prendre des mesures promptes et efficaces pour mettre fin à cette affection.

Procurez-vous chez votre pharmacien 1 once de Parmint (Double Force), que vous apporterez chez vous et à laquelle vous ajouterez le ¼ d'une chopine d'eau chaude et un peu de sucre.

Une cuillrée à soupe quatre fois par jour ne devrait pas tarder à soulager les pénibles bruits causés dans la tête par le catarrhe, dégager les narines obstruées, faciliter la respiration, faire cesser l'ennuyeux écoulement du mucus. Toutes les victimes du catarrhe devraient faire un essai du Parmint.

Saint Jean-Baptiste et le Christ dans l'art chrétien depuis deux mille ans. Le baptême sur les rives du Jourdain

St Jean-Baptiste apparait dans l'art chrétien dès les temps évangéliques : on vénérait en Palestine les lieux qui avaient été témoins de sa vie et la curiosité populaire ajoutait de brillantes efflorescences apocryphes à la sobriété de l'Evangile. De son côté, l'art plastique exprimait déjà la figure du Précurseur, préludant à l'iconographie traditionnelle qui ne le cède en richesse qu'à celle du Christ et de la Vierge.

Il ne pouvait en être autrement : la mission du Précurseur, dernier prophète de l'Ancien Testament et premier martyr du nouveau, ses liens de parenté avec Notre-Seigneur, le témoignage divin qui l'avait proclamé **"le plus grand parmi ceux qui sont nés de la femme"**, sa vie extraordinaire et sa mort tragique, tout était de nature à **polariser** autour de St Jean-Baptiste la vénération des fidèles, inspiratrice de l'art, et la docte exégèse des Pères de l'Eglise.

On conçoit aisément que le Baptême du Christ, la scène évangélique où St Jean est le plus étroitement uni au Sauveur, ait, la première, frappé les artistes.

Un sarcophage romain du IIIème siècle nous montre un homme barbu, vêtu seulement d'un **pallium**, et sans aucun signe caractéristique; c'est une première tentative qui utilise, pour représenter le Baptiste, un modèle courant de la tradition classique (Fig. 1) en lui donnant toutefois le **pallium**, insigne liturgique du sacerdoce.

Le sarcophage bien connu du musée d'Arles, attribué au IVème siècle, nous offre un type postérieur où l'on devine le désir de donner au Précurseur des caractères qui puissent le distinguer d'un célébrant (Fig. 2). Bien membré, vêtu d'une tunique de peau, il contraste avec le Christ, jeune et grêle, et a des réminiscences de l'Hercule classique. Ce type, formé au IVème siècle, se retrouve encore dans la coupole du baptistère des Ariens à Ravenne, qui date du VIème siècle (Fig. 3).

Comme le sculpteur du sarcophage arlésien, le mosaiste se souvient du récit évangélique; son St Jean est bien l'homme grandi dans la solitude du désert, vêtu de peau de chameau, et qui ne connait pas la vie aisée. L'artiste choisit, dans les conceptions de l'art contemporain encore inspiré de traditions hellénistiques, l'image la mieux adaptée au sujet: le pasteur vêtu de la chlamyde (une toison) et tenant à la main la houlette (**pedum**). Ce "pedum" n'a aucun rôle symbolique, c'est une simple donnée traditionnelle ; il disparaîtra dès que les peintres apporteront un souci doctrinal à leur composition.

Il convient cependant de noter la personnification du Jourdain, conçu, dans la mosaique de Ravenne, comme une divinité fluviale quelconque pour laquelle **le roseau** est un attribut tout indiqué.

Les artistes des premiers siècles avaient eu recours au roseau pour indiquer la présence d'une source ou d'un cours d'eau ; l'usage en remontait à l'art classique, mais l'art oriental éliminera cet élément pour des motifs d'ordre doctrinal.

L'Evangile de St Luc (VII, 24) rapporte ces paroles, prononcées par le Sauveur après le départ des envoyés de Jean-Baptiste : **Qu'êtes-vous allés voir au désert? Un roseau agité par le vent?... Un prophète?... Oui, je vous le dis et plus qu'un prophète... En vérité, parmi les enfants des femmes, il n'y en a pas de plus grand que Jean-Baptiste"**. Malgré cette louange si absolue, les deux interrogations du début, appliquées au Prédicateur du désert, alimenteront la polémique des sectes gnostiques professant des théories opposées aux enseignements de St Jean. Ces gnostiques soutenaient que le récit évangélique offrait des preuves indubitables d'une opposition entre l'enseignement de Notre-Seigneur et celui du Baptiste. L'Eglise intervint pour affirmer que dans l'interrogation discutée, Jésus avait simplementt fait allusion au désert appelé par Isaïe "région des roseaux"; elle ajouta à cela une interprétation symbolique: le désert est le **sacculum** où les hommes éloignés de Dieu et contre lesquels tonnait la **"Vox clamantis"**, vivent dans le néant et sont comparés à des roseaux.

Il est permis de voir, dans ces prétentions gnostiques, la raison pour laquelle l'art byzantin s'est abstenu d'employer le roseau, fût-ce comme simple indication topographique de la présence de l'eau.

L'Occident était trop éloigné des foyers de gnosticisme (Egypte, Syrie, Palestine), pour que la polémique pût réagir sur la masse des fidèles. La phrase évangélique y conserva donc toute la fraicheur du sens primitif. Quand, au XIIIème siècle, les artistes se mettent à traiter les sujets avec quelque liberté, le sens populaire ne s'offusque pas de les voir caractériser St Jean au moyen du roseau, symbole du désert qu'il avait fécondé de sa parole et du Jourdain dans lequel il avait baptisé le Fils de Dieu.

Citons, par exemple, les fresques du baptistère de Parme, dues à un pinceau anonyme du milieu du XIIIème siècle, et celles du **"devant d'autel"** de l'Académie de Sienne. Aux XIVè et XVème siècle, le roseau et la Croix, ancien attribut de St Jean, se confondent : les peintres imaginent la croix formée de deux tiges de roseaux, et l'emploient fréquemment dans leurs compositions. Mais revenons au type hellénistique du Baptiste, qui a donné lieu à cette parenthèse; il fut très répandu, si nous en jugeons par les exemples que nous en offrent aussi bien la peinture des catacombes romaines que les fioles de Palestine, dans lesquelles les pèlerins rapportaient dévotement de l'huile des lampes allumées aux Lieux-Saints. Ce type pourrait être qualifié de **réaliste** si on l'opposait à une composition de la même époque, qui en est comme l'antithèse : le Précurseur dans toute sa dignité de pontife et de prêtre. Plus de corps à-demi nu sous la peau de berger, plus de **pedum**; mais la tunique descendant jusqu'aux pieds, et **pallium**; ainsi dans le manuscrit **Cosmas Indicopleustes** de la Vaticane (Fig. 4) qui nous transmet des prototypes du VIème siècle. Ou encore : le manteau de poils, la **melote** symbole de vie érémitique, agrafée sur la poitrine, enveloppant le corps de ses plis symétriques. Nous trouvons cette composition à Ravenne dans la chaire dite **de Maximien** (VIème siècle - Fig. 5) où la dignité de l'attitude est accentuée par un caractère de sénilité, bien différent de la figure hellénistique.

Puis, le bâton pastoral, n'ayant aucune signification symbolique, tombe en désuétude; St Jean-Baptiste reçoit pour attributs la Croix qu'il montre de la main droite, et l'Agneau (**Cosmas ind.**) place sur une patène (**chaire de Maximien**) par allusion au témoignage rendu à Jésus-Christ sur les bords du Jourdain: **"Ecce Agnus Dei, qui tollit peccata mundi"**.

Cette composition, dont les variantes conservent toujours le même symbolisme, et que nous pourrions appeler **savante** et **théologique** par opposition au type hellénistique, est certainement d'origine orientale.

L'hypothèse que l'Orient l'ait reçue de l'Egypte est très plausible; nous la retrouvons en effet dans deux monuments appartenant au cycle d'Alexandrie.

On conçoit d'ailleurs que l'Egypte ait largement contribué à l'expansion de l'inconographie du Baptiste, si on considère combien devait être chere aux ascetes égyptiens l'image du Précurseur, proposé par les écrits des Pères comme un modèle de vie ascétique et monacale. La tradition syriaque a bien des affinités avec celle dont nous venons de parler : la chevelure et la barbe, très fournies, encadrent un long visage émacié ; le **chiton** et le **himation** sont disposés selon la coutume antique; les attributs disparaissent. Le **Baptêmes de Notre-Seigneur** de l'évangéliaire de Rabula (VIème siècle) (**Laurentienne de Florence**) nous en offre un exemple, certainement des plus anciens. Les peintures syriaques s'attachent surtout à représenter en St Jean l'homme inspiré de Dieu, sous les traits qu'ils emploient pour n'importe quel autre prophète. C'est leur conception artistique qui a eu la plus grande vogue. L'art byzantin s'en empara et l'idéalisa; c'est elle qu'il reproduit presque constamment du Xème au XIIème siècle. Le **rond d'ivoire** du XIème siècle au musée **Victoria and Albert** de Londres, en est un exemple (Fig. 6). Dans les oeuvres d'une esthétique plus raffinée, les caractères typiques disparaissent; parfois l'image de St Jean a de grandes affinités avec celle de Notre-Seigneur; d'autres fois, elle ne diffère de celle des Apôtres que par la chevelure hirsute, allusion à la rude vie du désert, et par l'expression triste et dure d'un homme qui annonce les vengeances divines.

C'est un artiste inconnu de l'Athos qui traduit cette idée avec le plus de perfection au **Protaton** (Fig. 7). Le **volumen**, généralement déroulé, portant le texte de la prophétie ou de la monition, est presque toujours ajouté à la croix.

Le geste de St Jean, presque de règle dans l'art italien, n'est autre que le geste traditionnel du prophète attirant l'attention des fidèles sur le texte qui résume son inspiration. La Bible de Rossano (VIème siècle) en offre un exemple.

Cette prédilection de l'art byzantin pour le type du prêtre et du prophète, n'exclut pas les variantes: la plus courante accentue le caractère ascétique, et les membres grêles sont couverts d'une tunique de peau, comme nous le voyons à Palerme dans la Chapelle Palatine du XIIIème siècle (Fig. 8).

Cette figure d'ascète est moins esthétique, mais plus conforme à la tradition évangélique (**St Mathieu et St Marc**) et partant mieux comprise de l'âme populaire. Elle se répandit à une époque tardive, vers le déclin de l'influence byzantine (Fig. 9) et italienne; de là elle passa au mont Athos, d'où elle se répandit dans les écoles eslaves. Le plus bel exemple nous en est fourni par la coupole du **Koutloumous** au mont Athos, dans une formule analogue à celle du **Pantocrator**. Quant aux attributs, un concile oriental ayant ua VIIème siècle, défendu d'employer l'Agneau pour représenter Notre-Seigneur, la patène portant l'Agneau fut abandonnée par l'art byzantin. **La cognée au pied d'un arbre** s'ajoute à la Croix et au **volumen**; les premiers exemples nous en sont offerts par la **Prédication de Jean-Baptiste** dans la ménologe de la Bibliothèque Vaticane et dans la peinture des grottes de Cappadoce (Xème siècle). C'est une allusion aux paroles du Précurseur : **"Déjà la cognée est à la racine des arbres; tout arbre donc qui ne porte pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu"**.

Les écoles de l'Athos soumirent, au XVIème siècle, le type ascétique du Baptiste à une modification de caractère doctrinal. A Dionysion, dans le **Catholicon**, à Docharion, à Iviron et à St Nicolas-de-Lavra, le Précurseur apparaît près du **Pantocrator**, au sommet des coupoles, le corps décharné, vêtu d'une tunique de peau et déployant deux ailes; il fait partie des choeurs angéliques.

Lartiste qui conçut cette figure, trouvait les fidèles préparés à la recevoir par une vivante tradition : l'Evangile de St Marc débute en effet par l'application à St Jean de la prophétie de Malachie : **Mitto Angelu meum**, et les Pères de l'Eglise assimilent souvent aux anges le Précurseur chez qui la pureté avait annihilé la vie corporelle.

Il faut toutefois remarquer que cette innovation dans l'iconographie de l'Athos est employée dans la **zone angélique** qui entoure le **Pantocrator**. Elle ne figure qu'exceptionnellement dans les représentations isolées, et jamais quand on retrace un épisode de la vie de St Jean-Baptiste. L'artiste a dû sentir qu'elle serait une monstruosité au point de vue esthétique. Mais l'art russe, dénué de traditions propres, devient un héritier fidèle des formules du mont Athos et il s'éprend de cette image étrange. Le Précurseur allé se retrouve dans des oeuvres remarquables ; tel le tableau moscovite du XVIIème siècle (Fig. 10).

Dans un tryptique de bronze de Moscou datant aussi du XVIIème siècle (Fig. 11) comme dans d'autres oeuvres slaves, l'attribut de l'Agneau a été remplacé par l'image de Jésus-Enfant, étendu sur une patène que tient Jean-Baptiste. C'est justement ainsi que, dans les églises de l'Athos on représente le Divin Agneau, au-dessus de l'autel figuré au fond de l'abside. Souvent cette production iconographique est résumée par des tableaux dont la pauvreté artistique elle-même empêche de déterminer l'époque, mais qui sont probablement postérieurs au XVIème siècle. Ils appartiennent au cycle slave et trahissent le désir de réunir dans une composition unique tous les titres de gloire de Jean-Baptiste. En haut, dans le Ciel, le Christ confie au Précurseur la mission de baptiser les pécheurs; d'un côté, la cognée au pied d'un arbre; sur le sol le bassin contenant la tête coupée; dans le centre, la personne de Jean, le corps penché en avant dans le geste de celui qui baptise. Vêtu de la tunique et du pallium il est décharné et hirsute, d'autant plus dénué d'idéalisme qu'il est entouré d'emblèmes matériels.

La figure du Précurseur, qui surgit, au début du récit évangélique, sublime et rude, comme pour provoquer dans l'esprit du lecteur, une purification qui le prépare à la venue du Verbe, rubit donc une évolution abstraite. Elle atteint sa pleine expression à l'apogée de l'art byzantin. C'est ensuite une rapide décadence : elle perd peu à peu sa vie, pour aboutir à une formule rigide. Il appartiendra à l'Occident, en particulier à l'art toscan, d'étudier le Précurseur **avec des yeux neufs**, de lui rendre un sentiment humain dont on l'avait dépouillé, et de chercher à traduire sa grandeur, moins par les emblèmes que par l'expression de sa force intérieure. A cet égard, il nous faut remarquer aussi que l'art byzantin est resté didactique, et fidèle au type plutôt rude du Précurseur. Il n'a pas créé le type de Jean-Baptiste enfant, bien que la littérature apocryphe ait donné quelque ampleur aux récits de l'enfance de Jean. Ce sera le rôle de l'art toscan, de développer ce poème du petit compagnon de l'Enfant Jésus, qui, à l'âge de l'insouciance et des caresses, éprouvait déjà le désir de l'apostolat et l'attrait de l'âpre solitude du désert.

Jean dans les bras de la Vierge, la regardant et lui souriant...; le petit saint, quittant la maison paternelle, à la recherche d'une demeure où il pût entendre, dans le silence des hommes et des choses, la voix de Dieu...; Sainte Elisabeth rendant visite à Marie et à Jésus, en portant son enfant dans les bras... voilà des thèmes dont l'origine littéraire est en Orient, mais qui eurent leur première expression artistique dans les scènes naïves de nos peintres du XIIIème siècle. Ils furent chers à ces artistes qui ont fait naître, sur le vieux tronc byzantin, notre art si riche de sève et de parfum.

SYLVIE DE VITO BATTAGILA
(Vie Catholique)

(Texte gracieusement mis à notre disposition par l'Illustrazione Vaticana, revue de documentation catholique romaine publiée à la Cité Vaticane).

1.—St Jean-Baptiste, Mont Athos, Protaton. 2.—Le baptême de Jésus (Ravenne-Baptistère des Ariens. 3.—St Jean-Baptiste (Ivoire byzantin). 4.—Le baptême de Jésus : Rome Sarcophage de Sainte-Marie Antique. 5.—St Jean-Baptiste (Musée de Berlin ; art russe). 6.—Le baptême de Jésus-Christ (Venise ; mosaique byzantine du Baptistère de Saint-Marc). — (Reproductions de l'Illustrazione Vaticana).

UNE BREVE SEANCE DE LA CHAMBRE

Au cours de la séance du vendredi matin, nos députés ont accompli aujourd'hui de la bonne besogne — Un petit incident a failli provoquer un vote.

(**Par Georges Léveillé**)

S'il n'y a pas eu de vote, pour la première fois cette année, à l'Assemblée Législative, ce n'est pas la faute à M. Maurice Duplessis.

Le chef de l'Opposition voulait obtenir réponse à une question qu'il a fait inscrire récemment à l'ordre du jour au sujet des dépenses de tous les départements de l'administration.

M. L.-A. Taschereau lui soumit que cette question a occasionné beaucoup de travail et que la réponse n'est pas tout à fait prête. Il suggéra donc au chef de l'Opposition de convertir sa question en motion pour hâter le travail de procédure. "De cette façon, dit-il, mon honorable ami aura une réponse plutôt".

M. Duplessis ne voulait pas. Lorsque le président Vautrin posa la traditionnelle question: "Cette motion sera-t-elle adoptée, M. Duplessis, répondit: "Non".

Le chef se tourna alors vers ses partisans pour obtenir un vote, mais comme il n'y en avait que deux à leurs pupitres, et qu'il faut qu'au moins cinq députés se lèvent pour demander un vote, le "Non" de M. Duplessis et sa velléité de demander une division de la Chambre restèrent sans résultat.

A part ce petit incident, la Chambre a accompli de la bonne besogne. Plusieurs bills ont été adoptés en troisième lecture, et d'autres ont été référés aux divers comités pour étude.

Le vice-président Irénée Vautrin ouvre la séance à 11 heures. Après la lecture des rapports des divers comités et la réception de quelques pétitions, les bills suivants sont lus la première fois.

M. Paul Sauve: Loi relative à la préférense visée par l'article 2124 du Code civil.

M. Laurent Barré: Loi modifiant la Loi des salaires de certains officiers de justice.

M. Lucien Dugas: Loi concernant le vente à tempérament.

Au sujet du bill de M. Dugas, M. Duplessis demande.

"Est-ce là le projet de loi annoncé par le gouvernement?

M. Taschereau: "Le gouvernement n'a pas annoncé de loi, mais l'opinion publique se passionne pour ces questions et voici un bill très bien fait qui nous est soumis et que nous étudierons.

Adopté.

MISE AU POINT DE L'HON. M. FRANCOEUR

L'hon. M. J.-N. Francoeur: (Ministre des Travaux Publics). "Dans son compte-rendu de la séance de mercredi, le "Chronicle-Telegraph" m'attribue un discours qui a été prononcé par le député de Dorion (M. J.-A. Francoeur). C'est une légère erreur! Je n'ai pas prononcé de discours ce jour-là et je ne suis pas l'auteur du discours du député de Dorion.

M. Taschereau: (S'adressant à M. Francœur). Voilà ce que c'est que de faire de bons discours, cela vous passe sur le dos!"

Au sujet d'une question qu'il a fait inscrire à l'ordre du jour M. Duplessis veut avoir une réponse. M. Taschereau lui suggère de convertir sa question en motion. M. Duplessis ne veut pas.

M. Vautrin: "La question de M. Duplessis sera-t-elle convertie en motion ?

M. Duplessis : "Non, vote !"

Le chef de l'opposition se tourne vers ses partisans, mais comme il n'y en a que deux à part lui et qu'il faut cinq députés pour obtenir un vote, la motion est votée.

Au sujet d'autres questions de M. Duplessis, M. Taschereau déclare que la réponse à ces questions sera donnée dans le discours du budget.

M. Duplessis : "Pourquoi pas nous les donner maintenant ?"

M. Taschereau : "Pourquoi vous les donner deux fois ? Il n'y a que l'Assemblée Législative de Québec ou l'on pose des questions comme celles là. Ce sont de véritables redditions de comptes que l'on nous demande.

Nous n'avons rien à cacher et nous les donnerons, mais que l'on nous donne au moins le temps de compiler nos renseignements.

Que l'on consulte le "Hansard" d'Ottawa et l'on verra que des questions du genre de celles de M. Duplessis sont invariablement référées aux comptes-publics".

Quelques bills sont ensuite adoptés, dont un pour amender la charte de la ville de Sorel, et un autre constituant en corporation "La Congrégation des Soeurs Antoniennes de Marie, de Chicoutimi, présenté par M. Gustave Delisle.

Au sujet d'un bill autorisant le Barreau de la Province à admettre un jeune homme à l'étude du droit sans examen, l'hon. J.-N. Francoeur remarque qu'une des clauses du bill constate que le médecin de ce jeune homme déclare qu'il ne peut se livrer à un "travail intellectuel trop ardu". M. Francoeur se demande si c'est là une bonne préparation à l'étude du droit.

Toutefois, comme la maladie du jeune homme n'est que temporaire, le bill est accepté.

La Chambre s'ajourne ensuite à mardi après-midi, à trois heures.

Un duel dans l'obscurité

(Suite)

France. C'était le chemin de Carcassonne.

"Mon Dieu !", murmura-t-il. "Je ne suis pas fâché d'être sorti de là. Le démon ! L'assassin ! . . Mon père est bien vengé, et le roi aura sa lettre. Mais si je n'avais pas été gaucher, ce que j'avais toujours regretté jusqu'ici, je ne vaudrais pas grand chose maintenant. Bénis soient les saints du ciel qui m'ont fait gaucher !". . .

Soulagement Sûr et Rapide au SCIATIQUE

Les poisons le long du nerf sciatique sont cause de la douleur lancinante dans la cuisse. Pour en être soulagé rapidement, prenez les 783P LE TRO CAPSULES ANTI-RHUMATISMALES TEMPLETON 50c. et $1 chez tous les pharmaciens

M. J.-B. GARON
7 rue Early, Nashua N.H.
Agent collecteur du "SOLEIL" pour les états de la Nouvelle-Angleterre.

Seuls, veillons sur nos pensées en famille, veillons sur notre bonheur; en société, veillons sur notre langue.

Le grand point de l'éducation, c'est de prêcher l'exemple.

PAGE AGRICOLE

L'ELEVAGE DU PORC

Nous continuons aujourd'hui la publication du cours de M. le Dr J.-A. Bédard, M.V., sur les différentes races de porcs. Nous conseillons à nos lecteurs de conserver cette série de leçons. Elle leur rendra, à l'occasion, d'excellents services.

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE I

Quelle race de porc faut-il élever ?

Dans ce chapitre, nous traiterons des qualités et des principales aptitudes des races de porc que l'on rencontre au Canada et nous tâcherons de démontrer dans quelle mesure l'éleveur devra les sélectionner ou les croiser, pour s'assurer une production avantageuse.

Tout d'abord, nous dirons que nos porcs sont des descendants ou des animaux importés des Iles britanniques et des Etats-Unis d'Amérique.

Chez nos éleveurs de porcs nous rencontrons une dualité d'orientation : les uns, et c'est le plus grand nombre, s'orientent vers la production du bacon ; les autres s'en tiennent à la production de viande grasse (lard gras) pour le marché local ou pour la consommation domestique.

Description des races

Grand Blanc (Large White, Large Yorkshire) fig. 6

Le grand blanc ou grand Yorkshire est un porc de grande taille qui atteint facilement le poids de 350 à 450 livres, entre neuf et douze mois.

Il a la tête moyennement longue, la face assez courte que l'on tend à allonger aujourd'hui, le profil de la face légèrement creux, le groin large mais pas retroussé comme dans le Yorkshire moyen, les oreilles minces de largeur et de longueur moyennes, portées droit ou très légèrement inclinées en avant et frangées de soies épaisses et soyeuses.

On rechreche un corps très long et ample un cou court, une poitrine profonde, des côtes arrondies, des flancs d'ampleur moyenne, des reins épais,

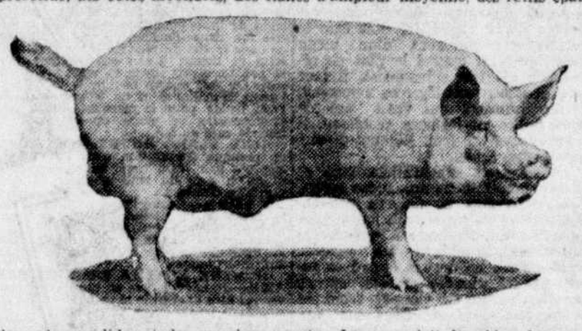

des cuisses solides et des membres courts. La peau doit être blanche, couverte de soies blanches, fines et abondantes.

Le grand Yorkshire a un tempérament robuste, une croissance rapide et une viande pas trop grasse.

C'est une race très prolifique : les truies sont bonnes mères et les jeunes grandissent vite et s'engraissent rapidement.

Ce sont des animaux qui tirent le meilleur profit de la suralimentation intensive qui est faite durant la période d'engraissement et qui fournissent une viande très recherchée et sans excès de graisse.

Défauts sérieux : Des soies noires, des taches noires, une robe grossière une crinière grossière, un groin court, des genoux renvoyés en dedans, l'inflexion des épaules sont tous des défauts graves qui peuvent amener la disqualification du sujet.

Vu l'importance et la place que l'on donne à cette race dans les grandes expositions, nous avons pensé utile pour l'éleveur de lui donner le tableau descriptif adopté aux Etats-Unis par "l'American Yorkshire Club" ainsi que celui de la "National Pig Breeders' Association", en Angleterre. Ces deux tableaux servent de guide aux juges dans les expositions.

TABLEAU DESCRIPTIF ADOPTE AUX ETATS-UNIS PAR "L'AMERICAN YORKSHIRE CLUB"

TETE—De longueur moyenne blanche.
FACE—Assez courte que l'on tend à allonger aujourd'hui.
PROFIL—Légèrement concave (creux).
OEIL—De grandeur moyenne, clair et brillant.
JOUE—Moyenne, assez ferme et ne s'étendant pas trop vers le cou.
GROIN—Relevé, l'incurvation augmentant avec l'âge.
OREILLE—De moyenne grandeur, bien placée, s'écartant un peu à la pointe et légèrement inclinée en avant.
COU—De longueur moyenne, assez épais et profond. Il va s'élargissant du chignon au garrot et sa musculaire ne doit pas être trop volumineuse; ses attaches à la tête doivent être aussi belles et douces que celles que l'on voit au corps.
TRONC—Long profond, de capacité moyenne, d'égale largeur partout aussi bien aux épaules, aux côtes qu'aux fesses. La ligne du dos doit être un peu arquée et celle du ventre horizontale.
DOS—Moyennement large et uniforme ; région lombaire forte, des côtes courtes mais toutefois de bonne longueur.
EPAULE—Développée mais non massive et surtout pas ouverte de haut en bas.
BRAS ET PASSAGE DES SANGLES—Le bras doit être large et de longueur moyenne, assez développé. Le passage des sangles doit être de niveau avec le reste du tronc et non rétréci.
POITRINE—Doit être large et de niveau avec la ligne du ventre.
COTE—Long, profond, droit et aligné avec l'épaule et la hanche.
TOUR DE POITRINE ET DU VENTRE—Assez grand et de presqu'égale dimension.
QUARTIER POSTERIEUR—Long, correspondant avec l'épaule et les côtés, profond avec la croupe modérément et graduellement arrondie.
FESSE—Grande et bien descendue vers le jarret et de profil assez arrondi.
JAMBONNEAU—Assez descendu et en viande.
JAMBE—De moyenne longueur, forte, sans grossièreté.
SOIES—Abondantes, longues, de moyenne grosseur et sans aucun hérissement.
PEAU—Tendre et blanche, sans croûtes (crasse), dépourvue de points noirs (taches) qui ne le disqualifient pas cependant.
COULEUR—Blanche.
MOUVEMENTS—Actifs mais sans agitation.

TABLEAU DESCRIPTIF ADOPTE PAR "NATIONAL PIG BREEDERS' ASSOCIATION" D'ANGLETERRE

COULEUR—Blanche, exempte de soies noires et autant que possible exempte de points bleus sur la peau.
TETE—Modérément longue, la face légèrement concave, le groin large et pas trop relevé ; la joue pas trop saillante, le chignon large entre les oreilles.
OREILLES—Longues, minces, légèrement inclinées en avant et frangées de poil fin.
COU—Long et grossissant graduellement jusqu'aux épaules.
POITRINE—Large et profonde.
EPAULE—De niveau avec la ligne du dessus, pas trop large et bien unie.
JAMBE—Droite et bien placée, de niveau avec les parties extérieures du corps et avec des os plats.
PATURON—Court et flexible.
PIEDS—Forts, égaux et larges.
DOS—Long, droit et large du cou à la croupe.
REIN—Large.
QUEUE—Attachée haut, ferme et longue, pas grossière et munie d'un bouquet de poil fin à l'extrémité.
COTES—Profonds.
COTES—Bien développées.
VENTRE—Plein ferme, avec une ligne horizontale.
FLANC—Epais et bien descendu.
FESSES—Longues et larges.
JAMBONS—Larges, pleins et descendus jusqu'aux jarrets
SOIES—Longues et modérément fines.
ACTIONS—Energiques et dégagées.
PEAU—Pas trop épaisse et exempte de plis.

Défauts sérieux :

Soies noires; taches noires, frisures dans la robe, crinière grossière, genoux renvoyés en dedans, passage des sangles rétréci, le groin trop long ou trop court.

(à suivre)

Soulagez le RHUMATISME Avec DODD'S KIDNEY PILLS FOR ALL KIDNEY DISEASES BACKACHE HEADACHE KIDNEY TROUBLES RHEUMATISM No. 1087 THE DODD'S MEDICINE CO. LTD. Pilules Dodd pour le Rein

Bills publics

(De notre édition de 5 heures d'hier)

L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, a présidé, aujourd'hui une brève séance du Comité des Bills Publics.

Un bill de M. Maurice Duplessis, relativement à la succession de M. l'abbé J.-Charles Boutet, a été adopté. Deux autres bills de M. Paul Sauvé, des Deux-Montagnes, relativement à des changements au Code Civil, ont été remis à plus tard en l'absence de leur proposeur.

Le surplus de Third Avenue Railway System a été de $17,171 après les charges durant décembre 1932 au lieu de $50,029 durant décembre 1931.

ENGRAIS CHIMIQUES AU CANADA

L'ECONOMIE

Suit un extrait du dernier numéro de "L'Economiste Agricole", l'organe officiel de la Division fédérale d'économie agricole :

"On parle beaucoup d'économie et de bonne administration de nos jours, et c'est très bien. La base de l'économie et de l'administration se trouve dans un relevé simple mais exact des transactions commerciales qui ont lieu d'un jour à l'autre et d'une semaine à l'autre sur les fermes. Il peut se faire que l'on n'ait pas de série régulière de registres, mais cela n'empêche personne d'organiser un système qui puisse facilement s'adapter aux besoins de son entreprise particulière."

Le Canada se suffit maintenant par lui-même des engrais chimiques essentiels — L'azote et le superphosphate sont en quantités considérables chez nous.

Le Canada se suffit maintenant par lui-même en ce qui concerne les engrais chimiques essentiels. On peut se procurer de l'azote de fabrication canadienne en abondance sous forme de sulfate d'ammoniaque, de cyanamide "nouveau procédé" contenant du nitrate, de phosphate d'ammonium et d'engrais organiques ordinaires comme le tankage (déchets d'abattoir), le sang desséché et la farine de poisson. En réalité le seul élément important entrant dans la fabrication des mélanges d'engrais ou employé pour l'application séparément et qui n'est pas produit au Canada, est la potasse.

Il se fabrique du superphosphate sur une grande échelle à New-Westminster, C.-B., Traill, V.-B., Hamilton, Ontario et Beloeil, Qué., et un fait dont nous pouvons nous féliciter également, c'est que la qualité de ce superphosphate, grâce aux procédés modernes de fabrication employés, est supérieure à celle de la plupart des superphosphates étrangers au point de vue de l'assimilabilité et de l'état physique. Quant aux autres éléments on peut dire qu'ils sont au moins égaux et dans certains cas supérieurs aux meilleurs éléments fournis par les autres pays.

Pour tous autres renseignements sur les approvisionnements canadiens d'engrais chimiques s'adresser au Service des Engrais chimiques, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

LA VOLAILLE ENGRAISSEE RECHERCHEE

Il y a toujours un marché actif pour les poules et poulets de bonne qualité. — On les engraissera au moins pendant trois semaines.

A une réunion des marchands de denrées alimentaires qui a eu lieu à Montréal, un représentant du commerce a déclaré : "Nous n'avons jamais trop de volailles bien engraissées et de bonne qualité ; elles se vendent sans aucune difficulté. Quant aux volailles des catégories inférieures c'est à peine si l'on peut s'en débarrasser".

Cette qualité et ce fini qui aident à faire vendre les volailles habillées, compteront plus peut-être que jamais cette année dans le commerce des volailles. Les prix des volailles, suivant en cela l'exemple de tous les autres produits alimentaires, ont bien baissé dernièrement, mais il y a un facteur qui n'a pas changé: la qualité est toujours appréciée et le consommateur est toujours prêt à payer une prime pour la qualité. Sous le système actuel de vente par catégories officielles de qualité le cultivateur qui se donne la peine de bien engraisser ses volailles en sera récompensé cette année.

Il y a, dans les provinces de Québec et de l'Ontario, un grand nombre de stations de classement où les cultivateurs font le triage, l'emballage et la vente de leurs produits sur une base coopérative. Cette initiative n'est pas nouvelle et a donné d'excellents résultats la dernière saison. Ce qui importe, c'est de voir à ce que les oiseaux soient bien engraissés. On les engraisse en épinette ou dans des parquets pendant trois semaines ou plus, et après les avoir bien plumées et bien "habillées", on les offre en vente dans le meilleur état possible.

Il existe un bulletin sur ce sujet : le feuillet No 125, N. S., intitulé "La préparation des volailles pour la vente", qui est distribué gratuitement et que le Bureau des publications se fera un plaisir de vous envoyer sur requête si vous ne l'avez pas déjà reçu.

Aspirants détectives

(De notre édition de 5 heures d'hier)

La Sûreté municipale reçoit depuis quelque temps des demandes d'emploi que lui font tenir des jeunes gens glorieux de la science reçue de cours préparatoires par correspondance à la profession de détective.

Les demandes sont venues si nombreuses que le capitaine Bigaouette a prié les journaux de communiquer qu'il n'y a pas besoin de main-d'oeuvre dans la profession à Québec.

D'ailleurs la profession exige peu autre chose qu'une étude de manuels, a remarqué le capitaine. C'est par la pratique qu'un détective se forme.

Nouveau poste

(De notre édition de 5 heures d'hier)

Cité Vaticane, 3 — Le sénateur Marconi va remettre à Sa Sainteté Pie XI demain, 4e anniversaire de la signature du traité de Latran, un nouveau poste de T.S.F. à ondes courtes reliant le Vatican à Castelgondolfo, résidence estivale des souverains pontifes.

Soulage 'LA TENSION'

Assouplit les muscles endoloris, fatigués, soulage le torticolis et met fin rapidement à toute douleur et sensibilité. CMC est un contre-irritant puissant, rapide, qui soulage sans causer de brûlures ni d'ampoules. 31

Williams CMC Camphorated Mustard Cream

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

RECLASSIFICATION DES ROUTES DE LA PROVINCE

L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, fait connaître la liste des routes qui seront reclassifiés — Travaux répartis sur une longue période.

(De notre édition de 5 heures d'hier)

"Le Soleil" a annoncé en primeur, il y a quelques jours, la reclassification de toutes les routes principales de la province de Québec par le ministère de la Voirie, sous la direction de l'hon. J.-E. Perrault, ministre du département.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui la liste des routes qui seront reclassifiées.

On se souvient que M. Perrault avait déclaré que cette reclassification n'affecterait que les routes comprises dans la classe A. Cette classe "A" est maintenant subdivisée en classes "A", "B", "C" et "D", et elle comprend 5,500 milles de notre réseau routier.

Dans la classe "A", il y aura 112 milles de routes qui auront de 80 à 90 pieds de largeur entre les clôtures, 50 pieds de largeur entre les fossés et 30 pieds de chaussée. La visibilité sera de 500 pieds et toutes les courbes auront une pente de six degrés.

Dans la classe "B", il y aura, 1,087 milles de route ayant de 66 à 77 pieds de largeur entre les clôtures, 36 à 40 pieds entre les fossés et 20 à 22 pieds de chaussé. La visibilité devra être de 500 pieds dans la route Trans-Canada, de 400 pieds sur toutes les autres routes de cette classe, de six degrés maximum de pente dans les courbes sur la route Trans-Canada et de huit degrés dans les autres routes.

Dans la classe "C", qui couvre 2,128 milles, les routes auront 60 pieds entre les clotures, 30 à 35 pieds entre les fossés et un pavage de chaussé de 18 pieds, en asphalte ou de 20 à 24 pieds en gravier. La visibilité devra être de 400 pieds et la pente des courbes de 11 degrés.

Dans la classe "D", qui comporte la balance des 2,136 milles restant, seront de gravier, auront 20 à 24 pieds de largeur de chaussé, 50 pieds entre les clôtures 24 à 30 pieds entre les fossés, 300 pieds de visibilité et onze degrés de courbe.

La route No 2 qui constitue une partie de la route Trans-Canada est la plus importante affectée par le changement, qui sera pris en considération à l'avenir dans le développement routier de la province.

Dans le district de Montréal, sur la route No 2, il y aura 33 milles de route dans la classe "A". Dans le district de Québec, il y en aura 22 milles. Dans le disterict de Trois-Rivières, 2½ milles. La balance de la route sera dans la classe "B", à l'exception du ruban de route de Rivière-du-Loup à Edmundston, N.-B., qui sera dans la classe "C".

La route Montréal-Toronto sera dans la classe "A" sur une distance de 15 milles à partir de Montréal jusqu'à Vaudreuil, et, de Vaudreuil à la frontière ontarienne, dans la classe "B". De Vaudreuil à Ottawa, la route sera classée "B".

La route No 11, de Montréal à Sainte Agathe, Mont-Laurier à Hull, soit 302 milles, aura 17 milles dans la classe "A", dans le district de Montréal, 64 milles dans la classe "B" de Sainte-Rose à Sainte-Agathe et les 221 milles restant seront dans la classe "C".

La route Montréal - Sherbrooke - Thedford - Mines - Lévis, (route No 1) sera dans la classe "A" sur une distance de 14 milles à compter de Montréal, et sur une distance de 4½ milles dans le district de Québec, De Chambly à Sherbrooke, 77 milles seront dans la Classe "B" et de Black-Lake à Robertsonville, 10 milles aussi dans la classe "B". Le reste de 113 milles sera dans la classe "C"

La route Lévis-Sherbrokke-Rock-Island No 5 sera dans la classe "A" sur une distance de trois milles de Sherbrooke à Lennoxville et le reste de 160 milles dans la classe "B".

La route No 14, de Montréal à Rouses Point, sera dans la classe "A" sur une distance de 15 milles à la sortie de Montréal, 12 milles dans la classe "B" à la sortie de Laprairie à Saint-Jean et 21 milles dans la classe "C", pour le restant.

La route Saint-Jean à Phillipsburg, No 7, sera 27 1-2 milles dans la classe "B" et la route de Caughnawaga à Malone, (45 1-2 milles) dans la classe "B".

La route Lévis-Jackman, connu comme route 23, consistera en 50 milles dans la classe "B" de Québec à Beauceville et de 49 milles dans la classe "C" pour la balance.

L'HORTICULTURE

Une déclaration très significative, émanant de l'Horticulteur du Dominion, paraît dans le rapport annuel du Ministre de l'Agriculture, la voici : "Depuis que la dépression financière s'est établie, on constate que la correspondance relative à l'horticulture ornementale s'est beaucoup accrue. Il semble que les gens ont plus de temps pour travailler chez eux et qu'ils essaient plus que par le passé d'embellir les abords de leurs demeures. Les réponses que nous adressons à nos correspondants sont basées sur l'expérience acquise avec les collections de plantes à l'essai, et les moyens de les cultiver."

UNE REUNION HORTICOLE LE 9 A TORONTO

Les horticulteurs de la province d'Ontario se rassemblent en convention les 9 et 10 du courant dans la capitale ontarienne.

A une réunion des directeurs de l'Association d'horticulture de l'Ontario, les dispositions nécessaires ont été prises pour tenir la convention annuelle de la société à l'Hôtel King Edward, Toronto, les 9 et 10 février. On prépare actuellement un programme très complet pour le soumettre à la discussion, et l'on compte que cette réunion donnera un nouvel essor à l'horticulture.

L'Association est déjà intervenue utilement et activement dans la campagne d'embellissement du Canada, qui a été lancée par le Conseil Canadien d'Horticulture. Cette phase des travaux sera encore l'objet d'une attention spéciale cette année. Les conférenciers à la convention annuelle seront les suivants : W.-E. Marshall , de New-York; Professeur A.-H. Tomlinson, de Guelph; Mrs. Jeanette Leader, J.-B. Spencer, B.S. A., d'Ottawa; Professeur McClement, de l'Université Queen's, Kingston ; F.-J. Skinner, M.L.A., Gananoque ; J.-F. Clark, et autres.

Trois enquêtes

(De notre édition de 5 heures d'hier)

M. le docteur Jules Vallée, coroner pour la ville et le district de Québec, a présidé à trois enquêtes aujourd'hui. Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans le cas de M. Arthur Rochette, concierge du Financial Building, mort si tragiquement, hier soir. Des verdicts de mort subite ont été rendus dans les cas de monsieur Bédard, père du docteur O. Bédard, de St-Laurent, I. O., mort des suites d'une syncope de coeur, et de madame Anzalone, épouse de M. J.-A. Anzalone, commerçant de chaussures, rue St-Jean, qui est morte en entrant chez elle, ce matin.

Châte d'avion

(De notre édition de 5 heures d'hier)

Mexico, 3 — On rapporte que trois officiers mexicains ont trouvé la mort dans la chute de leur avion en pleine rue de Villa Union, dans le sud de l'état de Tabasco. Plusieurs habitants de la localité ont été blessés.

Un appel

(De notre édition de 5 heures d'hier)

Genève, 3. — La S. D. N. a adressé aujourd'hui un pressant appel au Paraguay et à la Bolivie, les engageant à cesser les hostilités dans le Gran Chaco et à conclure un armistice.

Montréal, 3 — Un accord est intervenu entre la fraternité des chauffeurs et enginemen et celle des mécaniciens de locomotive au sujet des mécaniciens qui ne font pas 3,200 milles par mois.

Le Royaume de Siam

(Suite)

qu'aujourd'hui, plus de 700,000 habitants s'y entassent.

Comme dans la plupart des villes d'Extrême-Orient, on y distingue, en fait, plusieurs villes différentes: la ville populaire et la ville royale, ville indigène et ville européenne.

La première s'étend tout le long des rives de la Menam, le principal fleuve siamois qui se jette, non loin de là, dans la mer. Celle-ci se divise en un grand nombre de bras, lacis de canaux, arroyos, ou *klongs*, comme l'on dit au Siam. Bangkok semble donc bâtie sur l'eau. Aussi, de même que l'on a appelé Amsterdam la Venise du Nord — surnom que lui dispute d'ailleurs Stockholm — a-t-on qualifié Bangkok de Venise d'Extrême-Orient.

Le long de ces klongs s'alignent des maisonnettes de bambous et de chaume, dont la plupart ne diffèrent pas beaucoup de celles où se logent les primitifs de l'intérieur. Devant ces maisons, des embarcadères de planches et de troncs fort irréguliers, qui sont les trottoirs. Sans cesse, le long de ces trottoirs, accostent des barques qui déchargent voyageurs et marchandises. C'est bien, en effet, Venise avec ses gondoles. Mais les gondoles siamoises ont une particularité qui les distingue bien nettement de celles de la cité des doges : elles ne sont pas seulement des véhicules, mais des maisons. La place est en effet limitée sur la terre ferme. On loge donc sur l'eau. Il y a fort longtemps que les Siamois, à l'imitation, du reste, des Chinois, ont ingénieusement résolu la crise du logement, en aménageant pour toutes sortes d'usages des péniches : péniches-logements, péniches-restaurants, péniches-maisons de jeu.

Sur certains *klongs*, les maisons, tout comme celles des premiers habitants de la France ou de la Suisse, ou des naturels de Bornéo, sont construites sur pilotis. On y accède par un long escalier, dont les dernières marches trempent dans la rivière... Au sommet de cet escalier, une plate-forme mène au premier — et unique — étage. Devant la porte, une sorte de haut mât de cocagne terminé par une lanterne ronde, le réverbère de cette ville aquatique, sert aux locataires à retrouver leur maison la nuit.

Dans la banlieue de Bangkok, les *klongs*, qui circulent non plus à ciel ouvert, mais au milieu d'une végétation luxuriante, sont de véritables tunnels de verdure où règne le plus souvent un demi-jour verdâtre et où il fait frais l'été. Ces routes d'eau qui courent dans le sous-bois tropical ont un peu la poésie du marais mouillé du Poitou.

Tout à côté de la ville siamoise, s'étend la ville chinoise. Car, au Siam, comme dans toute l'Indochine, les Célestes sont nombreux. Et bien des raisons expliquent leur invasion pacifique. D'abord, les divers royaumes indochinois furent, il y a quelques siècles, vassaux du Céleste Empire et les Chinois prenaient l'habitude d'y aller chercher fortune, comme firent les Espagnols dans les Flandres. Ensuite, et c'est là ce qui explique surtout la persistance du courant d'émigration chinoise, alors que depuis longtemps le Siam a rompu tous liens avec la Chine, les Siamois, ainsi que leurs voisins des Cambodgiens et les Annamites, sont en général d'un naturel fort indolent et très peu doués pour le commerce. Les Chinois, au contraire, sont naturellement commerçants. C'est donc à eux que les Siamois, comme nos associés de l'Indochine française, s'en remettent presque complètement pour assurer leur ravitaillement et leur approvisionnement en toutes denrées vendables. Souvent les boutiques, les échoppes plutôt, des commerçants chinois sont, elles aussi, des bateaux. Plus nombreux encore que dans la ville siamoise sont les bateaux-maisons de jeu. C'est que le jeu est l'une des grandes passions de tous les habitants de Bangkok. On y compte environ un demi-million de tripots de tous ordres, depuis le sordide *sampan* où l'on joue quelques centins jusqu'aux somptueuses bâtisses du centre de la ville qui imitent les casinos européens. Le gouvernement siamois encourage d'ailleurs le jeu, qui fournit au Trésor royal de fort appréciables revenus. Tel de ces cercles est taxé à lui seul pour près d'un million de francs.

Tout comme aux Européens, il arrive aux Siamois de s'y ruiner. Et des industriels prévoyants ont eu soin d'installer, à côté de chaque maison de jeu, un mont-de-piété. Il y a aussi dans le quartier chinois des monts-de-piété flottants à côté des tripots aquatiques.

La ville européenne, où habite également une partie de l'aristocratie indigène, se compose de jolies maisons de style colonial, telles qu'on en voit dans l'Inde anglaise et dans l'Indochine française. Charmantes villas, noyées dans la verdure, elles sont peintes de couleurs vives, en rose, en blanc, en vert, et l'ensemble est des plus gracieux. Partout s'avancent de larges vérandas, larges et longues comme les pièces d'un appartement européen. Ces maisons offrent une particularité singulière rendue nécessaire par le climat du Siam, l'un des plus étouffants qui soient: elles sont disposées pour recevoir le plus possible de courants d'air. Les fenêtres sont d'immenses baies toujours ouvertes, et chaque pièce comporte deux de ces baies placées en face l'une de l'autre. Quant aux cloisons, elles ne montent pas tout à fait jusqu'au plafond : ainsi, Eole peut librement circuler.

La rue principale de Bangkok, New-Road, située sur la lisière du quartier européen et du quartier indigène, est large et fort animée. Les maisons y participent de tous les styles en usage à Bangkok : échoppes de bois, villas entourées de jardins, palais des hauts dignitaires avec leurs terrasses qui s'étendent jusqu'à la rivière, leurs tours en forme de cloches, leurs toits retroussés à la chinoise. On y circule beaucoup, et tous les véhicules s'y croisent : la petite voiture légère attelée d'un cheval, l'automobile dernier style américain ou français, le pousse-pousse, la charrette à boeufs. Tous vont vite, soulevant des nuages de poussière ou de boue, suivant la saison, et passant au galop sur les innombrables ponts en dos d'âne qui franchissent les mares ou les dérivations de la rivière. Naturellement, les accrochages sont nombreux.

La nuit, New-Road offre un spectacle fort curieux. Les habitants prennent le frais sur leur porte et souvent y dorment, couchés pêle-mêle sur le seuil. Les mille lanternes des restaurants chinois s'allument, et l'on mange en plein air.

Le marché de Bangkok, l'un des coins les plus animés de la ville, offre une disposition assez analogue à celle des souks arabes : il se compose, en effet, d'un grand nombre de rues, chacune consacrée à une corporation. Mais, au milieu, s'élève l'inévitable maison de jeu, tenue naturellement par un Chinois, qui draine ainsi une grande partie des bénéfices qu'ont réalisés les vendeurs.

Ainsi que jadis à Pékin et aujourd'hui encore dans les capitales japonaises, le quartier où habitent le souverain et sa cour forme une ville à part. Elle est nettement séparée du reste de Bangkok, par une vaste et haute enceinte, imposante comme celle d'une forteresse et percée de place en place par des portes monumentales couronnées de tours pyramidales : l'enceinte franche, c'est, a dit un voyageur, un véritable enchantement, un véritable rêve d'azur et d'or ; dans le ciel se dressent les pylônes à la robe diaprée de porcelaine et d'émail, des toits doubles, triples, quadruples, aux pointes retroussées, recouverts de tuiles bleues, vertes, jaunes, des flèches dorées. Sur une esplanade s'élève l'ancien palais du second roi de Siam. Il y avait autrefois au Siam un monarque numéro deux, partageant la dignité et la considération du premier — non d'ailleurs son pouvoir. Cette institution est tombée aujourd'hui en désuétude et le second palais royal a été transformé en un musée où l'on admire, avec les produits authentiques de l'art siamois, merveilleux ivoires sculptés, coupes d'argent travaillé, bahuts de laques et de bois dorés peints de scènes légendaires, de banales productions européennes, pendules ou bustes de grands hommes, qui sont venues échouer là, on ne sait trop pourquoi. Et l'on est tout surpris d'y trouver Napoléon tenant compagnie à Çakyamouni.

Mais la merveille de Bangkok, ce sont ses temples où se marient, dans un ensemble d'une beauté impressionnante quoique étrange, l'art hindou et l'art chinois. A l'intérieur, ce sont les escaliers et les balcons de bois ouvragés, les toits cornus, les revêtements de tuiles aux couleurs éclatantes, mais dominés par ces hautes flèches pyramidales surchargées d'ornements que l'on retrouve dans les temples de l'Inde et, sculptés dans la pierre, des montres affreux encadrés de rinceaux délicats. A l'intérieur, les cryptes, parfois fouillées en plein roc, renferment de merveilleuses statues du Bouddha. L'une d'elles est, particulièrement impressionnante : c'est le fameux Bouddha couché, long de 135 pieds, qui se trouve dans le principal temple de Bangkok. La tête de cette statue gigantesque *et qui est, répétons-le, couchée*, atteint presque le plafond de la salle. Chaque orteil est gros comme la moitié d'un homme, et l'on ne sait ce qui surprend le plus, de la majesté souveraine de son visage ou des tableaux de nacre qui décorent ses fabuleuses plantes des pieds. Rien mieux que le Bouddha couché de Bangkok, dans sa crypte obscure, ne donne l'idée de l'immobilité mystérieuse et de l'incompréhensibilité de l'Extrême-Orient.

Mais, aujourd'hui, la lumière électrique est installée dans la crypte, qui parfois s'illumine.

Et cela montre qu'il y a tout de même, en Extrême-Orient, quelque chose de changé. La statue du dieu y perd d'ailleurs en majesté. — *L. A.*

Pour RECONSTITUER les ADOLESCENTS et contre la Perte de l'Appétit

Votre Médecin Vous Recommandera le SIROP FELLOWS LE CÉLÈBRE COMPOSÉ AUX HYPOPHOSPHITES

DEVENEZ DETECTIVE

Excellente opportunité offerte aux hommes de 18 ans et plus d'apprendre cette profession. Gros salaires. Position d'avenir. Travail permanent. Informations confidentielles.

Ecrivez à

Cours Scientifiques

P. O. 42 St-Roch - Québec

TAUREAU DE RACE PURE

On appelle taureau de race pure celui qui est éligible pour l'enregistrement dans le "herd-book", c'est-à-dire le livre généalogique de la race à laquelle il appartient. Ceci signifie que ses ancêtres sont dûment enregistrés, eux aussi, dans un livre généalogique, et peuvent ainsi être retracés jusqu'aux animaux qui ont été importés. A leur tour, les animaux importés doivent être enregistrés dans le livre de la société étrangère de la race. Ceci ne s'applique pas, bien entendu, à la vache Canadienne, car cette race a été créée dans ce pays.

Mais quelle garantie a-t-on qu'un animal est bien de race pure? Lorsqu'un vers est né de parents enregistrés, on peut demander qu'il soit enregistré dans le livre de sa race. Son père et sa mère doivent être indiqués sur cette demande, qui doit porter également la date de la saillie, la date de la naissance et un croquis des marques de couleur pour les races à couleurs inégages comme les races Ayrshire, Guernsey et Holstein. Si le père de l'animal appartenait à un autre éleveur à l'époque de la saillie, alors ce dernier doit signer un certificat de saillie. Lorsque la demande d'enregistrement est remplie, on l'expédie au Bureau d'enregistrement de la société qui s'occupe de la race en question et où elle est soigneusement comparée avec le livre généalogique de la race en question. Si le bureau d'enregistrement constate que tous les renseignements sont exacts, en ayant qu'il peut juger, alors on délivre un certificat d'enregistrement pour l'animal, et son nom et son numéro sont inscrits dans le livre généalogique de la race à laquelle il appartient. On voit d'après ce qui précède qu'en dernière analyse, l'exactitude d'un pédigré, c'est-à-dire d'une généalogie, dépend des registres et de l'intégrité de l'éleveur.

Quelle est la valeur d'un taureau de race pure? D'après ce que nous venons de voir, dire qu'un taureau est de race pure peut signifier tout complement que ses ancêtres sont inscrits dans un livre généalogique. L'animal peut avoir un bon type, mais sans mérite spécial au point de vue de la production. Ou encore il peut avoir été élevé en vue de la production et pas spécialement pour le type. Les expériences conduites sur les fermes expérimentales fédérales ont démontré que l'on peut, par l'emploi de taureaux de race pure, améliorer des troupeaux de vaches peu productueurs et les rendre bons producteurs, mais il faut dans ce cas choisir soigneusement les géniteurs parmi des familles bonnes productrices et d'un type raisonnablement bon.Cependant, le meilleur moyen encore d'améliorer un troupeau est d'employer un taureau qui a fait ses preuves, c'est-à-dire un taureau qui a démontré sa valeur en engendrant des filles bonnes laitières.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Eczéma sur les mains durant cinq ans

Mme Andrew Volk, Burdette, Alb., écrit: — "J'ai beaucoup souffert, durant cinq ans, d'eczéma sur les mains et les poignets.

"J'avais essayé toute sorte d'onguents et de baume qui ne me faisaient aucun bien.

"C'est alors qu'une amie m'a parlé des Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters) et après en avoir pris deux boutelles j'ai constaté que j'étais complètement soulagée de mon mal."

En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux: préparés depuis ces 53 dernières années, seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

Contre Bronchites La Crème qui Soulage Mentholatum

Extraordinairement efficace contre Rhumes, Maux de Gorge, Gerçures, Contusions, etc.

33-2 FAIT AU CANADA

CAPTIVANTE TULIPE NOIRE Chénard Paris

PARFUM-LOTION-POUDRE

LE CHOIX DES ELEGANTS

Un parfum qui charme

Demandez-le

Parfum : étui d'essai, 35 cts: de Luxe, $1.00, $2.00; Lotion, $1.50; Poudre, 60 cts et $1.00 (avec étui de parfum gratis).

Dépositaire pour le Canada

CANADA DRUG CO.,

857, St-Maurice - - - Montréal

Page Féminine

Les réponses aux questions

Q.—Je dois me marier en février et sans faire de dépenses exagérées, je ne voudrais pas non plus être démodée. Est-ce qu'un manteau rouge vin conviendrait pour cette circonstance, je ne l'ôterai pas pendant la cérémonie et quelle sorte de fourrure conviendrait pour le garnir? Je dois aussi m'acheter deux robes, l'une pour la cérémonie et l'autre pour le soir. Est-ce qu'un chapeau de feutre conviendrait mieux qu'une toque en velours et si une voilette serait jolie. Quelle teinte de bas, de souliers, de sacoche de gants, conviendrait? Dois-je aussi avoir un bouquet?
2.—Dois-je donner la main à la sortie de l'église et fait-on des visites en s'en allant chez la mariée, nous habitons un village et nous ne ferons pas de voyage de noces?

Future mariée de février

R.—Je réponds à toutes vos questions parce que c'est une circonstance exceptionnelle, car vous en avez bien plus que deux. Un manteau rouge vin serait joli et vous pourriez le garnir de renard argenté ou d'écureuil si vous ne trouvez pas ces fourrures trop dispendieuses. Votre robe de noces pourrait être de même teinte, en crêpe ou en velours, et l'autre robe pourrait être de crêpe bleu. N'achetez pas une robe trop pâle afin qu'elle soit pratique. Les souliers seront rouge, les bas beiges, les gants blancs et la sacoche rouge. Le chapeau pourra être de feutre ou de velours, suivant ce qui vous ira mieux au visage. Si vous avez un bouquet qu'il soit de fleurs naturelles, ce n'est pas une obligation d'en avoir mais c'est l'usage et c'est ordinairement le fiancé qui le paie.
2.—Vous devez donner la main aux gens à la sacristie et quand aux visites à faire conformez-vous aux usages de l'endroit que vous habitez.

Q.—Je demandais la semaine dernière un remède pour empêcher les mites de manger la fourrure, et les étoffes de laine et aussi s'il fallait plier les vêtements à l'envers et à l'endroit. Je ne me suis pas suffisamment expliquée et vous n'avez pas compris la question.
2.—Nous avons un gramophone et depuis une couple de semaines, quand il joue il n'y a qu'une chaine qui tourne, pouvez-vous me dire de quoi cela dépend?

Petite Aurore

R.—Il se vend divers désinfectants pour les fourrures, mais le principal c'est d'abord de les étendre à l'air et de les battre pour faire sortir toute la poussière on les soupoudre ensuite du désinfectant de son choix. Je ne crois pas qu'il y ait d'importance à les plier à l'endroit ou à l'envers.
2.—Je ne puis vous dire tout naturellement ce qui est défectueux dans le mécanisme de votre gramophone. Il faudrait le faire voir par quelqu'un du métier.

Q.—Voulez-vous me dire comment laver une petite robe de crêpe de soie rose, pour l'empêcher de déteindre et de rapetisser?
J'ai lavé des draps de laine à la machine électrique, et ils ont beaucoup refoulé, comment faire pour les remettre à leur grandeur première?

Jeune ménagère

Q.—Lavez-la à l'eau tiède avec du savon blanc en flocons, et ajoutez un peu de sel dans votre eau. Rincez également à l'eau tiède avec un peu de sel et faites sécher dans une température égale.
2.—J'ai bien peur que vous ne réussissiez pas à leur faire reprendre leurs dimensions premières, vous pourriez essayer de les mouiller de nouveau et de les étirer.

Q.—J'ai beaucoup de boutons dans le visage. On me dit que cela dépend de ma digestion, je mange beaucoup de viande?

Gaby B.

R.—Cela peut dépendre de votre digestion, mais vous feriez beaucoup mieux de voir un médecin.

Q.—Mademoiselle Jeannette Olivier, St-Agapit, Lotbinière, demande les déclamations "Le Tisonier de ma mère" et "Mariage en auto".

Monsieur Charles Roberge, a/s de Narcisse Neubois, comté de Lotbinière, demande la déclamation "Mariage en auto" et "Le langage des yeux" et en enverra d'autres en échange.

Q.—Je suis allée dans une soirée de parents et d'amis et j'ai eu l'occasion de danser des quadrilles avec mon ami et d'autres. On me dit que c'est défendu de danser. Est-ce le cas?
2.—Les souliers noirs sont-ils portés avec une robe brune?

Petite brunette aux yeux bleus

R.—Ce sont les danses lascives qui sont défendues, tout dépend de la manière dont vous vous tenez en dansant.
2.—Les souliers noirs sont moins jolis que des souliers bruns avec une robe brune.

Q.—Il est venu un jeune homme chez nous qui m'a demandé pour sortir avec moi. Il voulait avoir une réponse tout de suite et je n'ai pas pu me décider en lui disant que je n'avais pas confiance en lui. Cela ne lui a pas plu, comment faire?

Une brune aux yeux noirs

R.—Je ne suis pas surprise que ce monsieur n'ait pas été enchanté. Vous auriez pu au moins prendre un prétexte poli, lui dire par exemple que vous ne saviez pas si vos parents vous le permettraient, et en lui demandant de revenir même si vous ne sortiez pas régulièrement avec lui.

Mademoiselle Elise Imbault, St-Stanislas, Lac St-Jean, demande les Nos 9 et 10 du feuilleton "Les Trois Dés".

Mademoiselle Jeannette Labbé, de Tring Junction, demande le No 19 du feuilleton "Les Trois Dés". Impossible de publier l'article.

M. David M. fait dire à Maison d'or que le meilleur onguent contre la gratelle se prépare avec du sindoux, du soufre et de la poudre à fusil à parts égales.

Q.—J'ai une maison à quatre loyers bâtie depuis sept ans et avec laquelle je n'ai jamais eu de désagréments, et cet hiver, j'ai un locataire dont le logement salle, plafond et les murs sont tout mouillés. Pourriez-vous me dire de ce que cela dépend?
2.—Voulez-vous me donner une recette de biscuits faits avec de l'amoniaque?

M. O. C.

R.—Il me semble que ce serait plus facile à découvrir pour vous qui êtes sur les lieux que pour moi qui n'ai jamais vu votre maison. Cela peut dépendre de plusieurs causes: par exemple si votre couverture fait eau et que l'on néglige de la décharger, ou encore qu'il y ait des balcons chargés de neige qui laissent filtrer l'eau à travers les murs.
2.—Si quelqu'un veut me donner une recette de biscuits à l'ammoniaque, je vous la transmettrai volontiers.

Q.—Pourriez-vous me dire le nom et l'adresse de l'agent du "Soleil" qui est passé dans la Gaspésie l'été dernier.
2.—Voulez-vous me donner la recette pour tanner les peaux de lapins?

Orietta

R.—M. Thomas Thibault, St-Philippe-de-Néri.
2.—Si quelqu'un veut me dire ce procédé je vous le transmettrai volontiers.

Q.—Voulez-vous me dire où m'adresser pour obtenir un correspondant français?

Petite Etoile

R.—Vous pouvez écrire à madame J.-M. Fortin, St-Isidore, Dorchester, et lui envoyer 25 sous et un timbre pour la réponse. Elle vous enverra une adresse qui n'a pas encore paru dans les revues.

Q.—Où pourrait-on s'adresser pour obtenir un emploi de caricaturiste? Est-ce une position lucrative?

Adrianne

R.—Dans les journaux, mais la plupart sont pourvus et tous ne publient pas de caricatures. Ce serait assez lucratif si l'on avait une besogne régulière.

Q.—Voulez-vous me donner l'adresse de la supérieure de l'hôpital St-François d'Assise?
2.—Quelles sortes de religieuses dirigent les gardes-malades?

D'une brunette

R.—Révérende mère Supérieure, hôpital St-François-d'Assise, 1ère avenue, Québec.
2.—Je n'ai pas compris la question. Parlez-vous de l'hôpital St-François-d'Assises ou d'autres hôpitaux. Je ne puis pas deviner ce que les gens veulent dire.

Mlle Doris Besset, St-Roch-des-Aulnaies, B. P. 77, L'Islet. Nous ne publions plus de demandes de chansons.

Q.—Etant en deuil de ma mère du mois de décembre, pourrais-je me marier quand même à l'été, sans trop me faire critiquer par la parenté?
2.—Comment se porte aujourd'hui le deuil d'une mère?

J. F. C. T.

R.—Votre deuil n'est pas un empêchement à votre mariage, vous pourrez même le laisser complètement jusqu'au retour de votre voyage de noces, mais vous ne devrez pas faire une cérémonie bruyante, tout devra se passer dans l'intimité.
2.—Deux ans. Une année de grand deuil avec des étoffes mates, six mois de noir et six mois de demi deuil.

Q.—Je sors depuis un an avec un jeune homme que j'aime beaucoup. Il m'avait dit déjà qu'il avait eu une amie et qu'elle était partie pour le couvent, qu'il avait eu beaucoup de peine de son départ, mais il paraissait bien consolé et ne m'en parlait plus, mais dernièrement, cette amie est revenue et elle lui écrit des lettres exaltées en disant qu'elle ne peut vivre sans lui. Dites-moi comment agir avec mon ami: dois-je lui parler de celle qui est revenue?

Gratieuse Basilienne

R.—Pourquoi n'agiriez-vous pas franchement avec votre ami en lui demandant ce qu'il a l'intention de faire: de continuer à sortir avec vous ou de retourner à ses anciennes amours. Il me semble que vous devez avoir assez de confiance l'un à l'autre pour vous expliquer. S'il vous dit qu'il n'a pas l'intention de retourner à son ancienne, croyez-le jusqu'à preuve du contraire, mais s'il vous trompe ayez le courage de briser en gardant votre dignité.

Q.—Je vous envoie une feuille d'une plante qui ne fleurit pas et ce n'est pas un coleus comme je l'avait cru tout d'abord?
2.—Voulez-vous me dire le nom véritable de la plante que l'on appelle vulgairement fil d'araignée. C'est une plante qui a des tiges très fines et qui pousse de petites feuilles au bout de ces longues tiges qui ressemblent à des fils?

Une qui aime les fleurs

R.—C'est bien une variété de coleus dont vous m'avez envoyé la feuille.
2.—Si quelque lectrice voulait me dire le nom de cette plante, je vous le transmettrai volontiers.

Q.—Je voudrais un remède contre la transpiration?

Un abonné

R.—Il se vend beaucoup de produits pour cet usage, que je ne puis d'ailleurs vous indiquer puisque je ne fais pas de réclame dans cette colonne, mais vous devez vous en servir avec précaution parce que la transpiration est nécessaire à la santé. Ce n'est que l'excès qu'il faut corriger.

Q.—Pourriez-vous demander pour moi un moyen de nettoyer les bijoux d'or salis par l'usage?

Coeur en peine

R.—Mettre une cuillerée à thé d'amoniaque liquide (employé pour le nettoyage) dans une tasse d'eau chaude. Laissez reposer les bijoux pendant un quart d'heure. Les assécher dans la moulée de scie et avec un linge mou, puis les brosser avec une brosse fine afin de rendre les pierres plus brillantes.

Q.—Est-ce qu'une famille protestante peut adopter un enfant à la crèche ou s'il y a des crèches protestantes?
2.—J'ai vingt ans, je suis fière, mais pas tant qu'on le dit. Je n'ai pas encore rencontré de coeur ami. Pensez-vous que cette opinion de certaines gens peut éloigner les jeunes gens?

Maria B.

R.—Il faut un certificat de son curé pour pouvoir adopter un enfant de la crèche, par conséquent, il faut aux religieuses la certitude que l'enfant sera élevé dans la foi catholique.
2.—Il n'est pas mauvais d'avoir une certaine fierté et de, ne pas se déprécier soi-même, mais un excès d'indépendance et d'orgueil peut certainement nuire auprès des jeunes gens.

Q.—Voulez-vous me traduire cette phrase: I know you're somebody's?
2.—Je rencontre quelquefois un jeune homme qui me parle un instant et qui dit toujours avant que nous nous séparions: Au revoir. Pensez-vous que c'est parce qu'il a de l'amitié pour moi et qu'il a toujours hâte de me rencontrer?

J'aime ce brun

R.—Cela veut dire: Je sais que vous appartenez à quelqu'un, que vous n'êtes pas libre.
2.—Cela peut être une simple formule de politesse, car s'il lui plait de vous rencontrer, pourquoi ne ferait-il pas naitre les occasions? C'est très facile pour un jeune homme.

Q.—Pouvez-vous me dire quelle est la vitesse moyenne du courant dans le fleuve St-Laurent?

Remel

R.—On me dit que cette vitesse est de cinq milles à l'heure, je ne suis point un expert en la matière.

Mademoiselle Marie-Anne Douville, 253 rue Richardson, Québec, désire échanger des poésies, elle en a de tous genres.

Q.—Voulez-vous me dire la siginification des lettres S. W. B. K. sur le revers d'une enveloppe.
2.—Comment peut-on détacher une nappe blanche tâchée de jus d'orange?

Merci

R.—Je ne saisis pas la signification de ces lettres qui peuvent être l'abréviation d'une raison sociale ou du nom d'une institution.
2.—Vous pouvez la faire bouillir avec un peu d'eau de javelle, mais en faisant grande attention d'ajouter l'eau de javelle à l'eau du bouillage avant d'y plonger la nappe car autrement vous pourriez la brûler.

Q.—Quand je suis invitée à un repas chez mon ami, est-ce poli de m'offrir pour aider les personnes de la maison?
2.—Quelle couleur de robe serait à la mode pour l'été prochain?

Rose sans épines

R.—Tout dépend des circonstances. Si ces personnes qui vous invitent n'ont pas de servante, vous pouvez offrir vos services aux jeunes filles de la maison, sans insister trop si elles ne semblent pas disposées à les accepter.
2.—Il est un peu tôt pour dire quelles couleurs seront plus en vogue. On annonce le retour du gris perle, mais c'est une couleur très difficile à porter.

Q.—Quel est le poids normal d'une jeune fille de 15 ans mesurant 4 pieds 11 pouces?
2.—Voudriez-vous demander si quelque lectrice voudrait vous envoyer le langage des timbres et celui du mouchoir, je pourrais envoyer en retour celui des pepins, des yeux ou du papier à lettres?

Amoureuse d'un brun

R.—96 lbs.
2.—Nous avons publié la plupart de ces langages et ne voulons pas les répéter. Si vous voulez donner votre nom et votre adresse postale, je demanderai que l'on vous les envoie directement.

Q.—Voulez-vous me donner le nom de l'église principale et celui du curé, à Hull?
2.—Le nom du curé de la cathédrale à St-Hyacinthe?

Brigitte

R.—Notre-Dame-de-Grâce Hull, desservie par les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. R. P. Joseph Bonhomme, supérieur et curé.
2.—M. le chanoine Desmarais, curé.

Q.—Mon ami m'a donné pour étrennes une boite de chocolats. Je l'ai ouverte et lui en ai offert. Ai-je bien agi?
2.—Une de mes amies à fait une réunion de jeunes filles et de jeunes gens et ne m'a pas invitée. Dois-je la saluer quand même quand je la rencontre?

Une qui veut bien faire

R.—Vous avez bien agi.
2.—Elle n'est pas tenue de vous inviter si cela ne lui plait pas, vous devez la saluer comme d'habitude, autrement vous passeriez pour susceptible. Quand vous réunirez vos amies, vous n'aurez qu'à la laisser de côté.

Q.—Lorsqu'un garçon nous demande en mariage doit-on parler à ses parents avant qu'il fasse la grande demande?
2.—Quelles seront les couleurs des manteaux de printemps et auront-ils des fourrures?

Je vous écris pour la première fois

R.—Cela éviterait à votre futur l'ennui de s'expliquer longuement et il est naturel que vous teniez vos parents au courant de vos amours.
2.—Il est un peu tôt pour savoir ce qui sera le plus porté, mais les revues de mode qui décrivent les modes qui se portent dans les endroits de villégiatures d'hiver, qui sont comme un avant coureur des modes du printemps disent que les manteaux seront noirs, gris, beiges, bruns ou marine et qu'ils seront égayés de teintes plus vives. Il y a toujours des fourrures rases comme garnitures des manteaux de printemps, mais on les omet sur les manteaux de sport.

Q.—Un jeune homme m'a volé un portrait, pour le ravoir, il me demande de l'embrasser, dois-je y consentir?
2.—J'ai quinze ans et j'aime beaucoup à sortir avec les jeunes gens, on me dit que je suis trop jeune, a-t-on raison?

Une brunette de la campagne

R.—Ce jeune homme n'est pas très bien élevé. Vous lui auriez donné le portrait s'il vous l'avait demandé et vous ne devez pas l'embrasser pour le ravoir.
2.—Vous êtes certainement trop jeune pour sortir avec les jeunes gens. Vous n'aurez pas vingt ans et l'on vous croira une vieille fille.

Q.—Etant employée dans une compagnie, j'ai été notifiée pour le salaire, mais comme j'ai le droit de redemander ma place comment pourrais-je rédiger cette lettre?

Coeur en peine

R.—Je voudrais bien que celles qui me posent des questions le fassent de façon intelligible. Qu'est-ce que cela veut dire être notifiée pour le salaire? Je devine que cela pourrait être que vous avez été avertie d'une diminution de salaire, mais que vous devez demander l'autorisation de garder votre position. Alors dites simplement: Messieurs je désire continuer mon travail aux conditions exprimées dans la lettre que je viens de recevoir. Je continuerai à le faire de façon satisfaisante comme par le passé. Votre toute dévouée.

Mademoiselle Jeannine Paradis, institutrice R. R. No 4 St-Félicien, Lac St-Jean, demande des monologues, dialogues, saynètes de fin d'année et en enverra d'autres en échange.

Q.—Il vient des jeunes gens à la maison à la veillée. Dois-je attendre qu'ils viennent me trouver pour m'asseoir auprès d'eux, ou si je puis aller les trouver.
2.—Un jeune homme que je n'ai pas vu depuis cinq mois, vient me voir. Est-ce manquer aux convenances de lui donner la main et de demander des nouvelles de sa santé?

Coco

R.—Il n'y a rien d'inconvenant à être aimable lorsque l'on reçoit chez soi.
2.—Au contraire, c'est ce que vous devez faire.

Q.—On me dit qu'un jeune homme doit venir me voir, mais c'est un garçon très volage et dont le plus grand plaisir est de faire renvoyer un autre prétendant et ensuite de laisser de côté la jeune fille assez sotte pour se fier à ses belles façons? Ce n'est rien pour lui de passer 5 ou six jeunes filles par soirée. Je crains qu'il me fasse ce qu'il fait aux autres. Comment m'y prendre pour que cela n'arrive pas?
2.—Est-ce bien pour une jeune fille de vingt ans de sortir avec des jeunesses de 16 ans?

Coeur en peine

R.—Vous êtes bien heureuse d'être ainsi avertie. Si vous avez déjà un jeune homme qui vous courtise, ne lui faites pas de sottises pour ce nouveau prétendant si peu fiable. Si vous n'avez personne, vous courrez moins de risques; acceptez ses attentions, sans vous monter la tête. Quant à s'amuser avec plusieurs jeunes filles dans une même soirée, c'est ce que tous les jeunes gens devraient faire. De cette façon toutes s'amuseraient également. Cela n'empêcheraient pas les garçons d'avoir des préférences, mais cela mettrait plus d'animation.
2.—Une jeune fille de vingt ans ne devrait pas même sortir avec les garçons de son âge, parce qu'à vinrt ans elle est prête à se marier, tandis qu'eux en ont pour des années avant d'être en état de le faire. A plus forte raison elle ne devrait pas s'amuser à des jeunesses de 16 ans.

Madame Philibert Blanchet, St-Joseph, Beauce, demande les Nos 19, 23, 36 du feuilleton "Coeurs Ennemis". J'ai bien peur qu'il soit tard pour demander ces feuilletons.

Q.—Pouvez-vous m'indiquer une manière de faire disparaitre la colle des tailleurs dans le bas des pantalons?
2.—J'ai une verrue dans le visage, pouvez-vous me dire comment je pourrais l'enlever?

Une qui aime votre courrier

R.—Si quelque lectrice veut me donner ce procédé je vous le transmettrai volontiers.
2.—Vous pouvez la toucher avec un crayon de nitrate d'argent, mais comme la peau du visage est plus sensible que celle des mains, il faut avoir beaucoup de précaution pour ne toucher que la verrue, car le nitrate brûlerait l'épiderme.

Q.—Comment offrir ses sympathies à un prêtre qui vient de perdre un parent il y a une quinzaine de jours, et que l'on a l'occasion de voir?

Charlotte

R.—De la même façon que vous le feriez pour un supérieur.

Q.—Doit-on donner la main et souhaiter la bonne année à des amis que l'on n'a pas vus depuis le premier janvier?

Berceuses aux étoiles

R.—Il n'est plus de saison de souhaiter la bonne année à la fin de janvier ou en février.

Q.—Je voudrais sortir avec un jeune homme de vingt et un ans que je connais, c'est un assez bon parti et surtout je l'aime. Voulez-vous me dire comment je pourrais lui faire savoir que je l'aime tant?
2.—Lorsqu'un jeune homme s'en va après la veillée, est-ce la politesse de lui tenir son paletot?

Amoureuse d'Eugène

R.—Ce serait le bon moyen pour que ce jeune homme ne vous trouve jamais de son goût que de lui faire de telles avances. Laissez faire les circonstances, elles vous favoriseront peut-être, mais surtout ne dites jamais la première à un homme que vous l'aimez.
2.—On ne tient que le paletot d'un vieillard ou d'un malade.

Q.—Connaissez-vous l'adresse d'un Père Jésuite, je voudrais en connaitre un comme directeur?
2.—Je suis en amour avec un homme de dix-sept ans plus âgé que moi. Croyez que je puisse être malheureuse en l'épousant, pour cette seule raison? Je serais peinée de m'en séparer.

Brunette

R.—Je ne puis publier ainsi des adresses particulières, mais on vous adressant chez les RR. PP. Jésuites de la rue Dauphine, vous trouverez un directeur qui vous conviendra.
2.—Il vaut mieux pour le bonheur du ménage que les âges soient un peu rapprochés, vous auriez dû y songer quand vous avez rencontré ce jeune homme, mais s'il n'a pas d'autres défauts et si vos caractères s'accordent bien, ce n'est pas une raison pour le refuser.

Q.—Doit-on éponger le crêpe à la verge avant de le coudre?

Une abonnée

R.—Les étoffes non épongées tachent souvent à l'eau c'est pourquoi il faut mieux éponger toutes les étoffes.

Q.—Voulez-vous me dire s'il y a des maisons qui refont les traits de la figure, s'il vous plait de me donner l'adresse?

Gisèle

R.—Je ne crois pas qu'il existe à Québec de ces instituts de beauté qui abondent aux Etats-Unis, mais je ne pourrais pas quand même vous donner d'adresses, car je ne puis faire de réclame dans cette colonne. Il serait difficile également de prendre la responsabilité d'un pareil renseignement, il y a peut-être beaucoup de charlatans dans cette industrie.

Q.—On me dit qu'une jeune fille qui n'a pas de diplôme ne peut pas entrer dans un hôpital pour suivre un cours de garde-malade. Ce renseignement est-il exact?
2.—Quel jour était le 10 mars 1885.

Jeanne

R.—Il faut au moins un diplôme élémentaire, un certificat de bonne santé et de bonne conduite.
2.—Un mardi.

Q.—Je prétends que le Prince Erick de Danemark a épousé, il y a quelques années une demoiselle Booth d'Ottawa, laquelle est actuellement en promenade au pays, un ami prétend que je fais erreur. Voulez-vous me dire dans votre courrier de cette semaine lequel a raison?

Mercier

R.—Un prince danois a épousé Mlle Booth, il y a quelques années, vous avze donc raison.

Georges Milton, St-Jean Chrysostome, demande le No 26 du feuilleton "Les Trois Dés" et la déclamation intitulée: "Le Chef d'Oeuvre de la Création".

Q.—J'ai un ami qui me courtise depuis deux ans. Il est sérieux et parait m'aimer beaucoup. J'ai rencontré dernièrement un autre jeune homme qui m'a fait des avances et des cadeaux, sans me demander cependant de sortir avec moi. Ne devrais-je pas accepter ses attentions?
2.—Ayant envoyé une carte à une religieuse, le politesse exige-t-elle qu'elle en accuse réception?

Pierrette

R.—Vous ne devez pas accepter de cadeaux, s'ils ont quelque valeur, d'un jeune homme qui ne vous courtise pas sérieusement et si l'autre est en droit d'attendre que vous lui soyez fidèle. Je pourrais critiquer votre conduite plutôt que celle du jeune homme qui a vu dans votre façon d'agir un encouragement à ses avances.
2.—Non ce n'st pas un manque de politesse, car cette religieuse peut avoir de occupations ou un règlement qui ne lu permettent pas de vous répondre.

M. Jean Patry, étudiant, 147, rue d'Aiguillon, demande le Langage des Fleurs et celui des timbres.

Mlle Cécile Bernier, B. P. 306, Montmagny, demande les Nos 27-36-39-50-31 du feuilleton les "Coeurs Ennemis".

GINEVRA

DICK WHITTINGTON ECOUTANT LES CLOCHES

D'après un tableau de J. Sorel —— Envoi de Diane de Léoncel

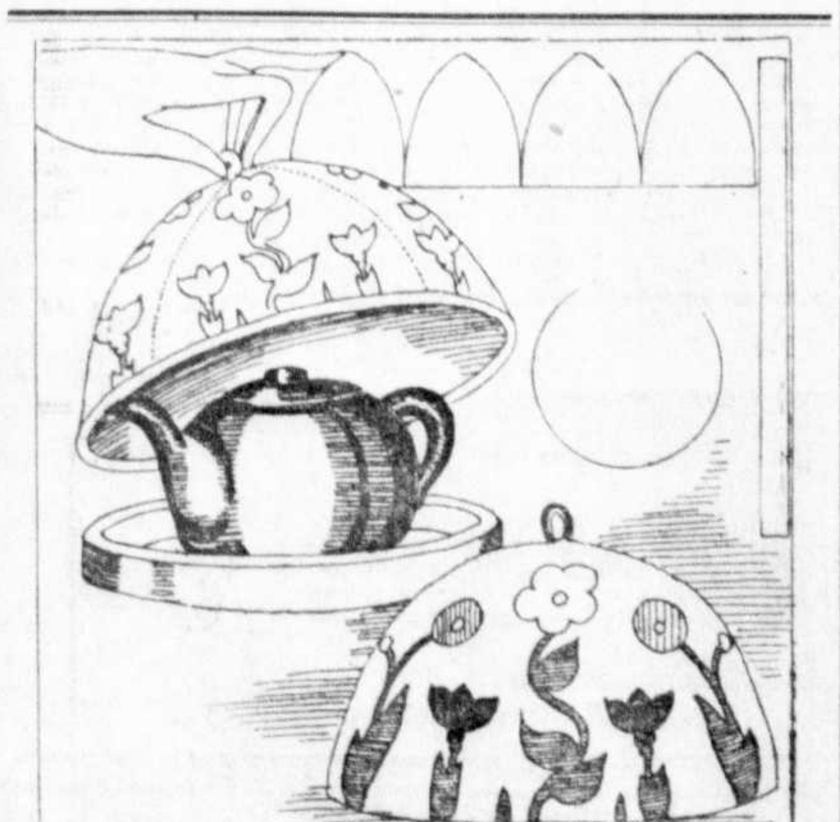

DEUX GENRES DE COUSSINETS DE THEIERE

L'un est fait d'une seule pièce, c'est l'ancien cosy de nos grand'mères. Il est d'ailleurs facile à confectionner en traçant un modèle avec un morceau de papier. La base doit avoir dix à douze pouces et le haut est taillé en rond. On taille quatre morceaux, deux de flanelle et deux de cotonnade. On assemble un morceau de flanelle et un morceau de coton, et on pose de la ouate entre les deux puis on fait la couture droite. On coud ensuite les deux parties ensemble en laissant la flanelle en-dedans parce qu'elle garde mieux la chaleur. On peut ensuite tailler deux morceaux de toile que l'on brode en couleurs ou que l'on orne d'une dentelle ou d'appliqués de couleurs. Ces morceaux sont cousus sur la bourrure et peuvent facilement s'enlever pour le lavage.

L'autre coussinet est fait autrement et se compose d'un dessous de la grandeur d'une assiette à dîner. D'un tissus, il faut couper deux cercle de cette dimension, mettre de la ouate entre les deux, ajouter une bordure droite de deux pouces également ouatée, ce qui complète le plateau. La partie du haut est faite de quatre demi-cercles cousus du haut jusqu'aux lignes droites. La circonférence de cette partie doit être la même que celle du plateau.

LES DEVOIRS DE LA MAITRESSE DE MAISON ENVERS SON ENTOURAGE

Il ne suffit pas que la maitresse de maison possède les qualités nécessaires à un foyer bien ordonné. Elle n'y vit pas seule avec son mari, ses enfants. D'autres personnes le partagent et viennent s'y asseoir. Après les qualités domestiques, il importe donc de parler des rapports domestiques.

L'entourage de la maitresse de maison peut être varié et très étendu, suivant les circonstances. C'est un mari, des enfants, de beaux-parents, un père, une mère des frères et soeurs, de vieux parents, des domestiques, des visiteurs, que sais-je encore, toute cette série de personnes qui habitent la maison, y entrent pour quelques heures ou n'en font que franchir le seuil.

Nous ne traiterons pas ici des devoirs de la femme chrétienne envers son mari et ses enfants, ce qui ferait le sujet d'un beau et long travail. Nous nous arrêterons plutôt à parler des autres personnes qu'elle côtoie journellement dans la maison.

La femme qui a quitté ses père et mère pour suivre son mari doit leur garder une affection toujours vive. Il faut, en plus du respect la confiance, le recours en leur expérience, l'humilité nécessaire pour recevoir leurs conseils, et au besoin, leurs justes réprimandes. Lorsqu'elle les reçoit chez elle, que ce soit une fête pour elle et pour les enfants. Elle leur apprendra à les chérir, les respecter. En outre de la joie qu'elle éprouvera à les revoir, à les recevoir dans sa propre maison ce sera pour elle une aide précieuse, à l'occasion, un appui consolant et réconfortant à l'heure de la détresse.

Puis, il y a les beaux-parents qui ont droit à toute la déférence possible de leur belle-fille et de leurs petits-enfants. Il faut se montrer délicate, généreuse envers eux, afin de leur être agréable et surtout d'éviter le trouble et la discorde. Par leur situation familiale, autant que par leur âge, ils ont droit à toutes les marques de respect, de prévenance, de gratitude de tendresse. **Même à défaut d'intimité réelle, une politesse constante et irréprochable sauvera la façade et rendra supportable la vie en commun.**

Viennent ensuite les serviteurs, et envers eux aussi la maitresse de maison a des devoirs à remplir. Si la courtoisie envers tous est une impérieuse obligation, elle est bien plus indispensable, semble-t-il, vis-à-vis des inférieurs. C'est précisément à la manière de traiter ses subalternes que l'on juge de la bonne éducation d'une femme. Il importe de ne choisir que des domestiques irréprochables. Il faudra se confier à eux, ils connaitront nécessairement les secrets de la famille, ils exerceront bon gré mal gré une influence sur les enfants. La tranquillité et le bonheur dépendent, en grande partie, des domestiques admis au foyer. Pour ces raisons il ne faudra pas se contenter de quelques vagues renseignements, mais s'informer à bonne source, et faire comme une petite enquête à leur sujet avant de les accepter définitivement. Puis, une fois entrés à la maison, il faut qu'ils soient traités avec justice, douceur et humanité. Dans une famille, parents et enfants doivent éviter avec grand soin, à l'égard de ceux qui les servent, toute morgue et toute familiarité. Les observations nécessaires seront faites sans colère, sans injures avec justice, tact et mesure. Ils seront payés régulièrement, d'un salaire équitable, et on ne leur donnera pas des besognes qui dépassent leurs forces. Puis, on devra leur accorder quelques jours de congé, pour leur permettre de se reposer et de se distraire. Et à ce sujet, la maitresse de maison qui a, à son service, des personnes encore jeunes, et surtout qui sont éloignées de leurs parents, est tenue de surveiller leurs sorties car elle en a la responsabilité morale, et cela autant pour la sauvegarde de ses enfants.

Elle a aussi des obligations spirituelles envers ses serviteurs. Il faut organiser le service intérieur de sa maison, ainsi que les travaux extérieurs, de manière à ne les gêner en rien dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

La maitresse de maison reçoit aussi des amis qui viennent lui rendre visite, s'asseoir à sa table, et elle devra user envers eux de tact et de savoir-vivre. On a dit, à son intention que son salon, aux jours de réception, est un champ de bataille. La femme aura donc à y figurer avec avantage, et ne devrait jamais quand elle reçoit, songer autant à l'effet immédiat qu'elle produit, qu'à celui qu'elle aura produit lorsque les visiteurs auront quitté sa maison. Elle ne réunira à sa table que des gens du même, milieu social. Autrement, il lui serait difficile de se partager également entre les uns et les autres, et de mettre tout le monde à l'aise. D'ailleurs, c'est à cette condition seulement qu'elle évitera les incidents désagréables. La maitresse de maison doit se mêler à toutes les conversations pour y mettre de l'entrain. Elle a le devoir de les faire dévier habilement, dès qu'elle sent l'imminence d'une discussion.

En résumé, elle doit se faire à toute, à tous, et se dévouer sans compter pour tous et pour chacun. La femme chrétienne, bien consciente de son rôle, doit se dépenser généreusement pour le bonheur et le bien-être de son mari, de ses enfants; **elle doit être respectueuse et aimante pour ses parents, ses beaux-parents, complaisante pour ses serviteurs, charitable pour le pauvre qui frappe à sa porte et vient lui demander l'aumône.**

La femme chrétienne est l'âme de son foyer, et elle doit faire rayonner autour d'elle, sur les personnes qui habitent sa maison et qui en ont l'accès, toutes ces qualités exquises de l'âme, de l'intelligence et du coeur, qui en feront un vrai centre de vie, de bonté et de beauté. De cette manière, elle se rendra utile aux siens et pourra vivre sa vie, car il ne faut pas oublier que les petits devoirs quotidiens, répétés, multipliés sont peut-être plus méritoires encore que les grands devoirs dont la nécessité impérieuse s'impose, et qui n'admettent ni hésitation, ni abdication.

Comme on l'a si bien dit: "Personne ne sait, mieux que la femme, deviner les désirs et les besoins des autres; personne ne sait mieux qu'elle les satisfaire et leur imposer sa volonté. Pour personne, se pénétrer des besoins d'autrui, les satisfaire, n'est un plaisir comme pour la femme. "La tâche à laquelle elle doit se consacrer avec le plus d'ardeur est celle d'accroitre les joies et de diminuer les douleurs.

ARLETTE
Cercle Hélène de Champlain.
Janvier, 1933.

Les mères doivent savoir donner aux aliments les plus ordinaires, mais pourvus d'éléments précieux une apparence et une saveur qui les fassent apprécier des petits.

A L'UNIVERSITE

A la salle des Promotions de l'Université, sous les auspices de la Commission d'Action Sociale des A. F. A. C. C., seront données trois conférences, débutant en février, sur l'Encyclique "Casti Connubii".

Les conférenciers seront S. E. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, le Révérend Père curé de St-Dominique et l'aumônier diocésain des A. F. A. C. C., M. l'abbé Hudon.

Les cartes sont en vente au prix de 50 sous pour la série de 3 conférences.

On peut s'en procurer chez MM. Grondin, tabaconiste, 69 Buade; J.-L. Dussault, tabaconiste, 350 St-Jean; Librairie Langlais, 239 St-Joseph, aussi chez la présidente de la Commission d'Action Sociale des A. F. A. C. C., 268 d'Aiguillon.

Les Amicalistes sont vivement sollicitées d'y assister. Pour dames et messieurs.

LE DESSERT DOIT EQUILIBRER LE REPAS

LE DESSERT DOIT EQUILIBRER LE REPAS

par **Barbara-B. Brooks**

Puisque le dessert termine le repas, il peut aussi bien lui donner le fini qui en parachève la succulence ou le mauvais goût qui gâte un menu par ailleurs bien apprêté.

Nous lisons que la raison d'être du dessert "Ce serait de réconforter l'estomac qui, déjà rassasié, exige cependant quelques friandises qui flattent le palais". Or, ce complément agréable ne se composait pas toujours d'un seul plat, mais de plusieurs. On servait deux desserts substantiels au même dîner, tarte et gâteau par exemple, à la suite d'un repas déjà abondant. Nous avons tous été servis d'un dessert trop riche, qui nous semblait savoureux, mais que nous n'avions pas le courage d'attaquer.

De nos jours, nous organisons les repas de façon que le dessert en forme partie intégrante et ne soit pas un surajouté au menu. Le dernier servi dans la série des mêts, le dessert n'en a pas moins d'importance dans la composition du menu. Il a son rôle alimentaire défini, comme le potage et la viande. Il doit être le parfait couronnement d'un menu bien équilibré. Quand le plat de résistance est très substantiel, il faut que le dessert soit léger et mousseux. Si les aliments qui l'ont précédé sont riches en légumes féculents, il faut donner un fruit ou un dessert légèrement acide.

Les desserts substantiels, gras et sucrés, conviennent aux repas légers. Les corps gras ne doivent pas accompagner un repas déjà lourd, parce qu'ils ont tendance à retarder la digestion. Equilibrez les viandes froides avec un dessert chaud et sucré, et les viandes grasses, servies chaudes, avec un dessert froid et acide. Les entremêts doux sont appropriés aux repas épicés et ceux qui sont aigres et croustillants aux repas à saveur peu prononcée.

L'hiver favorise des desserts plus généreux que ceux absorbés en été. C'est le temps de servir des tartes, des gâteaux aux fruits et des poudings à la vapeur. Un dessert digne d'une table royale, c'est un Pouding au Son et au miel, cuit à la vapeur, dans un moule melon et servi chaud avec une sauce épicée.

POUDING AU SON ET AU MIEL

¼ tasse beurre; 2-3 tasse miel; 1 oeuf (bien battu); ½ tasse lait; ½ tassse son; 1 tasse farine; ½ cuil. à thé sel.; 1 tasse raisins sans pepins.

Défaites en crème le beurre et le miel. Ajoutez l'oeuf le lait, et le son. Tamisez les ingrédients secs et mêlez les aux raisins. Ajoutez au premier mélange. Amalgamez bien et versez dans un moule graissé; couvrez fermement et faites cuire deux heures à la vapeur. Servez avec une sauce ordinaire.

Remarque: On peut faire cuire le pouding à la vapeur dans un ferblane d'une livre, vide de café. On couvre de papier ciré avant de mettre le convercle. Recette pour 6 convives.

Avez-vous goûté à un pouding aux pruneaux norvégien, servi avec de succulents macarons aux flocons de blé-d'Inde? Voilà un dessert savoureux, peu coûteux et particulièrement approprié à cette saison de l'année.

POUDING NORVEGIEN AUX PRUNEAUX

½ lb. pruneaux; 1 tasse sucre; 1-3 tasse fécule de blé d'Inde; 1 cuil. à soup jus de citron; 2½ tasses eau; 1 bâton cannelle; 1-8 cuil. à thé sel.

Faites tremper les pruneaux dans l'eau durant une nuit. Enlevez les noyeaux, ajoutez la cannelle et portez à ébullition. Mêlez la fécule et le sucre et ajoutez lentement aux pruneaux, en remuant constamment. Quand le mélange épaissit, ajoutez le jus de citron et le sel.

Retirez du feu. Versez dans des assiettes à dessert et refroidissez. Si vous voulez un mets américain caractérisé, essayez un gâteau renversé. Les figues en conserve font une excellente combinaison avec un pain d'épices au son, cuit au four, renversé. Les épices et les figues harmonisent bien leurs saveurs.

A mes correspondants

COEUR AFFECTUEUX.—Ce sont vos maitres qui prennent votre intérêt en cette occasion et si votre ami ne veut pas se soumettre au règlement très raisonnable qu'ils vous imposent laissez-le aller. D'ailleurs il ne me parait pas fiable et tout disposé comme vous dites à prendre sa chance quand il la trouve.

Il avait raison de vous dire qu'il n'y avait pas d'inconvénient à souhaiter la bonne année aux personnes de sa connaissance. S'il n'est pas prêt à se marier, ne vous laissez pas amuser indéfiniment, vous perdrez peut-être de meilleurs partis. Nous traversons un temps difficile et il vaut mieux ne pas vous marier s'il n'a pas de besogne fixe, mais il vous faut rester sage pour celui qui sera votre mari plus tard, celui-là ou un autre.

BRUNETTE AU COEUR SENTIMENTAL.—C'est l'inconvénient des trop longues amours votre ami s'en est fatigué et maintenant il partage probablement ses affections entre plusieurs. Il comprend que vous l'aimez beaucoup et que chaque fois qu'il vous revient cela vous cause une grande joie, mais il n'y a rien de bien profitable à attendre de tout cela. Avec votre tête vous comprenez bien ces choses, mais votre cœur fait le sourd. Je n'ai pas compris l'allusion que vous faites, à la fin de votre lettre au mariage de votre ami.

ALLEMANDE.—Vous me paraissez vous être scandalisée sans raison, c'est probablement que vous n'êtes pas habituée aux coutumes de notre pays. Le titre donné par cette jeune fille n'avait rien de déplacé.

2.—On fait le café de différentes manières suivant les ustensiles que l'on emploie. Dans certaines cafétières on verse simplement de l'eau bouillante sur le café moulu très fin, dans d'autres, on met l'eau froide dans le bas du récipient et le café dans celui de dessus. L'eau en bouillant jaillit par un étroit tuyau et vient arroser le café. On fait encore bouillir le café après l'avoir ébouillanté et on jette ensuite de l'eau froide pour le clarifier. En le passant ensuite, on ajoute du lait pour en faire le café au lait.

BLEU BLANC ROUGE.—Cela dénote un manque d'éducation mais cela n'indique pas que votre visite était désagréable ni qu'on a voulu vous suggérer de n'en pas faire d'autres.

2.—Elle peut faire l'un ou l'autre. Faire sa demande ou attendre d'être bien certaine qu'elle sera bien accueillie.

La seconde manière est probablement la meilleure, parce qu'elle prête moins aux malentendus.

JE VEUX ETRE LA MERE DE SON AME.—Je ne vois pas en quoi vous pouvez lui être bien utile si ce n'est en lui témoignant beaucoup de sympathie.

Vous devrez essayer de la conduire à quelque religieux ou directeur expérimenté ou encore, si vous la croyez vraiment atteinte de maladie mentale, de la conduire à un spécialiste qui se rendra mieux compte de son état. Il se peut qu'un découragement passager ait détruit l'équilibre de ses facultés sans qu'il y ait pour cela de danger immédiat pour sa raison.

Essayez de la distraire, mais vous n'avez probablement pas l'autorité pour la convaincre.

J'AI CONFIANCE EN GINEVRA.—Vous me paraissez bien défiante, rien dans la conduite de votre ami ne justifie cette crainte excessive. Il n'est pas le premier qui ait porté des ambitions trop haut et qui se soit contenté d'un avenir plus modeste. Si sa famille vous estime et s'il parle lui-même de vous épouser, ne vous rendez pas malheureuse à poursuivre des fantômes.

LOUISE MARIE.—Je n'ai point songé à vous croire oublieuse ou infidèle, je sais par experience combien de choses nous omettons en regrettant de ne pouvoir les faire. Oui, l'année a mal débuté pour moi, avec des deuils et de la grippe, mais il faut bien accepter tout ce qui nous vient d'une sagesse miséricordieuse. Si les voeux de nos amis sont impuissants à changer le cours des événements, ils ne nous apportent pas moins le réconfort de leur sympathie et de leur affection. Je vois que vous menez une vie active et laborieuse, il me semble d'ailleurs que ce sont les plus heureuses puisqu'il n'y a pas de place pour les vaines songeries et que vous trouvez le moyen d'y ajouter des suppléments. J'ai demandé que l'on vous avertisse régulièrement des réunions du cercle.

PAIN D'EPICES AUX FIGUES, RENVERSE

1 boîte figues mûres; ½ tasse cassonade; 3 cuil. à soupe de beurre.

Faites fondre le beurre dans un moule de 8 pouces; ajoutez la cassonade et remuez pour la faire fondre Egouttez les figues de leur jus; coupez-les en deux et mettez-les dans le moule, avec le sucre, le côté plat en dessous. Tenez à la chaleur durant la préparation du pain d'épices.

1-3 tasse graisse; ½ tasse cassonade; 1 oeuf (bien battu); 1 ½ tasse farine; ½ tasse mélasse; 1 tasse son; ½ cuil. à thé de sel; 1 ½ cuil. à thé gingembre; 1 cuil. à thé cannelle; 1 cuil., à thé poudre à pâte; ½ cuil. à thé soude; ½ tasse lait de beurre ou lait pur

Défaites en crème la graisse et le sucre. Ajoutez l'oeuf, la mélasse et le son. Tamisez les ingrédients secs et ajoutez en alternant avec le lait Versez dans le mélange de figues sucre et beurre et faites cuire à four. modéré, 350 F., 30 à 40 minutes. vous retirez du four, laissez-le reposer dans le moule durant cinq minutes, puis démoulez sur une claie. Recette pour 12 convives (1 gâteau 8 par 8 pouces).

Fascination

Donnez à votre teint, à vos bras, à vos épaules et à vos mains cet attrait délicat, cette blanche apparence soyeuse, d'un éclat perlé si agréable et d'une douceur enchanteresse. Une beauté durable qui retient tout son cachet, quelles que soient vos activités. Vous y réussirez vite et facilement par l'emploi régulier de la Crème Orientale. Elle coûte peu, dure longtemps et vous donne une beauté qu'il vous est impossible d'atteindre par toute autre méthode. Si vous voulez avoir cette apparence "fascinante", ne retardez pas, servez-vous en dès aujourd'hui.

61

CRÈME ORIENTALE de GOURAUD

Maintenant fabriquée sous forme solide à $1.00 le pot. Si votre vendeur n'en a pas, écrivez-nous directement

Envoyez 10c pour échantillon

Gouraud, 427 St. Francois Xavier Street, Montreal

SISCOE A PRODUIT POUR $85,875 EN JANVIER.---FLUCTUATIONS IRREGULIERES EN BOURSE.--LE BLE FLECHIT

LES BAISSES SONT EN NOMBRE ASSEZ FORT A MONTREAL

Montréal, 3. (P. C.) — Fermeture. — Montreal Power et Shawinigan ont fermé avec des gains à la Bourse de Montréal aujourd'hui. Les valeurs internationales ont réussi à faire disparaître les légères pertes qu'elles avaient subies, mais, ailleurs, les baisses étaient encore en majorité à la fermeture. Il y a eu une activité modérée pendant la séance.

C. P. R. à 12 5-8 et Brazilian à 8 1-2 étaient tous deux sans changement. International Nickel avait cédé 1-4 de point à 8 3-4 tandis que Consolidated Smelters s'était amélioré de 7-8 de point à 59.

Montreal Power a compté un point entier de gain pour clôturer à 30 1-4 et Shawinigan a repris 1-2 point à 11. Les autres utilités ont faibli. B. C. Power "B" a reculé d'un point à 3 — un nouveau minimum, tandis que les actions "A" du même nom descendaient de 1-2 point à 14 1-2. Southern Canada Power a fermé 7 point plus bas à 12 ; cette valeur a été négociée aujourd'hui pour la première fois en 1933. Bell Telephone a reculé d'un point à 98 et des baisses d'un quart de point ont été subies par Quebec Power à 12 3-4, Winnipeg Electric à 3, Dominion Bridge à 15 1-4 et Bruck Silk à 4.

Hollinger a touché un nouveau maximum à $7.85 avant de redescendre à $7.75 et fermer à ce prix avec .25 de hausse. Royal Bank a remonté d'un point à 138 et Bank of Montreal a reculé de 1 1-2 points à 172 1-2.

FERMETURE – MONTREAL

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

— LE 3 FEVRIER —

Valeur	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Bell Telephone	88	88	88	88
Brazilian Traction	8¾	8¾	8⅝	8½
B. C. Packers	1¼	1¼	1¼	1¼
B. C. Power "A"	14½	14½	14½	14½
B. C. Power "B"	3	3	3	3
Bruck Silk	4	4	4	4
Canada Cement	3	3	2⅞	2⅞
Do priv.	20½	20½	20½	20½
Can. Steamship, p.	3½	3½	3	3
Canadian Car	3¾	3¾	3¾	3¾
Can. Car. priv.	11	11	11	11
Can. Celanese, p.	84	84	84	84
C. Ind. Alcohol	1½	1½	1½	1½
Can. Pacific	12¾	12¾	12½	12⅝
Cockshutt Plow	3¾	3¾	3½	3½
C. Smelting	59	59	58¾	59
Dom. Bridge	15½	15½	15⅛	15¼
D. Steel & Coal "B"	85	85	80	80
Dom. Textile	47	47	47	47
Hamilton Bridge	2½	2½	2½	2½
Hollinger	7.50	7.80	7.50	7.80
Inter. Nickel	9	9	8¾	8¾
Lake of the Woods	5	5	5	5
Massey-Harris	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
McColl-Frontenac	7⅞	7⅞	7¾	7¾
Montreal Power	29¼	30¼	29¼	30¼
Montreal Tram.	97	97	97	97
Nat. Breweries	16	16	16	16
Nat. Steel Car	6¼	6¼	6¼	6¼
Ogilvie	110	110	110	110
Power Corporation	6	6	6	6
Quebec Power	12¾	12¾	12¾	12¾
Shawinigan	10¾	11	10½	10¾
S. Can. Power	12	12	12	12
Steel of Canada	14¾	15	14¾	15
Steel of Can. Priv	26	26	26	26
Winnipeg Electric	3¼	3¼	3	3
OANQUES				
Can. Nationale	129	129	129	129
Commerce	134	134	134	134
Montreal	175	175	172	172
Royale	137½	138	137½	136

VALEURS PEU ACTIVES

Montréal, 4.—Cours de fermeture (offerts et demandés) des valeurs les moins actives de la Bourse de Montréal, en date du 2 février:

	Off.	Dem.
Abitibi Power	.25	.35
Abitibi 6's priv	1½	1¾
Alberta Pac. Grain "A"	3¼	5
Do. priv	20	25
Asbestos Corp. priv	.40	.60
Bathurst Pow & P. "A"	1½	2½
Bruck Sulk Mills	4	4½
Building Prod. "A"	10¾	12½
Can. Forgings "A"	2	
Can. North. Pow		14
Can. Steamship priv	3	3¾
Can. Wire & Cable "A"		35
Do. Class "B"		10
Can. Car	3½	3¾
Do. priv	10⅞	11
Can. Celanese	9	
Can. Cottons priv	47	47½
Can. Fairbanks priv	58½	
Can. Ind. Alcohol	1½	1¾
Can. Ind. Alcohol B	1	1½
Can. Locomotive	20	
C. P. R.	12⅝	12¾
Detroit Un. Railway		.50
Dom. Coal priv		12
Dom. Glass	42	50
Dom. Steel & Coal "B"	.80	.90
Duluth Superior		1
East Kootenay Pow		3
Eastern Dairies	3½	4
Enamel & Heat. Prod		3
Famous Players	10	25
Do. (Voting Trust)		10
Frontenac Breweries		50
Gen. Steel Wares	.75	1.25
Goulds Pumps priv		95
Gurd. Charles	6	7
Hamilton Bridge	2½	3
Holt. Renfrew		50
Howard Smith Paper		2
Do. 6's priv		18
Inter. Power		2½
Do. 1er priv		20
Lake of the Woods	5	5½
Do. priv	33	40
Lindsay, C. W. Co.		3
Do. priv		40
MacKinnon Steel Corp	1	12
Do. priv		75
Maple Leaf Milling		4
Maple Leaf Mill. priv		10
Mont. Cottons priv		68
Mont. L. and Morgage	42	
Mont. Telegraph	42	
Niagara Wire priv	16	
Ont. Steel Prod		10
Ottawa Power		90
Penmans		26
Do. priv		80
Power Corp. of Can	6	
Price Bros. priv	2	8
St. Law. Corp	.35	
St. Law. Flour Mills		28
Do. priv		92
Sher. Williams	6	
Do. priv	60	65
Simpsons "B"		24½
Southern Can. Power	12	18
Tooke Bros. priv		15
Tuckett Tob. priv	109	
Twin City	1⅛	
Viau Biscuit		6
Do. priv		50
Wabasso Cotton	6	7
Western Grocers		9
Do. priv		71
Windsor Hotel	3	
Winnipeg Electric	3	3½
Winnipeg Electric priv	5	8
Woods Mfg. priv		18
BANQUES		
Impériale	141	
Nova Scotia	255	259
Toronto		170

SISCOE A PRODUIT POUR $85,875 D'OR LE MOIS DERNIER

Montréal, 3. (P.C.) — La production d'or de la Siscoe Gold Mines pour le mois de janvier dernier a été de $85,875, sans compter la prime, d'après ce que rapporte la compagnie aujourd'hui. Ceci se compare à $87,908 pour le mois de décembre et à $103,827 pour le mois de janvier 1932. La production du mois de janvier de cette année ne comprend pas le nettoyage du moulin dont on avait tenu compte en janvier 1932.

Au cours du mois passé 5,693 tonnes ont été traitées au moulin et chaque tonne a donné un rendement moyen de $15.34.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

— LE 3 FEVRIER —

	Ouv.	Fer.
Ass. Breweries		4 off
Ass. Oil & Gas		6 d.
B. A. Oil	7½	7½
Beauharnois	1.00	1.00
Can. Malting		13¾off
Cosgrave		1½off
Dist. Seagram		4⅝off
Dominion Eng.		12 d.
Dominion Stores		17 off
Hiram-Walker		4½—4¾
Home Oil	.45	.45
Imperial Oil	8¼	8¼
Imperial Tob	7½	7½
Int. Petroleum	10⅝	10⅝
Mitchell (Robert)	6	6
MINES :		
Big Missouri	.12	.12
Hollinger	7.50	7.80
Mining Corp.	26.25	26.25
Moss Mines	.33	.32
Noranda	24.20	24.50
Sherritt Gordon	.40	.40
Siscoe	1.70	1.70
Teck Hughes	4.42	4.59
Ventures	1.03	1.05
Wright Hargreaves	4.75	4.77

RANDALL MINES ET LA DECOUVERTE TREMBLAY

"La campagne de prospection intense qui s'est poursuivie au cours de 1932, dans le nord-ouest québecois, a eu pour résultat de mettre à jour plusieurs importantes découvertes d'or, dont l'une des plus remarquables est la découverte Tremblay, à Fisher, sur laquelle la Randall Mines Corporation a récemment pris une option", lisons-nous dans la Quebec Mining News de cette semaine.

"Cette sensationnelle découverte a été faite par M. Alfred Tremblay, un prospecteur bien connu de Québec, en même temps qu'explorateur des régions arctiques. C'est au début de septembre qu'elle a eu lieu, au cours de travaux de surface exécutés par la Mines Development Corporation, dont M. Tremblay est le président et avant qu'elle fut prise sous option par Randall Mines Corp. Le point le plus intéressant de la géologie de cette mine, c'est une faille de 300 pieds de largeur qu'on a retracée sur une distance de plusieurs milles. Dans les limites de cette faille plusieurs veines de quartz, contenant de l'ar natif, ont été trouvées. Il y a aussi plusieurs "dykes" de syénite.

"La plus remarquable veine est celle connue sous le nom de "Tremblay Vein", dont la largeur varie de 5 à 20 pieds. Cette veine est parallèle à la faille principale et on y a trouvé, vers l'ouest, plusieurs morceaux d'or natif sur environ 30 pieds de veines. De l'avis de plusieurs experts, chez qui cette découverte a créé beaucoup d'excitation, c'est l'une des plus remarquables trouvailles encore faites dans le nord québecois. La veine Tremblay a été mise à jour au moyen de tranchées et de puits d'essai sur une distance de 300 pieds environ, et elle est principalement formée de quartz contenant beaucoup d'or libre et de pyrite. Après avoir examiné superficiellement cette veine, le "Quebec Mining News" croit qu'elle contient suffisamment de minerai de haute teneur pour justifier, à elle seule, l'érection d'un moulin.

"Celui qui visite cette propriété en revient avec l'impression qu'elle est parfaite au point de vue géologique, qu'elle est fortement minéralisée en pyrite et qu'il y a de l'or libre en abondance sur une vaste étendue.

"Le fait saillant de l'exploitation de cette mine, c'est qu'elle a été prise sous option par un consortium de puissants intérêts miniers et financiers, qui ont pris le nom de Randall Mines Corporation. Ceux qui connaissent les gens qui appuient l'entreprise ne peuvent s'empêcher de croire qu'aucune dépense ne sera épargnée pour explorer à fond le potentiel que renferme la vaste étendue recouverte, non seulement par la propriété Tremblay, mais aussi la Vénus et la Fisher qui sont ses voisines. Toutes ces propriétés forment 20 milles carrés de superficie.

"Le "Quebec Mining News" a récemmment interviewé M. G.-H. Rainville, le président de Randall Mines Corporation et les déclarations faites au cours de cette entrevue ont été rapportées en termes très modérés. M. Rainville dit : "La découverte Tremblay nous a semblée attrayante et, avec une géologie aussi favorable, nous avons entrepris un programme d'exploration qui consistera à creuser un puits et à faire des travaux souterrains. Cet été, un relevé de surface sera fait sur les propriétés Vénus et Fisher.

"M. Rainville est le président de la compagnie, Thayer Lindsley, vice-président et les directeurs comprennent : N.-A. Timmins, de Montréal ; Messmore Kendall, de New-York, de la Bradden Copper ; M.-M. Archibald, de la Consolidated Mining & Smelting Co. Ltd ; W.-R.-G. Holt, de Montréal et Alfred Tremblay, de Québec. président de Mines Development Corporation."

M. JOS.-S. BLAIS CHEZ LAGUEUX ET DARVEAU

Nous avons appris hier soir que M. Joseph-S. Blais, autrefois de la Royal Securities Corporation, vient d'entrer au service de la Maison Lagueux & Darveau Limitée, où il prendra soin de la clientèle grandissante de cette institution canadienne-française, tout en continuant, avec ses anciens clients, les relations qui l'ont placé en vedette parmi les vendeurs locaux d'obligations.

Ancien surintendant-général de la Banque Nationale, M. Blais est très avantageusement connu dans les cercles financiers de la province. Il a été à l'emploi de Royal Securities Corporation pendant plusieurs années.

Vice-président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, M. J.-S. Blais s'est en outre acquis une belle réputation comme conférencier par les belles études qu'il donna à Québec et ailleurs sur des sujets économiques se rapportant à notre province.

Nous nous unissons aux nombreux amis de M. Blais pour lui offrir nos félicitations et nos meilleurs voeux à l'occasion de son entrée chez Lagueux & Darveau, Limitée.

Bethleem Steel a subi durant le dernier trimestre de 1932 une perte nette de $5,621,672 au lieu de $5,425,-724 durant l'année précédente. La compagnie a subi durant 1932 une perte nette de $19,404,431.

IRREGULARITE DES COURS A WALL ST EN FIN DE SEANCE

New-York, 3.—(P.A.)—Fermeture.—Il y avait encore des mouvements dans les deux sens en fin de séance à la Bourse de New-York aujourd'hui, après que le marché eut alterné à la hausse et à la baisse antérieurement.

Les utilités ont persisté à fléchir, mais les actions de mines d'or ont déployé de la fermeté.

Delaware & Hudson a monté d'un point et demi. Des gains d'une fraction importante ont été comptés par Borden, Eastman Kodak, Case, U.S. Steel privilégié, Interboro Rapid Transit et Woolworth. American Telephone et General Motors ont baissé d'une fraction.

Il y a eu environ 900,000 actions d'échangées au cours de la séance.

FERMETURE – NEW-YORK

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

Le 3 février	Ouv.	Max.	Min.	2.45
Adams Exp	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Alleghany Crp	1⅛	1¼	1⅛	1⅛
Allied Chem	82¼	82½	80¾	82
Allis Chalmers	6¾	6⅞	6¾	6⅞
A.M. Byers	11¾	12	11¾	12
Am. Can	58⅜	58⅝	56¾	57½
Am. Car & F	7	7	7	7
Am. & F. Pw	5¾	5⅞	5¾	5¾
Am. Radiator	6½	6½	6⅜	6⅜
Am. Smelting	12¼	12¼	11¾	12
Am. Tel. & Tel.	100	100½	99½	100¼
Am. Tob. "B"	57¾	58	56¾	58
Am. Waterwrks.	15	15	14¼	14¼
Anaconda Cop	7⅛	7⅛	6⅞	7⅛
Atchison R'y	43½	43¾	42¾	43⅜
Atl. Refining	15¼	15½	15¼	15½
Auburn Auto	41¼	42	40½	41¾
Balt & Ohio	10½	11	10¼	10¾
Borg Warner	8	8	8	8
Briggs Mfg	4⅛	4⅛	4	4
Brook. M. Tr	29¾	31	29½	31
Can Pacific	10¾	11	10⅝	10⅞
Case Thresh	42⅝	43¼	42	42⅝
Cerro de Pasco	7¼	7¼	7	7
Ches. & Ohio	28⅝	29	28¼	28⅞
Chic. Rock Is	4¼	4¼	4¼	4¼
Chrysler	12	12	11¼	11⅞
Coca-Cola	77½	77½	77	77
Colum. Carb	30½	30¾	29½	30¼
Columbia Gas	14	14¼	14	14¼
Com. Solvents	10⅞	10⅞	10⅝	10¾
Comm. Power	2¼	2⅜	2⅛	2⅜
Congoleum	7⅝	7⅝	7⅝	7⅝
Cons. Gas XD	52⅞	53	51	51⅞
Cont. Can	39½	40	39½	39¾
Corn Products	54¼	54¼	53½	53⅞
Curtiss Wright	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Davison Chem	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Dupont de Nem	35½	35⅝	[illegible]	35⅝
Eastman Kodak	56½	56½	[illegible]	56½
Elec. Auto-Lite	17¼	17½	17¼	17½
Elec. P. & Light	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Fox Film	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Freeport Texas	22⅝	23	22½	23
Gen. Electric	13⅞	14	13¾	13¾
Gen. G.&El. A	1¼	1¼	1¼	1¼
Gen. Motors	12⅝	12⅝	12⅜	12½
Gillette Safety	16⅛	16½	16⅛	16½
Goodyear	13	13	11⅞	11⅞
Houston Oil	12½	12½	12½	12½
Hudson Motors	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Hupp Motors	2½	2½	2½	2½
Int. Harvester	20⅜	21	20⅜	20⅝
Int. Hydro	4⅜	4⅜	4¼	4¼
Int. Nickel	7⅞	7⅞	7⅛	7⅞
Int. Tel. & Tel.	6⅜	6⅜	5¾	6
Johns-Manville	19¼	19¾	19	19¾
Kennecott Cop	8⅜	8⅝	8⅜	8⅝
Loews Th	16	16	15⅜	16
Lorillard	12⅜	12½	12⅜	12⅜
Mack Trucks	15⅜	15⅜	15⅜	15⅜
Miss. K. & T	7½	7⅝	7½	7⅝
Miss. Pacific	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Montg. Ward	13⅛	13⅜	12¾	13
Nash Motors	14⅜	14⅜	14	14⅜
Nat. Biscuit	37⅜	37⅜	36⅝	36⅞
Nat. Dairy P	14	14¼	14	14⅛
Nat. Pow. & L	12⅛	12⅛	11⅞	12⅛
New-Haven	15½	15⅝	14¾	15⅝
N.-Y. Central	19⅛	19⅛	18½	19
North Am. Co	25	25⅛	24⅜	24⅝
Northern Pac	15	15⅛	14⅝	15⅛
Noranda Mines	20⅜	21⅛	20⅜	20⅞
Pac. G. & El	28⅝	28⅝	28⅝	28⅝
Packard Mot	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Paramount	⅞	⅞	⅞	⅞
Pennsyl. Ry	18	18⅛	17⅝	18⅛
Phillips Pete	5½	5½	5⅜	5½
Pub. Serv.of N.J.	49⅜	49⅝	47⅞	48⅞
Pullman	20⅞	21	20⅞	21
Pure Oil	3¼	3¼	3¼	3¼
Radio Corp'n	4	4⅛	4	4⅛
Radio-Keith	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Rem-Rand	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Sears Roebuck	18⅜	18⅜	17⅞	18
South. Pacific	17¼	17⅜	16⅞	17¼
South Porto Rico	17	17⅛	17	17
Stand. Brands	14⅞	14⅞	14¼	14⅞
Stan. Gas. P& El	11⅛	11⅛	10¾	11
Stand Oil N.-J.	25⅜	25⅛	24⅞	25⅛
Stand. Oil N.Y.	6⅜	6⅜	6⅜	6⅜
Studebaker	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Stone & Webster	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
Tex Gulf Sulph.	22⅜	22⅜	22⅜	22⅜
Timken Ro. B	15⅜	15⅜	15⅜	15⅜
Union Carbide	26	26	26⅛	25⅞
Union Pacific	73⅜	74⅛	72⅝	74⅛
United Aircraft	23⅛	23⅛	22⅝	23⅛
United Corp	7⅛	7⅛	7⅛	8⅛
U.S. Ind Alco	18⅛	18⅛	18⅛	18⅛
U.S. Realty	4	4	4	4
U.S. Rubber	3⅞	3⅞	3¾	3⅞
U.S. Steel	26⅝	27	26¼	26⅝
Warner Bros	1¼	1¼	1⅛	1¼
Western Union	23	23½	22¾	23½
Westing Elec	27⅜	27⅜	26⅞	27
Willys Overland	1½	1½	1½	1⅝
Woolworth	32⅜	33⅛	32⅜	33⅛
Yellow Truck	3	3	3	3

Ventes à 1 h 10 pm. 750,000 parts.

RENDEMENT DES ACTIONS

	Taux div.	Prix appr.	Rend. %
ORDINAIRES:			
B. A. Oil	.80	7½	10.67
B.C. Power "A"	2.00	15	13.33
Bell Tel.	7.00	88½	7.91
Build. Prod. "A"	1.00	12	8.33
Calgary Power	6.00	125	4.80
Can. Malting	1.50	13¾	10.91
Can. North Power	.80	13½	5.93
Can. Bronze	1.25	14	8.93
Can. Converters	2.00	15	13.33
Dom. Bridge	2.00	15½	12.90
Dom. Glass	5.00	50	10.00
Dom. Stores	1.20	16¾	7.16
Dom. Textile	5.00	47	10.64
Chas. Gurd	.60	6	10.00
Imp. Oil	.50	8¼	6.06
Imperial Tobacco	.51½	7½	7.00
(Extras compris).			
Inter. Pete	1.00	10½	9.52
McColl-Frontenac	.60	7¾	7.74
Mont. Cottons	6.00	45	13.34
Mont. Power	1.50	29¼	5.12
Mont. Tramways	9.00	98	9.18
Nat. Brew	1.60	16	10.00
Ogilvie	8.00	112	7.14
Ottawa Power	6.00	92	6.52
Page-Hersey	3.00	49	6.12
Penmans	3.00	28	10.70
Quebec Power	1.00	13	7.69
Shawinigan	.50	10½	4.76
South Can. Pow	1.00	15	6.67
Steel of Can	1.75	14¾	11.87
BANQUES:			
Montréal	10.00	175	575
Nova Scotia	14.00	256	5.47
Can. Nationale	10.00	129	7.75
Commerce	10.00	134	7.46
Royale	10.00	137½	7.27
PRIVILEGIEES:			
Can. North. Power	7.00	75	9.33
Can. Bronze	7.00	80	8.75
Can. Car	1.75	10⅞	16.09
Can. Fair Morse	6.00	60	10.00
Can. Gen. Elec	3.50	55½	6.31
Can. Hydro Elec	6.00	36½	16.44
Dom. Glass	7.00	102	6.86
Dom. Textile	7.00	102	6.80
Goodyear	7.00	90	7.74
Jamaica P.S.	7.00	85	8.24
Lindsay, C.W.	6.50	39	16.60
MacKinnon Steel	7.00	80	8.75
Mont. Cottons	7.00	70	10.00
Nat. Breweries	1.75	27½	6.37
Ogilvie	7.00	110	6.36
Ottawa Power	6.50	89	7.30
Penmans	6.00	65	9.24
Power Corp.	6.00	50	12.00
Sher. Williams	7.00	60	11.67
So. Can. Power	6.00	76	7.89
Steel of Canada	1.75	25	7.00
Tuckett Tob.	7.00	106	6.60
MINES:			
Dome	1.00	10.75	5.97
Hollinger	.75	7.50	10.00
(Extras compris).			
Lake Shore	3.00	38.00	7.89
(Extras compris)			
McIntyre	1.50	22.50	5.88
Siscoe	.12	1.70	7.06
Teck-Hughes	.60	4.34	13.82

(LE 2 FEVRIER 1933)

Au cours de la semaine qui a fini mercredi, le total des prêts aux courtiers a augmenté de $11,000,000 pour atteindre $378,000,000. Les prêts aux non-courtiers ont baissé de $6,000,000.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

LE 3 FEVRIER	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	46½	45
Am. Gas & Elec.	26½	26⅞
Am. Superpower	3⅞	3⅞
Brazilian	7¼	7¼
Cities Service	3¾	3¼
Cons. Gas of Balt	58¼	58¼
Elec. Bonds & Share	15⅝	15¼
Ford of Can. "A"	6⅛	6⅝
Int. Util. "A"	6¼	7½
Int. Util "B"	⅞	1
Memphis Gas	15¾	17
Niagara & Hudson	12⅛	12⅛
S. O. of Indiana	20	20⅛
St. Regis Paper	2¾	2¾
Stutz Motors	14	15
United L. & P.	3¾	3¾
Pittsburgh Brew. (Oord).	4¾	5½
Pittsburgh Brew. (Priv).	11	13½
Ind. Brew. (Oord.)	2	2¼
Ind. Brew. (Priv.)	opp	3¼
Milréis	.0763	.0763

LE GRAIN A SUIVI L'EXEMPLE DONNE PAR LES VALEURS

Winnipeg, 3.—((P. C.)— Fermeture. —La fermeté des marchés de l'extérieur n'a pas empêché le blé de fermer avec des baisses fractionnaires ici aujourd'hui. En fermeture, on comptait en effet des pertes de 1-8 à 1-4c par boisseau.

Mai a fermé à 46 7-8c ; juillet entre 47 5-8c et 47¾c et octobre à 48¾c (offert).

Chicago, 3.— (P.A.)— Fermeture.— Sur le marché des céréales, les changements ont suivi ceux des valeurs de Bourse aujourd'hui. Il y a eu alternance de hausses et de baisses, mais les cours ont fini avec des pertes. Il n'y a pas eu beaucoup d'activité sur le parquet et l'on s'est montré disposé à y aller prudemment en attendant que les affaires internationales s'éclaircissent. Les fluctuations ont eu lieu en dedans d'un centin par boisseau, environ.

Le blé a fermé à la baisse avec des pertes de 0 à 1-2c par boisseau. Le maïs avait cédé de 1-8 à 3-8c en fermeture ; l'avoine accusait de 0 à 1-8c de hausse et les provisions oscillaient entre 0 et 2c de hausse.

LES PATATES ONT DECLINE AVEC LE BEURRE VENDREDI

Montréal, 4. — Il y a eu baisse hier dans le prix des patates sur le marché local des produits de la ferme. En fermeture, on cotait 80c et 85c le sac de 80 lbs sur les patates de l'Ile-du-Prince-Edouard, 75c sur celles du Nouveau-Brunswick et 90c à 95c le sac de 90 lbs.

Quant au beurre, il a été réduit de 1-8c par livre.

Voici quels ont été les arrivages : 25 boites de beurre ; 63 boites de fromage et 875 caisses d'oeufs.

Blé Northern No 1	$0.56
Blé Northern No 2	.55
Avoine No 2, C. W.	.35
Avoine No 3 C. W.	.33
Avoine d'engrais No 1	.32
Balle d'avoine	.19
Orge No 3, C. W.	.40
Maïs sud-africain	.51

(Par boisseau ex-magasin à Montréal, ex-voie ferrée)

Farine :

Première Patente	$4.50
Deuxième Patente	3.90
Forte à boulanger	3.80

(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 cts par baril pour du comptant)

Farine de blé d'hiver :

Qualité de choix au wagon, le baril	$2.40
Qualité de choix, en quantité irrégulière, par baril, ex-magasin	$2.70
Farine de maïs blanc, par baril, en sac de chanvre, livré $4 à	4.10

Farine d'engrais :

Son du Manitoba	$16.25
Gru rouge	17.25
Gru rouge	22.25

(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).

Malt séché de brasserie en gros	$16.00
Par tonne, au détail	18.00
Gruau en sac de 90 livres	2.65

Foin pressé :

Mil No 2, extra	$10.50
Mil No 2	9.50
Mil No 3	8.00

Oeufs :	En cartons	Libres
Frais spéciaux	.27	.26
Frais extra	.25	.24
Frais premiers	.23	.22
Frais de poulette	.22	.21
Frais seconds	.20	.19
Oeufs d'entrepôts	.19	.18
Beurre :		
No 1, pasteurisé	$0.20½ à	.20¾
Fromage :		
Ontarien, septembre	$0.10½ à	.11¼
Ontarien, blanc	0.08¾ à	.09
Ontarien, coloré	$0.10	
Patates :		
Québecoises		$0.70
Du N.-Brunswick (80 lbs)		$0.80
De l'Ile du P.-E. (90 lbs)		0.95
Volailles :	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	.12-.18	.10-.16
Poulets à rôtir	.16-.20	.14-.18
Poulets nourris au lait	.18-.23	.16-.21
Poulets à frire	.15-.18	.13-.16
Poulets à bouillir	.24-.28	.22-.26
Dindons à rôtir	.18-.20	.16-.18
Canard	.16-.19	.14-.17
Oies et oisons	.10-.12	.08-.10

COURTIERS VS BANQUIERS

Les "Brokers", qui avaient dû battre en retraite devant une offensive des "Banquiers" il y a quinze jours à l'Arena, vont avoir une chance de prendre une revanche ce soir contre les mêmes adversaires. Un simple coup d'oeil sur l'alignement qui parait en page sportive suffira pour décider tous les amateurs de hockey de disposer de leur soirée ; tous iront à l'Arena. Afin de ne désappointer personne, le prix d'entrée ne sera pas haussé, c'est-à-dire que l'admission sera gratuite pour tout le monde, comme la dernière fois.

Dividendes

McColl-Frontenac Oil : 15c par action ordinaire, pour le trimestre finissant le 15 février, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 février. Belding-Corticelli Ltd : 1¾% sur les actions privilégiées, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 février.

LA HAUSSE S'EST RALENTIE MALGRE PLUS D'ACTIVITE

Toronto, 3 (P.C.) — Fermeture — L'activité s'est continuée à une vive allure cet après-midi sur le Mining Exchange, mais les cours ont manifesté moins de vigueur que récemment. Le total des transactions a été de 1,151,000 parts.

Eldorado s'est remise en vedette en bondissant de .15 en moins d'une demi-heure cet après-midi, et elle a fermé à $1.59 avec .15 de gain. On dit que c'est le résultat des progrès accomplis dans l'extraction du minerai à l'usine de Port Hope.

Parmi les aurifères, Lake Shore, McIntyre, Dome et Hollinger ont fini avec des gains allant de .25 à .75, tandis que Teck montait de .30 environ et que Wright Hargreaves s'améliorait de .10. Pionneer a avancer de .15 environ.

Ailleurs, Sylvanite a monté de .05 à $1.03, Siscoe, Howey et San Antonio on avancé de .01 ou .02 chacune. Moss a été stable de même qu'Ashley et Macassa a reculé de .02 environ. Central Patricia a repris un peu de terrain et Brett, Arno, Central Manitoba, Bobjo et Barry Hollinger ont été très actives et fermes.

FERMETURE – MINES

Fourni par Barry & McManamy

Le 3 février	.03	.04
Ajax Oil	.65	.70
Algoma Finance	.04	.04
Amulet	.15	.15
Arno	.03½	.04
A— Oil & Gas	.06½	.07
Ashley	1.25	1.25
B. A. O l	7.50	7.50
Barry Holl (nouv.)	.17½	.17½
Brownlee	.03½	.03⅝
Coast Copper	2.00	2.00
Cons. Smelters	59.00	59.00
Dome Mines	17.00	17.75
Eldorado	1.41	1.47
Graham Bousquet	.02½	.02½
Granada	1.69	1.66
Hollinger	7.50	7.75
Howey Gold	.84	.85
Hudson Bay	3.50	3.50
Imperial Oil	8.25	.8¼
Int. Nickel	9.00	.8⅞
Int. Petroleum	.10⅛	.10⅝
Kirkland Lake	.48	.47½
Lake Shore	38.00	38.40
Macassa	.29	.28½
Malartic	.07	.07
Manitoba Basin	.01⅛	.01⅞
McLeod River	.04⅝	.04⅝
McIntyre	25.60	26.35
Mining Corp	1.65	1.65
Moffatt Hall	.02½	.02¾
Moss	.31½	.31½
Nipissing	1.64	1.64
Noranda	24.20	24.60
Pend Oreille	.65	.65
Premier	.70	.72
Sherritt Godon	.39	.40
Siscoe	.170	1.68
Stadacona	.03⅛	.03⅜
Sylvanite	.99	1.03
Tashota	.02⅝	.02½
Teck Hughes	4.30	4.59
Thomdon Vad'c	.08	.10
Ventures	1.03	1.03
Vipond	.30	.30
Wright Har.	4.74	4.85

NOUVELLES MINIERES

Noranda, 4.— (P.C.)—L'activité qui se déploie à l'Arntfield Mines attire l'attention ici et l'on dit que plusieurs des résidents de par ici ont trouvé de l'ouvrage sur cette mine.

Noranda, 4.— (P.C.)— La localisation d'une riche trouvaille d'or libre en pépites, qui vient justement d'être faite sur les claims Blair et McDonald, dans le canton de Vauquelin, près de la ligne du canton de Tiblemont, a déclenché un "rush" vers cette région. Cette trouvaille semble être la meilleure encore faite depuis le début de 1933.

Noranda, 4.— (P.C.)— Un contrat pour la coupe des broussailles et de 3,000 cordes de bois pour les bouilloires vient d'être accordé par la McWatters Mining Company. On travaille également au creusage du puits de cette mine. Plusieurs journaliers d'ici sont engagés pour la coupe du bois.

PRICE BROTHERS

Montréal, 3. (P.C.)—Les membres du comité de sauvegarde de Price Brothers & Co. Ltd, qui se sont réunis ici aujourd'hui, se sont occupés des obligations 6 p.c. 1ère hypothèque dont pour $11,000,000 sont en circulation, mais sur lesquelles les intérêts sont en souffrance.

Parmi les membres présents il y avait M. John-Hall Kelly, de Québec.

CHANGES A QUEBEC

(Par E.-L. Hardy & Cie)

Le 3 février 1933

Argentine, peso	0.3095
Australie, livre	3.2150
Belgique, belge	0.1655
Brésil, milréis	0.0895
Chine, Hong-Kong, dollar	0.2650
Tchékoslavie, couronne	0.0355
Danemark, couronne	0.1810
Finlande, Finmark	0.0180
France, Franc	0.0465
Allemagne, Rieschmark	0.2830
Angleterre, livre	4.0415
Grèce, drachme	0.0070
Hollande, florin	0.4785
Hongrie, penge	0.2085
Inde, roupie	0.3065
Italie, livre	0.0610
Japon, yen	0.2525
Yugo-slavie, dinar	0.0165
Nelle-Zélande, livre	3.2280
Norvège, couronne	0.2070
Pologne, zloty	0.1345
Roumanie, lei	0.0075
Sud Afrique, livre	4.0220
Espagne, peseta	0.0975
Suède, couronne	0.21900
Suisse, Franc	0.230
Etats-Unis, dollar	19% de prime

NOTRE DOLLAR A 84

New-York, 3. (P. C.)—Fermeture.—Le dollar canadien a fermé avec une baisse de 1-4 de centin à 84c en fonds américains sur le marché local des changes étrangers aujourd'hui, tandis que la livre sterling accusait une hausse de 1-8 de centin à $3.39 3-4.

NOUVEAU TICKER

Toronto, 4. (P. C.) — Un nouveau "ticker" pouvant transmettre 150,000 caractères en une journée sur 1,038 pieds de ruban, sera installé sur le parquet du Standard Stock & Mining Exchange aujourd'hui.

Ce ticker ultra-rapide est exactement semblable à ceux qui sont en usage sur la Bourse de New-York et il est le seul du genre au Canada.

La revue mercantile Dun rapporte que les changements qui se sont produits dans les affaires cette semaine ont eu lieu du bon côté et que la stabilité de plusieurs branches d'industrie est plus marquée qu'en aucun temps depuis trois ans.

Avez-vous essayé le
CHARBON PEA ?
C'est tout de l'anthracite, le meilleur combustible de la nature.
On peut s'en servir avantageusement avec le charbon de grosseur " Egg " ou " Stove ".
Il fera durer le coke deux fois plus longtemps. Le
CHARBON CONNELL PEA
se vend également bon marché. Seulement $11.00 Comptant
Tout livré en sacs. COKE, 4 sacs pour $1.00
Permettez-nous de vous en envoyer une commande aujourd'hui pour l'essayer.
STOVE $13.40
The Connell Anthracite Mining Co. Limited
50 avenue Conway Téléphone: 4-4780

ARGENT DUR AMERICAIN
13% de Prime
Nous offrons environ 13% de Prime sur l'argent dur américain
Sur DOLLARS AMERICAINS 18% ENVIRON
Nous payons les plus hauts prix à Québec.
E.-L. HARDY & CIE
BANQUIERS
80 St-Pierre, Québec
Tél. : 2-8630 Rés. 6274

OBLIGATIONS

Montréal, 4. — Prix offerts et demandés sur les obligations inscrites à la Bourse de Montréal en fermeture, le 2 février. Ces cours sont ceux fournis par l'Association des Négociants d'Obligations de Montréal :

	Off.	Dem.
Oblig. du gouv. fédéral :		
4's, Oct. 15, 1935	99¼	100¼
4's, Oct. 15, 1952	91½	92½
5½'s, Nov. 1, 1933	100¾	101¼
5½'s, Nov. 1, 1934	101	102
5½'s, Déc. 1, 1937	109½	110½
5's, Mars 1, 1937	116¾	117¼
4½'s, Sept. 1, 1940	99	100
5's, Oct. 15, 1943	101¾	102¾
4½'s, Oct. 1, 1944	98	99
4½'s, Feb. 1, 1946	98	99
4½'s, Nov. 1, 1946-56	99¼	97¼
4½'s, Nov. 1, 1947-57	96¾	97¾
o4½'s, Nov. 1, 1948-58	97	98
o4½'s, Nov. 1, 1949-59	98	99
5's, Nov. 1, 1936	101½	102½
5's, Nov. 1, 1941	101¾	102¾
Oblig. garanties par le gouv. féd. :		
C.N.R. 4½'s, 1951	98½	99½
C.N.R. 4½'s, 1951	98¾	99¼
C.N.R. 4½'s, 1956	98¾	99¾
C.N.R. 4½'s, 1957	98	99
C.N.R. 4½'s, 1968	98	99
C.N.R. 4¾'s, 1955	100½	101½
C.N.R. 5's, 1954	101¼	102½
C.N.R. 5's 1969	103½	104½
Mont. Harbor 5's, 1969	103¾	
Can. Nat. S.S. 5's, 1955	102½	104
Provinciales et Municipales :		
Alberta 6's, 1947	97½	99½
Colombie Anglaise 6's, 1947	97½	99½
Ville de Montréal 6's, 1944	107	
Ville de Winnipeg 6's, 1942	96½	99
Manitoba 6's, 1947	97½	99½
Com. Scol. Cath. de Montréal, 6's, 1937	102	104
Nou.-Brunswick, 5½'s, 1950	102	104
Nou.-Brunswick 5½'s, 1952	102	104
Ontario 5½'s, 1947	105½	107
P.E.I. 6's, 1947	107	109
Prov. Québec 4½'s, 1963	97½	99
Saskatchewan 6's, 1952	93	95
Obligations corporatives :		
Abitibi 5's, 1958	17	20
Acadia Sugar 6's, 1946	85	90
Alb. Grain 6's, 1946	74	78
Algoma Steel 5's, 1962	11	16
Am. Sales Book 6's, 1939	103	....
Atl. Sugar 5's, 1941	82	....
At. Sugar 5's, 1942	70	....
Beauharnois 6's, 1950	32½	35
Bel ing Corticelli 5's, 1936	94	
Bell Telephone 5's, 1955	114	
Bell Telephone 5's, 1957	113	
Bell Telephone 5's, 1960	113½	
Booth Building 6½'s, 1937	94	
B. A. Oil 5's, 1945	85	90
B. C. Power 5's, 1960	78	82
B.C. Power, 5½'s, 1960	82	85
B. C. Telephone 5's, 1960	92	95
Calgary Brewing 5's, 1942	94	100
Calgary Power 5's, 1960	76	80
Can. Bread 6's, 1941	83	87
Can. Canners 6's, 1950	77	82
Can. Cement, 5½'s, 1947	69	73
Can. Cons. Felt. 6's, 1940	74	
Can. Copper Ref. 6's, 1945	100	
Can. Cottons 5's, 1940	83	
Can. For. Inv. 7's 1940	86	
Can. L. and Pr. 5's, 1949	81	85
Can. N. P. 5's 1953	77	80
Can. Paper 6's, 1945	40	
C.P.R. 6's, 1942	90	95
C.P.R. 5's, 1934	94	98
C.P.R. 4½'s, 1944	76	80
C.P.R. 5's, 1954	88	93
Can. Steamship 5's, 1943	64	74
Can. Steamship 6's, 1941	17½	19½
Can. Vickers 6's, 1947	64	68
Cedars Rapids 5's, 1953	113	
Consumers Glass 5's, 1948	68	
Davies Wm. 6's 1943	86	92
Dom. Canners 6's, 1940	94	
Dom. Gas & El. 6½'s, 1945	56½	60
Dom. Glass 6's, 1933	104	
Dom. Manufact. 6's, 1933	95	
Dom. Tar 6's, 1949	58½	62
Dom. Telegraph 6½'s, 1978	85	89
Dom. Textile 6's, 1949	98	108
Duke-Price Power 5's, 1960	58	64
Eaton Realty 5's, 1949	77	80
El. Dev. of Ont. 5's, 1933	117	
Firestone Tire 7's, 1937	117	
French Nat. Mail 6's, 1952	123	
Fed. Grain 6's, 1944	70	76
Gatineau Power 5's 1956	79	82
Gatineau Power 6's, 1941	6½	65
Goodyear Cotton 6's, 1949	95	
Harris Abattoir 6's, 1947	87	
Int. P. and Nfld. 5's, 1968	60	64
Int. City Bak. 5½'s, 1948	64	70
Jamaica P 5's 1950	72	77
Lake Rail Wareh 6's 1951	99	
Metropolitan Bldg. 7's 1944	89	
Metropolitan Corp. 6's, 1947	39	43
Mont Cottons 5's, 1943	83	
oMont. L., H. and P.5's, 1970	106½	108½
Mont. L., H. & P. 5's, 1970	106½	109
Mont. L., H. & P. 5's, 1951	107½	111
Mont. Tram. 5's, 1941	9	9
Mont. Tram. 4½'s, 1955	68	74
Mont. Tram. 5's, 1955	78	80
Mont. Pub. Ser. 5's, 1941	109	
Mont. C. and Mfg.5½'s.1947	101	103
Mont. Is. P. 5½'s, 1957	102	106
McColl-Frontenac 6's, 1949	84	88
MacLaren Q.P. 5½'s, 1961	77½	81
Mont. Drydock 6's, 1948	57	62
McKinnon Ind. 6½'s, 1945	96	100
North Fl. 5's, 1939	103	
N.B. Pow. 5's, 1937	69	75
N.S. L. and P. 5's, 1958	83	89
Ont. P. S. 5½'s, 1950	80	84
Ontario Steel P. 6's, 1943	78	
Ottawa Electric 5's, 1933	97	
Ott. L., H. & P. 5's, 1957	93	96
Ottawa Val. Pow. 5½'s, 1970	97½	100
Pacific Burt 6½'s, 1937	103	
Penman 5½'s, 1951	83	87
Porto Rico R. 5's, 1936	73	
Price Bros. 6's, 1943	30	33
Prov L. and P. 5's 1946	109	
Quebec Power 5's, 1968	93	97
Reliance Grain 6's, 1968	76½	
Rio Jan. Tram. 5's, 1934	90	95
Riordon P. and P 6's, 1942	79	
Ritchie Cut Stone 6½'s, 1948	85	
Rowntree Co. 6's, 1937	88	93
Rolland Paper 5½'s, 1948	73	
Shawinigan Cotton 6's, 1949	63	70
Shaw. W. and P. 6's, 1937	89	92
Shaw. W. and P. 5's, 1970	76	80
Shaw. W. and P. 4½'s, 1970	66	69
Smith. H. 5½'s, 1953	55½	60
South. Can. P. 5's, 1955	95	99
St. Law. Flour, 6's, 1941	98	
St. Law. Power 6's, 1935	90	
Steel of Can 6's, 1940	103½	
Toronto Carnet 6's, 1944	70	80
Utd. Grain G. 5½'s, 1948	74	78
United Amuse. 6's, 1942	66	
Chas. Walmsley, 6's, 1943	63	
Un. Secs. 5½'s, 1952	70	76
Wabasso Cotton 7's 1942	62	
Western Power 5's, 1949	93	97
Wilson J. C. Ltd. 6's, 1938	98	
Winnipeg Elec. 5's 1935	75	85
West. K. Power 5's, 1956	91	94
Woods Mfg. 6's, 1943	52	

o Intérimaire
o avec talons.

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 3 (Spécial au "Soleil") —Les recettes brutes du Canadien National, durant la période terminée le 31 janvier dernier, se sont élevées à $2,878,581, alors que durant la période de 1932 correspondante elles s'étaient élevées à $3,449,865, une diminution de $571,284.

Pacific Telephone & Telegraph a gagné en 1932 l'équivalent de $5.26 par action ordinaire au lieu de $7.69 en 1931.

Commis-marchands

M. Georges-Adjutor Dufresne a été nommé hier soir président de l'Association des Commis-Marchands Détaillants de Québec, qui doit célébrer dans quelques mois le soixantième anniversaire de sa fondation. On s'est entendu pour organiser une grande campagne d'achat dans le public de la ville et de la région voisine ; on a fait valoir que les commis devraient faire leurs achats chez les marchands qui les emploient : ce serait travailler doublement au succès de l'entreprise qui leur assure le gagne-pain et se préparer eux-mêmes des bénéfices.

L'association a adopté une résolution qui l'engage à solliciter auprès des autorités municipales l'établissement d'une taxe assez considérable sur les vendeurs étrangers qui font concurrence aux magasins québecois en venant offrir leurs produits aux encanteurs.

Le conseil de direction comprend cette année, outre M. Dufresne : vice-président, M. L. Lavoie ; secrétaire, M. Emile Hébert; assistant-secrétaire, M. G. Gasse ; trésorier, M. J.-A. Pelletier ; assistant-trésorier, M. J.-Ern. Gioux; commissaire-ordonnateur, M. Léger Robitaille ; directeurs, MM. Emile Létourneau, Albert Parent, W. Mercier; auditeurs, MM. J.-A. Tondreau et C.-A.-A. Beaudoin. Un ancien président de la société, M. Delphis Laliberté, a présidé les élections cependant que MM. J.-A. Tondreau et C.-A. Beaudoin, agissaient comme scrutateurs.

M. l'abbé Hunt

Les fidèles de St-Jean de l'île d'Orléans, ainsi que ses nombreux parents et amis, apprendront avec joie que M. l'abbé J.-J. Hunt, curé de St-Jean, qui a subi récemment une intervention chirurgicale, se remet très rapidement . Il pourra retourner sur l'Ile dans une quinzaine de jours.

Licences d'autos

L'octroi des licences d'automobiles pour l'année 1933 se fait depuis le 1er de ce mois au département du Revenu de la province. Déjà on remarque sur les autos les nouvelles plaques portant le numéro matricul de cette année en chiffres blancs sur un fond bleu marine. Il est intéressant, croyons nous, de rappeler que c'est en 1905 que s'émettaient les premières licences d'automobile dans la province de Québec, mais il n'était pas alors question de plaques et les numéros étaient simplement peints sur la carrosserie. Ce n'est qu'en 1917 que l'on commença à évoluer en adoptant les chiffres métalliques que l'automobiliste achetait chez le quincaillier et fixait à la carrosserie qui était en bois ou encore aux ailes de sa machine.

En 1909, l'on adoptait les plaques en caoutchouc pour les remplacer au bout de 2 ans par des plaques en métal vitrifié auxquelles l'on substituait les plaques en papier mâché imperméabilisé, puis ce fut ensuite un autre mode que l'on adopta en 1923, lequel subsiste aujourd'hui, celui des plaques en métal embouti.

DIVIDENDE SUPPLEMENTAIRE

De Bonded Trust Certificates

La Bonded Corporation, Limited annonce qu'en plus du dividende mensuel régulier de 1% sur les Bonded Trust Certificates, un dividende supplémentaire en argent de 1% provenant de la réserve détenue par la compagnie de fiducie sera distribué. Les chèques du dividende régulier ont été adressés le premier février par l'Imperial Trusts Co. of Canada. Le dividende supplémentaire est payable le 1er mars aux détenteurs de certificats enregistrés le 20 mars. Le solde des recettes du mois a été transporté à la Réserve détenu par la compagnie de fiducie.

(Comm.)

LORENZO TETU
SYNDIC LICENCIE
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
81, rue St-Pierre :-: Tél.: 2-7561
QUEBEC

A. BELANGER LIMITEE

AVIS aux porteurs d'obligations de la Compagnie A. Bélanger, Limitée.

The Sun Trust Company, Limited, en sa qualité de fiduciaire pour les porteurs des obligations de A. BÉLANGER LIMITEE, émises en vertu de l'acte de fiducie devant le notaire J.-C. Hébert, en date du 21 janvier, 1928, à ce requis par résolution du Bureau de Direction de la dite Compagnie, en date du 24 janv. 1933, convoque par les présentes une assemblée des dits porteurs d'obligations qui sera tenue à la Chambre de Commerce, 39 rue St-Paul en la Cité de Québec, le lundi, 13ième jour de février 1933, à deux heures de l'après-midi, pour prendre en considération la situation dans laquelle la Compagnie se trouve comme conséquence de la crise économique actuelle et aviser aux meilleurs moyens de protéger les intérêts des porteurs de ses obligations. La Compagnie soumettra, à cette assemblée un projet de réorganisation comportant une extension de terme de cinq ans, pour le capital des obligations et paiement d'une partie des intérêts en bons pendant cette période.

Pourront assister à l'assemblée, soit personnellement soit par mandataire nommé par écrit.

(a) Les personnes inscrites comme porteurs d'obligations immatriculées (enregistrées) ;

(b) Les propriétaires d'obligations ou porteur sur exhibition de leurs titres.

(c) Les personnes exhibant le certificat d'une Banque à l'effet qu'elles sont propriétaires d'obligations au porteur ; que la Banque est dépositaire de ces obligations et qu'elle les gardera en dépôt jusqu'après la dite assemblée ou aucun ajournement d'icelle, ce certificat devant indiquer la série, le numéro d'ordre la dénomination et la date d'échéance de l'obligation ;

(d) La Compagnie et le fiduciaire ainsi que leurs officiers, administrateurs et aviseurs légaux ;

L'écrit par lequel une personne se substitue un mandataire pour la représenter à cette assemblée, devra indiquer la série, le numéro d'ordre, la dénomination et la date d'échéance de l'obligation et être déposé entre les mains du fiduciaire, avec l'obligation ou le certificat de dépôt.

Des formules pour le dépôt des obligations pour les fins de cette assemblée, ainsi que des formules de procuration et des copies du projet de réorganisation qui sera soumis à la l'assemblée de la part de la Compagnie, peuvent être obtenues par les porteurs d'obligations sur demande adressée à THE SUN TRUST COMPANY LIMITED, à son bureau, au numéro 132 rue St-Pierre, Québec, ou sur demande aux succursales de la Banque Canadienne Nationale, dans le district de Québec.

Donné à Québec, ce 27ième jour de janvier 1933.

The Sun Trust Company Limited
Fiduciaire

132 rue St-Pierre,
Québec. 28-4-fév.

AVIS DE DIVIDENDE
BONDED TRUST CERTIFICATES
Le dividende régulier en argent de 1% par mois a été payé le 1er février 1933, par l'entremise de
The Imperial Trusts Co. of Canada
Le solde des recettes du mois a été transporté au compte de la réserve.
Dividende supplémentaire en argent
Un dividende supplémentaire en argent de 1%, pris à même la réserve détenue par le trust, sera distribué le 1er mars aux détenteurs de certificats enregistrés le 20 février 1933.
Demandez notre circulaire "T"
BONDED CORPORATION LIMITED
261, rue St-Jacques, MONTRÉAL — 85, rue Richmond ouest TORONTO — 105, Côte-de-la Montagne, QUÉBEC

LA SECONDE PLACE EN JEU DANS LA RY-PAPER

Au moment où la cédule de ce circuit tire à sa fin, trois clubs se font une lutte des plus contestées pour s'assurer le droit de figurer dans la série de détail — Le Soleil qui jouera contre le C. N. R. demain après-midi en première partie mène avec trois points en avants de son plus proche adversaire — Une marge d'un point seulement entre le C. N. R. et l'Anglo-Pulp qui jouera contre le C. P. R.

BERRIGAN A LA PLACE DE MASSICOTTE

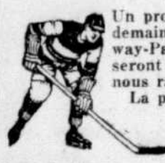

Un programme tout à fait exceptionnel est à l'affiche pour demain après-midi, à l'aréna, dans la ligue de hockey Railway-Paper et de l'issue des deux parties régulières qui y seront données pourra résulter une situation comme nous ne nous rappelons pas en avoir vue encore dans ce circuit.

La première joute, à deux heures, mettra en présence les deux leaders, le Soleil et le C.N.R., tandis que l'Anglo Pulp sera opposé au C.P.R. dans la seconde partie. Les positions des clubs avant ce programme sont les suivantes :

	G	P	N	PP	PC	Pts
Le Soleil	7	2	2	46	17	16
C. N. R.	6	4	1	25	29	13
Anglo Pulp	5	4	2	22	22	12
C. P. R.	1	9	1	13	38	3

Il n'est pas besoin de faire de longs calculs pour montrer tout l'intérêt des deux parties de demain et les milliers de supporteurs de la ligue seront appelés à voir deux des plus grandes rencontres de la saison tant les clubs attachent d'importance à l'issue de ces parties.

Le Soleil continue à tenir la tête de la ligue aveo une tenacité jamais vue encore depuis la fondation du circuit Railway-Paper et même s'il se faisait battre demain il serait encore dans la position de leader. Mais une défaite pour les journalistes n'est pas une éventualité très plaisante à envisager. Le Soleil n'aurait plus qu'un point de marge en avant de son plus proche adversaire et le C.N.R., qui a miné petit à petit la distance qui le séparait des leaders, se verrait en mesure de le renverser de sa forteresse en remportant d'autres victoires dans les semaines à venir.

D'un autre côté, l'Anglo n'a pas l'intention de laisser aller tous les projts de championnat que l'on s'était faits dans le camp des Moulins, au début de la saison, et avec un point seulement en arrière du C.N.R. il lui reste encore de nombreux atouts en mains pour tromper les meilleurs calculs de ses adversaires. Mais est-ce qu'il réussira à vaincre le C.P.R. demain ? Là est la question. Massicotte, le gardien de buts de l'Anglo, a été sérieusement blessé, mardi dernier, dans une joute de la ligue Nationale où il a la garde du filet du Gignac, et il ne pourra pas reprendre son poste d'ici quelque temps. C'est Berrigan, qui joua une partie pour le C.N.R., puis fut remplacé par Turgeon, qui prendra la garde du filet de l'Anglo probablement. Berrigan a l'expérience nécessaire et il a déjà déployé de splendides performances dans le passé. Si le Soleil gagne et que le C.P.R. se fait battre, l'Anglo reviendrait seul en seconde position et les trois premiers clubs du circuit seraient appelés à jouer leurs derniers atouts dans les trois semaines suivantes pour décider de la série de détail.

Pour l'information de nos lecteurs, voici la liste des parties qu'il restera à jouer dans la cédule après les joutes de demain :

12 février : C. P. R. vs Le Soleil
C. N. R. vs Anglo Pulp.
19 février : Le Soleil vs Anglo Pulp
C. N. R. vs C. P. R.
26 février : C. P. R. vs Anglo Pulp
C. N. R. vs Le Soleil.

LA NATIONALE

On vient de fixer les dates pour la série de détail de la Ligue Nationale comme suit : —

Première partie entre Granites et Laval, vendredi, le 10 février. La deuxième, le 13 et si une troisième est nécessaire, elle sera jouée le 16, la série étant de 2 dans 3.

Assemblée à l'Aréna, ce soir. Les arbitres pour la première partie seront les Drs Ratté et McKinnon.

L'A. S. E. C.

Nous avons appris, ces jours derniers, sans avoir plus de détails, que l'Association Sportive des Employés Civils réservait une surprise au public pour les premiers jours de mars, paraît-il. L'A.S.E.C., dont M. Emile Dion, sportsman bien connu. est l'actif président, a formé, parmi ses membres, un comité pour organiser... ce que nous ignorons encore, mais qui sera, à coup sûr un des principaux événements de la saison.

Le président de ce comité, avons-nous appris, est le notaire Henri Pouliot, que nous n'avons pas besoin de présenter à nos lecteurs.

Nous fournirons du reste, à ces derniers, dès que nous pourrons en obtenir, de plus amples renseignements.

LE TOURNOI PROVINCIAL DE BADMINTON

Les spacieux courts du Quebec Winter Club seront encore une fois le théâtre d'un des plus grands événements sportifs et sociaux que connaisse Québec — Tous les plus grands adeptes de la province dans le badminton se réuniront ici pour se disputer les championnats des simples, des doubles et des doubles mixtes — Montréal et Québec largement représentés — Du 9 au 11 février prochain.

LES VEDETTES EN LICE

Une fin de semaine très active s'annonce pour les joueurs de badminton de la province pour les 9, 10 et 11 février prochain alors que se disputeront sur les courts du Quebec Winter Club les divers championnats provinciaux de badminton.

Plus de deux cents entrées ont été reçues pour les diverses catégories et le comité en charge a laissé savoir que c'est là la plus forte liste d'inscriptions encore enregistrée pour ce tournoi provincial à Québec. Les inscriptions de Montréal sont particulièrement nombreuses. On en compte environ une quarantaine parmi lesquelles figurent les meilleurs adeptes du Badminton de la Métropole et du district.

A l'exception de Mlle Barrow, de Québec, tous les champions et championnes de l'an dernier sont enregistrés de même que les vainqueurs du récent tournoi pour les championnats "Cité et District" tenus récemment un peu partout dans la province. Parmi les inscriptions au prochain tournoi provincial on relève les noms d'un nombre particulièrement considérable de nouvelles vedettes du badminton qui ont fait leurs débuts en remportant des victoires sur des champions et autres leaders. C'est ce qui laisse prévoir encore des résultats étonnants pour les premières rondes du tournoi.

Dans les simples masculins, A.-H Bilham, champion actuel, ne défendra pas son titre vu qu'il ne jouera cette année que dans les doubles. Les principaux aspirants pour son titre sont maintenant Frank Denis, runner up l'an dernier ; E.-T.-H. Seeley, H.-C. Bowen, champion de Montréal et du district, et G.-S. Challies, tous de Montréal. Bowen est légèrement favori mais il aura une dure lutte à soutenir pour remporter les honneurs. G.-S. Henderson, champion de Québec et du district, avec A.-A. Labrecque, J. Turcot, M. Turcot et Y. St-Jacques forment une forte représentation pour la ville de Québec.

Dans les simples féminins on s'attend à une lutte contestée depuis le commencement jusqu' àla fin. Mlle M. Swift, la championne, et Mlle L. Mowatt, de Montréal, devraient encore se rencontrer cette année dans les finales mais toutes deux devront être en excellente condition pour en arriver à ce résultat. C'est encore le jeune élément qui se fait menaçant dans cette section. Mlle A. Boivin, de Québec, a fait d'étonnants progrès dernièrement et avec Mlle B. Tirbutt, de Montréal, elle présente une sérieuse menace à la suprématie de leurs adversaires plus expérimentées. Parmi les autres vedettes dans cette division on compte Mlle D. Campbell, Mme J. Redmond et Mlle D. Mowatt, toutes de Montréall.

Les doubles masculins trouvent tous les leaders de la province sur la liste des inscriptions. McKean & Burrows, les champions, devraient parvenir aux finales contre Bilham et Bowen et il est assez difficile de prédire qu'elle serait l'issue d'une pareille rencontre. Seely et Reynolds, de Montréal, de même que E. Lafferty et G.-S. Henderson figurent parmi les plus fortes inscriptions dans cette section.

Dans les doubles féminins Mlles Barrow et Delâge, de Québec, qui détenaient le titre depuis les trois dernières années ne défendront pas leur couronne cette année à cause de la retraite temporaire de Mlle Barrow, Mlles L. & D. Mowatt, runners up l'an dernier, sont favorites pour cette division. Québec a tout de même trois fortes inscriptions dans cette section et l'une d'elles au moins devrait parvenir aux finales. Mlle Delâge et Boivin réunissent une habilité et un brio qui en font un redoutable duo, peut-être l'un des plus brillants de la province, et le couple formé par Mlle M. Swift et Jeanne Dupré est aussi susceptible de causer des surprises. Mlles Y. Gagnon et G. Papineau composent une troisième représentation des plus fortes pour Québec. N'importe quelle de ces trois inscriptions québecoises est capable de causer d'assez fortes surprises aux meilleures porte-couleurs que Montréal pourrait mettre en lice.

La ville de Montréal a deux redoutables équipes à mettre en lice dans le double mixte : Mlle Wallis et Bilham, les champions actuels et Mlle B. Tirbutt & Bowen, gagnant du championnat de Montreal & District. Parmi les autres principales entrées dans la même section on relève Mlle Biltcliffe & McKean et Mlle Campbell & Bramhall, de Montréal, et Mlle Delâge & G.-S. Henderson de même que Mlle Swift et E. Lafferty, de Québec.

Le champ considérable des meilleurs adeptes du badminton enregistré dans ce tournoi indique que la lutte va se faire contestée dès le début et les divers matches sont susceptibles de fournir dès les premières rondes un intérêt qui ne manquera pas d'attirer des foules considérables aux abords des spacieux courts du Quebec Winter Club.

Nous publierons au début de la semaine prochaine le résultat du tirage de la série des matches.

DERBY DU CHALET DEMAIN

Si les conditions sont favorables la course de chiens du Chalet du Pont de Québec, aura lieu dans l'après-midi sur un trajet de 15 milles — De nombreuses entrées ont été enregistrées.

UNE REINE DU DERBY

Le derby du chalet du Pont de Québec aura lieu demain après-midi tel qu'il a déjà été annoncé pourvu que nous ayons une bonne bordée de neige aujourd'hui ou demain matin. Dans le cas contraire il sera remis à plus tard, selon les instructions du service de la protection des animaux.

Le parcours de 15 milles, sera le suivant : Départ à 2 heures au chalet du Pont de Québec, route Charny, St-Jean-Chrysostôme, via St-Romuald, au chalet du Pont de Québec. Tous les conducteurs d'équipes sont priés de se rendre au bureau d'information provinciale à 1090½ rue St-Vallier, de même que les juges pour recevoir les dernières instructions à midi et quarante cinq.

Mlle Jeannette Thériault qui a été choisie reine de ce derby accompagnera les équipes dans une automobile spéciale à partir du Bureau d'Information Provinciale et recevra les c'efs du chalet du Pont de Québec des mains du président pour inaugurer ainsi officiellement la saison des sports du chalet. Voici la liste des entrées dans le derby ainsi que celle des officiels.

LES ENTREES :

Ovide Carrier (Buanderie de Lévis)
A. Beaumont (Can. Marquis)
A. Routhier (Indépendant)
E. Garneau, McColl Frontenac (F. Fiset)
D. Falardeau.
B.-J. Kane
E. Dumont (Teinturie Dorchester)
A. Bédard (Lauréat Brousseau, épicier)
P. Dussault, (Taverne Ludger Bélanger)
L. Parent (Damase Blais, épicier)
M. Dompierre (Laiterie de Québec)
E. Hardy (Chalet pont de Québec)
A. Belanger (Restaurant Montmartre)
A. Blouin (A. L'Heureux, boucher)
G. Boulanger (F. Thomassin)
G. Chevrette (Art de la Verrerie Canadienne)
L.-A. Alain (Constructeur, Québec)
J. Lepage (Charcuterie Frontenac)
A Giguère (Indépendant)
H. Chevrette (Indépendant)
E. Martel (Indépendant).
D. Pruneau (Bastien Garage).
P.-H. Gagnon (Indépendant).
G. Couture (Taverne Jos. Clark).
L. Brisson (Indépendant).
J.-E. Demers (Indépendant).

Juges d'arrivée :
Léo-L. Légaré.
P.-J. Kane.
M. J.-A. McManamy.
P. Cantin, notaire.
M. H. Chevrette.
A. Deslauriers.

Juges du départ :
Wilfrid Lacroix, (échevin).
Charles-A. Parent.
Jos. Clark.
Rodolphe DeBlois (échevin).
Jos. Boutet, échevin.
Damase Blais.
Jos. Paquet.
Arthur Drolet (échevin).
Jules Gingras.

Cédule de la Canado-Américaine

FEVRIER

1 New-Haven à Philadelphie
1 Québec à Boston
2 New-Haven à Providence
4 Providence à Boston
5 Boston à New-Haven
6 Providence à Québec
7 Philadelphie à New-Haven
8 Boston à Philadelphie
9 Providence à Québec
11 New-Haven à Boston (Arena de Boston)
11 Philadelphie à Providence
12 Providence à New-Haven
13 Philadelphie à Boston
14 New-Haven à Québec
15 Providence à Philadelphie
16 Providence à Boston
17 New-Haven à Québec
19 Boston à Providence
19 Québec à New-Haven
21 Boston à New-Haven
22 Québec à Boston
22 New-Haven à Philadelphie
23 Québec à Providence
25 Québec à Philadelphie
26 Québec à New-Haven
26 Boston à Providence
28 Philadelphie à New-Haven

MARS

1 New-Haven à Boston
1 Providence à Philadelphie
3 Boston à Québec
4 Philadelphie à Providence
5 Philadelphie à New-Haven
6 Boston à Québec
7 New-Haven à Providence
8 Boston à Philadelphie
10 Providence à Québec
11 Philadelphie à Boston
12 Providence à Québec (après-midi)
12 Boston à New-York
13 Québec à Boston
15 Québec à Philadelphie
15 Providence à New-Haven
16 New-Haven à Boston
16 Québec à Providence
18 New-Haven à Philadelphie
18 Providence à Boston
19 Québec à New-Haven
20 Québec à Boston
22 Boston à Philadelphie
22 Providence à New-Haven
23 New-Haven à Boston
24 Philadelphie à Québec
25 Boston à Providence
26 Boston à New-Haven
26 Philadelphie à Québec
27 New-Haven à Providence
28 Philadelphie à New Haven
29 Providence à Philadelphie

LE FEDERAL OIL

Le Federal Oil a battu le Loretteville au score de 3 à 1. Dimanche soir le Federal Oil jouera à Donnacona.

UNE FETE SPORTIVE AU CLUB DRAGON

Une grande après-midi sportive est au programme du club de raquetteurs le Dragon sous la présidence du sergent-major R.-L. Boulanger, secrétaire du club, pour demain.

Voici le programme officiel de la fête :

1—Marche en parade du chalet à la Terrasse Dufferin.
2—Course de 100 verges avec raquettes de course (hommes.)
3—Course des poids lourds sans raquettes, 56 verges (175 lbs et plus.)
4—Course des dames, sans raquettes, 50 verges.
5—Course à trois jambes, 75 verges, (hommes.) Femmes, 50 vgs.
7—Course des écrevisses, 20 verges, aller et retour (hommes.)
8—Course aiguilles et fil, 50 verges, aller et retour (mixte.)
9—Course aux pommes, 75 verges, aller et retour (hommes.)
10—Course aux pommes, 50 verges, aller et retour (femmes.)
11—Boxe des aveugles (blind foldes boxing) (hommes.)
12—La charge des Chevaliers "Dragons" (hommes.)
13—Les plongeurs "dragons" (mixte.)
14—Retour au chalet en parade "Marche triomphale".

Les numéros 7-8-11 et 13 sont ouverts à tous les raquetteurs et raquetteuses de l'Union locale.

Les prix aux heureux gagnants seront distribués le soir à la grande soirée au chalet.

Nous comptons sur la présence de tous les membres qui sont en possession d'un costume du club...

Dimanche soir, étant le 5e anniversaire de la fondation du club, il y aura donc à cette occasion une grande soirée au chalet sous la présidence des fondateurs conjoints ; le président invite donc pour cette fête le président et les officiers de l'Union Locale, les présidents de tous les clubs ainsi que les membres avec leurs dames et amis de bien vouloir venir rehausser de leur présence cette magnifique fête sans autre invitation.

Donnez-vous donc tous rendez-vous au "Dragon" pour dimanche soir.

LE SOLEIL TRIOMPHE FACILEMENT

Jouant avec cette magnifique ardeur qui lu assura une longue série de victoires sur ses adversaires de la ligue Railway-Paper, le "Soleil" a disposé facilement du C. P. Verdun, leader de la ligue Mont-Royal, avec un score de 6 à 3 hier soir à l'aréna. Durant les deux premières périodes ce ne fut rien autre chose qu'une "parade" de points pour le tricot noir et or qui entra de façon irrésistible dans son adversaire. Lavoie qui fut l'une des vedettes de la victoire des locaux pour lesquels il enregistra trois points donna le signal en comptant au bout de quatre minutes de jeu dans la première période sur une passe de Tondreau, pour répéter son exploit douze minutes après sur sur une passe de Gérin, après que Gravel eut enregistré un premier point pour le Verdun sur une passe de Reeves. La seconde moitié de la deuxième période fut une véritable débandade pour les visiteurs et Tondreau, Lavoie, Jobin, Miville se succédèrent pour prendre le gardien de buts du Verdun en défaut avec l'aide de Gerin, de Viger et de Cloutier.

C'est la troisième période qui fut la plus contestée et Jotkus puis Martel réussirent à compter deux fois pour porter le score à 6-3, c'est aussi dans cette période que fut enregistrée la seule punition de la partie quand Bennett fit tomber Gerin. Voici le sommaire de la rencontre.

1ère période

Le Soleil: Lavoie (Tondreau) 4.35
Verdun: Gravel (Reeves) 14.42
Le Soleil: Lavoie (Gerin) 15.50

2e période

Soleil : Tondreau (Gerin) 11.19
Soleil : Lavoie (Gerin-Tondreau) 1 5.03
Soleil : Jobin (Viger) 17.28
Soleil: Minville (Cloutier) 19.55

3e période

Verdun : Jotkus 2.10
Verdun : Martel (Bélanger) 7.10
Punition : Bennett.
Arbitre : A. Martineau.
Officiels : Huot et St-Pierre.
Juge des buts : Cantin et Robitaille.

A BERTHIER (EN BAS)

Le 5 février au soir, il y aura joute entre le club Berthier et le Beaver, de Lévis.

LE PROVIDENCE CONTRE LE QUEBEC LUNDI

De retour à Québec après une tournée assez mouvementée terminée par une grande victoire sur les Boston Cubs, les Castors attendent aujourd'hui, dans notre ville, la visite des Reds de Providence qui joueront contre eux, à l'aréna locale, lundi soir. Tout laisse prévoir l'une des plus grandes parties de la saison et les derniers développements dans les transactions entre le Québec et les Maroons vont être un fort stimulant pour les joueurs du Québec qui seront appelés à donner tout leur rendement maintenant que les Maroons ont les yeux sur eux.

Pour ce qui concerne le Providence, ce club va devenir probablement la plus grande attraction de la ligue pour les Québecois en alignant les anciennes vedettes du Canadien de la N.H.L., telles que Mondou et Gaudreault. Il n'y a rien d'impossible à ce qu'il y ait du nouveau sur l'alignement des Castors lundi soir.

LE ROYAL CALEDONIA

Montréal. — (P. C.) — Le rink de Mme R.-F. Deltmers, du club de curling d'Outremont, qui battit le rink de Mme Henderson, du club Victoria, de Québec, a gagné, hier, le trophée Royal Caledonia, emblème du championnat féminin, en éliminant en dernière ronde le rink de Mme MacGillivray, du même club. Le score fut de 15-7.

La fédération des Gardes établit un comité sportif

A sa dernière assemblée, la Fédération des Gardes a fondé un Comité Sportif qu'elle a placé sous la présidence de son secrétaire, le major Georges Boulanger. Chaque garde fédérée est priée de fournir un membre sur ce comité. Nul doute que les membres des gardes fédérées seront heureux d'apprendre cette bonne nouvelle et s'empresseront de coopérer avec la Fédération pour l'aider à présenter bonne figure dans les sports de Québec.

La première assemblée du Comité Sportif de la Fédération des Gardes aura lieu dimanche matin, le 5 février, à l'Hôtel St-Roch. On invite un délégué sportif de chaque garde.

CEDULE

CE SOIR

N. H. L.
Maroons à Canadiens
Boston à Ottawa
Chicago à Toronto

CANADO-AMERICAINE
Providence à Boston

INTERNATIONALE
London à Buffalo

DIMANCHE

N. H. L.
Américans à Rangers
Chicaga à Détroit

CAN-AMERICAINE
Boston à New-Haven

INTERNATIONALE
Windsor à Cleveland
London à Syracuse

RAIL-PAPER
Le Soleil vs C.N.R.
Angl-Pulp vs C.P.R.

(Suite à la page 20, 1ère col.)

Club Lapointe

Jeudi soir, le 2 courant, le Club Lapointe a été défait par le Donnacona au score de 8 à 4.

Dimanche, le 5 février, le Club Lapointe ira jouer contre le St-David. Tous les joueurs sont priés de se rendre au Club Lapointe, 1ère Avenue, pour une heure précise.

Course en raquettes

C'est dimanche le 5 février, qu'aura lieu la grande course de raquettes de 21 milles, pour tous les amateurs de Québec. Le départ sera donné par le chef de police, M. Trudel et M. Oscar Drouin, député. Huit inscriptions ont été reçues et d'autres viendront en fin de semaine. La liste d'entrée fermera ce soir à 8 heures.

Au Huron

Dimanche, 5 fév. grande soirée Bon Vieux Temps "Costumée" au chalet du club Huron, édifice Cap.

Cette soirée est sous la présidence de Roger Boisseau, 2e vice président. Tous les membres ainsi que ceux des autres clubs sont cordialement invités à venir veiller en costume au Bon vieux temps si possible.

LIGUE DE HOCKEY
RAILWAY PAPER
ARENA
DIMANCHE 5 FEV.
A 2 HEURES P. M.
C. N. R. vs "Le Soleil"
C. P. R. vs ANGLO P.
ADMISSION: 35c
Dames et Enfants: 15c
Sièges réservés: 50c
Il est strictement défendu de fumer

IL SE PLAIGNAIT DE TROUBLES D'ESTOMAC

Il est sage quelquefois de profiter de l'expérience des autres. Si donc vous vous trouvez aux prises avec l'un de ces nombreux malaises dont les hommes les plus robustes mêmes, ne sont pas exempts, profitez de l'expérience de M. Mongrain. Il avait à se plaindre de son estomac. Il fit usage des Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal. Ce remède lui a bien réussi. Comment expliquer cela ? Chacun sait que les mauvaises digestions ne sont pas toujours dues à la fatigue de l'estomac, mais aussi à la pauvreté de sang, à l'affaiblissement de tout le système. Comme les Pilules MORO ont une puissante action sur tout l'organisme masculin, voilà pourquoi elles soulagent les troubles d'estomac et d'autres malaises :

Maux de reins — Epuisement
Rhumatisme — Malaises généraux

et sans qu'il en coûte cher: 50c la boite ou 3, $1.25.

"Je ne saurais trop recommander les Pilules Moro que j'ai prises avec le meilleur succès lorsque je souffrais de mauvaise digestion. Mon appétit avait disparu. Je mangeais par nécessité, des gaz et des gonflements se faisaient sentir après chaque repas. J'éprouvais aussi des maux de tête. Le travail m'était devenu pénible... Un de mes amis me recommanda les Pilules Moro. Dès que j'eus commencé à les prendre, je pus m'apercevoir de leurs bons effets; mes forces s'augmentaient, j'avais plus de courage et ma digestion était plus facile...." A. Mongrain, 39, rue Ste-Julie, Trois-Rivières, P.Q.

Pilules MORO pour les hommes

ZIG-ZAG
PAPIER A CIGARETTES
GRAND LIVRE DOUBLE
120 FEUILLES
LE MEILLEUR A ACHETER
EVITEZ IMITATIONS
POUR 5¢

Gin Canadien
Melchers
Croix d'or

AUTRES GRANDEURS
26 onces $2.30
40 onces $3.30
Taxe Comprise

Pour briser votre rhume ou votre grippe, rien ne vaut le Gin Melchers Croix d'Or, le gin "Geneva" canadien authentique.... préventif reconnu efficace depuis plus de 30 ans.

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries: Berthierville, P.Q. — Bureau-Chef: Montréal.

NOUS RECOMMANDONS La Bière Champlain -SPECIAL-
FABRIQUEE PAR LA SEULE BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE-FRANCAISE !

Le "SOLEIL" est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE EN PAEGE 15

52e ANNEE—No 32 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, SAMEDI 4 FEVRIER 1933 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

Faits divers de partout

UNE TEMPETE

Tucuman, Argentine, 4.—Une violente tempête s'est abattue sur cette ville aujourd'hui. Des rues ont été inondées et nombre de maisons démolies. On compte 9 morts et plusieurs blessés. Tucuman est située dans le nord de l'Argentine.

MORT TRAGIQUE

Noranda, 4.— Un mineur du nom de Mike Yurinich, 32 ans, a été tué raide à la mine Noranda, hier. Sa femme lui survit, ainsi que des parents dans Blezzard Valley, près de Sudbury, Ont.

UN SUICIDE

Montréal, 4.— "Je suis trop lasse pour continuer. Il n'y a plus de place pour moi dans le monde", disait le billet laissé par Elizabeth White, 27 ans, qui s'est suicidée jeudi. Elle était sans emploi depuis juin dernier.

L'EMBARGO

Washington, 4.— Le Sénat, par 57 voix contre 16, a rejeté hier un amendement aux termes duquel les pâtes de bois canadiennes et autres matières premières auraient été soustraites au ban mis sur l'achat des produits étrangers pour les départements de l'administration fédérale.

ATTAQUE CHINOISE

Tchin-tcheou, Manchourie, 4.— Le quartier général japonais annonce que la garnison nippone de Tchou-Men-Keou, dans la Grande Muraille de Chine, a repoussé la 5e attaque chinoise en huit jours après trois heures de combat désespéré ce matin.

CHOCS SISMIQUES

Naples, 4. — Dix mille habitants de Boscotrecase, terrifiés par trois chocs sismiques accompagnés d'un grondement souterrain qu'on croyait venir du Vésuve, ont cherché refuge dans la campagne, hier. Personne ne paraît avoir eu de mal.

UNE AMENDE

St-Jean, T.-N., 4. — La douane a infligé, hier, une amende de $100 au paquebot "Silvia", à l'avant duquel on avait trouvé 20,000 cigarettes et plusieurs caisses de boisson de contrebande. Il fallut enlever une partie de la boiserie pour retirer cigarettes et boissons de la cache où on les avaient mises.

FAUSSE DECLARATION?

Washington, 4.—David-S. Barry, sergent d'armes au Sénat, a été mis en procès devant la Chambre haute hier et invité d'expliquer en séance extraordinaire un article de magazine dans lequel il dit que certains membres du Congrès se font payer pour leurs votes.

L'ETALON D'OR

Washington, 4.—Devant la commission du numéraire de la Chambre, le sénateur Wheeler, du Montana, démocrate, a exprimé hier l'opinion que le reste du monde ne pourrait pas revenir à l'étalon d'or, si les Etats-Unis ne se séparaient d'une grande partie de leur or, et que, par conséquent, ce pays devrait remonétiser l'argent pour remplacer cet or.

PRINCE EN AFRIQUE

Dar-Es-Salaam, Afrique Orientale anglaise, 4.— Pour la première fois depuis la guerre, un prince allemand a mis les pieds dans cet ancien port de mer où flottaient jadis les couleurs du kaiser. Le prince Hubert, 23 ans, troisième fils de l'ex-kronprinz, chasse actuellement le gros gibier en Afrique, et il s'est arrêté ici en faisant route pour le sud. Le gouverneur lui a offert à déjeuner.

DES "SCRIPS"

Raymond, Alb., 4.— On estime aujourd'hui à un chiffre entre $18,000 et $20,000 l'émission de "scrips" à laquelle aura recours la municipalité de Raymond durant l'année 1933 pour pourvoir à ses besoins et se dispenser d'emprunter davantage. Les autorités annoncent que les "scrips" serviront aussi pour les paiements de la commission scolaire.

Toronto, 4. (P. C.) — Une dépression était centralisée au-dessus de Terre-Neuve, hier soir. Il a fait plus froid dans l'est du Canada, hier, et il y a eu bourrasques de neige en plusieurs districts.

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Nuageux, modérément froid, neige locale.

Bas St-Laurent : — Nuageux, froid, légère neige.

Golfe et Côte Nord : — Nuageux et froid, neige locale.

Maritimes : — Nuageux, un peu plus froid, neige locale.

SOMMAIRE

1ère page, Le Royaume de Siam. — 2e, page des enfants. — 3e, Un duel dans l'obscurité. — 4e, La Science met la foudre au service de l'humanité. — 5e, récits illustrés du "Soleil". — 6e, page catholique. — 7e page agricole. — 8e, page féminine. — 9e finance. — 10e, sport. —11e, nouvelles étrangères. — 12e, feuilleton. — 13e, nouvelles de Québec. — 14e, éditoriale. — 15e, nouvelles de Lévis, radio. — 16e, dans nos théâtres. — —17e, la vie sociale. — 18e et 19e, petites annonces classées. — 20e, la construction. — 21e, naissances et décès. — 22e, nouvelles générales.

ON PARLE DE COMMERCE ET DE TARIF A LA SESSION

La discussion de crédits pour le Ministère du Commerce a fourni l'occasion à M. King et à ses partisans de dénoncer la politique du gouvernement — Le bilinguisme. — Les oiseaux migrateurs.

Ottawa, 4. — Pour la première fois au cours de la session actuelle la Chambre s'est engagée dans le maquis de la discussion des crédits. Elle a attaqué ceux du ministère du Commerce et le débat s'est élevé à deux reprises au moins à des engagements d'une intensité verbale digne des beaux jours des luttes parlementaires. Le duel oratoire entre le T. H. M. King et l'hon. M. Stevens, ministre du Commerce, a été des plus acerbes et la Chambre sera invitée à prendre un vote sur une motion de réduction des crédits lorsqu'elle reprendra l'étude des estimés de ce département.

Une publication émise par le service des statistiques intitulée "Canada 1933", a servi de prétexte au chef de l'Opposition pour accuser le gouvernement de faire de la propagande politique en se servant des deniers publics. Il a lu plusieurs extraits du dit volume pour déclarer ensuite que la plupart des assertions qu'il contient sont des exagérations, des vantardises et des fanfaronnades, quelquefois des mensonges.

Le bouquin en question représente le commerce canadien augmentant par sauts et par bonds, alors que la vérité est toute autre.

Le chapitre que comprend la nouvelle édition sur les résultats éventuels de la conférence impériale est ni plus ni moins qu'un panégyrique de l'attitude du Premier Ministre pendant ce conciliabule des nations de l'Empire en août dernier. Il n'a pas été écrit par les officiers du département des statistiques, mais bien par des propagandistes politiques. Comme ce volume est distribué à profusion dans le pays et que des milliers d'exemplaires vont à l'étranger, il est odieux que le gouvernement se serve de l'argent du peuple pour préparer les prochaines élections pour tromper l'opinion publique.

Le Ministre du Commerce a soutenu que des officiers de la statistique sont les auteurs du manuel en question, et les Conservateurs ont applaudi cette déclaration. Il a sommé le chef de gauche d'accepter sa parole. Mais la rumeur court les corridors depuis longtemps que les auteurs du dit chapitre sont beaucoup plus rapprochés de l'hon. M. Bennett qu'ils ne le sont de l'hon. M. Stevens, et si le Ministre s'en tient à sa déclaration faite dans son propre intérêt, il se pourrait fort bien qu'il soit mal renseigné.

L'hon. M. King propose de retrancher la somme de $12,500 des crédits généraux affectés aux publications, ce qui équivaut à l'augmentation des dépenses requises pour cette fin par rapport à l'année dernière. Pendant que le chef de l'Opposition lisait les passages incriminatoires du volume précité, la Chambre s'est amusée ferme, car la différence frappante qui existait entre la vérité et les affirmations du publiciste ressemblait aux prospectus mirobolants des lanceurs de mines d'or, aux jours déjà lointains de la ruée vers les stocks aurifères.

Une discussion prolongée s'est produite sur le projet qui modifie la loi des oiseaux migrateurs. M. J.-A. Bradette, libéral de Témiscamingue, et plusieurs députés du bas du fleuve, entre autres, MM. Jean-François Pouliot, Pierre-F. Casgrain et Sir Eugène Fiset, ont protesté contre le remplacement des gardes-chasses provinciaux par la gendarmerie à cheval. Ces messieurs aux habits rouges peuvent s'occuper des territoires non organisés comme dans les provinces de

(Suite à la page 19, 7e col.)

LE CABINET DALADIER EST MAINTENU

Par 370 voix à 200 la Chambre des Députés en France a exprimé sa confiance dans le nouveau ministère — Les socialistes se sont ralliés au gouvernement.

Paris, 4.—((Trad. de l'A. P.)— Par 370 voix contre 200, la Chambre a voté confiance hier soir dans le cabinet Daladier, dont le chef promet d'apaiser le malaise, d'équilibrer le budget et de prendre part à la prochaine conférence économique universelle.

Si la majorité du gouvernement a été aussi considérable, c'est que les socialistes, à la dernière heure, ont décidé de prendre part au scrutin du côté ministériel. Le bruit courait que la Chambre serait dissoute, advenant un vote hostile, et cette menace aurait bien pu ranger les socialistes avec le gouvernement.

Quant aux mesures financières à prendre pour assainir les finances, elles ne doivent pas être trop rigoureuses, pense M. Daladier, parce que le problème qu'il s'agit de résoudre est international.

"Nous ne devons pas procéder d'une manière trop rigoureuse pour équilibrer le budget, vu que le problème est international", dit le premier ministre dans sa déclaration à la Chambre. Il s'est aussi engagé à apaiser le malaise qui se manifeste en France. "Notre pays", dit-il, "est en face de difficultés morales et matérielles, mais aucun péril actuel ne justifie pareille alarme en ce moment. Nous devons envisager la situation avec énergie, avec rapidité et avec vigueur".

M. Daladier a promis des économies substantielles dans le budget. Concernant la politique étrangère, il a déclaré que "la France désire la sécurité de tous les peuples qui, s'ils doivent avoir des droits égaux, doivent avoir des devoirs égaux. Il faut aussi établir la paix économique dans le monde entier".

LES PROJETS DE PICCARD

New-York, 4. (P. C.) — Sylvestre Dorion, compagnon du professeur Piccard, pionnier de la stratosphère, a déclaré hier que le savant bruxellois, qui se trouve actuellement en voyage aux Etats-Unis, pourrait bien tenter sa première ascension en Amérique au-dessus du Mexique, non loin de la frontière américaine, mais qu'il n'a pas renoncé au projet de s'élever au-dessus de quelque point situé dans l'extrême nord canadien.

Avant de partir pour l'Amérique, le professeur Piccard a laissé entendre qu'il ferait une envolée au Canada près du pôle magnétique.

L'AVION ET LE PROGRES DU CANADA

D'après les rapports présentés à la convention des arpenteurs, à Ottawa, l'aéroplane est devenu indispensable au développement de notre pays — Des résultats.

Ottawa, 4.—(Trad. de la C.P.)—Si l'on en croit les rapports présentés à la convention des arpenteurs cette semaine le Canada a, plus que tout autre pays, montré combien l'aéroplane pouvait être précieux pour l'industrie. En aidant à faire connaitre les richesses naturelles des régions désertiques du Nord canadien l'avion, envisagé soit comme moyen de locomotion soit comme instrument de photographie aérienne, a rendu des services extraordinaires.

"Il est certain, a déclaré M. Narraway, de la Direction de la photographie aérienne au ministère de l'intérieur, que jamais encore dans l'histoire du monde on n'avait vu une aussi vaste étendue de territoire affectée à un pareil degré par le progrès scientifique.

"L'exploration aérienne a permis au Canada de lever une carte topographique comme il n'en existe pas de pareille au monde. Le Canada est à la tête des autres pays pour la photographie aérienne. Il a mis au point et en pratique le système de photographie oblique, le seul qui permette de dresser des cartes satisfaisantes dans les régions minières, théâtre d'un travail intense."

Un projet

Warm Springs, Georgie, 4. (Trad. de l'A. P.) — M. Roosevelt, président-élu, a déclaré, hier, que, si les plans préliminaires ayant pour objet l'aménagement des vallées du Tennessee étaient justifiés par les résultats obtenus, il se déclarerait d'ici quatre ans pour l'exécution de projets similaires, entre autres dans les vallées de l'Ohio et de l'Arkansas.

Il croit que 60 années s'écouleront avant que puisse être réalisé en entier le vaste projet du château d'eau du Tennessee, avec l'immense reboisement qu'il comporte, la régularisation du cours des eaux et le développement des forces hydrauliques, mais il ne croit pas qu'il faille attendre tout ce temps pour commencer d'autres aménagements ailleurs.

HAUT LES MAINS !

—Die Ente, Berlin.

EN VUE DE LA CONFERENCE MONDIALE DU BLE A REGINA

Cette photo fut prise lors d'une réunion tenue à Londres dans le but de préparer la prochaine Exposition et Conférence mondiale du Blé à Régina. On voit quelques unes des figures les plus importantes qui assistaient à ce banquet: le Très Honorable Walter Elliot, ministre de l'Agriculture et des Pêcheries dans le gouvernement Britannique, le Très Honorable S.-M. Bruce, Ministre Australien en Grande-Bretagne, et l'honorable C.-Howard Ferguson, Haut-Commissaire Canadien à Londres. M. Ferguson présidait ce banquet.

M. Gabias s'en va

Montréal, 4. — Cinq cents personnes étaient réunies à la gare hier pour souhaiter bon voyage à l'échevin Gabias en partance pour New-York, où il doit s'embarquer pour l'Europe, histoire de se remettre d'une grave maladie. M. Gabias va passer sa convalescence à Cannes, sur la Méditerranée.

HOMMAGE A LA MEMOIRE DE AUG. COTE

A une séance de la Cour du Magistrat à Rimouski, Mtre P. Casgrain et le magistrat Couillard font l'éloge du regretté disparu — Une cause de vol est entendue.

Rimouski, 4.—(D. N. C.)—A l'ouverture de la Cour de Magistrat, juridiction criminelle, Me Perrault Casgrain, C. R., substitut du procureur général, fit l'éloge de M. Auguste Côté, L. L. D., décédé la veille.

M. Casgrain dit qu'une voix plus autorisée que la sienne ferait devant la Cour Supérieure, au nom du Barreau, l'éloge du défunt à l'ouverture du prochain terme.

Mais, le pavillon flottant à mi-mât, en face du Palais de Justice, à la mémoire d'un ancien protonotaire disparu, le portait en sa qualité d'avocat de la Couronne, à dire quelques mots au nom du personnel de la Cour et de ceux qui s'occupent de l'administration de la justice criminelle.

Les qualités qui caractérisaient Côté, dit-il, étaient le sérieux et un esprit de travail hors de l'ordinaire. De lui, on peut dire que l'esprit avait plus de force que le corps et que la lame a usé le fourreau.

Marié tout jeune, avant même d'être reçu avocat, il avait acquis le sens de la responsabilité et du sérieux de la vie plus tôt qu'un autre.

Ses débuts au Barreau de Rimouski le mirent immédiatement en vedette par les causes retentissantes dans lesquelles il est intervenu. Devenu l'associé du juge Tessier, dont la réputation s'étendait à toute la province, il se montra digne d'être son collaborateur.

Atteint gravement dans sa santé lors de l'épidémie de grippe espagnole en 1918, il accepta la position de protonotaire, la plus enviée du district, mais c'est avec regret qu'il quitta sa profession.

(Suite à la page 21, 2e col.)

UN MEURTRE

Amherst, N.-E., 4.— (Trad. de la C. P.) — Mme E.-E. Smith, âgée de 60 ans, a été trouvée morte, aux premières heures du jour dans le "passage" obscur de sa demeure, rue Craft, le crâne broyé par un instrument contondant. Une cassette vide d'argent dans une chambre à l'étage supérieur et les traces de deux hommes dans la neige fournissaient la preuve que le vol avait été le mobile du crime.

Le coroner, Dr Robertson, n'a pas le moindre doute que Mme Smith ait été assassinée. Il dit qu'elle est probablement morte sans savoir ce qui se passait. Nulle trace de lutte dans le vivoir, où elle avait l'habitude d'attendre son mari et les autres membres de la famille, non plus que dans le passage où l'avait sans doute attirée le bruit fait par les voleurs en entrant par la porte de derrière.

La somme d'argent volée n'est pas considérable. Une enquête a été ordonnée pour aujourd'hui.

VICISSITUDES D'UN RUSSE EN RUSSIE

Danny Petinko, sujet britannique d'origine russe, revient de Russie où il était allé chercher des nouvelles de ses parents. — Il raconte comment il a été traité là-bas.

Halifax, 4. (P.C.) — Après avoir fait une visite peu intéressante dans son pays d'origine, la Russie, Danny Petinko présenta ses roubles en paiement d'une certaine somme d'argent anglais qu'on avait promis de lui remettre lors de son départ, maisune surprise fort désagréable lui était réservée. Les représentants du gouvernement soviétique l'obligèrent de vider ses poches et s'assurèrent qu'il ne lui restait rien, puis l'un d'eux s'empara de cet argent et lui cria : "Sortez d'ici !" Comme Danny protestait, un autre leva son revolver sur lui en criant : "Sortez ! Vous pouvez vous compter chanceux de vous en tirer avec la tête encore sur vos épaules !" Danny décida donc qu'il valait mieux sortir.

"Mes roubles ne valaient rien. J'ai dû travailler afin d'obtenir ma ration quotidienne de pain noir durant mon séjour en Russie", dit Danny Petinko, à son arrivée à Halifax. "C'est très bien pour ces gros messieurs qui se rendent en Russie pour y étudier la situation politique, de parcourir le pays en touriste et de nous revenir en disant qu'ils aiment cela. Oui. Mais ils ne visitent que les villes où ils sont à même d'admirer de magnifiques édifices. On y trouve de quoi se nourrir, et l'ouvrier y vit heureuse-

(Suite à la page 15, 4e col.)

NOUVEAU JUGE

M. HECTOR VERRET, C.R., de Coaticook, vient d'être nommé juge pour le district de Sherbrooke; il remplace le juge Archambault, nommé juge de la Cour Supérieure à Montréal. M. Verret est né à Québec. Il a été pendant quelques années vérificateur de la province. En 1895 il était admis au barreau. Bâtonnier du barreau de St-François (Sherbrooke) en 1916 et en 1926, il a été pendant 17 ans membre du bureau d'examinateurs de la profession. Il s'est présenté deux fois aux élections, en 1916 et en 1931 comme candidat conservateur dans le comté de Stanstead. Il a épousé en 1900 Marie-Mathilde Lemieux, l'aînée des enfants de Sir François Lemieux.

Mort tragique

Chicago, 4.—James-C. Davis, jr, 35 ans, fils de feu le vice-président d'American Steel Foundries, est décédé hier, quelques minutes après qu'on l'eût trouvé sans connaissance dans sa chambre d'hôtel. Déshérité par son père, il était sous le coup d'une poursuite pour avoir aliéné l'affection d'une femme mariée.

HOLD-UP EN PLEIN JOUR A TORONTO

Deux bandits entrent dans une succursale de la Royal Bank, tiennent employés et clients en respect et disparaissent avec une somme de $3,000 — Une arrestation.

Toronto, 4 (Trad. de la C. P.)— L'un des hold-ups les plus audacieux qu'on eut jamais vus à Toronto a eu lieu hier, en plein jour. Deux bandits sont entrés dans la succursale de la Royal Bank, à l'angle des rues Church et Wellesley, et, après avoir tenu en respect clients et employés, ont pu disparaître avec $3,000 en argent.

Les employés de la banque les serraient de près cependant. L.-D. Blanchfield, gérant et J.-J. Murphy préposé au grand livre, les poursuivirent revolver au poing. Pour dépister la poursuite les bandits prirent à travers une maison d'appartements, s'échappèrent par une autre porte et sautèrent dans un taxi.

A ce moment-là le revolver de Blanchfield bloqua, et les bandits ripostèrent. Bientôt le taxi, démarrant à toute vitesse, sema derrière lui les poursuivants.

L'un des individus, qui a déclaré se nommer Théodore Girouard, descendit du taxi au coin de la rue St-Georges, quelques blocs plus loin, et ne tarda pas à se trouver aux prises avec le constable Oswald Brown, qui s'abritait derrière un auto en stationnement tandis que lui-même faisait feu à l'abri d'un poteau du téléphone. Le policeman parvint à blesser son adversaire, qui se rendit ensuite.

Durant ce temps-là l'autre bandit avait disparu dans l'automobile. On ne trouva pas d'argent sur Girouard, qui fut admis d'urgence à l'hôpital pour un pansement puis conduit au poste de police pour y être interrogé.

UN DEMENT

Montréal, 4. (Traduit de la C. P.)— "C'est moi qui ai mis le feu à l'église St-Louis de France "

Cet aveu tombé des lèvres d'un garçon de 15 ans, arrêté parce qu'on le soupçonnait de dérober des pardessus à l'école, eut le don d'estomaquer les vieux détectives, qui en ont vu de toutes les couleurs cependant. Les agents à qui est particulièrement confié le soin de découvrir les incendiaires se groupèrent autour du garçon.

"J'ai acheté pour dix sous de gazoline et j'ai mis le feu à l'église", disait-il. On se mit à l'interroger : — "As-tu déjà mis le feu ailleurs ?" "Bien sûr ; au théâtre Impérial et à d'autres places aussi".

"A St-Louis de France est-tu descendu par l'escalier ou l'ascenseur?" "Par l'ascenseur naturellement".

C'en était assez. Le garçon sera examiné par des aliénistes. L'église St-Louis de France n'avait pas d'ascenseur.

RENCONTRE PATHETIQUE

Beamsville, Ont., 4. —Dix heures avant l'exécution de son mari pour le meurtre du Dr More, dentiste, Mme Warren, femme du condamné à mort s'est présenté chez Mme More, qui vit dans la retraite depuis l'assassinat de son mari. Celle-ci raconte que la visiteuse lui a exprimé son chagrin du malheur causé par l'assassin, son époux, et lui a demandé pardon. Mme More a répondu à la future veuve qu'elle pouvait compter sur son entière sympathie et qu'elle avait bien fait de venir la voir. Mme Warren n'a pas demandé à l'autre d'intercéder pour son mari.

UN NOUVEAU "GOLD RUSH" A NEW-YORK

Les courtiers américains se rendraient dans la région minière de l'Ontario pour y visiter les mines d'or — Les cotations à la Bourse de New-York.

New-York, 4.—(Trad. de l'A.P.) — Il était beaucoup question à Wall Street hier d'un nouveau "gold rush", lequel avait pris la forme d'une expédition au Canada par un groupe de courtiers et de spéculateurs pour "voir aux mines", surtout dans l'Ontario.

Ce groupe—de huit à dix hommes—est parti jeudi soir. Il comprend Bernard Smith, membre de la Bourse de New-York bien connu pour avoir joué à la baisse ces trois années dernières mais devenu haussier enthousiaste pour certaines mines d'or, et Stuyvesant Fish, de la maison Calloway, Fish & Co'y.

Depuis quelque temps on spécule à la hausse sur les mines d'or dont quelques-unes ont atteint des paliers qu'elles ne connaissaient pas encore. La spéculation porte surtout sur les mines canadiennes, au sujet desquelles Londres et Toronto se sont déjà engagés à la hausse. La dépréciation du dollar canadien et de la livre sud-africaine n'est pas étrangère à ce mouvement d'achat.

Verigen s'embarque

Halifax, 4. (Trad. de la C.P.)— Tandis que ses amis accourent vers lui à vol d'avion, Verigin, leader de plus de 15,000 doukhobors dans l'Ouest Canadien, est sous bonne garde aux quartiers de l'Immigration, n'attendant que le moment où on l'embarquera pour la Russie.

Redoutant d'arriver trop tard, les lieutenants du chef doukhobor ont retenu les services de L.-A. Ryan, membre du barreau d'Halifax. Eux-mêmes espèrent arriver au commencement de l'après-midi. Le "Montcalm", paquebot du C. P. R., part ce soir.

Boxeur décédé

Kingsville, Ont, 4. — Tony Dragon, boxeur amateur bien connu, est mort du gonflement de l'éponge qu'il portait dans sa bouche pour se garder, dans un match avec Alex Hazel, de Leamington, a-t-on pu établir après l'enquête port mortem. Le Dr Snider dit que l'éponge se gonfla, étouffant le malheureux boxeur. On en a trouvé un morceau dans son larynx. Il s'affaissa et mourut peu après une volée de coups de poings à la tête et au cœur, mais ni l'une ni l'autre n'avaient de mal.

Etat de siège

Bucarest, 4—(Trad. de l'A.P.)—L'état de siège a été proclamé en Roumanie hier soir. M. Vaida-Voevod, président du conseil, a justifié cette mesure en disant qu'elle s'imposait pour mettre fin au malaise et à l'agitation qui, ces jours derniers, ont pris des proportions dangereuses. Il a mentionné en particulier les émeutes dans la région pétrolifère de Ploesti, où les travailleurs ont mis à sac mercredi les bureaux de la Rumanian-American Oil Company Refinery et forcé plus tard les autorités à libérer les individus arrêtés à la suite de ces désordres.

EN ALLEMAGNE

La scène politique allemande est fort changeante de ce temps-ci. La semaine dernière nous apprenions qu'Adolf Hitler avait enfin réalisé ses ambitions et vu triompher ses efforts et ses luttes de huit années. Il fut chargé par le président Von Hindenburg de former un cabinet. Ce ministère renferme des conservateurs tels que Franz Von Papen, ex-chancelier et von Neurah. Cependant en compensation les nazis réussirent à faire entrer dans le cabinet deux des principaux lieutenants d'Hitler, Herman Goering, qui devint Commissaire de l'Intérieur pour la Prusse et le Dr W. Frick. — Hitler après avoir tenté vainement de rallier les centristes à sa cause a demandé et obtenu la dissolution du Reichstag. Les élections qu'entraine cette dissolution auront lieu le 5 mars prochain.

LES CONTES DE PERRAULT

PUBLICATION AUTORISEE PAR LA MAISON MAME, TOURS, FRANCE.
(Pour les achats s'adresser aux libraires du Canada)

PEAU-D'ANE *(13)*

L'impatience du prince pour épouser Charmante fut telle qu'à peine donna-t-il le temps de faire les préparatifs convenables pour cet auguste hyménée. Le roi et la reine, qui étaient affolés de leur belle-fille, lui faisaient mille caresses et la tenaient incessamment dans leurs bras ; elle avait déclaré qu'elle ne pouvait épouser le prince sans le consentement du roi son oncle : aussi fut-il le premier auquel on envoya une invitation, sans lui dire quelle était l'épousée ; la fée des Lilas, qui présidait à tout, comme de raison, l'avait exigé, à cause des conséquences. Il vint des rois de tous pays, les uns en chaise à porteurs, d'autres en cabriolet ; de plus éloignés, montés sur des éléphants, sur des tigres, sur des aigles, mais le plus magnifique et le plus puissant fut l'oncle de Charmante, qui heureusement avait abandonné son désir de mariage tyrannique, et avait épousé une reine fort belle, dont il n'avait point eu d'enfant.

Charmante courut au-devant de lui : il la reconnut aussitôt, et l'embrassa avec une grande tendresse, avant qu'elle eût le temps de se jeter à ses genoux. Le roi et la reine lui présentèrent leur fils, qu'il combla d'amitiés. Les noces se firent avec toutes la pompe imaginable.

Les jeunes époux, peu sensibles à ces magnificences, ne virent et ne regardèrent qu'eux.

Le roi, père du prince, fit couronner son fils le même jour, et, lui baisant les mains, le plaça sur son trône. Malgré la résistance de ce fils bien né, il lui fallut obéir.

Les fêtes de cet illustre mariage durèrent plus de trois mois ; mais l'amour de ces deux époux durerait encore tant ils s'aimaient, s'ils n'étaient pas morts cent ans après.

MORALITE

Le conte de Peau-d'Ane est difficile à croire,
Mais tant que dans le monde on aura des enfants,
Des mères et des mères-grands,
On en gardera la mémoire.

PUBLICATION AUTORISEE par la maison Mame, TOURS, France. (Livres de récompenses, Editions Liturgiques, Collection pour Tous, Livres de prières, Reliure, Impressions, etc. . .

CONSULTATION

(De notre édition de 5 heures d'hier)

Ottawa, 3.—(Trad. de la C.P.) —Le Canada sera représenté par M. Skelton, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et le lieutenant-colonel Vanier, secrétaire du haut commissariat canadien de Londres, dans la commission chargée d'aviser aux moyens de faciliter les consultations économiques et la coopération entre pays britanniques. Elle se réunit le 14 février courant à Londres.

MOTS CROISÉS

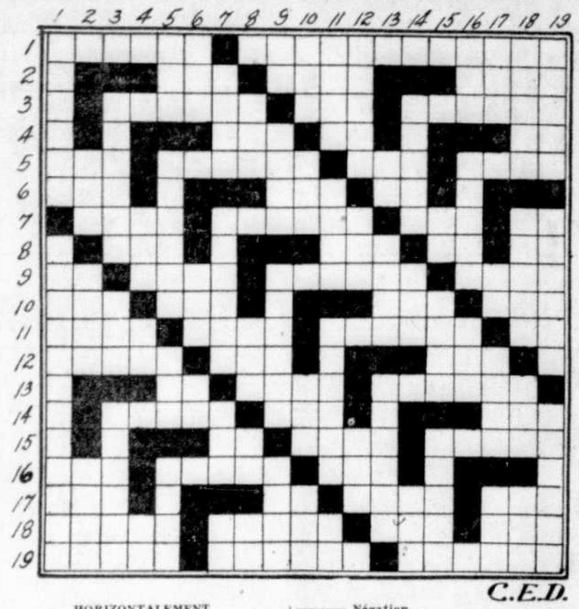

C.E.D.

HORIZONTALEMENT

No 1 — Treuil vertical, mû au moyen de barres horizontales.
——— Etat de la fleur avant son épanouissement.
No 2 — Corps dissocié par un courant électrique.
——— Père des Edomites.
——— Blessé.
No 3 — Paquet de marchandises.
——— Triage.
——— Genre de mollusques.
No 4 — Peigne du tisserand.
——— Conj.
——— Locution adverbiale.
No 5 — Art de lancer.
——— Fameux métal.
——— Roi d'Israel.
——— Ville forte d'Arabie.
No 6 — Personnage biblique.
——— Ancien aventurier français.
——— Préfixe.
No 7 — Officier turc.
——— Nom de baptême.
——— Emotionné.
——— Préfixe.
No 8 — Période.
——— Qui est friable.
——— Pron. pers.
——— Opus.
No 9 — Paresseux.
——— Souche.
——— Fournir.
——— Dieu du vent.
No 10 — Portion qui revient dans un partage.
——— Lettre grecque.
——— Préposition.
——— Douloureux sur un pied.
No 11 — Manière de voir.
——— Roi de Suède (ancien).
——— Petit poisson.
——— Négation.
No 12 — Rivière de France.
——— Langue Internationale.
——— Pronom pers.
No 13 — Soleil.
——— Grand lac salé d'Asie.
——— Vite (Musique)
No 14 — Commode au mariage.
——— Proclamé.
——— Sale.
No 15 — Adj. poss.
——— Vaste plateau de l'Asie.
——— Inclinaison.
No 16 — Pièce de monnaie.
——— Embassadeur de Henri IV à Rome.
——— Nom de femme.
No 17 — Imbécile.
——— Aviateur.
——— Publication.
——— Partie du mât d'artimon.
No 18 — Fils de Dédale (Myth).
——— Nocher des Enfers (Myth).
——— Saison.
——— Ornement qui décore une corniche.
No 19 — Ancienne contrée de l'Asie Mineure.
——— Célèbre opéra de Weber.
——— Construire.

VERTICALEMENT

No 1 — Mesure itinéraire de Russie.
——— Renaissance des êtres.
No 3 — Légumineuse.
——— Qu'on extrait du varech.
——— Fruit d'une espèce de palmier.
No 3 — Livre contenant des calculs tout faits.
——— Adj. poss.
——— Féroce.
No 4 — Colère.
——— Conjonction.
——— Du verbe rire.
No 5 — Oignon.
——— Unité de travail mécanique.
——— Petit prophète.
No 6 — Terrain.
——— Enlevé.
——— Article Cont.
No 7 — Septentrion.
——— Cochon de l'Amérique du Sud.
——— Fleuve d'Allemagne.
——— Préfixe.
No 8 — Pron. pers.
——— Chaine de montagnes asiatique.
——— Rivière de France.
——— Préfixe.
No 9 — Note de musique.
——— Inquiétude subite mêlée de crainte.
——— Personne stupide.
——— Vicié, corrompu.
No 10 — Point cardinal.
——— Adj. poss.
——— Ancien pacha de Janina.
——— Hareng salé et séché à la fumée.
No 11 — Bière de Belgique.
——— Poème qui se chantait en l'honneur d'Apollon.
——— Brisé mais non séparé.
——— Lac africain.
No 12 — Briller.
——— Prix offert ou demandé.
——— Prière.
No 13 — Note musicale
——— Blessé
——— Sorte de soupe.
No 14 — Crustacé à chair délicate.
——— Temps des amours chez les cerfs.
——— Allez (latin).
No 15 — Note de musique.
——— Se voit en poésie.
——— Prière.
No 16 — Rivière d'Alsace.
——— Flatter bassement.
——— Adj. poss.
No 17 — Fils de Noé.
——— Ancienne langue.
——— Rivière de France.
——— Géant dont parle la bible.
No 18 — Affluent d uMissouri.
——— Intestin.
——— Bruit.
——— Pommade de blanc de plomb.
No 19 — Empereur romain.
——— Produire un certain effet.
——— Dégager.

Chez les Ouvriers

Bourse du Travail

CE SOIR : Union Nationale des boulangers de Québec, Inc.

LUNDI : Fraternité des cordonniers-machinistes de Québec, Inc., Union Nationale des travailleurs du port de Québec.

Au Secrétariat

LUNDI : Union Nationale Catholique des peintres de Québec, Inc. Union Nationale des employés du département du feu de Québec. La Caisse Populaire.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Fraternité Internationale des sectionnaires.

LUNDI : Union Internationale des cordonniers, local 414. Le Conseil des employés de chemins de fer. Fraternité des employés de théâtres, local 523.

Funérailles de M. Xavier Plante à Shawinigan-Falls

Le 24 janvier 1933, décédait à sa résidence, Monsieur Xavier Plante après quelques semaines de maladies.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Saint-Bernard, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

La dépouille mortelle était conduite par MM. Johnny Dion, B. Raymond, William-P. Berrouard et E. Royer étaient porteurs du coin du poêle.

Le deuil était conduit par ses fils, MM. Xavier et Jean-Baptiste Plante; ses gendres, Ovila Berrouard, Emile Robitaille; ses filles, Mme Ovila Berrouard (Dianna), Mlles Jeannette et Gracia Plante; sa soeur, Madame P. Dallaire, de Québec; Madame Eudore Poulin, M. et Mme Etienne Berrouard, M. et Mme Louis Simard, M. et Mme Alexandre Lafrenais, Mme Vve Lafrenais, M. et Mme Raymond Welmann, M. et Mme Johnny Dion, M. et Mme Alfred Beaupré, Madame Vve Hormidas Nadeau et sa jeune fille, M. et Mme Toupin et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, (née Odiana Lapointe); trois fils, MM. Xavier, J.-Baptiste et Joseph Plante; trois filles, Madame Ovila Berrouard, Mlles Jeannette et Gracia Plante; un frère, M. Jos. Plante, de St-Raymond; une soeur, Mme P. Dallaire, de Québec; belles-soeurs, Mmes Pierre Plante, de Montréal et Jos. Plante, de St-Raymond; ses beaux-frères, M. P. Dallaire, M. Léon, Adélard, Jean-Baptiste et Joseph Lapointe, M. et Mme Joseph Wellmann et M. et Mme Edouard Martel; ses neveux et nièces, M. et Mme Lauréat Plante, de Saint-Léonard; M. et Mme Arthur Plante, de Montréal; M. Pitre Plante, de Montréal; M. et Mme Pitre Ouellette, M. et Mme Eudore Poulin, M. et Mme Albert Morand, M. et Mme Narcisse Naud, Madame Vve Evile Leclerc, M. et Mme Odiana Plante, Mme Vve Arthur Bouchard, Mlle Régina Plante, Raymond et Octave Borgia, (Chûte Panet), M. et Mme N. Gauvin, de Montréal.

Bureau Choquette

Va-et-vient

Mlle Yvonne Marois de Charlesbourg a passé quelques jours chez son père M. Cléophas Marois.

—M. Jos. Gaudreau et ses filles Mlles Cécile et Rita sont partis pour un mois visiter des parents à Montréal et aux Etats-Unis.

—Mlle Almiria Caron est retournée à Montmagny après avoir passé quelques jours chez son père M. Bernard Caron.

—MM. Guimont et Ouellet de Ste-Appoline, étaient la semaine dernière chez M. Ernest DeLadurantaye.

—M. et Mme Phydime Bélanger et leurs enfants de l'Islet sont venus visiter leur mère Mme Eugène DeLadurantaye.

—M. et Mme Philéas Caron, M. Philippe Caron étaient de passage à Québec.

—Mme Philippe Caron étaient au Jour de l'An à St-Jean-Port-Joli, chez son père, M. Amédée Laurendeau.

—M. Thomas Mercier de Ste-Appoline était en visite chez Mme Alfred et M. Mathias DeLadurantaye.

—MM. et Mmes Arthur Lemieux Amédée et Mizael Bernier, Mlle Aldéa Bernier, Mme Emile Simoneau, de Québec, ont passé les fêtes chez leur père M. Jos.-E. Bernier.

—M. et Mme Amédée Simoneau et leurs enfants de Québec ont passé quelques jours chez leur père M. Oliva Simoneau.

—M. Gérard Simoneau est parti pour quelque temps pour Québec.

—M. Jos-E. Bernier et ses filles, Annie et Angela étaient à Québec samedi.

A Chicoutimi

Séance du cercle Labrecque

Une vingtaine de membres du cercle Labrecque assistaient à la séance de lundi, 16 janvier, M. Arthur Larouche présidait la séance et on remarquait, à ses côtés, M. l'abbé Georges-Etienne Côté, aumônier.

Dès le début de la séance, M. Larouche, président, dit quelques paroles de sincère bienvenue à deux nouveaux membres qui assistaient à une séance du cercle Labrecque pour la première fois, MM. Maurice Tremblay et Gonzague Gauthier.

Après la lecture des minutes de la dernière séance, M. Jean-Marie Martin lut une lettre par laquelle M. L.-A. Taschereau, premier ministre de notre province, accuse réception de la lettre écrite en protestation de l'admission au cinéma, des enfants âgés de moins de 16 ans.

M. l'abbé Georges-Etienne Côté, aumônier, continua ensuite la lecture de l'encyclique "Caritate Christi", en lisant le passage qui traite des fruits de l'encyclique "Rerum Novarrum".

M. Jean-Marie Martin, secrétaire, présenta ensuite sa conférence. M. Martin parla des nombreuses et périlleuses expéditions faites par La Vérendrye pour ajouter les immenses territoires du Nord-Ouest à la Couronne du roi de France.

M. Arthur Larouche remercia le conférencier.

En dépouillant la boîte aux questions, le président lut la suivante: "Que veulent dire les mots Saguenay, Chicoutimi et Kénogami?" Les explications furent plutôt vagues, ce qui fit que M. Lorenzo Brisson, sr, bibliothécaire du cercle Labrecque, et expert en matière d'histoire régionale, se chargea de donner la signification de tous les mots qui sont devenus des noms de villes, de lacs ou de rivières avec leur racine.

La liste des communiants pour la semaine ayant été dressée, la séance est levée et se termina par la prière.

Cour de magistrat

Le terme civil de la Cour de Magistrat a commencé, mardi, 17 janvier, au Palais de Justice, à Chicoutimi, dans une atmosphère d'un calme inaccoutumé. Les avocats ne plaidèrent que quelques motions. Pas une cause au mérite ne fut entendue.

Les REMEDES de la "FRANCO"

sont manufacturés sous la direction d'un docteur en chimie, d'un médecin et d'un pharmacien, ce qui est la meilleure raison de leur EFFICACITE.

EXTRAIT DE FOIE de MORUE de "LA FRANCO" pour croissance, faiblesse, 16 oz. $1.00 — 3 bouteilles ... $2.50

SIROP pour le RHUME de "la FRANCO" pour rhumes, toux, bronchite, 3 oz. .25 — 6 oz. .40 — 3 bouteilles ... $1.10

Tablettes B.B. de "La FRANCO" pour régulariser l'intestin et l'estomac des enfants (50 tablettes) ... .25 — 6 bouteilles ... $1.25

Tablettes de "la FRANCO" pour le Mal de Tête (12) la boite ... .15 — 2 bouteilles ... .25

Liniment de "la FRANCO" pour muscles endoloris, rhumatisme, lumbago, la bouteille ... .25 — 6 bouteilles ... $1.25

SIROP D'HYPOPHOSPHITES CONCENTRE de "la FRANCO", pour rachitisme, débilité, 16 oz. ... $1.00 — 3 bouteilles ... *$2.50

Quand vous achetez un remède, n'oubliez pas que les remèdes de "la FRANCO" sont EFFICACES.

Un peu de travail la rendait à bout.

On est porté à croire que les personnes qui vivent à la campagne, au grand air, sont exemptes des mille misères physiques dont souffrent plus ou moins celles qui vivent dans un milieu moins favorable. Il n'en est pas ainsi. L'ANEMIE se glisse partout. Dans les campagnes comme dans les villes, les jeunes filles et les femmes en sont atteintes. Le cas de Mme Hémond est là pour le prouver. Ce sont les Pilules ROUGES (spécialement préparées pour les femmes) qui l'ont remise d'aplomb. C'est elle-même qui le dit et voici en quels termes :

"Depuis quelques mois, je me sentais affaiblir. Le peu d'ouvrage que je faisais me rendait à bout. J'étais d'une nonchalance incontrôlable ; je sentais continuellement le besoin de dormir. Tous mes membres étaient douloureux et je ne savais à quoi attribuer cette faiblesse parce que je vivais au grand air et dans les meilleures conditions de vie. Comme cet état ne pouvait être toléré bien longtemps, je me suis décidée à suivre un traitement aux Pilules ROUGES. A partir de ce moment, mon état s'est considérablement amélioré. Mes forces ont beaucoup augmenté, mes malaises se sont dissipés, je pouvais faire mon travail sans fatigue parce que ma santé était excellente." Mme Z. Hémond, 178, St-Jean-Baptiste, Pointe-aux-Trembles P.Q.

Les Pilules ROUGES (spécialement préparées pour les Femmes) se recommandant dans les cas de : pâleur, faiblesse, manque d'appétit, sensation permanente de fatigue, essoufflement au moindre effort, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses et irrégulières, troubles internes, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE. Quand il faut économiser, de deux remèdes, il est sage de choisir un remède dont l'efficacité est certaine. Choisissez donc les Pilules ROUGES, le remède toujours satisfaisant pour celle qui veut se traiter sûrement et à bon marché.

AVIS IMPORTANT—Les Pilules **ROUGES** pour les femmes pâles et faibles, produit essentiellement canadien, sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boite ou 3, $1.25 ; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boite contenant 50 pilules, jamais au cent ; elles portent à un bout de chaque boite la signature de la Cie Chimique FRANCO américaine et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute substitution.

Le Médecin des Pilules ROUGES recommande **OVONOL** pour les enfants pâles, faibles, nerveux.

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue Saint-Denis, Montréal.

St-Sauveur

La Chandleur

Demain est la Chandleur, solennité de la fête de la Purification de la Sainte Vierge, et à cette occasion il y aura la bénédiction des cierges, avant la grand'messe. Les paroissiens pourront se procurer des cierges des enfants de choeur qui en vendront aux portes de l'église.

Récitation du Rosaire

Il y aura récitation du rosaire ce soir à 7 h. 30, devant le Saint-Sacrement exposé, à l'église paroissiale. Tous les paroissiens y sont invités.

Prières à saint Joseph

A l'exercice de l'Archiconfrérie, demain, à 4 heures, on commencera la récitation des prières des sept dimanches en préparation de la fête de saint Joseph. Les paroissiens qui auront quelques intentions spéciales à signaler pourront les déposer dans une corbeille qui sera déposée près de la balustrade.

Pour les tertiaires

Demain après-midi, à 2 heures, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, il y aura assemblée des deux fraternités du Tiers-Ordre. Tous les tertiaires se feront sans doute un devoir d'y assister.

A propos d'organisations

A l'avenir, les personnes qui désireront faire quelques organisations, dans notre paroisse, devront s'entendre avec le R. Père Vanier, qui vient d'être chargé, par son supérieur, de cette tâche, afin que les organisations ne se nuisent pas mais qu'au contraire elles soient toutes couronnées de succès si possible.

Chez les congréganistes

C'est dans le mois de février que les membres de la Congrégation des hommes doivent payer leur contribution annuelle. Donc, demain et les autres dimanches, ceux qui le peuvent, pourront s'adresser à la sacristie avant ou après leur messe de 6 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes.

Le cercle Legault

Quelques acteurs du cercle Legault, de l'Oeuvre de Jeunesse, ont donné au poste CKCV jeudi soir, un bien faible résumé du grand drame que ce cercle interprétera mardi prochain, le 7 février, à la salle St-Pierre, et qui est intitulé "Les Revenants de Font-Aulade", de J. Thomas. Des sièges, au prix de 25 sous, peuvent être réservés chez M. J.-W. Cantin, 446, rue St-Joseph.

Une belle oeuvre

L'oeuvre poursuivie par la société des Dames charitables de St-Antoine, celle de fournir des vêtements aux enfants pauvres de notre paroisse, mérite beaucoup d'encouragement et c'est pourquoi nous faisons appel au public en faveur de la vente de charité qu'elles ont organisée et qui se tiendra à la salle St-Pierre, les 13, 14 et 15 février. Ces dames invitent aussi les personnes qui auraient quelques articles à donner pour cette vente de charité de bien vouloir les adresser ou en avertir Mme Amédée Latulippe, 118 rue Bagot, qui les enverra chercher.

A l'église paroissiale

Grand'messes, lundi : 5 h. 30, pour les âmes, pour faveur obtenue ; 7 h. 45, pour Abel Rochette.

Mères, quoi faire chez vous pour les si mauvaises toux

Epargne $2. Ni tracas! Ni cuisson!

Vous aurez une agréable surprise lorsque vous préparerez le simple mélange domestique suivant et que vous l'essayerez pour une pénible toux. Il se prépare sans peine, coûte une bagatelle, mais on peut s'y fier pour avoir un soulagement prompt et durable.

Faites un sirop en brassant 2 tasses de sucre granulé et une tasse d'eau quelques moments jusqu'à dissolution. Pas besoin de cuisson. Procurez-vous à la pharmacie 2½ onces de Pinex, que vous mettrez dans une bouteille de 16 onces, à remplir avec votre sirop de sucre. Les 16 onces ainsi faites ne vous coûtent pas plus qu'une petite bouteille de médecine toute faite, mais ce n'en est pas moins le remède le plus efficace qu'on puisse acheter. Il se garde parfaitement et il a le goût fin.

Ce remède simple donne une remarquable action triple. Il calme et soulage les membranes enflammées, détache le phlegme chargé de germes, et dégage les voies aériennes. Il facilite ainsi la respiration, et vous procure un sommeil reposant.

Le Pinex est un composé de Pin de Norvège, sous forme concentrée, fameux comme agent pour soulager les mauvaises toux. Il est garanti donner promptement du soulagement, sans quoi l'argent est remboursé.

GRATIS!

Bagues, montres, cameras, etc., plusieurs autres cadeaux. Demandez 180 paquets de graines pour vendre à 5c et le catalogue de primes.

Allen Nouveautés

St-Zacharie - - - - Québe

Beauté de la Femme

Produit qui engraisse et développe la poitrine dans 30 jours. Garanti inoffensif. Aucune drogue à prendre. Ecrivez pour brochurette gratis.

Culture de Beauté Orientale

MARQUE DE COMMERCE

Casier Postal 50, Station "N" S Montréal, P.Q.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

"Petit maussade!..." *dit sa maman,*

. . . mais, est-ce de la maussaderie, ou les signes avant-coureurs d'une grave indisposition?

NE soyez pas trop prompte à attribuer son incartade à la mauvaise humeur. Ce n'est que trop souvent le résultat de l'affection la plus fréquente de l'enfance — *la constipation.* Tout probablement, il n'a besoin que d'un laxatif. Mais il faudra le choisir avec soin, car ceux des adultes sont trop énergiques et lui feraient plus de mal que de bien.

C'est alors que le Castoria est idéal. Laxatif spécialement composé pour les enfants, c'est une préparation végétale absolument pure, ne contenant aucun *narcotique* nocif. Il ne cause pas de nausées et n'entraîne pas la formation d'une habitude. Les enfants en raffolent, les médecins le recommandent, et les mères prudentes en ont toujours, à portée de la main, un flacon du *format des familles.*

CASTORIA
Chas. H. Fletcher
contre la
constipation
infantile

de la petite enfance à la 11ième année

PEUILLETON DU "SOLEIL"

Les Trois Dés

Grand roman d'aventures et d'amour

par LOUIS D'ARVERS

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 34

Sans répondre, Bond se détourna et sortit.

Ainsi, cette jeune fille cherche aussi les papiers ! se disait-il. Et par Dieu ! c'est la raison pourquoi elle a soudainement décidé d'entrer en relations avec John Leman. A nous deux ma belle artiste !

Pendant ce temps, d'Alroy descendait tranquillement, sa tâche achevée.

A l'angle de la rue, Régis l'attendait. Plusieurs hommes étaient là, semblant attendre eux aussi, et, l'un d'eux témoigna d'un étonnement indicible en voyant le médecin français, qu'il croyait prisonnier chez Falcon.

D'Alroy s'avança vers eux avec sa sérénité coutumière.

— Oui, je suis ici, dit-il, en qualité de médecin et, si l'un de vous s'avise d'entrer dans cette maison et de troubler mon malade cette nuit, il aura affaire à moi !

Ils le regardèrent avec un étonnement où se mêlait une crainte superstitieuse, car, enfin, ils avaient de bonnes raisons de savoir qu'il était enfermé et solidement garrotté deux heures plus tôt et que toutes les précautions avaient été prises pour lui ôter la possibilité de fuir. Et cependant il était là, calme et résolu, ne paraissant se souvenir de rien et se permettant de leur parler en maître.

D'Alroy comprit son avantage et en profita.

— Je sais plus de choses que vous n'en savez vous-mêmes, croyez-le bien, dit-il, avant peu, il y aura du grabuge dans votre association.

Et comme ils se regardaient les uns les autres indécis, il ajouta :

— L'un de vous — Morgan — veut prendre la place de Falcon et vous savez, d'autre part, ce qui est arrivé à celui-ci ?

— Il a été aveuglé, grommela un des hommes et c'est une fâcheuse aventure pour lui, surtout en ce moment. . .

— **Surtout en ce moment,** comme vous le dites fort justement. C'est pourquoi, oubliant qu'il a voulu me tuer, et comptant sur ma générosité, il est venu me chercher pour que je le guérisse.

— Et vous le ferez ?

— A une condition, c'est que vous retourneriez tranquillement chez vous et ne tenterez rien contre l'homme qui est là-haut.

— Si vous ne m'obéissez pas, conclut-il, nettement, je laisserai votre chef se guérir comme il pourra.

— J'ajoute que je n'ai plus rien à craindre de lui, quoi qu'il fasse, car les amis qui m'ont délivré ce soir, sont plus puissants que lui et veillent sur moi.

"Maintenant, vous pouvez aller prévenir Falcon. Vous avez bien compris mes conditions ?

L'homme qui était évidemment le chef de la petite expédition, fit un signe d'assentiment et tous s'éloignèrent rapidement.

— Enfin ! dit Régis en voyant revenir le docteur. Je commençais à m'inquiéter.

—J'ai découvert plus de choses que je ne l'espérais, dit d'Alroy, la voix frémissante. J'ai de bonnes nouvelles à vous faire connaître. Mais attendons d'être chez Trémolec.

Celui-ci ne fut pas long à comprendre le parti à tirer des révélations de Talmer dictées par sa haine pour Bond.

Après quelques mots, dits en hâte, il traversa la rue pour se rendre à la maison tout proche chez Falcon.

Ce dernier était revenu chez lui pour attendre les événements. Mais il ne put échanger avec lui que quelques paroles car un petit groupe de ses partisans entrait.

Sur le moment ils ne remarquèrent pas Trémolec.

— Nous avons vu d'Alroy ! dit précipitamment l'un d'eux sans préambule inutile. Il sortait de chez Talmer. Il a osé traiter avec nous et nous dire que si nous ne laissions pas Talmer se guérir en paix, il ne lèverait pas un doigt pour soigner vos yeux.

— M. d'Alroy voulait surtout vous sauver d'être pendus ! intervint tranquillement Trémolec. C'est une charité inutile du reste, car le résultat me paraît inévitable, tôt ou tard. Mais si l'un de vous touche à d'Alroy . . .

Un silence étonné suivit :

— Quel était cet homme qui osait parler ainsi ?

Falcon ajouta, à leur étonnement, en ne protestant pas.

— C'est bien, dit-il, Talmer ne sera pas tracassé, pour le moment. Nous avons du reste de plus pressantes choses à faire.

— Mais qui est celui-là, qui se mêle ainsi de nos affaires ? voulut savoir l'un des affiliés présents.

Trémolec ne laissa pas à Falcon le temps de répondre.

— Je vais vous le dire. Je me nomme Georges Trémolec, un ancien magistrat, qui a été la terreur des gredins de votre espèce en Australie, au début de sa carrière.

"De ce fait, ajouta-t-il, de sa voix la plus calme, je connais le nom, le passé et les condamnations de la plus grande partie des vôtres. J'ai même d'intéressantes photographies! Dans quelques jours vous devrez quitter les bords de la Tamise, à moins que vous ne préfériez finir vos jours en prison ou sur l'échafaud, selon vos mérites.

Aucun ne pensa à mettre en doute cette parole ferme et tranquille. Plusieurs, du reste, connaissaient de nom le terrible magistrat qui savait si bien se transformer en détective.

Falcon leur fit signe de s'en aller.

Quand la maison sera nette, ajouta Trémolec, j'irai chercher d'Alroy. Je suis sûr qu'il aura vite fait de guérir votre chef. Bientôt il pourra voir aussi bien qu'avant.

Je vous guérirai très facilement, dit d'Alroy, quelques minutes plus tard, après avoir examiné les yeux de son farouche ennemi. Je commencerai, je le sais, en vous guérissant un vrai crime contre la Société, conclut-il, après avoir prescrit le lit et un repos absolu à son client.

. . . . . .

Le lendemain matin d'Alroy se retrouva avec Wescott, dit Crocus et Régis, dans le bureau de Trémolec.

— Cette fois, mon cher Régis, déclarait celui-ci, nous pouvons vous considérer comme libre. Après les aveux de Leman à Myrris et ceux de Talmer **devant d'Alroy,** nous pouvons agir franchement.

— Je me charge, bien entendu, d'éclairer le vieux Greening, et son gredin de fils sera bien obligé de s'exécuter et d'avouer.

"De plus, nous avons la conviction que le petit portefeuille — Myrris dit qu'il n'est pas gros — contenant vos procurations et les numéros de vos titres se retrouvera vraisemblablement dans le pardessus du vieux John.

— Comment admettre pourtant que ni John, ni Talmer ne s'en soient aperçus ?

— Oh ! de la façon la plus simple du monde. La doublure était probablement déchirée dans le fond de la poche, le portefeuille a glissé jusqu'au bas du pardessus. C'est du moins la conviction de Myrris et je suis arrivé à la partager.

— Vous pouvez raisonnablement supposer une telle chose ? répéta Régis incrédule.

— Vraiment oui, mon cher garçon, je le crois et, malheureusement pour nous, l'idée en est venue également à Bond.

— Encore faudrait-il trouver la maison d'échange où Talmer l'a laissé, ce fameux pardessus. . .

— Je la connais maintenant grâce au bouton arraché au fameux costume de matelot de Talmer pendant sa lutte. Le bouton porte gravé, comme d'usage, le nom du tailleur qui a fabriqué le complet.

— Et vous avez pensé à cela ! fit Régis, émerveillé. Mon cher ami, Sherlock Holmes n'était rien auprès de vous !

Ce disant, Régis avait pris le précieux bouton et le retournait entre ses doigts.

— Je vois bien le nom, mais pas l'adresse, dit-il.

— Ah ! sur ce point, c'est uniquement le hasard qui m'a servi, dit Trémolec qui raconta comment au cours de ses recherches vaines, il était entré dans un cabaret du port et avait suivi le domestique d'Horace Greening et son compère, le marin, jusqu'à la maison qu'il cherchait depuis plusieurs heures.

— Nous allons y aller tout de suite, conclut-il. Je n'ai pas osé me risquer plus tôt dans la crainte d'éveiller les soupçons.

Déjà Régis était levé. Les deux hommes se firent conduire en taxi au vieux Port et trouvèrent sans peine la boutique repérée la veille par Trémolec.

— Fermé ! dit Régis, s'efforçant vainement d'ouvrir la porte du magasin.

Mais Trémolec ayant frappé avec autorité après la vitre, un jeune garçon parut et entr'ouvrit la porte.

— C'est la fête juive aujourd'hui, expliqua-t-il, et M. Valdar et sa famille sont partis à la campagne jusqu'à demain.

Trémolec joua ostensiblement avec un billet de dix francs.

— Donnez-moi une adresse, dit-il, et vous aurez ce billet pour votre complaisance. Votre maître sait de quoi il est question. . une affaire à traiter sans délai.

— Je vais la demander, Monsieur...

Comme le garçon disparaissait dans l'ombre du magasin, Trémolec toucha le bras de son ami.

— Regardez en face, de l'autre côté de la rue, lui murmura-t-il à l'oreille.

— Bond !

Bond qui souriait aux lettres d'or peintes au-dessus de la boutique.

Lui aussi avait trouvé la bonne piste !

XLIV. — Bonne chance !

Le garçon reparut bientôt, un papier à la main.

— Voilà l'adresse de M. Valdar, pour quelques jours encore, dit-il.

Trémolec glissa dans sa poche le papier graisseux et vivement repoussa Régis derrière un comptoir surchargé de marchandises où il le suivit.

Avant que Régis ait compris ce qui arrivait, Bond entrait à son tour dans la boutique.

— Voulez-vous me montrer quelques vêtements, dit-il, des pardessus d'abord.

— C'est la fête juive ! répéta le garçon, un peu inquiet de la présence de ces premiers clients qu'il savait cachés derrière une pile de marchandises, et je ne puis rien vendre. Il faudra revenir après le retour du patron.

— Vraiment ? Je vous aurais récompensé volontiers de votre complaisance. . .

Un pied, avancé fort à propos vers le tibia du jeune garçon, lui commanda la prudence.

— Je ne peux vraiment pas, Monsieur, je regrette. . .

Bond regarda avec quelque mépris l'imbécile qui ne comprenait pas son intérêt et sortit sans plus hésiter.

— C'est très bien, mon garçon, de n'être pas tombé dans le piège et vous avez raison de ne pas vendre puisque vos patrons vous l'ont défendu.

Ce disant, Trémolec doublait la gratification déjà donnée et entraînait Régis.

Ils suivirent Bond un instant et le virent entrer dans un modeste restaurant.

— Evidemment, il n'avait pas déjeûné, mais il ne voulait pas quitter le quartier et comptait renouveler sa tentative chez Valdar.

— Eh ! Longfert ?

L'homme interpellé par Trémolec se retourna et salua militairement avec un bon sourire franc.

— Qu'y a-t-il pour votre service, M. Trémolec ? On ne vous a pas vu par ici depuis longtemps ? Est-ce l'affaire Durog qui vous intéresse ? Ou bien celle du refuge des Agents de Police ?

— Ni l'une, ni l'autre, mon bon. A quoi êtes-vous occupé pour le moment ?

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

LE SOLEIL

52e ANNEE—No 32 QUEBEC, SAMEDI 4 FEVRIER 1933 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

UNE COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE COUTERAIT 500 MILLIONS

SECOURS DIRECTS DISTRIBUES PAR UNE COMMISSION

Parlant aux Travailleurs Catholiques hier, le Premier Ministre, l'hon. M. Taschereau, déclare qu'il en coûterait $500 millions à la province pour établir une telle commission — Autres problèmes.

(Par Georges Léveillé)

"Savez-vous bien ce qu'il en coûterait pour établir une Commission Hydro-Electrique du genre de celle de l'Ontario dans la province de Québec?" a demandé hier aux délégués de la Confédération des Travailleurs Catholiques le premier ministre L.-A. Taschereau.

"Savez-vous qu'il en coûterait cinq cents millions", poursuivit le premier ministre, répondant à sa propre question. Le gouvernement peut-il essayer de prélever sur le contribuable cette somme de $500,000,000 pour établir un système qui n'a pas fait ses preuves en Ontario? Quelqu'un peut-il dire si, dans 10 ans, dans 20 ans ou dans 50 ans, l'électricité sera encore produite par des turbines recevant leur force motrice des lacs et des rivires? Il y a des ingénieurs qui affirment que bientôt nous développeront de l'énergie électrique par l'air. On en a déjà développé par le mouvement des marées. Le gouvernement va-t-il placer ce capital immense dans une commission appelée à disparaitre? Pourquoi ne pas laisser les compagnies subir la perte, si telle perte doit être subie par la force même des développements scientifiques?

"Prenez le cas de l'Ontario. Les municipalités sont obligées de porter un lourd fardeau pour soutenir l'Hydro. Il est vrai que l'électricité pour usage domestique est fournie à des taux meilleurs marchés qu'ici, mais tel n'est pas le cas pour l'électricité fournie pour fins commerciales. On semble trop prêt à se prononcer en faveur d'une commission comme celle-là. Il n'y a pas une seule compagnie qui voudrait acheter l'Hydro Ontarienne. L'Ontario a une dette de $400,000,000. à cause de l'Hydro. Considérez les expériences qui ont été faites récemment avec du charbon pour développer de l'énergie électrique et constatez combien d'énergie on peut maintenant produire avec une livre de charbon, comparé aux anciennes opérations. Vous réaliserez alors combien il est dangereux pour un gouvernement de se lancer dans une entreprise d'état. Voilà une question des plus sérieuses, qu'il faut soigneusement étudier, et il ne sert de rien de lancer des pierres dans le jardin du voisin.

"Nous avons toujours été modérés dans nos unions, fit M. Delisle, un des délégués.

"Je sais, mais même vos bonnes unions et les bons journaux poursuivent leurs attaques contre les capitalistes.

"Je sais des hommes qui n'avaient pas cinq sous et qui ont eu cinq millions en peu de temps, fit M. Delisle.

"J'en sais d'autres qui avaient cinq millions et qui n'ont plus cinq sous! rétorque le premier ministre."

LA LOI DES ACCIDENTS

Cette question de l'hydro n'est pas la seule importante qui ait été étudiée par les délégués et les ministres.

Au sujet de la loi des Accidents du Travail, le premier ministre a fait remarquer aux délégués, qui demandaient des amendements à la loi, que la province de Québec se trouve dans une position désavantageuse vis-à-vis la province d'Ontario au sujet de la concurrence industrielle parce que, d'après une des clauses de notre loi des accidents, l'ouvrier accidenté peut choisir lui-même son médecin, tandis qu'en Ontario, ce médecin est choisi par la Commission.

La délégation qui a entendu ces importantes déclarations faites par le premier ministre était très nombreuse. Elle fut reçue dans la salle du Conseil Exécutif par le premier ministre ; l'hon. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics ; l'hon. C.-J. Arcand, ministre du Travail et l'hon. R.-F. Stockwell, trésorier de la province. Les délégués étaient conduits par le chevalier Pierre Beaulé, président de la Confédération des Travailleurs Catholiques, Ferdinand Laroche, secrétaire-trésorier et J.-B. Delisle, de Montréal.

Comme les délégués demandaient au premier ministre quelle serait l'attitude du gouvernement sur la question du choix du médecin appelé à donner ses soins à l'ouvrier accidenté, qui est actuellement discutée dans toute la province, le premier ministre, répondit : —

"Sur ce sujet, je demande aux ouvriers de considérer soigneusement toutes les faces de la question et de juger s'il ne serait pas dans leur propre intérêt de changer le système actuellement en vigueur. On ne peut nier que l'industrie québecoise est appelée à payer davantage pour le maintien de la loi des accidents du travail que l'industrie ontarienne. Ceci est dû, en grande partie, au fait que dans Québec l'accidenté peut choisir lui-même son médecin, notre industrie se trouve donc dans une position défavorable vis-à-vis celle de l'Ontario. Nous savons que les médecins coûtent énormement plus cher à la Commission dans le Québec que dans l'Ontario. Les hommes sont des hommes et les médecins sont des hommes, et si j'étais médecin, je serais tenté de faire ce que quelques-uns d'entr'eux font.

Il y a toujours la tentation de faire durer un cas. Dans Ontario, la chose est différente et l'une des façons de placer notre industrie sur le même

(Suite à la page 19, 7e col.)

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

ALUMELLE

C'est **lame**, non pas **alumelle**, qu'il faut appeler la partie tranchante d'un couteau, d'un rasoir ou d'un canif. **Alumelle** est un archaïsme, qui a survécu dans quelques provinces.

UNE CAUSERIE

L'honorable juge ADJUTOR RIVARD, de la Cour d'Appel, a donné hier soir une intéressante causerie à la Société des Etudes Juridiques.

DES FAVEURS ATTRIBUEES A G. RAYMOND

Un bon nombre de personnes ont transmis à M. l'abbé Israel Laroche, curé de St-Joseph, des témoignages de gratitude envers Gérard Raymond.

Cette radieuse figure d'enfant humble et simple qui a passé huit ans au Séminaire sans laisser soupçonner, même à ses amis, à ses familiers les plus intimes, ses élans admirables vers la perfection chrétienne, ses jeûnes et ses mortifications, ses oraisons et le sacrifice de sa vie, Gérard Raymond qui occupe tant d'imaginations depuis l'automne dernier, continue toujours, si nous en croyons les témoignages de reconnaissance qui nous parviennent, ses intercessions miséricordieuses en faveur des âmes pieuses qui l'invoquent.

Nous reproduisons une lettre qui nous a été envoyée, avec demande d'insertion, par une malade de St-François d'Assise. "Maintenant, je suis complètement guérie," écrit-elle, en reconnaissant qu'elle n'a vu disparaitre son mal que depuis qu'elle a invoqué Gérard Raymond, et cette publication du bienfait reçu n'est qu'une des formes que prend son action de grâces.

"Pendant treize ans, dit-elle, j'ai souffert d'un mal à une jambe ; elle était à chair vive et bleue, et il en sortait une eau grasse qui m'obligeait d'y mettre un bandage de soie huilé et de coton que je devais renouveler deux fois par jour. Le mal était si grand qu'il m'empêchait de dormir la nuit. J'ai eu recours aux docteurs, aux remèdes que beaucoup de personnes m'enseignèrent, et même à des charlatans ; mais tout fut inutile. Dès que j'ai eu entendu parler de Gérard Raymond, et lu les guérisons qu'il faisait, je me suis mise à le prier et à lui promettre, entre autres choses, de publier le récit de ma guérison dans le "Soleil".

"Maintenant je suis complètement guérie. Je ne sens plus aucun mal, la peau est bien repoussée, et je n'ai plus besoin d'y mettre aucun bandage.

"Un grand merci à Gérard Raymond."

Mme Joseph AUGER,
870, 1ère Avenue,
St-François-d'Assise

Presque en même temps, le curé de St-Joseph, M. l'abbé Israël Laroche,

(Suite à la page 17, 5e col.)

UNE CAUSERIE DE M. L'ABBE ALEX. VACHON

Le directeur de l'Ecole de Chimie de l'Université Laval a intéressé, hier, les membres du Club des Femmes Canadiennes en leur parlant de l'alchimie.

Les alchimistes du Moyen-Age seraient bien étonnés, sans aucun doute, et mieux encore, ils seraient bien vengés de tous les préjugés qui ont eu cours sur leur compte depuis quelques siècles, s'il pouvait leur être donné d'assister à l'orientation merveilleuse que prend la chimie moderne, fille de la science plus ou moins exacte et plus ou moins élaborée à laquelle ils ont donné tous les instants de leur vie. Le beau rêve dont ils avaient mis tant d'acharnement à chercher la réalisation, envers et contre tout, les chimistes et les physiciens du vingtième siècle ont pu enfin démontrer qu'il correspondait à une merveilleuse réalité. L'unité de la matière, démontrée depuis qu'on a réussi à dissocier l'atôme, et la transmutation des métaux, réalisée par Ramsay ; les alchimistes en avaient fait un article de foi dès les temps les plus reculés.

M. l'abbé Alexandre Vachon, le savant distingué qui dirige notre Ecole de Chimie, a réhabilité l'alchimie de façon magistrale, hier après-midi, devant une assistance d'élite réunie au Club des Femmes Canadiennes, dans la grande salle du Château-Frontenac. Durant plus d'une heure, illustrant sa conférence de projections lumineuses, M. l'abbé Vachon, après avoir esquissé les raisons profondes qui ont orienté les hommes, dès la plus haute antiquité, vers la connaissance de la matière et la transformation de ses éléments, a conduit son auditoire dans le cabinet d'un alchimiste moyen-âgeux, dont il a décrit de façon pittoresque les instruments rudimentaires et expliqué la vie étrange.

Le but immédiat de l'alchimie était de chercher le corps inconnu, solide, liquide ou gazeux, qui, appliqué dans des circonstances particulières à un métal de qualité inférieure, tel que le cuivre, l'étain ou le plomb, aurait pour effet de lui donner les attributs qui lui manquaient pour devenir de l'or.

En ce sens, l'alchimie est de tous les âges de l'humanité. De tout temps, les hommes ont recherché dans l'or la richesse, la puissance, la jeunesse et le bonheur. Il n'en est pas autrement aujourd'hui, et il n'en était pas autrement au siècle dernier, lorsque, renonçant à une fabrication impossible, les individus les plus avides de lucre se sont lancés à la recherche de l'or enfoui dans la terre ou dans les sables charroyés aux quatre coins du monde par l'érosion.

Le conférencier profite alors de l'occasion qui lui est donnée pour décrire la vie des chercheurs d'or de la Californie, de l'Alaska et du Yukon, en expliquant les procédés rudimentaires qu'ils employaient dans leurs travaux. M. l'abbé Vachon, qui a fait, il y a quelques années, un voyage de plusieurs semaines au Yukon, raconte certains exemples poignants des difficultés endurées par ces pauvres gens dans la course à la fortune, et dont un si grand nombre sont mort à la peine sans avoir jamais trouvé plus qu'il ne fallait pour subsister misérablement.

Les alchimistes anciens, continue alors le conférencier, étaient souvent des aventuriers et des exploiteurs qui profitaient de l'ignorance et de la tendance à la superstition de leur époque pour abuser les gens et vivre grassement à leurs dépens. Mais ils n'étaient pas tous ainsi, loin de là. Il y a eu parmi eux, et en grand nom-

(Suite à la page 20, 6e col.)

PHOTOGRAPHIE INEDITE

Le "Soleil" a déjà publié une photographie de Gérard Raymond alors qu'il était écolier au Petit Séminaire de Québec. Un professeur de l'Ecole Normale Laval nous procure aujourd'hui l'avantage de publier cette photographie inédite du petit Gérard Raymond alors qu'il était, en 1924, cadet à l'Ecole Normale.

SUR LA TOMBE DU SENATEUR BUREAU

Les lecteurs du "Soleil" liront avec émotion sans aucun doute le texte du discours que prononçait, ces jours-ci, au Sénat canadien, l'honorable sénateur Henri Béland. Ami intime pendant trente années du regretté disparu et son collègue dans le cabinet Laurier, l'honorable sénateur Béland a fait du sénateur Bureau un touchant éloge que nos lecteurs liront avec intérêt :

"Je désire unir ma voix à celle de mes honorables collègues qui m'ont précédé dans l'expression de la plus profonde sympathie de cette Chambre envers les familles si éprouvées des honorables sénateurs Ross, Todd et Daniel ; et je souscris avec empressement aux éloges qui ont été exprimés à l'endroit de ces regrettés collègues.

"Honorables sénateurs, la mort, qui fauche impitoyablement les existences les plus chères et les plus précieuses, vient de créer un vide immense au milieu de nous en enlevant à notre affection notre regretté collègue le sénateur Jacques Bureau.

"Certes, ils sont bien merités les éloges que lui ont décernés, il y a un instant, les honorables sénateurs qui dirigent avec tant de compétence les délibérations de cette Chambre. Si je me lève en ce moment, ce n'est que pour leur apporter l'humble corroboration d'une voix française et trifluvienne désireuse elle-même de déposer sur cette tombe à peine fermée, l'hommage ému et respectueux d'une ancienne, d'une chaude et d'une inaltérable amitié.

"Il semble incroyable, honorables sénateurs, que nous ne reverrons plus, dans nos milieux parlementaires, cette figure si ouverte, si joviale, si sympathique, qui, pendant près de trente-cinq ans, en a été l'un des beaux ornements.

"La Providence, dans sa magnificence, avait admirablement doué notre collègue Jacques Bureau. Il en avait reçu, comme apanage, les dons les plus rares de l'intelligence et les qualités les plus précieuses de l'esprit et du coeur. Une énergie indomptable et un labeur opiniâtre, exercés pendant de longues années, en mettant ces dons et ces qualités en relief, le conduisirent aux rangs les plus hauts de la profession légale et, ici, jusqu'aux sphères les plus élevées de la vie publique canadienne. Nous devons à sa mémoire de proclamer qu'il a fait servir aux plus nobles fins, aux causes les plus sacrées, les beaux talents qui lui avaient été départis.

"En effet, c'est dans l'amour, je dirais l'amour passionné, de son pays et de sa race, dans le culte de sa famille, dans la recherche de la vérité et de la justice, et dans la poursuite d'oeuvres innombrables de charité et de fraternité humaine, que nous le retrouvons au cours de sa fructueuse existence, sans cesse obéissant aux généreuses impulsions de son coeur et à une inlassable activité. Une éternelle jeunesse semblait orner son front et se dégager de toute sa personne ; sa présence seule, au milieu d'un cercle, suffisait pour créer une ambiance heureuse, et chacun recherchait son commerce à cause même de cette disposition d'esprit qui avait le don de dissiper comme par magie les nuages, et de faire pénétrer dans les âmes un rayon de soleil.

"Combien de détresses morales, combien de misères physiques n'a-t-il pas

(Suite à la page 17, 6e col.)

UNE CAUSERIE DE M. LE JUGE ADJ. RIVARD

Devant la Société des Etudes Juridiques, hier soir, M. le juge Adjutor Rivard a donné une intéressante causerie sur "la plaidoirie".

Sorti des rangs du Barreau, depuis au-delà d'une décade, et écoutant, depuis lors, dans la plus sereine des sphères de la haute Magistrature plaider des avocats accourus périodiquement des quatre coins de notre province au pied de l'auguste aréopage qu'est notre Cour d'Appel, un membre éminent de ce dernier tribunal, l'honorable juge Adjutor Rivard, de notre cité, était certes muni de la plus riche expérience qui soit pour parler, comme il l'a fait hier soir, de la plaidoirie à de jeunes hommes de loi canadiens-français.

Il a prononcé, là-dessus, au Palais de Justice, ici, comme invité de la Société des Etudes Juridiques de Québec, devant une considérable assistance, composée de juges ainsi que d'avocats et de notaires, une causerie vivement appréciée comme un très instructif compendium par tous et par les plus jeunes, auxquels il s'adressait surtout comme un admirable motif de très heureuse et bienfaisante inspiration.

Cette brillante soirée, véritable fête du monde légal de notre vieille cité, était présidée par Me Fernand Choquette, C.R.

L'honorable M. Rivard parla d'abondance sur ce sujet de la plaidoirie. Il dit d'abord tout ce que comporte de grand la tâche de l'avocat qui, son enquête terminée, résume toute la demande de son client, échafaude ses arguments, accomplit ainsi la plus périlleuse et la plus émouvante des besognes de constructeur. Il montra ce splendide travailleur intellectuel et cet ouvrier si courageux qu'est le grand avocat, l'avocat consciencieux, aux prises avec les obstacles constamment jetés sur son chantier c'est-à-dire sa plaidoirie, et avançant quand même, élevant son édifice jusqu'au faite, bâtissant, malgré tout, un monument qui est toujours beau et qui est souvent un pur chef-d'oeuvre.

Il rappela à ses auditeurs les règles immuables de l'art oratoire, celles que les beaux siècles de la Grèce et de Rome nous ont léguées, avec des modèles incomparables. Ces règles insista-t-il sont aussi nécessaires, en 1933, devant les tribunaux de la province de Québec qu'elles l'étaient dans l'âge antique, devant le prêteur romain ou le juge athénien.

L'honorable M. Rivard déplora l'incorrection du langage de nos avocats canadiens-français, donnant, comme exemple de cela, le recours, aussi pitoyable que fréquent, à une certaine locution propre à faire frémir la femme de ménage du maître du Barreau, s'il osait parler à celle-ci comme il parle parfois aux juges.

Il montra la nécessité pour le jeune avocat de bien surveiller son élocution, de veiller à bien conduire sa voix, rappelant cet extraordinaire épisode de la carrière de Berryer, où celui-ci, prince du Barreau, luttant contre un de ses illustres confrères, remporta la victoire sur son adversaire par une simple inflexion sur un mot.

Il donna, en somme, à ses jeunes auditeurs les plus précieux des conseils.

Me Lionel Roy, avocat, le remercia brillamment.

Un deuil

Nous sommes au regret d'apprendre la mort de Violette Paquet, enfant de M. Adrien Paquet et de Mme Paquet (Violet Convey), décédée hier midi. Les funérailles auront lieu lundi à l'église des SS. Martyrs.

LE BUDGET

L'honorable M. R.-F. STOCKWELL, Trésorier Provincial, prononcera jeudi le 9 février, le discours du budget à l'Assemblée Législative.

POURSUITES RENVOYEES A LA COUR

L'hon. juge Bouffard, de la Cour Supérieure, a rejeté hier la poursuite dans les causes de Légaré contre Martel et de Morissette contre la Compagnie Quebec Power — En Cour d'Appel.

L'honorable juge Pierre Bouffard, de la Cour Supérieure, a rejeté la poursuite, dans les deux causes suivantes : Légaré contre Martel et Morissette contre Quebec Railway Co.

Dans le premier de ces litiges, Légaré réclamait de Martel $200, comme échéance de versement sur un acte de vente d'immeuble situé à St-Raymond de Portneuf, et la livraison de vingt-six cordes de bois, d'une valeur de $39, comme partie du prix de vente, plus $25, comme frais de voyage à Québec.

Martel répondant à cela que son vendeur ne lui avait pas donné un titre. Il se plaignait d'être menacé d'éviction par la Commision des Chemins de Fer Nationaux du Canada qui, affirmait-il, se prétendait propriétaire de son terrain, s'il ne consentait pas à payer un loyer aux C. N.R.

Il disait à Martel— : "Je vais différer les paiements que vous me réclamez jusqu'à ce que vous fassiez cesser mon trouble, en donnant, à telle fin, un cautionnement, suivant la loi."

L'honorable juge Bouffard a trouvé dénuées d'apparence de fondement ces menaces des C.N.R. qu'invoque, comme grief et justification de ses retards à payer, le défendeur Martel.

Il condamne Martel à payer à son vendeur Légaré $200 et à livrer à celui-ci les vingt-six cordes de bois réclamées ou, à défaut, à lui en verser, sous quinze jours, la valeur, soit trente-neuf dollars, le tout avec intérêt et dépens.

Dans Morissette contre Quebec Railway Company, il s'agissait d'une action en dommages, au montant de $900.

Morisette alléguait des blessures reçues, dans la matinée du 8 octobre dernier, coin des rues St-Vallier et Tourangeau, lorsqu'il fut frappé par un tramway de la défenderesse.

Cette action est rejetée, avec les dépens, par l'honorable juge Bouffard, qui déclare que l'accident est imputable à la négligence et imprudence de Morissette.

A LA COUR D'APPEL

En Cour d'Appel, hier, figurait, sur le rôle, le **pourvoi** de M. Onésime Tremblay, cultivateur, de Saint-Jérôme du Lac St-Jean, contre un jugement de la Cour Supérieure qui lui accorda environ huit mille dollars d'indemnité, à l'issue d'un procès dans lequel M. Tremblay réclamait de la Cie Duke-Price environ $160,000.

Les griefs de M. Tremblay contre la Duke-Price, sont que cette dernière l'a privé de la majeure partie de son domaine agricole, lors de la construction de gigantesques barrages, au Lac-St-Jean.

Les procureurs de la Duke-Price soutinrent, aujourd'hui, en Cour d'Appel, que M. Tremblay a laissé passer les délais légaux pour en appeler de la décision de la Cour Supérieure.

Cette commission provinciale sera créée au cours de la présente session — Des comités locaux s'occuperaient de la distribution dans les municipalités.

(Par Georges Léveillé)

Une Commission Provinciale sera nommée au cours de la présente session pour administrer la distribution des secours directs au chômeurs.

La nomination de cette commission, si elle n'a pas été annoncée officiellement, le sera certainement bientôt, et sûrement avant la fin des débats parlementaires.

Il est probable aussi qu'il ne sera pas nécessaire de soumettre un bill à la législature pour nommer cette importante commission, qui pourra être nommée par arrêté ministériel. La province administre, actuellement, pour le bénéfice des municipalités, les octrois reçus d'Ottawa et la contribution qu'elle doit elle-même fournir et, ceci lui donne le droit de définir de quelle manière les fonds seront distribués.

D'après le plan officieux, il y aurait une commission centrale qui aurait le contrôle général de la distribution des secours et la responsabilité de tous les déboursés faits en vertu de la loi des secours aux chômeurs. Toutefois, quand les sommes auraient été distribuées aux diverses municipalités, il pourrait y avoir des Commissions ou des comités locaux pour assurer la distribution locale. Il y a nécessairement des détails à définir. Ainsi on se demande si la Commission Provinciale aurait le contrôle d'une commission créée pour la distribution à Montréal aussi bien que sur les commissions dans les autres municipalités, ou si la Commission Provinciale elle-même s'occuperait des affaires de Montréal, tant généralement qu'en détail.

Tous ces détails seront réglés sous peu, mais les autorités provinciales se rendent compte d'une chose, et c'est qu'il faut changer le mode de distribution actuel. De plus cette Commission Provinciale ne serait rien de neuf dans Québec. On se souvient que la première fois que le gouvernement fédéral a voté $20,000,000 pour les chômeurs, le gouvernement de Québec a nommé une commission du chômage, composée de citoyens éminents, sans aucune considération pour le parti politique auquel ils appartenaient.

Cette Commission, on s'en souvient, fit un travail très efficace. Quand une municipalité voulait obtenir de l'argent pour des travaux, sa demande était référée à la Commission et la tâche de distribuer environ $4,000,000 des $20,000,000 votés par le fédéral fut menée à bonne fin par la Commission. La part du gouvernement fédéral, dans la distribution faite par la Commission, était égale à celle du fédéral et les municipalités payaient la balance. On se souvient que les travaux publics pour secourir les chômeurs était faits avec une contribution de 25 pour cent du fédéral, de 25 pour cent du provincial et de 50 pour cent des municipalités.

La Commission aurait plein contrôle et, comme la première, ne serait pas politique.

PRES DE DOUZE MILLIONS POUR AIDER LE CHOMEUR

Une somme de $11,930,923.05 a été dépensée par la province et le fédéral du 30 juin 1931 au 30 juin 1932 dans le Québec pour secourir les chômeurs — La Cité de Québec a reçu près de $700,000.

Du 30 juin 1931 au 30 juin 1932, la province de Québec a dépensé $11,930,923.05 pour secourir les chômeurs.

Pour sa part, le ministère des Travaux Publics a dépensé $7,939,-398.39 en travaux et déboursé $2,-375,064.85 en secours directs, soit une somme totale de $10,314,463.24. L'entretien des ponts, fait en vertu de la loi, a coûté $486,610.93.

Le ministère de la voirie a dépensé, en travaux, $885,819.19. Le ministère de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries a dépensé $359,188.25 en travaux, $153,009.94 en secours directs et $75,000 pour l'aménagement du jardin Zoologique de Charlesbourg.

Le total des dépenses se chiffre donc à $11,930,923.05. Là-dessus, le gouvernement fédéral a remboursé à Québec une somme de $5,439,-636.72.

Les dépenses totales de Québec se chiffrent donc à une somme de $6,491,286.33, plus une somme de $1,140,678.66 pour les chemins de colonisation et l'aide à la Colonisation, sommes déboursées exclusivement par Québec, de sorte que le total des déboursés de l'administration provinciale pour secourir les chômeurs s'élève à $7,631,964.99.

Pour sa part, la cité de Québec a reçu, au 30 juin dernier, la somme de $504,791.68 pour l'accomplissement de travaux et la somme de $146,666.66 pour les secours directs.

Il ne faut pas perdre de vue que toutes ces sommes ne couvrent que les déboursés faits jusqu'au 30 juin 1932. Depuis, la province a encore dépensé des sommes énormes en secours directs pour soulager les chômeurs.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

La Commission des Accidents du Travail, qui doit administrer la loi des compensations, votée l'an dernier, doit se suffire à elle-même. Le gouvernement provincial ne peut assumer de charges envers elle, même s'il désirait le faire.

Comme résultat de cette situation, Le "Soleil" a appris hier que la clause de la loi qui décrète que l'accidenté peut choisir son médecin, au lieu de laisser ce choix à la Commission, disparaitra au cours de la présente session. Nous serons alors régis par les règlements en vigueur dans Ontario au sujet du choix du médecin.

On trouvera dans une autre colonne, un exposé de la situation fait par le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, à une délégation des Travailleurs Catholiques qui est venue hier lui exposer ses besoins.

Il est aussi fort probable que d'autres amendements que celui précité seront apportés à la loi au cours de la session actuellement en cours, pour reviser à la baisse certaines des compensations accordées en cas d'accidents. Toutefois, ces baisses ne seraient pas très importantes.

LA CONFIRMATION

La Semaine Religieuse de Québec publie cette semaine le communiqué suivant de Son E. Mgr Villeneuve, Archevêque de Québec :

Après avoir considéré la réponse de la S. Congrégation des Sacrements du 27 février 1932 et les circonstances particulières de notre diocèse, je crois devoir régler ce qui suit relativement à la Confirmation :

1.—On continuera, d'une manière générale, à suivre l'usage actuel, c'est-à-dire que les fidèles feront leur première communion dès qu'ils en seront capables au sens du can. 854, et recevront ensuite la confirmation quand l'Evêque se rendra dans leur paroisse ou institution pour administrer ce sacrement.

2.—Lorsque le moment de communier pour la première fois coïncidera avec l'époque de la confirmation, la première communion se fera préférablement après la confirmation : par exemple, le lendemain.

3.—Les convertis seront confirmés avant de recevoir la sainte communion, pourvu toutefois que la confirmation puisse leur être conférée dans un bref délai.

LES NOUVEAUX COLONS ET LES MUNICIPALITES

L'honorable M. Laferté, ministre de la Colonisation, annonce que des individus ou des sociétés peuvent souscrire la somme de $200 comme part des municipalités dans le placement des chômeurs sur des terres.

La population agricole de cette province apprendra sans doute avec satisfaction que l'hon. Hector Laferté a obtenu une réponse favorable à une demande faite par l'Union Catholique des Cultivateurs.

Pour le placement des colons sur des lots, le Fédéral s'est engagé à donner $200.00 pourvu que Québec donne la même somme et que les municipalités donnent également $200.00. Or bien des municipalités ne peuvent pas consentir cette dépense. L'U. C. C., a demandé que la part des municipalités puisse être payée par des individus ou des sociétés. L'hon. Gordon a consenti pourvu que les municipalités prennent elles-mêmes la responsabilité.

Si un ou des pères de famille veulent placer des fils sur des lots, ils n'auront qu'à fournir les $200.00 à la municipalité et la municipalité contribuera avec le Provincial et le Fédéral.

Cette décision est des plus importantes pour le placement des fils de cultivateurs. L'U. C. C., a réellement été bien inspirée de faire cette demande et l'hon. Laferté y a accordé une considération qui vient d'aboutir à un succès.

Voici le texte de la lettre qui vient d'être adressée à M. Albert Rioux, président de l'U. C. C., par l'hon. Hector Laferté.

M. le président,

Pour faire suite à notre entrevue assez récente au cours de laquelle vous avez, entre autres choses, exprimé le désir que les particuliers puissent se substituer aux municipalités pour bénéficier des avantages du projet Gordon concernant le retour à la terre, je dois vous dire

(Suite à la page 21, 8e col.)

Casques d'acier

Tous les membres sont cordialement invités à assister à l'assemblée qui aura lieu dimanche, le 5 de ce mois, à 2 h. p. m., au Club Mercier, rue St-Joseph.

A la Société des Arts

M. Aimé Plamondon, notaire, sera l'hôte de la Société des Arts, Sciences et Lettres, samedi soir, 4 février, et prononcera une causerie qu'il a intitulée "Lieux communs et banalités sur la Côte Nord et le Labrador..."

La réunion aura lieu en la salle de l'annexe de l'Hôtel de Ville (entrée par la porte centrale) à huit heures et demie. Entrée libre. Les dames sont invitées.

Le R. P. Lelièvre

Nous avons le plaisir d'apprendre que le R. P. Lelièvre, O. M. I., directeur de la Maison Jésus-Ouvrier, qui est à l'Hôpital Ste-Anne depuis un mois à la suite d'un accident qui lui a valu une fracture du bras droit, sera bientôt entièrement rétabli. On croit qu'il pourra quitter l'hôpital la semaine prochaine.

Fausses alarmes

La brigade du feu a été alertée à deux reprises la nuit dernière. Des fausses alarmes ont été sonnées à la boîte 265, à 1 h. 51 et à la boîte 243, à 2 h. 08.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 4 FEVRIER 1933

Un programme ultra-nationaliste

M. Herriot disait, avant-hier, que la politique dictariole et chauvine des Mussolini et des Hitler est une menace pour la paix du monde. Mais nous croyons que Hitler est autrement plus dangereux que le Duce. Celui-ci, dans ses tirades belliqueuses, a plus souvent pour but d'enflammer le patriotisme italien que de courir sus à ses ennemis. Mais Hitler est vraiment animé de l'idée de revanche, et tout son enseignement, depuis qu'il a monté au-dessus du bouillon politique, comme une écume empoisonnée, tend à lever les masses contre les vainqueurs d'hier.

Appelé au poste de chancelier, par un concours de circonstances qui tiennent du roman, Hitler propose aux Allemands un programme dont les outrances et les violences sont loin de rassurer l'Europe. On peut diviser sa politique en 25 points, résumés comme suit :

1.—Annexion de l'Autriche à l'Allemagne ;

2.—Abrogation des traités de Versailles et de Saint-Germain ;

3.—Restauration de l'empire colonial allemand et reprise des territoires perdus ;

4.—Refus de la citoyenneté allemande aux Juifs et autres nationalités qui ne sont pas de pur sang allemand ;

5.—Traiter comme des étrangers tous ceux qui ne seraient pas citoyens allemands (article 4) ;

6.—Tous les fonctionnaires publics, grands et petits, devront être de purs Allemands ;

7.—L'Etat étant responsable du bien-être de chaque citoyen, et ne pouvant suffire à tout, on expulsera tous les étrangers, Juifs ou autres ;

8.—Tous les immigrants non allemands seront mis au ban du pays ;

9.—Droits égaux et devoirs égaux pour tous ;

10.—Tous et chacun doivent travailler pour le bien commun ;

11.—Abolition de tous les revenus non gagnés et libération de la servitude des intérêts sur l'argent ;

12.—Confiscation complète de tous les profits de guerre ;

13.—Etatisation de tous les monopoles ;

14.—Participation de l'Etat à tous les bénéfices des grandes entreprises ;

15.—Généreuse expansion du système des pensions de vieillesse ;

16.—Attribution obligatoire d'un espace aux petits marchands dans tous les grands magasins ;

17.—Confiscation nationale de certaines propriétés, à commencer par celles des spéculateurs juifs ;

18.—Mise à mort des crimnels, des ususriers et des profiteurs ;

19.—Substitution du droit commun allemand au code romain ;

20.—Expansion du système d'éducation nationale de façon à favoriser les pauvres ;

21.—Programme d'Etat au bénfice des maternités et pour le bien-être de l'enfance ; sports et exercices physiques obligatoires ;

22.—Création d'une armée du peuple ;

23.—Rigide contrôle de la presse avec élimination des influences étrangères ;

24.—Liberté des cultes ;

25.—Création d'un gouvernement fortement centralisé et centralisateur.

Certes, voilà un programme qui ne manque ni de netteté ni de franchise. Le chef des nazis n'y va pas de main morte. C'est un mélange de chauvinisme, de défi aux voisins et de socialisme. Au fond, une tactique violente pour exacerber un nationalisme, flatter les appétits populaires et diviser les classes sociales pour régner.

L'Allemagne s'en va vers le chaos ou vers la guerre, peut-être vers les deux ensemble. Elle est rongée par les agitateurs, par le communisme et par l'idée de revanche. Si Hitler réussit dans l'accomplissement de ses vues, la France sera probablement forcée d'intervenir ; par contre, si ce démagogue tombe de lui-même, le pays est menacé de devenir la proie des éléments bolchévisés, qui comptent des millions d'adeptes. Alors, on songera peut-être à un coup d'Etat qui ramènerait les Hohenzollern, et tout serait à recommencer.

En contradiction avec les idées de M. Beauchesne

Extrait d'une conférence donnée sous le patronage de la section St-Dominique de la Société St-Jean-Baptiste, par M. Louis-Philpipe Morin, C.P.A., comptable public licencié, du bureau Morin, Barry, Côté & Marceau, de Québec :

Il ne faudrait pas croire que la menace d'asservissement économique des Canadiens français vienne du seul côté d'Israël. Témoin : cette lutte que nous devons livrer pour obtenir notre part des emplois publics du fédéral. Obéissant à un instinct traditionnel qui ne se démentit jamais, nombre de nos compatriotes anglais se croient de la race supérieure. Pour qu'ils nous considèrent leurs égaux, il faut les dépasser de toute la tête. A quoi bon se le cacher ; la plupart ne nous ont jamais accordé que ce que nous leur avons arraché de haute lutte. A l'exception peut-être de certains intellectuels. Avec cela que nous subissons sournoisement la trahison d'une certaine race dans plus d'un milieu du Canada et des Etats-Unis et jusqu'à Rome.

Savez-vous qu'à Québec, si ce n'était du courage et du patriotisme de certains de nos hommes d'affaires, c'en serait déjà fait de la profession de comptable licencié pour les Canadiens français ? Ainsi les gérants anglais de nos banques ont fait venir dans nos murs leur clientèle, même canadienne-française. J'aime à reconnaître que ce bureau se compose d'hommes très estimables. Mais, d'autre part, je nie formellement à ces gérants le droit de s'insinuer ainsi auprès des nôtres et de leur imposer des vérificateurs de leur nationalité. Cela constitue une solidarité extravagante qui sent trop l'instinct dominateur et exclusif de l'anglo-saxon. Pourtant, les banques anglaises nous doivent un meilleur tribut de reconnaissance. Ne jouissent-elles pas d'une grande partie de l'épargne canadienne-française de nos centres ruraux et urbains ? Ce qui devrait valoir à nos professionnels de toutes catégories une considération plus équitable. Faites abstraction je vous prie de mon humble personnalité et envisagez que le facteur de survie que cet état de chose peut signifier pour notre race.

Un confrère de Montréal nous signale les mêmes abus criants. Plusieurs faillites de nos compatriotes, dit-il, paraissent attribuables aux vérificateurs n'ayant de sympathie et de comprenure que pour les banques qui les nomment. Dure leçon, dit-il encore, pour ceux qui préfèrent se confier à des étrangers plutôt qu'aux leurs. Et il fait un rapprochement saisissant au sujet de la faillite récente et encore mal expliquée de l'un de nos manufacturiers de chaussures les plus en vue ; quand l'on considère surtout l'unanime sympathie des créanciers en dehors de la banque qui l'a dépossédé.

Comme je le disais naguère, si tous nos hommes d'affaires étaient moins oublieux du sens de la solidarité que nous enseignent les autres races, les bureaux canadiens-français de comptables licenciés absorberaient plus facilement les finissants de nos écoles de hautes études commerciales. Il se forme des compétences, et chaque année nous sommes forcés de causer de vifs désappointements, parce que trop de maisons importantes ne savent pas imposer à leur gérant de banque des vérificateurs de leur choix. Et cela veut dire beaucoup, quand l'on sait qu'il y a à Québec 5 banques anglaises contre 2 canadiennes-françaises. C'est une complaisance qui coûtera peut-être cher aux propres fils de ces patrons insouciants, si nous nous laissons envahir dans ce domaine comme nous l'avons fait pour tant d'autres !

Tant va la cruche à l'eau . . .

Il n'y a pas qu'au Canada qu'on chante sur tous les tons la nécessité de réduire les dépenses et les taxes du haut en bas de l'échelle sociale et politique. Le même cri se fait entendre partout. Nous lisons là-dessus dans le "Courrier des Etats-Unis" :

"Si vous augmentez la dépense au-delà d'une somme raisonnable, il en résulte une baisse de revenu. Un exemple bien concret ? Le timbre à trois cents !

Le revenu des Postes a été diminué, dans une classe de colis, d'une somme que cette même classe ne permettra jamais de recouvrer, pour la très simple raison que le public a inventé les moyens d'utiliser la troisième classe au lieu de la première.

Il en sera de même pour l'essence. A mesure que les taxes sur ce produit seront majorées, on se servira de machines plus petites, on roulera moins sur les grosses qu'on aura gardées, et la vente d'essence décroitra et avec elle le revenu de l'Etat.

La même chose se proudira pour les immeubles. Au-delà d'un certain point, le propriétaire ne peut plus payer ses impôts. Quand ce point sera atteint, il laissera tout aux mains de la ville, du comté, de l'Etat ; les cadastres de l'impôt seront chargés de propriétés invendables et les arrérages augmenteront.

Le public est comme la cruche proverbiale. Tant l'on chargera le public de taxes qu'à la fin il n'y tiendra plus.

Il faut une revision de l'impôt et des dépenses administratives sur toute l'étendue politique de ce pays, depuis le haut jusqu'en bas, et pour cette revision il n'y a qu'une norme : ce que le public PEUT payer.

Experts en impôts, commissions d'Etat pour l'étude de l'impôt, organisations de "dissipateurs d'impôts," inondent nos quotidiens de leurs rapports. Sur eux doit peser pour une large part le blâme d'avoir créé le problème fiscal actuel. Au conseil des affaires financières du peuple, ils ont pendant des années suivi la voie large, laissant passer d'exorbitantes dépenses des deniers publics sans protester, sans montrer au public, qui le demandait, où le menaient ces folies.

Et aujourd'hui encore, au lieu d'exhorter l'administration à de sérieuses économies, la plupart de ces "experts" s'ingénient à trouver des moyens d'augmenter les impôts déjà existants.

Villes, comtés, Etats, la nation toute entière en arrivera où en sont arrivées les familles : à se tirer d'affaires avec moins de revenus qu'on ne l'aurait cru possible au temps passé. Au lieu d'augmenter les impôts et les corvéables pour équilibrer les dépenses, on diminuera l'impôt et les dépenses selon un plan bien agencé qui permettera de combler les déficits.

Les familles, avec moins de revenus, paient leurs dettes en réduisant leurs dépenses au-dessous du revenu : à l'Etat d'en faire autant."

NOTES ET COMMENTAIRES

COMMENT VA LA RADIO DE L'ETAT

Dans un court article, un collaborateur du Canada attire notre attention sur le fait que M. Bennett, d'après la rumeur, serait plus qu'en froid avec MM. Sauvé et Duranleau. Le premier ministre ne vivrait pas en bonne intelligence avec sa famille politique. Puis l'auteur de cette révélation ajoute : "Une autre affaire qui ennuie à mort le beau-frère de M. Herridge et grand héritier de Mrs Eddy, c'est l'affaire de la radio. Il avait compté qu'au bout d'un mois le nouveau régime serait bien en marche. Or, après quatre mois il n'y a encore rien de fait et les commissaires sont plus perdus que jamais. Le monsieur Charlesworth ne connait rien. Tit-Coq Maher ne connait rien. Le monsieur Steele, frais importé, ne connait rien. Dans le nouveau bureau c'est un gâchis inimaginable. La "Gazette" de Montréal, en blâmant (ces jours derniers) la main-mise de l'Etat sur la radio, voulait parler surtout de ce gâchis, devenu la fable du monde politique et administratif. On a d'ailleurs, sans sortir de Montréal, un exemple de la manière dont fonctionne ce service par tout le pays. Avant l'institution du contrôle d'Etat, c'était moitié réclame commerciale et moitié émisssions d'intérêt public : depuis, c'est un quart d'heure pour l'intérêt public et trois quarts pour les marchands de suppositoires et de poudres à lavements. Et le pire, c'est que nos trois innocents ne le font pas intentionnellement : ils ne connaissent rien, ne veiont rien, n'entendent rien. Ils ont juste la force de jeter les bras au ciel en se demandant si, tout en conservant leurs traitements, ils ne pourraient pas s'en aller.'

En effet, la radio étatisée est devenue la fable du pays. Depuis des mois, le pays paye de gros salaires à ces messieurs et ne reçoit rien en retour. Alors, pourquoi tant se presser à nommer une commission inutile ?

LE CHEVAL MECANIQUE

Des journaux nous apprennent qu'un inventeur italien vient de créer un cheval d'acier avec de longues pattes articulées qu'actionne un moteur de 5 CV. Le cheval peut être mis en mouvement au pas, au trot, au galop, sur tous les terrains, à la volonté de celui qui le conduit. On l'attelle à une voiture ; on presse un bouton et il part, comme un simple cheval en os et en viande.

Le romancier Jules Verne avait créé de même dans sa "maison à vapeur" un éléphant articulé qui avançait en levant les pattes et transportait ses voyageurs à travers les peuplades primitives, en lançant par sa trompe des flocons de vapeur.

Aujourd'hui, les enfants de ces tribus apprennent à conduire des autos.

Mais ajoutons que nos bambins s'amuseraient plus du cheval d'acier que d'un Packard.

UNE SITUATION MAL ASSUREE

La mort prématurée de l'ancien Président Coolidge a causé aux Etats-Unis une vive sensation. On déclare maintenant qu'elle est due au surmenage terrible de la Maison Blanche.

—C'est l'emploi le plus redoutable de tout le pays, écrit la presse américaine avec un ensemble touchant.

Conséquence inattendue de cette constatation de fait, les compagnies d'assurances sur la vie ne veulent plus assurer les Présidents !...

M. Franklin-D. Roosevelt sera la première victime de cette mesure.

Où il y a de la presse, il y a de la casse.

QUESTIONS ACTUELLES

CE QUE NOUS VERRONS PEUT-ETRE EN 1940

L'ELECTRICITE COMME MONNAIE COURANTE, OU SON EQUIVALENT

Le tableau le plus impressionnant à l'oeil que puissent aujourd'hui offrir les Etats-Unis d'Amérique, ce sont les statistiques et les comparaisons fournies par les adeptes de cette science nouvelle qui s'appelle "Technocratie".

Les "technocrates", avec une série de cartes, de démonstrations, de comparaisons, de formules diverses à l'appui, en sont venus à la conclusion que 1940 sera "l'heure zéro", la "zero hour" du système capitaliste actuel. On comprendra tout de suite que "l'heure zéro", terme militaire hérité de la dernière guerre, signifie la minute suprême avant l'assaut des tranchées.

En 1940, à cause de l'accroissement inoui du machinisme et de l'intensification de la fabrication à haut rendement, les "technocrates" ou "technologues" prétendent que le peuple américain aura à choisir entre le chaos et l'incertitude ou le désespoir, et se rendra finalement à la toute puissante machine. Ils proposent virtuellement que lorsque les institutions financières, sociales ou politiques, auront à intervenir dans l'efficience des ressources économiques ou mécaniques de la nation, il vaudra mieux capituler et modifier les institutions plutôt que de se priver des ressources actuellement acquises.

Ils ont établi le plan précis et détaillé du fonctionnement d'une société dans laquelle l'usage utile plutôt que le profit réalisable sera l'objectif de la fabrication. Ils ont aussi proposé d'abandonner la circulation d'un numéraire garanti par le dépôt d'un métal quelconque, et de lui substituer un autre genre de valeur courante, basée sur la production annuelle de l'énergie électrique, laquelle chose deviendrait possible si le pays était régi uniquement par des techniciens. Ce nouveau numéraire serait équitablement distribué parmi la population entière, non pas parce que les "technologues" croient à l'égalité des droits, mais parce que cela demanderait trop d'efforts pour établir la valeur théorique de chaque individu dans un système où la fortune publique serait exclusivement produite par la machinerie. Ce nouveau numéraire ne pourait être épargné, ni placé, ni mis en réserve nulle part, ni donné gratuitement, non plus, mais aurait à être dépensé au fur et à mesure des besoins de chacun. **Oui, dépensé** ! Ils proposent que chaque adulte, de bonne santé, entre vingt-cinq et quarante-cinq ans, signe un contrat avec les membres du personnel technique de l'Etat pour la livraison par ce même adulte de l'équivalent de quatre heures de travail deux jours chaque semaine.

Ceci, disent-ils, serait suffisant pour administrer le pays et assurer la subsistance de tous, étant donné l'outillage actuel. Cela suffirait pour assurer à chaque famille américaine l'équivalent d'un revenu annuel de vingt mille dollars. Ces messieurs prétendent qu'ils réussiraient à conserver tellement bien les ressources du pays en adoptant des inventions nouvelles, forcément tenues loin du marché, et pour cause (automobiles qui dureraient 65 ans, lames de rasoirs, bonnes pour cent ans sans être aiguisées, habillements durant cinq ans, etc., etc.) qu'ils pourraient de cette façon maintenir ce degré de prospérité pendant trois mille ans ! S'ils ne réussissaient pas à maintenir la prospérité aussi longtemps, on n'aurait pas besoin de se gêner avec eux, n'est-ce pas ? On pourrait leur envoyer dire !

Mais sérieusement, ils en sont venus, après douze ans de recherches à placer leurs conclusions devant les classes dirigeantes et à offrir leurs remèdes pour essayer de guérir une situation désespérée.

Est-ce que cela est chimérique ?

L'égalité des droits économiques serait-elle plus irrationnelle que l'égalité des droits politiques ou spirituels ?

L'Amérique n'a pas fini d'entendre parler de la **"Technocratie"** d'ici à quelques années. D'importants groupes d'adeptes de cette nouvelle science se sont formés un peu partout dans les universités et dans les écoles de génie civil aux Etats-Unis et, aussi, au Canada.

Des banquiers de Wall Street et même, dit-on, l'Autorité Papale, ont envoyé des gens s'enquérir du fond de la chose, la croyant possible ou tout au moins la considérant sérieuse. Trente-six techniciens habiles opèrent actuellement aux tableaux sur lesquels repose toute l'analyse du système, à l'Université Columbia, le président, le docteur Nicholas Murray Nutler, leur ayant fourni les plus grandes facilités de travail.

En février 1933, le personnel de ces quartiers-généraux sera d'au moins cent techniciens. Que la **"Technocratie"** soit la solution finale du problème actuel, c'est ce qui reste à voir, mais ceci est certainement, vers la rationalisation économique, le mouvement le plus important qu'on ait encore vu jusqu'ici, dans aucun pays.

Comparé à la **"Technocratie"** le Communisme n'est qu'une déification sentimentale du travailleur, et le socialisme n'est qu'un mouvement romantique intellectuel.

— o —

C'est ainsi que Jefferson Chase analyse les théories nouvelles mises en branle par Howard Scott, et qui semblent de ce temps-ci absorber l'attention des économistes de l'univers.

Si le plan des **"Technologues"** est réalisable et mis à l'esai d'ici 1950, c'est l'individu, le jeune homme ou l'enfant d'aujourd'hui qui en bénéficiera le plus, car il ne travaillera plus que deux heures par jour. Quel chanceux ! Mais que fera-t-il du reste de son temps? Il ne pourra tout de même pas dormir vingt heures par nuit! Aux Etats-Unis, les jeunes gens emploieront sans doute leurs loisirs aux exhibitions de boxe et de baseball, car il n'y aura pas dans ce grand pays beaucoup d'autres choses à faire, quand on se trouvera en congé perpétuel. Cela donnera lieu à bien d'autres : **"Scènes de la Vie Future"**. Mais que deviendra Babbitt, et aussi Thomas Graindorge, marchand d'huiles et de porc salé?

Si une telle transformation était possible en aussi peu de temps — ce que je ne crois pas — on souhaiterait que le premier essai en fût tenté en France, où tout le monde est plus ou moins artiste et sait remplir ses loisirs d'occupations qui ennoblissent ou embellissent la vie, tandis qu'aux Etats-Unis, où l'on n'a pas su en trois siècles produire un seul grand artiste véritable, ni répandre dans l'élite, dans la bourgeoisie dirigeante, et encore moins dans la masse du peuple, une culture un peu élevée, personne ne saurait beaucoup profiter, au point de vue de l'art — **"for the betterment of humanity!"** de vingt-deux heures de congé par jour!

Auguste GALIBOIS

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

LA TECHNOCRATIE

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Permettez-moi de solliciter la bienveillante hospitalité de vos colonnes pour ajouter quelques mots à l'excellent exposé de M. Galibois sur la technocratie.

D'après le peu que j'en sais moi-même, c'est l'orientation nouvelle d'une chose ancienne, un article de laboratoire auquel s'acharnent, pour le concrétiser chaque jour davantage, un groupe de techniciens en rupture d'emploi. C'est surtout, jusqu'à présent, une théorie séduisante et humanitaire à laquelle j'ai la faiblesse d'adhérer en partie, dut-on me taxer d'utopiste et d'illuminé.

Sous réserve que c'est un produit américain dont les fabricants oublient qu'il y a un monde autour d'eux auquel cedit produit peut parfaitement convenir en temps et lieu, et que les technocrates ne paraissent pas encore avoir prévu l'utilisation des loisirs qu'amènera nécessairement l'application de leur système, je me rallie à celui-ci parce qu'il implique le renoncement à "l'exploitation de l'homme par l'homme" sous la ferme férocement égoiste qu'on nous a, jusqu'ici, apris à respecter.

Le fait qu'à Québec — qui l'eut cru — on s'intéresse à la technocratie est un signe des temps. Cela prouve, entre autres choses, que l'idée n'est pas morte en la vieille capitale et qu'il y a des hommes qui pensent à côté de ceux qui se bornent à parler. Cela indique aussi que notre système économique est devenu vieux jeu et qu'il a besoin d'un successeur qui, lui, tienne compte des aspirations de la conscience moderne.

L'utilisation des nombreux loisirs qu'implique l'application de la technocratie exige une mentalité tout autre que la nôtre. Ici, une rééducation préalable de la masse s'impose pour que les technocrates de demain, après la déconfiture de notre économie actuelle, puissent mettre en pratique leur système de production, de distribution et de consommation. Or, cette rééducation, qui est, en quelque sorte, la pierre angulaire de l'édifice futur, constitue un travail de longue haleine qui ne pourra être accompli qu'aux dépens de l'oligarchie éducatrice à laquelle, hélas, nous persistons à confier le soin de nous faire une mentalité moderne par un procédé qui ne l'est plus depuis longtemps.

L'immense intérêt que suscite la technocratie est une preuve que les esprits sont économiquement inquiets. Il est vrai que certaines gens ne s'y intéressent que pour en rire, mais on peut présumer que cette théorie a "quelque chose" en elle puisque ses plus violents commentateurs lui trouvent tout de même "du bon".

D'autre part, le simple fait que M. Vincent Massey préconise une banque centrale pour le Canada et informe la gent capitaliste qu'elle doit se réformer ou disparaitre sont des indices point négligeables sur lesquels on peut résolument tabler pour constater que la ploutocratie a fait son temps et que l'ère de ses crimes sociaux doit prendre fin au plus tôt.

Dans l'intervalle, suivons de près les technocrates et voyons, toujours avec le maximum d'objectivité, jusqu'à quel point on peut espérer, dans un avenir plus ou moins lointain, la réalisation de leurs rêves.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, avec mes remerciements anticipés, mes plus cordiales salutations.

LEO NIDAS

St-Joseph de Beauce, 2 fév. 1933

M. le Rédacteur-en-chef,
Le "Soleil",
Québec.

Cher monsieur,

Je lis avec beaucoup d'intérêt, et depuis longtemps, les opinions exprimées dans la colonne "Les lettres que nous recevons" de votre journal. Permettez-moi de vous soumettre quelques réflexions personnelles suggérées par la crise, et que vous pourriez publier sous cette rubrique.

Pour ma part, je crois que les affaires ne reprendront pas aussi longtemps qu'il sera payé des salaires fabuleux à certains fonctionnaires ou officiels, ainsi qu'aux maitres de chemin de fer, qui pratiquent une sorte de bolchévisme en essayant de faire enlever leurs permis aux camions qui font concurrence aux voies ferrées.

Vous, employés de chemin de fer, voulez-vous répondre à ma question ? "S'il vous arrivait de perdre votre position, où pourriez-vous en trouver une autre qui vous apporterait un salaire aussi considérable ?

Il y a deux groupes en présence : d'une part la masse du peuple, qui paye 55 millions par année pour l'entretien des chemins de fer, et, d'autre part, les gros employés qui reçoivent des salaires exorbitants. Il n'y a pas à se demander, après cela, qui es tresponsable de la crise.

Il existe une autre classe de gens qui ont abusé du peuple et amené pour une large part l'état de choses actuel. Ce sont les vendeurs de débentures, d'actions et d'obligations sans valeur, qui ont trompé les petits épargnants en leur faisant espérer des profits de 50 et 60 pour cent. C'est là une classe de parasites contre laquelle on ne sévit pas avec assez de rigueur. Ils ont ruiné la Beauce, Dorchester et Lévis, pour ne mentionner que ces régions-là, et on les laisse en paix.

Voici donc, à mon avis, trois mesures à prendre pour ramener la prospérité :

D'abord abaisser les salaires de certains employés de chemin de fer, afin que les taux baissent et que les producteurs puissent expédier leurs produits et que l'industrie, paralysée par des taux exorbitants, puisse enfin renaitre ;

Ensuite, abaisser les gros salaires de certains fonctionnaires du gouvernement, afin qu'il ne soit pas nécessaire de faire de nouveaux emprunts dont le poids retombe toujours sur les épaules du menu peuple ;

Enfin, mettre au pénitencier les courtiers sans scrupule qui ont abusé de la confiance des braves gens.

Avec cela, il faudra bien que la crise vienne à cesser et que la prospérité revienne.

Merci, M. le Rédacteur.

L.-S. LORTIE,
St-Joseph de Beauce.

Heures de bureau : de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 heures p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
78, rue Saint-Joseph. Tél. : 4-4841

CHEZ LES AUTRES

La justice aux prises avec la Justice à Winnipeg

Nous avions déjà, il y a quelque temps, protesté contre cette enquête judiciaire parce qu'elle ne nous paraissait pas du tout inspirée par l'esprit de justice dans la propre acception du terme.

Cette enquête est commmencée, comme chacun sait, depuis environ une quinzaine de jours et semble avoir eu, comme premier résultat tangible, d'indigner bon nombre de citoyens de la "reine de l'Ouest", à telle enseigne que 25,000 d'entre eux, si nous sommes bien renseignés, viennent d'adresser au ministre de la Justice, à Ottawa; une pétition aux termes de laquelle ledit ministre est respectueusement prié de mettre fin à l'enquête que subit actuellement le distingué juriste manitobain.

Ces jours-ci, un grand journal conservateur commentait cette enquête en termes non équivoques, allant jusqu'à dire qu'elle avait surtout pour but de détourner l'attention publique des faits et gestes du gouvernement de Winnipeg dont certains, paraît-il, laisseraient plutôt à désirer sous plusieurs rapports. D'après ce confrère, le juge Stubbs servirait tout simplement de bouc émissaire à certaines grosses légumes de l'Ouest canadien dont la conscience n'est pas tranquille.

Pour nous, l'enquête en question constitue une injustice envers le juge Stubbs dont le plus grand tort, à notre avis, est d'avoir dit tout haut des vérités que beaucoup de gens, par tout le Canada, murmurent tout bas.

C'est pourquoi, ajoutant notre modeste voix à une multitude déjà justement indignée, nous renouvelons tout simplement notre protestation.

VINDICATOR.
(Le Monde Ouvrier).

Feu John Boyd

M. John Boyd, dont on annonce la mort soudaine, à l'âge de soixante-dix ans, laisse le souvenir d'un écrivain de talent, d'un apôtre des bonnes relations entre les représentants des diverses nationalités du Dominion, d'un homme sincèment dévoué aux intérêts supérieurs de la métropole, de la province, du Canada tout entier. A Toronto comme à Montréal, les deux centres principaux où vécut le défunt, on regrettera vivement sa disparition.

Parce qu'il avait profondément à coeur de voir Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française vivre en communauté d'esprit et de sentiment, M. John Boyd ne négligeait aucune occasion d'aider à ce rapprochement. Ainsi, il n'y avait pas de satisfaction plus grande pour lui que de participer aux fêtes patriotiques de l'un et de l'autre groupe. On sait quelle activité il montra, de concert avec M. E.-W. Villeneuve, lorsqu'il s'agit d'ériger un monument à la mémoire de sir Georges-Etienne Cartier. Il alla même jusqu'à écrire une biographie de notre homme d'Etat afin de le faire mieux connaitre de ses compatriotes.

(La Presse)

AU FIL DU JOUR

Chagrin de confrère

Un ami de Piron vient lui annoncer la nouvelle, fausse d'ailleurs, de la mort de Voltaire. Piron s'agite ; il se lève plusieurs fois de son fauteuil et s'écrie : "Ah ! quelle perte! Quelle perte ! C'était bien le plus bel esprit de France." Puis il ajoute : "Au moins, cher ami, vous me garantissez la nouvelle ?"

Brahms et Debussy

Lorsque notre grand compositeur Debussy eut conquis son prix de Rome, il décida de rendre visite aux grands compositeurs allemands et autrichiens de l'époque. Partout il fut bien accueilli, sauf par le farouche Brahms, qui ne répondit à aucune de ses lettres et le fit éconduire chaque fois qu'il se présenta à son domicile.

Pourtant un soir, grâce à une invitation de l'ambassade française de Vienne, il se trouva placé à côté de Brahms au cours d'un diner de gala.

— Ah ! c'est vous le jeune musicien français qui avait déployé tant d'efforts pour me coir, bougonna le maitre. Eh! bien, je ne vous ai pas reçu parce que je n'aime pas la musique française...

Il se recueillit quelque instants, absorba le contenu d'une coupe de champagne, puis sur un ton très doux déclara :

— Je dois vous confesser cependant que j'ai assisté vingt fois à la représentation de la "Carmen" de votre Bizet. Et mon ami Bismarck a fait mieux lui : il l'a vu jouer trente fois à Berlin!

Les souverains italiens en Egypte

On procède actuellement, dans l'arsenal de Tarente, à l'armement du yacht royal **Savoia**, sur lequel les souverains d'Italie s'embarqueront lors de leur départ pour l'Egypte, qui semble être fixé vers le 18 février.

Nous croyons savoir que, parmi les fonctionnaires du ministère des Affaires étangères qui seront adjoints aux personnages de la cour pour cette visite au roi Fouad, se trouveront, en premier lieu, le baron Aloisi, ambassadeur en chef du cabinet du Duce, et le comte Senni.

Après une visite officielle au Caire, une excursion à Louqsor ét à Assouan, et un dernier arrêt à Alexandrie, où il se réembarquera, le roi Victor-Emmanuel pourrait profiter du voisinage de la Cyrénaïque pour faire escale à Benghazi. Ce serait la première visite du souverain à cette colonie italienne, dont la pacification, due à l'oeuvre énergique du général Grazziani, est d'ailleurs de date récente.

Obsèques de Mme B. Bourgeois

Trois-Rivières.—Les funérailles de Mme Benjamin Bourgeois, épouse de M. Benjamin Bourgeois, ingénieur civil, commandeur de Saint-Sylvestre et ancien zouave pontifical, décédée à l'âge de 77 ans, ont eu lieu à la cathédrale.

Le service fut chanté par M. l'abbé Charles-Edouard Bourgeois, aumônier de l'Orphelinat St-Dominique, assisté de MM. les abbés J.-B. Carignan et F.-X. St-Arnaud, comme diacre et sous-diacre.

Leurs Excellences NN. SS. F.-X. Cloutier et A.-O. Comtois assistaient au trône. On remarquait au choeur : M. le chanoine Lucien Hébert, représentant de Mgr Brunault, Nicolet ; M. le chanoine Alexandre Moreau, Mgr Louis Chartier, P.A., V.G., M. le chanoine Louis Denoncourt, curé de St-Philippe, M. l'abbé Télesphore Giroux, supérieur du Séminaire, le R. P. Joseph-Alfred, O. F. M., gardien du Monastère des Franciscains, M. le chanoine Emile Gélinas, MM. les abbés Eugène Denoncourt, curé de Ste-Anne - de - la - Pérade, Philippe Normand, chancelier, A. Boucher, H. Marcotte, H. Garceau, A. Milot, E. Pellerin, D. Livernoche, J. Désilets, E. Brunelle, H. Vallée, principal de l'Ecole Normale, C. Carbonneau, curé de St-Boniface, le R. P. Marie Mathieu, O.F.M., MM. les abbés Donat Fréchette, curé de la cathédrale, et Donat Grimard, assistant procureur, assistait Son Excellence Mgr Cloutier au trône.

La défunte laisse pour pleurer sa perte : son mari, M. Benjamin Bourgeois ; ses enfants, M. le Dr B.-G. Bourgeois, chirurgien en chef de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, Mme Emile-D. Carignan, Mme Henri Méthot, Québec, et le Dr Paul Bourgeois, chirurgien à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

CETTE VILAINE SENSATION DE MALAISE LE MATIN

Neuf fois sur dix c'est l'"aigreur d'estomac"

Comment la corriger facilement

Voici du soulagement presque instantané

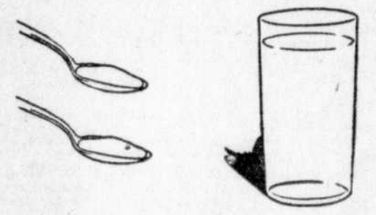

PRENEZ — 2 cuillerées à thé de Lait de Magnésie Phillips dans un verre d'eau tous les matins. Prenez-en une autre une demi-heure après les repas. Et une autre au coucher.

Aux dires de nombreuses autorités, 80% des gens d'aujourd'hui ont l'estomac acide. Parce que trop d'aliments du régime moderne laissent dégager de l'acide.

Qui se fait généralement sentir sous forme de maux de tête, nausée, "gaz", excès de bile, et plus souvent douleurs d'estomac qui surgissent environ trente minutes après les repas. Il vous est facile de dire si vous en souffrez.

Correction rapide et facile aujourd'hui

Si vous avez l'estomac acide, ne vous alarmez pas. Vous pouvez y porter remède de la façon suivante qui est très simple et qui *alcalinisera* presque immédiatement votre estomac imbibé d'acide. Et vous vous sentirez une toute autre personne.

PRENEZ — 2 cuillerées à thé de Lait de Magnésie de Phillips dans un verre d'eau tous les matins en vous levant. Prenez-en une autre trente minutes après avoir mangé. Et une autre avant de vous coucher.

Les résultats

C'est là tout le traitement. Mais traitez-vous régulièrement, TOUS LES JOURS, tant que vous aurez des symptômes de malaise.

Ce procédé neutralise les acides d'estomac qui entretiennent votre "dérangement" d'estomac, qui invitent les maux de tête et cette sensation de lassitude et de perte d'énergie.

Essayez-le. Les résultats vous émerveilleront. Vous aurez la tête claire. Vous oublierez que vous avez un estomac.

MAIS — ayez soin de bien avoir le VRAI lait de magnésie en l'acifiant ; le véritable Lait de Magnésie de PHILLIPS. Voyez que le nom "Phillips" soit clairement étampé sur l'étiquette.

AUSSI EN TABLETTES :

Les Tablettes de Lait de Magnésie de Phillips sont maintenant en vente dans les pharmacies de partout. Chaque petite tablette est l'équivalent d'une cuillerée à thé de Lait de Magnésie de Phillips.

Le Lait de Magnésie
PHILLIPS'
Milk of Magnesia

neutralise les acides de la nourriture et du tabac quelques minutes après être avalé.

ÉCOLE TECHNIQUE
183 Boulevard Langelier
Québec

OUVERTURE
LE 6 FEVRIER 1933

Ouverture d'un nouveau Cours de Mécanique d'Automobile

DONT LA DUREE EST DE CINQ MOIS

Feuillet explicatif sur demande

Cartes Professionnelles

VICTOR MATHIEU, N.P.
NOTAIRE DE SIX DIOCESES
SPECIALITES
REGLEMENT ET ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS
PLACEMENTS D'ARGENT DE TOUT REPOS AUX CORPORATIONS RELIGIEUSES
Caisse d'Economie St-Roch
Bureau : 89, rue St-Joseph, Québec
Téléphone : Résidence 2-0363 Bureau 4-4041

Résidence Tél : 3-2366
W.-B. EDWARDS
Photographie Commerciale
225, rue Saint-Jean Tél. Bureau 2-7595

RADIO

PROGRAMMES CHOISIS DE SAMEDI

WEAF, New-York, 454—660k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.45, El Tango Romantico; 8.00, récital d'orgue par Archer Gibson. 9.00, orchestre de Frank Black; 9.30, musique et chant; 10.00, orchestre et le "Baron"; De 11.10 à 1.00 a.m., danse (Denny Whiteman, Weems et Lopez).

WJZ, New-York, 395—760k.
6.00 p.m., petite fanfare allemande; 7.45, les sœurs Pickens; 8.15, orchestre symphonique de Boston; 10.15, chœur de chant; 10.30, programme Cuckoo, avec Ray Knight; 11.15, Lew White, organiste et le Trio Romantique; De 12.00 à 1.00 a.m. musique de danse.

WABC, New-York, 349—860k.
7.15 p.m., William Hall, baryton, avec l'orchestre de Freddie Rich; 7.45, le chanteur de la rue (Arthur Tracey); 8.30, Alexander Haas et son orchestre bohémien de Budapest; 9.00, Bing Crosby et orchestre; 9.15, les sœurs Boswell; 9.30, Carborundum; 10.00, Morton Downey; 10.45, orchestre de Freddie Rich et chant; 11.00, Guy Lombardo et ses Royal Canadians; De 11.30 à 2.00 a.m., musique de danse.

WLW, Cincinnati, 428—700k.
6.00 p.m., réalités de la radio; 8.30, les "Follies" de Crosley; 2.00, a.m., programme spécial par des artistes de WLW.

PROGRAMMES CHOISIS DE DIMANCHE

WEAF, New-York, 454—660k.
6.00 p.m., Heure Catholique; 7.30, les sœurs Pickens; 8.00, Eddie Cantor et l'orchestre de Rubinoff; 9.00, Concert; 9.30, Album américain de musique familière; 11.15, Donald Novis, ténor; 11.30, sérénade. De 12.00 à 1.00 a.m., danse.

WJZ, New-York, 395—760k.
6.00 p.m., orchestre de Koestner et quatuor masculin; 6.30, concert rythmique de Paul Whiteman; 8.00, Gaiétés russes: orchestre de balalaikas, soprano, ténor, violoniste et joueur d'accordéon; 8.30, Guatemala: orchestre marimba symphonique de Mexico, dirigé par Signor del Pozo; 11.30, récital d'orgue par Jesse Crawford. De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse.

WABC, New-York, 349—860k.
6.00 p.m., dernières nouvelles par Kaltenborn; 6.20, Little Jack Little, pianiste et chanteur; 7.15, fanfare de concert; 8.15, Mary Eastman, soprano et chœur masculin; 9.00 Ann Leaf, organiste, ténor et autres artistes; 9.30, Harry Sosnik, pianiste et sa fanfare, avec quatuor masculin; 10.00, Ernest Hutcheson, pianiste et orchestre de concert; 10.30, les Gauchos, avec Tito Guizar, ténor mexicain; De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100k.
7.30, p.n., orchestre de concert de l'hôtel Morton; 9.30, orchestre de concert de l'hôtel Traymore.

WLW, Cincinnati, 428—700k.
6.00 p.m., Crosley Roamios; 1.00 a.m., musique classique.

CKAC

SAMEDI, 4

12.00 p.m.—Le grand frère Marcel.
12.30 p.m.—Cotes de la Bourse.
12.45 p.m.—Causerie agricole.
1.00 p.m.—Concert.
1.30 p.m.—Récital d'orgue
2.30 p.m.—Mélodies.
2.15 p.m.—Emission du Reform Club.
4.30 p.m.—Musique de danse
5.00 p.m.—L'Heure des petits
5.30 p.m.—Ouverture
5.45 p.m.—Montréal en Parade
6.00 p.m.—Société S.-Jean-Baptiste
6.30 p.m.—Pot-pourri d'airs favoris
6.45 p.m.—Récital de violon
7.00 p.m.—Programme musical.
7.15 p.m.—Ken Large et ses Canadiens.
7.30 p.m.—"Les Trois Mousquetaires".
8.00 p.m.—Concert.
8.30 p.m.—Musique de danse.
9.00 p.m.—Montréal vs Canadiens.
10.15 p.m.—Musique de danse.
10.45 p.m.—Récital d'orgue.
11.02 p.m.—Causerie sur le sport.

DIMANCHE, 5 FEVRIER

12.30 p.m.—Récital de xylophone.
12.45 p.m.—Bon parler français.
1.00 p.m.—Demie-heure optimiste.
1.30 p.m.—Comédies musicales.
2.00 p.m.—Junior Board of Trade.
2.30 p.m.—"Chauve-Souris" et Balieff.
2.45 p.m.—Critique musicale française.
3.00 p.m.—Symphonie de New-York.
5.00 p.m.—Orchestre de concert.
5.30 p.m.—Les Trois Mousquetaires.
6.00 p.m.—L'Heure Catholique.
6.45 p.m.—Premier acte de "Faust".
7.20 p.m.—Causerie.
9.00 p.m.—Opera House of the Air.
10.00 p.m.—Résultats du hockey.

LUNDI, 6 FEVRIER 1933

9.30 a.m.—Chanson française.
10.00 a.m.—Montréal en parade.
10.15 a.m.—Musique militaire.
10.30 a.m.—Température. Bourse.
10.45 a.m.—Oeuvres sociales de santé.
11.00 a.m.—Heure.
11.30 a.m.—Sélection d'opéra.
11.45 a.m.—Théâtre.
12.00 (midi)—Pianiste et baryton.
12.30 p.m.—Cours de la bourse.
12.45 p.m.—Causerie.
1.00 p.m.—Concert.
1.30 p.m.—Club Canadien.
2.00 p.m.—Récital d'orgue.
4.30 p.m.—Cours de la bourse.
4.45 p.m.—Musique instrumentale.
5.00 p.n.—Large et ses Canadiens.
5.45 p.m.—Montréal en parade.
6.00 p.m.—Nouvelles. Bourse. Sommaire.
6.05 p.m.—Je sais tout.
6.15 p.m.—Emission musicale.
6.30 p.m.—Musique.

CE SOIR

Le Théâtre Dramatique ROXY

CHRC — CKCV 7.30 — 8.00

PAR COURTOISIE DES MANUFACTURIERS DES CIGARETTES ROXY

C-I-L

Opera House of the Air

DIMANCHE, 9.00 à 10.00 P.M.

Merrie England

REGINALD STEWART

Directeur

CFRB, Toronto — CJGC, London — CKOC, Hamilton — CNRO, Ottawa — CHRC, Québec — CFCF, Montréal

LE THEATRE DU RADIO AU POSTE C H R C

Le poste de Québec, C H R C, commencera ce soir l'irradiation hebdomadaire du samedi, d'épisodes des chefs-d'œuvres du théâtre français pour les fabricants des cigarettes ROXY.

Ces programmes seront donnés à C H R C, tous les samedis soirs, à partir de ce soir, de 7 h. 30 à 8 heures.

Ce soir, on donnera "Le Maître de Forges".

6.45 p.m.—Le courrier de Madeleine.
7.00 p.m.—Musique.
7.15 p.m.—Causerie.
7.30 p.m.—La belle Dow.
8.00 p.m.—Programme musical.
8.30 p.m.—Emission musicale.
8.45 p.m.—La chanteuse inconnue.
9.00 p.m.—Programme musical.
9.30 p.m.—Le Vieux Raconteur.
10.00 p.m.—Les gradués du McGill.
10.15 p.m.—Danse.
10.45 p.m.—Récital d'orgue.
11.00 p.m.—Derniers faits du jour.
11.05 p.m.—Variétés.

PROGRAMMES CHOISIS DE LUNDI

WEAF, New-York, 454—660k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.45, quatuor à cordes; 7.00, Jane Froman et sa fanfare; 8.30, Lawrence Tibbett, baryton et orchestre de William Daly; 9.00, Bohémiens: orchestre dirigé par Horlick; 9.30, Paul Whiteman et son orchestre; 10.00, chant, violon, quator masculin et quatuor féminin, orchestre; De 11.00 à 1.00 a.m., danse (Weems, Denny, Weeks, Fisher).

WJZ, New-York, 395—760k.
6.45 p.m., Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00, Amos 'n' Andy"; 7.30, les frères Groucho et Chico Marx; 8.00, chant et orchestre; 9.00, Ménestrels; 9.30, Moments mélodieux de Jack Frost; 10.00, Alice Joy, contralto, avec orchestre; 10.30, Rêveries sur l'orgue, par Archer Gibson; 11.15, orchestre de concert de Cesare Sodero; De 12.00 à 1.00 a.m., danse, par Columbo et Master.

WABC, New-York, 349—860k.
6.00 p.m., orchestre de Freddie Rich; 6.30, Vaughn de Leath, soprano, avec l'orchestre de Freddie Rich; 7.30, soprano orchestre et quatuor masculin; 8.00, Whispering Jack Smith, chœur féminin, etc.; 8.15, Singin' Sam; 9.00, Ruth Etting et orchestre; 9.15, les frères Mills; 9.30, Mystères à Paris; 10.00, Revue Columbia; 10.45, William O'Neal, ténor; 11.00, Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia; De 11.30 à 2.00 a.m., danse Barlow, Lyman, Belasco, Haynes et Straight.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100k.
8.00 p.m., récital d'orgue, par Jean Wiener; 8.45, Thos McDonough, joueur d'accordéon et Al Duffy, pianiste; 9.30, orchestre de concert de l'hôtel Traymore.

WLW, Cincinnati, 428—700k.
1.00 p.m., Moon River: musique classique.

WBZ, Springfield, 330—990k.
9.30 p.m., Revue musicale; 11.15, Frolies de minuit de RKO; 11.45, récital d'orgue par Louis Weir.

CKCV

CE SOIR

6.30 p.m.—Revue.
7.00 p.m.—Programme spécial.
7.30 p.m.—Le Maître de Forge, présentation des cigarettes Roxy.

LUNDI

12.00 p.m.—Variétés.
12.30 p.m.—Marconi.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Demandes spéciales.
6.30 p.m.—Musique du souper.
7.00 p.m.—Musique populaire.
7.30 p.m.—Réseau.
8.00 p.m.—Le théâtre Chez Soi.
8.30 p.m.—Orchestre.

CHRC

(Québec - 465.1 mètres—645 kilocycles)

SAMEDI

12.00 p.m.—La chanson française.
12.30 p.m.—Au chalet du Pont de Québec.
1.30 p.m.—Les demandes spéciales.
4.45 p.m.—Causeries de la Ligue de Sécurité.
5.00 p.m.—Kruschen Salts.
5.15 p.m.—L'heure du Thé.
5.30 p.m.—Folklore de Catarrhozone.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Les Pastilles Valda.
7.15 p.m.—Conseil Canadien d'hygiène Social.
7.30 p.m.—Les cigarettes "Roxy".
8.00 p.m.—L'Association des Laitiers de Québec.
8.15 p.m.—Musique de danse.
8.30 p.m.—Orchestre.
9.00 p.m.—Irradiation de la partie de hockey venant directement du Forum à Montréal, présentation de Imperial Tobacco Co., (Cigarettes Turret")
10.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Récital d'orgue de Marcel Chouinard.
11.30 p.m.—L'heure Tavannes. (Silence).

DIMANCHE

12.00 p.m.—La pharmacie Brunet.
1.00 p.m.—Le Conservatoire de Musique Hawaienne.
1.30 p.m.—Musique variée.
2.00 p.m.—J.-R. Croteau.
2.30 p.m.—Musique d'opéra.
3.30 p.m.—Pièces symphoniques de Nerviline.
3.45 p.m.—Récital de violon.
4.00 p.m.—L'Heure Catholique.
5.00 p.m.—Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
5.30 p.m.—Musique de dîner.
6.00 p.m.—Programme Buick-Pontiac.
6.30 p.m.—La Maison St-Cyr & Frère.
7.00 p.m.—Les Menthes Rose-Marie.
7.45 p.m.—Musique variée.
8.00 p.m.—Les Bonnes Veillées de Chez-Nous, présentation du Sirop Lambert.
9.00 p.m.—L'opéra de l'Air, courtoisie de Canadian Industries Ltd.
10.00 p.m.—La Société des Arts, Sciences et Lettres.
11.00 p.m.—L'heure Tavannes. (Silence).

LUNDI

9.00 a.m.—Programme.
9.15 a.m.—Orchestre.
9.30 a.m.—Chansonnettes françaises.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Poèmes Symphoniques.
11.30 a.m.—La Teinturerie Dorchester.
12.00 p.m.—La chanson française.
12.30 p.m.—Programme du dîner.
1.30 p.m.—Les demandes spéciales.
2.00 p.m.—L'heure Tavannes. (Silence).
5.00 p.m.—Programme Vapex.
5.30 p.m.—Kruschen Salts.
5.45 p.m.—Musique de Pin-Killer.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Roger & Gallet.
7.15 p.m.—Programme.
7.30 p.m.—Récital de piano
7.45 p.m.—Concours du Dr Ed. Morin
8.00 p.m.—The Syrup Symphonies, présentation de Canada Starch Co.
8.30 p.m.—Musique variée.
9.00 p.m.—Programme Fruit-a-tives.
9.30 p.m.—Le Vieux Raconteur, de W. Clark Ltée.
10.00 pm.—Irradiation de la 3ème période de la partie de hockey entre Québec vs Providence, présentation des cigarettes Buckingham.
10.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'hôtel Victoria
11.00 p.m.—Le reporter Webster.
11.15 pm—L'heure Tavannes (Silence).

MARDI

9.00 am—Orchestre.
9.30 am—Les Soupes Nationales.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Programme Franco.
11.15 a.m—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m—Musique variée.
12.00 p.m—La Laiterie Brookside.
12.30 p.m—Programme du dîner.
1.30 p.m.—Les demandes spéciales.
2.00 pm.—L'heure Tavannes. (Silence).
5.00 p.m.—Kruschen Salts.
5.15 p.m.—Les Biscuits Viau.
5.30 p.m.—Folklore Catarrhozone.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Vichy-Suprême Purgative.
7.15 p.m.—Le Composé Arex.
7.30 p.m.—Récital de piano.
7.45 p.m.—L'Association des Laitiers.
8.00 p.m.—Programme varié.
8.30 p.m.—Musique instrumentale et vocale.
9.00 p.m.—La Symphonie de Montréal.
10.00 p.m.—Orchestre de danse.
10.30 p.m.—Orchestre de danse.
10.45 p.m.—Popular Song Composers.
11.00 p.m.—Récital d'orgue de Marcel Chouinard.
11.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'hôtel Victoria.
12.00 a.m.—L'heure Tavannes. (Silence).

Nouvelles par Radio

CKCI

De 1 à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre tavannes.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

—MM. Joseph et Lorenzo Couture sont en promenade chez des parents à Montréal, Winchindon, Gardner et Boston, Mass.

—Mme Alfred Martin, de Montmagny, est venue récemment à l'Hôtel-Dieu de Lévis chercher sa fillette qui est maintenant en bonne voie de guérison.

—MM. Georges et Joseph Nadeau, de St-Henri de Lévis, étaient en promenade, ces jours derniers, chez M. et Mme Placide Lemieux, à St-Lambert.

—M. E. Laflamme, de Lévis, était dernièrement en promenade chez M. Philémon Dionne, à St-Antoine de Tilly.

Les douanes et accises à Lévis

Les opérations du bureau des douanes et accises, à Lévis, au cours du mois dernier, ont été de $5,062.42

Un enfant blessé hier à Bienville en glissant

Une fillette de 4 ans, Yolande Nadeau, enfant de M. et Mme Onésime Nadeau, de Bienville, a été victime d'un douloureux accident jeudi après-midi. Avec d'autres compagnes la jeune Nadeau glissait dans la rue Bégin lorsqu'en arrivant au bas de la rue, pour ne pas arriver sur la voie électrique, on dirigea le traineau sur une clôture de fer et l'enfant fut blessée à la figure. On la transporta chez ses parents et après lui avoir fait les pansements nécessaires on la conduisit à l'hôpital de Lévis afin de constater si elle n'avait pas le nez fracturé.

Mutation de propriété

M. Wilfrid Thivierge, de Lévis, vient de se porter acquéreur de la propriété de M. Irénée Parent, autrefois de Lévis et demeurant maintenant à Montréal. Cette propriété est située coin des rues St-Jean et Déziel, à Lévis.

Le 200ème anniversaire de l'église de Beaumont

Le 6 août prochain on fêtera le 200ème anniversaire de l'église historique de Beaumont. Des fêtes solennelles sont organisées pour l'occasion par M. l'abbé F.-X. Lefebvre, curé actuel de cette historique paroisse de la rive sud.

La solennité de la fête de la Purification de la Ste-Vierge demain

Demain, dans les différentes églises de la rive sud, sera célébrée la solennité de la fête de la Purification de la Ste-Vierge, jour communément connu sous celui de la Chandleur. On fera demain matin la bénédiction des cierges que l'on voudra bien remporter chez soi, car le cierge bénit est une protection pour le foyer où on l'allume au moment des dangers, il veille au chevet des malades et il éclaire les ombres de la mort.

A la Chandleur on sait que les jours ont rallongé de plus d'une heure et aussi d'après le dicton des vieux à la Chandleur la neige est à sa hauteur. Si ce dicton dit vrai cette année nous ne tarderons pas à être sur les trottoirs et aurons le printemps très à bonne heure.

Une fête intime

Jeudi soir, le 26 janvier dernier, Mlle Yvonne Lamontagne recevait à la résidence de ses parents, M. et Mme Honoré Lamontagne, à Lauzon-Ouest, un groupe d'amis. Il y eut chant, musique ainsi que parties de bridge. Etaient présents : M. et Mme Emile Samson, M. et Mme Honoré Lamontagne, Mme Joseph Doré, Mlles Huberta Samson, Lucile Côté, Berthe Tardif, Lina Côté, Zélia Carbonneau, Annette Tardif, MM. René Corriveau, Stuart Brodie, François Huard, Albert Bourget, Jean-Pierre Samson, Emery Roy, Lucien Côté, Paul-Emile Samson, Alfred Carbonneau, Paul Tardif et Lorenzo Carbonneau.

Une invitée

Demain est le dimanche de communion des hommes et jeunes gens

Demain matin, dans les différentes paroisses de la rive sud, sera le dimanche de communion générale pour les hommes et jeunes gens et demain soir, à 7 heures, aura lieu leur heure d'adoration mensuelle.

A Lévis, les hommes et jeunes gens communieront à la messe de 7 heures 45.

Belle fête à St-Henri de Lévis

Dimanche, le 15 janvier, une magnifique soirée eut lieu à la résidence de M. Joseph Bruneau, à St-Henri de Lévis, qui fut de nouveau élu maire de la municipalité de la Rivière Boyer.

A cette occasion, une adresse fut lue par M. J.-E. Gosselin, secrétaire de la municipalité et Mme Gosselin présenta ensuite à Mme Bruneau, une magnifique gerbe de fleurs.

Une bourse et un dix piastres en or furent aussi présentés à M. et Mme Bruneau, par MM. Joseph Demers et Honorius Gosselin.

Durant la soirée, il y eut chant musique et danse, puis Mme la mairesse, avec sa courtoisie habituelle, servit un léger goûter aux invités. On se retira à une heure avancée de la nuit, emportant un heureux souvenir de cette belle soirée.

Assemblée des Forestiers Canadiens lundi soir

Une assemblée importante des officiers et membres de la Cour Notre-Dame No. 841, de l'Ordre Canadien des Forestiers, sera tenue lundi soir prochain, à 8 heures, en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. On demande que tous soient présents vu que des questions intéressantes seront discutées.

Joute de hockey demain après-midi à Lévis

Demain après-midi, à 2 heures, sur la patinoire du Manège Militaire, à Lévis, sera jouée une partie de hockey entre les clubs "Lizotte Oil" et "Beaver". Ces deux clubs ont déjà joué il y a une couple de semaines et l'équipe du Lizotte Oil ayant demandé sa revanche et l'ayant obtenue, ils se rencontreront de nouveau demain. La joute de demain est pour un enjeu de $10. Comme on le voit cette partie promet d'être très intéressante et nul doute que tous les sportsmen de la rive sud s'y rendront.

Soirée en faveur des pauvres de Bienville lundi soir

Lundi soir prochain, à 8 heures, en la salle de Bienville, aura lieu une soirée organisée par la Société St-Vincent de Paul de Bienville pour lui permettre de continuer à venir en aide aux familles pauvres de la paroisse. Il y aura au programme M. J.-Oscar Paquet, folkloriste québecois bien connu, avec un répertoire de chansons canadiennes. Plusieurs artistes de Bienville se feront aussi entendre dans des pièces de musique, de chant et il y aura comédie. Les prix ne sont que de 25 centins pour les sièges réservés et de 10 centins dans le balcon et les côtés. L'organisation se charge de voir à ce que la salle soit bien chauffée. Nul doute qu'il y aura salle comble lundi soir pour passer une agréable soirée tout en faisant la charité.

Assemblée importante de la Garde de Lauzon lundi soir

Les officiers et membres de la Garde des Chevaliers de Lauzon auront une assemblée très importante lundi soir prochain, à 7 heures 30, dans la salle St-Antoine, à Bienville. On fera l'élection du comité de Régie de la Garde et plusieurs questions intéressantes seront discutées. On demande à tous les membres d'être présents ainsi que ceux qui désirent faire partie de la Garde.

Elèves inscrits au tableau d'honneur

Voici la liste des élèves du Cours Classique, au Collège de Lévis dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le premier semestre :

Philosophie senior

1er Wilfrid Dumont, 2e Georges Hébert, 3e Jean Quirion, 4e, Joseph Corriveau, 5e Paul-Eugène Roy, 6e, Fernand Turgeon, 7e Lucien Royer, 8e Gérard Boisvert.

Philosophie junior

1er Wilfrid Caron, 2e Paul-Emile Beaudet, 3e Chs-Henri Poirier, 4e Roland Audet, 5e Gérard Boulanger, 6e Emile Simard, 7e Georges Gravel, 8e Joseph-René Paradis.

Rhétorique

1er Evariste Dumas, 2e Jacques De-Billy, 3e Elzéar Fortier, 4e Pierre Boutin, 5e Jean-Marie Duclos, 6e Marc Blanchet, 7e Albert Desjardins, 8e Roméo Lemelin.

Belles-Lettres

1er Raymond Lavois, 2e Georges Turgeon, 3e Armand Coulombe, 4e Jean Paradis, 5e Laurent Michaud, 6e Lucien Caron, 7e Willie Turmel, 8e Eugène Morin.

Versification "A"

1er Odilon Beaudoin, 2e Roland Faucher, 3e Léopold Dulac, 4e Armand Maranda, 5e Laurent Blais, 6e Wilfrid Lévesque, 7e Jean-Paul Morissette, 8e Richard Fortin.

Versification "B"

1er Maurice Proulx, 2e Guy Drouin, 3e Roland Royer, 4e Paul Lachance, 5e Philippe Bergeron, 6e Richard Cayouette, 7e Paul Drolet, 8e Philippe Bonneau.

Humanités "A"

1er Roland Grenier, 2e Jean-Marie Roy, 3e Chs.-Aug. Roberge, 4e Lucien Cloutier, 5e Henri-Paul Bureau, 3e Philippe Lemay, 7e Geo.-Albert Samson, 3e Gérard Turmel.

Humanités "B"

1er James O'Neill, 2e Odina Poirier, 3e Benoit Morin, 4e Emilien Levesque, 5e Adrien Fontaine, 6e Roland DeBlois, 7e Jacques Ethier, 8e Roland Tremblay.

Eléments latins 'A'

1er Auguste Pelchat, 2e Paul-Eug. Bélanger, 3e Roland Beaudet, 4e Georges Warren, 5e Chs-Emile Crispo, 6e Dollard Simard, 7e Henri-Roland Demers, 8e Grégoire Poulin.

Eléments latins 'B'

1er Roland Bourgault, 2e Gilbert Boucher, 3e Chs-Henri Samson, 4e Geo.-Emile Mathieu, 5e Raymond Boucher, 6e Gérard Lacasse, 7e Marcel Paquet, 8e René Julien.

Naissance

M. Georges Bégin et Mme Bégin, née Irma Boucher, de Villemay, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 30 janvier dernier, sous les prénoms de Joseph-Arthur-Yvon-Marc-André. Parrain, M. Arthur Bégin, grand'père de l'enfant. Marraine Mlle Marie-Anna Bégin, de Villemay, tant de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Boucher, de Québec, grand'mère de l'enfant.

Concernant le tournoi d'anneaux sur la rive sud

M. J.-P. Cantin, propriétaire du club d'anneaux "Feuille d'Erable" nous demande de dire en son nom que concernant le tournoi d'anneaux pour le championnat de la rive sud son club n'y prend pas part. Ce tournoi est organisé entre quatre clubs et le vainqueur qui sera proclamé champion de la rive sud recevra la coupe Cantin, comme emblême du championnat. Les amateurs qui désirent avoir des renseignements plus complets voudront bien s'adresser au local du club "Feuille d'Erable Snr".

Remerciements

M. J.-P.-Henri Bélanger, de Lévis et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies, à l'occasion de la mort de Mlle Lily Bélanger, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites et assistance aux funérailles. M. Bélanger remercie aussi ces personnes pour leur marque de sympathies à l'occasion de la mort de son épouse et de son jeune enfant. Il remercie cordialement les officiers et employés de la Levis Tramways Co. et de la Traverse de Lévis Ltée pour leur témoignage de sympathie en cette occasion. A tous un cordial merci.

Deux appels des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont eu à répondre à deux appels hier matin, pour des commencements d'incendie, le premier vers 10 heures 45, chez M. Lacasse, rue Ste-Hélène et le second, vers 11 heures 10, chez M. Paul Poliquin, rue St-Antoine. Les deux fois il s'est agi de feux de cheminée et il n'y a pas eu de dommages.

Elle est transportée à l'hôpital

Mme Omer Corriveau, de St-Apollinaire, est arrivée sur le train Océan Ltée, hier matin, à la gare de Lévis et l'ambulance de M. Laval Fortier, de Lévis, l'a transportée à l'hôpital.

Une joute de hockey originale mardi prochain à Lévis

Un projet lancé récemment à l'effet que les hommes d'affaires et autres de Lévis qui n'ont pas patiné depuis quelques années forment une équipe pour jouer au hockey vient de se réaliser. En effet, mardi soir prochain, sur la patinoire du Manège Militaire de Lévis il y aura patinage spécialement pour ceux des hommes d'affaires et autres sportsmen qui ont perdu l'habitude de chausser le patin.

C'est donc dire que ces "has been" donneront une soirée d'un genre intéressant et qu'elle sera couronnée d'un beau succès. On choisira parmi ces patineurs les meilleurs en vue d'organiser pour une autre date une intéressante partie de hockey. Ceux qui n'ont pas de patins pourront en louer à la patinoire du Manège. Il y aura donc foule mardi soir à la patinoire Villemay pour voir ces anciens patineurs à l'oeuvre.

Mort de Mme Omer Croteau, de St-Apollinaire

Mme Omer Croteau, de St-Apollinaire, Co Lotbinière, est décédée hier midi, à l'hôpital de Lévis, à l'âge de 31 ans. M. J.-P. Thibault, de Lévis, a expédié hier après-midi, à la gare de Lévis, par le train express Maritime, les restes mortels, à St-Apollinaire où auront lieu les funérailles. Nos sympathies à la famille en deuil.

Le résultat du concours de bridge à date

Voici le résultat du concours de bridge commencé il y a une quinzaine environ chez les Chevaliers de Colomb de Lévis et qui se terminera le 1er mars prochain. Nous donnons les noms des dix premiers avec leurs points.

		Pts	Rubs
1er	Honoré Roy	15294	33
2e	Alp. Lecours	14065	30
3e	Alexandre Morency	12964	33
4e	P.-A. Guay	12453	30
5e	E.-A. Patry	12351	27
6e	J.-A. Lecours	11966	30
7e	Eioi Malouin	11808	33
8e	Joseph Samson	11686	30
9e	J.-C. Martineau	11157	33
10e	Henri Maranda	10944	21

Un défi au bridge

L'équipe Marchessault-Roy lance un défi à l'équipe Lecours-Verreault qui s'est déclarée championne au jeu de bridge à Lévis. L'équipe Marchessault-Roy espère que le défi qui vient d'être lancé sera accepté.

Le "Turret" accepte le défi du "Figaro"

Nous avons lu sur votre journal d'hier un défi lancé par le club "Figaro" au club "Le Turret" pour une partie de hockey sans patins devant être jouée sur la patinoire du Manège Militaire de Lévis.

C'est avec plaisir que le club "Le Turret" accepte ce défi du club "Le Figaro", et nous le "Turret" serions disposés à jouer cette première partie lundi prochain le 6 courant, à 8 heures du soir.

Pour l'information du club" "Savonnette, Brosse, Peigne ou Permanent, etc, etc," de Papa Huard, nous donnons ci-dessous l'alignement de nos joueurs :

Un ancien laitier (propriétaire du "Le Turret"), un ingénieur-civil bronzé, un commis de malle, un petit Pitt, un grand Pitt, un facteur, un fermier (désuni) et son domestique François (gardien de), L'Agneau.

Avec une telle équipe, nous pouvons dire au "Le Figaro" que s'il croit pouvoir nous réduire en cendres et fumée, lundi soir prochain, nous allons en faire de la "Broue".

N'oubliez pas, messieurs, du "Figaro", d'emporter vos bâtons caustiques, désinfectants, et surtout les parfums pour pouvoir rester sur la glace.

"Strappez-vous" comme il faut pour lundi, car nos joueurs ont le poil raide. Communiqué

Du "Figaro"

Dans notre article d'hier nous avons omis involontairement le nom d'une recrue de la onzième heure, dans la personne de l'homme d'affaires bien connu "Bois Sec". Il sera sur l'alignement lundi et n'entend pas se faire mettre en "fagots". Merci.

Lévis.—Beau logement chauffé, avec chambre de bain, possession immédiate ou pour le mois de mai. S'adresser au No 1, rue Victoria, Lévis, tél: 78F.

Vicissitudes d'un Russe en Russie

(Suite)

ment, mais dans la campagne, c'est différent."

Danny Petinko est un sujet britannique. Il arriva à Halifax pour la première fois, en 1911, et fit la grande guerre avec le Royal Canadian Regiment. Il fut blessé au cours de la bataille de la Somme et revint au pays une fois les hostilités terminées. En décembre dernier, comme il était anxieux d'obtenir quelque information sur le sort de ses parents, il partit pour la Russie et arriva bientôt à Leningrad. De cette ville, il se rendit à Moscou où il rencontra des représentants de la légion britannique qui lui témoignèrent beaucoup de courtoisie. Continuant son voyage, il parvenait à 600 milles au nord de Moscau, à Kier, où demeurait sa famille. Tant qu'il fut avec un représentant anglais, il put se procurer de la nourriture, mais lorsqu'il fut seul il dut travailler afin de gagner de quoi manger. On l'obligea de travailler avec un groupe d'ouvriers qui étaient à démolir une vieille bâtisse, et durant trois jours il peina avec ces soviets.

"Ces gens parlent très peu. Il y a trop d'espions rouges aux écoutes. Ils travaillent très fort et reçoivent 60 roubles par quinzaine. Je me mis en ligne avec mes compagnons de travail, et reçus un demi-pain noir en présentant mon coupon d'ouvrier. Vous voyez un échantillon de ce pain ici ; il porte le numéro 16, celui qui me fut désigné lorsque j'ai commencé à travailler", expliqua-t-il.

En plus de ce demi-pain noir que l'on donnait à toutes les vingt-quatre heures, Danny ajouta que les ouvriers se mettaient à table, aux heures de repas, pour recevoir un bol de soupe. Elle était très claire, ne contenant aucune nourriture, et le thé ressemblait à de l'eau. Les ouvriers suçaient un morceau de sucre brun sur lequel ils versaient le thé.

Les heures de travail étaient de huit heures, pour les hommes comme pour les femmes, dit Danny, et ils dormaient pendant la nuit dans des taudis. "Ils n'avaient pas de résidences. L'endroit où ils dormaient appartenait au premier venu. Ce n'était pas prudent de se promener le soir si vous possédiez de bons vêtements. On vous volait vos chaussures quand vous les aviez encore aux pieds. C'est vraiment pénible".

Il était évidemment désappointé de trouver son pays dans un tel état. Où l'on rencontrait autrefois des champs de blé en grande abondance, aujourd'hui ce n'était plus que la désolation. On y crève de faim. Le blé doit être expédié dans les villes pour en faire de la farine.

Danny Petinko n'a pu localiser un seul de ses parents. Les records des églises avaient été détruits de même que tout ce que possédaient les églises dans les districts ruraux de la Russie. Dans les centres les plus importants, les églises étaient conservées en bon état pour les touristes.

La barbe rasée pendant 80 ans représente 35 pieds de longueur.

L'éducation est à l'esprit ce que la taille est au diamant.

L'heure catholique

A QUEBEC

Dimanche le 5 février prochain, au poste CHRC, de 4 à 5 heures de l'après-midi. Au programme: La chorale des Etudiants de l'Université Laval et la Petite Maîtrise de N.-D. du Chemin.

PROGRAMME

1—Prélude en sol majeur — Bach
Solo d'orgue par M. Georges-Henri Lindsay, organiste.
2—Voici le jour, avec alternance à 2 voix égales (Ave Maria) — L. Saint-Requier
à l'orgue d'accompagnement: M. J.-G. Delisle, E. E. D.
3—Causerie sur la Sainteté de l'Eglise par M. l'abbé Irénée Beaudoin, aumônier des Frères des Ecoles Chrétiennes.
4—Grégorien a) Introit Suscepimus, de la Purification.
b) Kyrie (ad libitum) — Clemens Rector
5—Adoremus te Domine 3 voix égales — Roberto Remondi
6—Causerie sur l'œuvre de Manrèse — R. P. Primeau, S. J.
7—O. Sacrum Convivium, 3 voix égales. — Roberto Remondi
8—Noels anciens: a) D'où viens-tu bergère, 5 voix inégales — Abbé J.-G. Turcotte
b) Ça Messires, 4 voix inégales — Abbé J.-G. Turcotte
9—Laude Sion, 4 voix égales. — Chant de Strasbourg
10—Final de la deuxième Symphonie
Solo d'orgue par M. G.-H. Lindsay, organiste.

Maître de chapelle: M. Raymond Cossette, E. E. D.
Organiste: M. G.-H. Lindsay, E. E. Musique.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE HIER SOIR

Fournie par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

AUX GRANDS MAGASINS DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Nouvelles

BLOUSES

Petites merveilles, en Satin ou Crêpe. Modèles ravissants.

Nouvelles manches longues ou courtes—style bouffant.

La nouvelle blouse ECHARPE mérite votre inspection. Nous l'avons à l'étalage.

Donnez-vous la peine de venir la voir. VOUS EN VOUDREZ ASSUREMENT UNE OU DEUX.

Nuances: **Blanc, Coquille d'œuf Rose-rougeâtre.** Nos prix sont étonnamment bas..........

$2.98 $3.29 $3.59

NOUVEAUX KIMONOS

Qualité Exceptionnellement Belle
A Des Prix Attrayants

KIMONOS en satin piqué, dans les jolies teintes: **Bleu poudre, Vert-Nil, Rose-pâle, Vieux-Rose, Mauve, Noir.** Tailles: Petites, moyennes, grandes. Des valeurs jusqu'à $9.50. TRES SPECIAL.......... $7.29

KIMONOS en soie brochée piquée, modèles charmants, dans les teintes: **Corail, Vert-Nil, Vieux-Rose, Noir.** Valeurs régulières de $10.75. TRES SPECIAL.... $8.95

KIMONOS en crêpe piqué. Teintes: **Rose-pâle, Mauve, Vieux-rose,** doublure de crêpe uni de même ton. Régulièrement $16.75. TRES SPECIAL.... $14.95

Rayon de confection pour dames

AUBAINES

Au rayon des

PORCELAINES

-- Sous-Sol --

ASSIETTES BLANCHES— 7 pouces — creuses ou plates. TRES SPECIAL, la douzaine.......... 60c

ASSIETTES BLANCHES — modèle coupe, — TRES SPECIAL, la douzaine..... 75c

AMPOULES Tungsten Claires ou dépolies. 25, 40, 60 Watts. Votre choix..... 13c

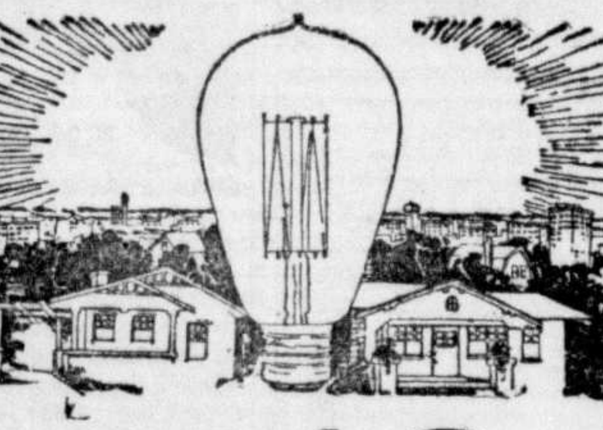

UNE INFIRMIERE MET FIN AU CATARRHE DE FACON FORT SIMPLE

Le catarrhe est perfide—moins de par sa nature propre qu'à cause de ce à quoi il mène.

Jour et nuit, il sape vos forces et affaiblit votre pouvoir de résistance vous portant à la toux, au rhume et préparant les voies à l'influenza—la pneumonie, la tuberculose.

J'ai eu connaissance des humiliations et des souffrances causées par le catarrhe et je me suis promis de faire de mon mieux pour combattre cette calamité. Ma méthode consiste à détruire les germes, à apaiser et à soulager les délicates membranes, à les alimenter pour leur rendre santé et force. Mon traitement est quelque chose de neuf, différent, facile, délicieux. Pas de senteur à rendre malade, aucune application, onguent, nul recours au vaporisateur—rien qui tienne de la fumée, des frictions, de l'injection.

Triompher du catarrhe, c'est l'oeuvre de ma vie. Je ne saurais en rendre compte en un espace aussi réduit; mais écrivez-moi dès aujourd'hui. Avec réponse par retour du courrier, je vous enverrai ma brochure sur le catarrhe—**tout cela gratuit entièrement.** Je vous expliquerai aussi comment vous délivrer du catarrhe et de tous germes susceptibles de produire les maux du coryza. Et il ne vous en coûtera rien du tout.

L'ARDE JAN-O-SON

Adressez: NURSE JAN-O-SUN Enr Montréal, P.Q. Chambre 302, Dépt. L. S. 1240 Phillips Square

AUTOGRAPHIC REGISTER SYSTEMS LIMITED

Imprimés continus pour régistres Autographiques ou Clavigraphes CARBONE EN ROULEAUX

J.-H.-E. GAGNIER

Représentant

Bureau: 10 Champlain, Québec Téléphones: 2-1112 - 2-2086

Pour Vos Achats de

• MEDECINES
• PARFUMERIE
• ARTICLES de Toilette et d'Hygiène

Adressez-vous à la PHARMACIE

L.-E. MARTEL

22 côte du Palais Tél.: 2-4870

Nous garantissons qualité des marchandises, bon service et bas prix.

Achetez Votre RADIO "NORTHERN ELECTRIC" Chez: Robert MORENCY 536 - 538 St-Jean Tél : 4-4316

DANS NOS THEATRES

AU VICTORIA A PARTIR D'AUJOURD'HUI

Scène tirée de "The Girl from Calgary", une comédie musicale avec Fifi Dorsay comme vedette, au théâtre Victoria d'aujourd'hui à mardi, en même temps que "American Madness", dont les vedettes sont Constance Cummings et Walter Huston.

AU CANADIEN

Le scénario de "Enlevez-moi" est moderne, plein de rythme, conduit à une allure endiablée. Il commence à Paris, se continue et se termine dans les Alpes, où, après quelques circonstances follement amusantes, se trouvent réunis deux couples d'amoureux que les hasards de la grande ville avaient séparés. Histoire d'aiguiser les jalousies réciproques, les quatre jeunes gens entreprennent une cause de revanche qui leur apportera, on le suppose, plus de désagréables aventures que de plaisirs. La jeunesse reprendra toutefois ses droits et, l'amour aidant, tout ce jeune monde glissera à pleins skis vers des horizons charmants. "Enlevez-moi" a surtout cette qualité d'être très nettement et, très franchement, une opérette. Dans le genre, c'est l'un des meilleurs spectacles venus aux écrans de France-Film pendant la saison.

A L'IMPERIAL

"AU NOM DE LA LOI", le dernier et plus magistral succès de Marcelle Chantal. En programme double avec "ERREUR JUDICIAIRE".

Deux films exceptionnels

La grande silhouette de Marcelle Chantal présidera, aujourd'hui, au spectacle que l'Impérial met à l'affiche. Marcelle Chantal, la superbe, la plus grande tragédienne de l'école moderne; Marcelle Chantal, l'idole de milliers d'amateurs de cinéma, nous arrive enfin dans un film longtemps attendu, dans son dernier et plus grand succès, un drame dont parle actuellement toute l'Europe, un film comme il n'en fut encore jamais apporté à nos écrans: **"AU NOM DE LA LOI"**.

"Au nom de la loi": La Loi contre ses ennemis.

"Au nom de la loi": Le chef-d'œuvre des romans policiers.

"Au nom de la loi": Le meurtre et l'amour contre la Société.

"Au nom de la loi": La ruse contre la force de la Justice.

"Au nom de la loi": Marcelle Chantal, la splendide Chantal.

De l'héroïsme! Du sang! De l'amour!

Un homme a été tué. Quel est l'assassin?

Une femme a été trahie. Quel est le coupable?

Voici les horribles vérités sur lesquelles est construit le scénario de "Au nom de la Loi". C'est Paris, Montmartre, les coins inquiétants de la banlieue, la Côte d'Azur et son soleil, la lumineuse Marseille, les trains de luxe, puis dans le plus bouleversant agencement dramatique, le meurtre sans pitié, la haine féroce, la vengeance dans l'ombre, et l'amour qui plane tragiquement sur tout cela. L'ensemble entouré d'une intrigue de tourbillon, complexe, sans cesse rebondissante, au point de faire abandonner tout espoir pour le juste triomphe de la Loi. Une intrigue sans cesse passionnante, un film terrible de vérité, mais une production merveilleuse et dont le souvenir reste longtemps après le rideau final.

Production Alex Nalpas, d'après l'œuvre de Max Dianville, "ERREUR JUDICIAIRE" vous fera passer une soirée très divertissante par les multiples et brillantes nuances de son scénario, son interprétation splendide, le fin agencement de son thème. Le grand Bach connaît l'excellent support de Pierre Juvenet, Alice Tissot, Defrenne, Saint-Ober, Bardoux, Georges Tréville, Montel, Lesueur, Despaux, Gaillard, Broquin, Franceschi, Allibert, Martin et Renée Vellier.

Un thème de musique nouvelle par Oberfeld cande la fraîcheur et l'amusent imbroglio de l'ensemble. L'œuvre est montée avec joli coloris de mise-en-scène, de photographie: l'action est poussée avec entrain et balancée d'un rare entrain. Un film que vous devez voir et que vous avez promesse de ne pas regretter.—Communiqué.

A L'IMPERIAL

Marcelle Chantal revient à l'écran de l'Impérial dans "AU NOM DE LA LOI", un fameux film policier qui passe en programme double avec "ERREUR JUDICIAIRE", commençant aujourd'hui.

Scène prise de "The End of the Road", le grand drame de la vie réelle, représenté toute la semaine prochaine à l'Arlequin, sous les auspices du Conseil Canadien d'Hygiène Sociale.

POURQUOI?
Manger à la maison
lorsque vous pouvez avoir un
REPAS A LA DINDE pour 25c
Au PARIS CAFE
15 Notre-Dame des Anges
Chaque jour Repas à la Dinde pour 25c.

A L'EMPIRE

"SUNSHINE SUSIE" et "UN HOMME EN HABIT" en programme double pour 4 jours commençant aujourd'hui

Pour quatre jours seulement commençant aujourd'hui (samedi) le théâtre de la rue de la Fabrique présentera un magnifique programme double à sa nombreuse clientèle. "Sunshine Susie" est un de ces films qu'on regrette de ne pas avoir vu. C'est la comédie musicale par excellence et on ne peut résister à sa gaieté entraînante, à sa musique enlevante. Vous y entendrez des chansons connues qui vous plairont et que vous redonnerez en sortant.

Avec ce grand film on verra à l'Empire la fine comédie "Un Homme en Habit" tirée de la pièce d'André Picard et Yves Mirande interprétée par la charmante et belle artiste Susy Vernon, le jeune premier Fernand Gravey, le grand comique Baron Fils et d'autres vedettes françaises.

A ces deux films supérieurs du programme de l'Empire il faut ajouter des sujets courts bien choisis, le tout présenté aux prix populaires du théâtre. Ne pas oublier que les représentations sont continuelles tous les jours et que les prix d'admission sont les mêmes le dimanche comme la semaine.—Communiqué.

AU THEATRE CANADIEN

Georges Tréville dans une scène de "ENLEVEZ-MOI", l'étourdissante comédie que le Canadien met aujourd'hui à l'affiche.

AU CARTIER

Deux splendides vues de demain à mardi: "The Cabin In The Cotton" et "Okay America".

Deux vedettes féminines rendent la vie romanesque intéressante pour le personnage joué par Richard Barthelmess dans la vue "First National" intitulée "The Cabin In The Cotton".

Ce sont Bette Davis et Dorothy Jordan à qui l'on a assigné les rôles féminins dans ce récit du Sud moderne dû à la plume de Harry Harrison Knell, adapté à l'écran par Paul Green, gagnant du prix Pulitzer, et lui-même auteur de plus de quarante pièces au sujet du Sud.

Bette Davis a obtenu son contrat avec les Frères Warner lorsqu'elle a joué vis-à-vis de George Arliss dans "The Man Who Played God". Depuis lors elle a figuré dans "The Rich Are Always With Us", dans "So Big" et dans "The Dark Horse". D'une vue à l'autre sa popularité n'a cessé de grandir par sauts et par bonds.

Dorothy Jordan, qu'on a vue dernièrement sur l'écran dans "Young Sinners", dans "Min and Bill", dans "Shipmates", et dans "The Wet Parade", n'est pas de moins grande importante au royaume des films.

Les autres acteurs et actrices qui secondent M. Barthelmess sont Hardie Albright, Dorothy Peterson, David Landau, Henry B. Walthall, Berton Churchill, Tully Marshall, Edmund Breese, Clarence Muse et plusieurs autres. Directeur: Michael Curtiz.

La seconde vue au programme sera "Okay America" avec Lew Ayres et Maureen O'Sullivan dans le drame qui ose soulever le couvercle de la vie américaine après soleil couché.—Communiqué.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
Commençant aujourd'hui
Grand programme double. Une idylle parfaite étoffée d'une intrigue captivante! John et Lionel BARRYMORE dans le mystérieux roman français de Maurice LeBlanc
"ARSENE LUPIN"
aussi Suzy Vernon dans
"LA PERLE"
Actualités et caricature
ADM. Matinée 12 cts

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
4 jours commençant aujourd'hui
SPENCER TRACEY
et Ann Dvorak et William Boyd dans
SKY DEVILS
aussi
AFRIQUE VOUS MORD
En français
Autres sujets courts
Représ.: 2 h. 15, 7 h. 15, 8 h. 30

4 Jours commençant "AUJOURD'HUI"
EMPIRE
GRAND PROGRAMME DOUBLE "SPECIAL"
LE FILM LE PLUS GAI DE LA SAISON
SUNSHINE "SUSIE"
LA COMEDIE MUSICALE QUI A FAIT COURIR LES AMATEURS DE MUSIQUE DE L'AMERIQUE ET DE L'ANGLETERRE.
ROMANCE-MUSIQUE-CHANSONS
Le seul théâtre de Québec donnant une représentation continuelle tous les jours.
CONTINUEL
Tous les Jours
MAT. 1 à 6 .15
SOIRS 6 à 11 .25
Le succès est au THEATRE EMPIRE
LA PLUS SPIRITUELLE DES COMEDIES FRANCAISES A L'ECRAN.
UN HOMME EN HABIT
avec
SUZY VERNON
FERNAND GRAVEY
BARON, FILS
En plus de ce magnifique "PROGRAMME DOUBLE" il y aura des sujets courts intéressants

THEATRE PRINCESS THEATRE
CE SOIR *Concours de Musique à bouche*
Commençant DEMAIN - LUNDI - MARDI
PROGRAMME DOUBLE et VAUDEVILLE
"BOB CUSTER"
dans "THE SCARLET BRAND"
une attraction de l'Ouest en 6 parties
aussi 'DISORDERLY-CONDUCT'
Sally Eilers - Spencer Tracey - El Brendel
SWIFTY, LEVI & CIE
LOUISE et WILFRID
DANSEURS—ACROBATES—SENSATIONNEL
DIRECTEMENT DU CABARET ROXY
Commençant LUNDI 6 Fév. pour 7 JOURS
GRANDE REVUE 1933
• *en 14 superbes tableaux*
25 ARTISTES 25
VIVE QUEBEC
par SWIFTY - LEVI - C. HARPE
A. BOUDREAULT
CHOEUR DE 12 JOLIES DANSEUSES
ORCHESTRE AUGMENTE DE 8 MUSICIENS
dirigé par FRED TREMLAY
NUMEROS DE VAUDEVILLE VENANT DIRECTEMENT DE NEW-YORK
"WILFRED ET LOUISE"
Acrobates, etc.
THE FOUR COLLEENS
Matinée: Les Dames 12c - - Messieurs 25c
Soirée, 300 sièges à 25c. Orchestre 30c TAXE COMPRISE
VOYEZ LE PAGEANT DE HUIT PROVINCES DU CANADA
Voyez sortir le bonhomme "Dépression"
Voyez entrer Mademoiselle "Prospérité"
Venez rire et chassez la "Bile noire"

FRANÇAIS
DEMAIN ET LUNDI
2 jours seulement
Jack Holt — Ralph Graves et Lila Lee dans
"WAR CORRESPONDENT"
aussi Richard Dix dans
"ROAR OF THE DRAGON"
DIMANCHE EN MATINEE ET EN SOIREE 15c TAXE COMPRISE
Dernière fois aujourd'hui
TARZAN et CAMP VOLANT

Aujourd'hui: Clara Bow dans "Call Her Savage"; Joan Blondell, Warren William, Ann Dvorak dans "Three on a Match"
CARTIER
De demain à mardi
bon programme double

Voici un nouveau genre de
SIRENE
dans un nouveau genre d'attraction
RICHARD BARTHELMESS
"CABIN IN THE COTTON"
with Bette Davis
Dorothy Jordan
A FIRST NATIONAL HIT!
Autre Attraction
LEW AYRES
Maureen O'Sullivan dans
"O. K. America"

ARLEQUIN
A PARTIR DU 5 FEVRIER
5 février—12 h. 30 à 6 h. Dames seulement. 6 h. à 11 h. Messieurs seulement.
Mardi, jeudi, samedi.
Messieurs seulement
Un film sans pareil!
DEUX VOIES se présentent dans la vie: Mary Lee prend l'une — Vera Wagne prend l'autre — Quelle est la bonne?
END OF THE ROAD
TITRES FRANCAIS
Sous les auspices du Conseil Canadien d'Hygiène Sociale
Prix: Mat. 15c — Soir: 25c.
Dames seulement
UNE REVELATION POUR TOUS CEUX QUI NE SONT PAS DE LA PROFESSION MEDICALE.
LUN. MERC., VEN.

CANADIEN
Commençant Aujourd'hui

Une opérette nettement française avec des types — des paysages et du brio français.

"ENLEVEZ-MOI"
Avec
Roger TREVILLE
et
Jacqueline FRANCELL
ARLETTY et FELIX OUDART
Un film Pathé-Natan

VICTORIA
D'AUJOURD'HUI A MARDI
DEUX EXCELLENTES VUES

Une magnifique histoire du jour — avec Walter Huston et Constance Cummings.
AUTRE ATTRACTION

aussi comédie spéciale
Honeymoon Beach

CAPITOL
DEMAIN
Représentation Continue de 1.15 à 11 h.
"MADAME BUTTERFLY"
Une romance d'une véritable Japonaise et d'un marin américain racontée pour la première fois sur l'écran avec
SYLVIA SIDNEY
CARY GRANT
CHARLIE RUGGLES
a Paramount Picture
MATINEE Demain jusqu'à 5 heures: Bal. 25c, Orch. 35c
Soirs: 30c et 40c
Matinée, semaine: 25c
MERCREDI—JEUDI
"I'M A FUGITIVE FROM A CHAIN GANG"
DERNIERE JOURNEE à 1.15-2.55: 7-9 h.
Slim Summerville, Zasu Pitts
— dans —
THEY JUST HAD TO GET MARRIED

(*Commençant aujourd'hui*) IMPERIAL
GRAND PROGRAMME DOUBLE

MARCELLE CHANTAL
dans
"AU NOM DE LA LOI"
(Production Pathé-Natan)
avec
GABRIEL GABRIO et CHARLES VANEL
Une armée de malfaiteurs prise sur le vif
De l'héroïsme, du sang, de l'amour
CONCOURS D'AMATEURS (des deux sexes). Mercredi soir prochain, le 8 février. Concours d'élimination de 5 semaines. $50.00 en prix.
Egalement à l'affiche

Bach
dans
"ERREUR JUDICIAIRE"
Production Alex. Nalpas

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL

Sylvia Sidney joue le rôle principal dans Madame Butterfly" que le Capitol jouera demain, lundi et mardi.

AU PRINCESS

Trois jours à partir de demain

Le théâtre Princess présente un double programme spécial: "The Scarlet Brand" avec Bob Custer et "Disorderly Conduct" avec Spencer Tracy.

Aussi Swifty, Levi, Charlie Harpe et compagnie dans une comédie; Wilfrid et Louise dans un numéro de vaudeville; acrobates, danseurs, chanteurs, etc.

Lundi en matinée: tirage pour les dames. Pyjamas, chocolats, etc.

Sur l'écran: "The Scarlet Brand"

Lors de la photographie de cette vue, Bob Custer a eu la peur de sa vie. Les cameras sont installées et Custer s'éloigne à cheval jusqu'à distance d'un demi-mille, tourne bride et fait face aux instruments. A portée de la voix, comme il galope au retour, le directeur, J.-P. McGowan, son assistant, les techniciens et la troupe remarquent que Custer et son cheval ont stoppé. Ils savent que Custer n'est pas tombé de cheval — il est trop bon cavalier pour cela! Le cheval et sa monture s'enfoncent dans le sol. Custer tire deux coups pour attirer l'attention: déjà il est enfoncé jusqu'à la taille. Un groupe de dix hommes, avec des cordes et autres appareils se hâtent à la rescousse de Custer, qui, une fois hors de danger, les remercie en disant: "Je suis tombé dans le pétrin jusqu'au cou!"

Aussi "Disorderly Conduct"

La brise que crée les balles est la brise la plus froide qui souffle, aux dires de Spencer Tracy, sorti vivant de la plus excitante scène de vues animées. Dans "Disorderly Conduct", en effet, Tracy est un jeune officier de police forcé de rester en silhouette contre une porte de verre durant que les balles tracent un bruyant patron autour de lui. Si Tracy n'a pas bougé c'est que le fusil était tenu par le plus habile tireur de Hollywood. Il prétend savoir parfaitement aujourd'hui ce que ressent l'aide du lanceur de couteaux. Et ce n'est pas une sensation agréable.

A partir de lundi 6 février, la grande revue "Vive Québec" par Swifty, Levi et Charlie Harpe, 14 tableaux, 10 numéros, 25 artistes, Orchestre 8 musiciens. Vaudeville spécial venant de New-York. Voyez le pageant des neuf provinces du Canada. Voyez le vieux bonhomme "Dépression" chassé de la ville, et le retour de la "Prospérité". Venez oublier vos ennuis et rire aux larmes. Nous attendions avant de vous promettre une Revue. Enfin la voici. "Vive Québec" est une revue qui fera sensation et dont on parlera longtemps.

Louise et Wilfrid, dans un numéro sensationnel de vaudeville. Acrobates, danseurs, chanteurs, "Alfred" avec son banjo. Choeur de 12 jolies danseuses. "La Cour de Mlle CANADA" et Mlle Québec. "Le Bal Masqué" par C. Harpe et 20 artistes. "L'Express de Minuit" par Levi. "Les Jours d'Ecole" comédie par Swifty. "Lucy de Lamemoor ", sextuor, Buster Brown et Levi. "Amour par Téléphone", Simone DeVarenne. "Trois Heures du Matin", Swifty, Arthur Boudreault et compagnie, et beaucoup d'autres nouveautés, décors et costumes, effets électriques. Deux heures d'amusement, de rires, à un prix ridicule.— Communiqué.

M. C. Harpe, un des artistes dans la revue "Vive Québec", commençant lundi au Princess.

NOUVEAU CONTRAT

(De notre édition de 5 heures d'hier)

Genève, 3.—(Trad. de l'A. P.)— Les gouvernements britannique et persan ont convenu aujourd'hui, devant le conseil de la S. D. N., d'entrer en négociations pour qu'un nouveau contrat soit passé avec l'Anglo-Persian Oil Co'y. La compagnie poursuivra son exploitation durant ces négociations anglo-persanes.

ANN DVORAK qu'on pourra voir dans "Sky Devils" au théâtre Classic à partir d'aujourd'hui jusqu'à mardi.

Il y aura au Classic aujourd'hui pour 4 jours un bon programme qui saura intéresser vivement les cinéastres et qui vous fera rire. N'y manquez pas.

L'histoire de Sky Devils est basée sur les aventures de trois aviateurs Américains pendant la guerre mondiale. Ces aviateurs étant personnalisés par Spencer Tracy, William Boyd et George Cooper. L'intérêt sentimental étant amplement fourni par Ann Dvorak.

Ces Américains sont devenus aviateurs par accident et naturellement, de façon humoristique. Ce sont leurs expériences aux camps d'entraînement puis au front qui forment le fond de l'histoire. La dernière trouvaille de l'écran. Communiqué.

AU RIALTO

"ArsèneLupin" et "La Perle"

Voici deux belles productions que le Cinéma Rialto présentera à sa distinguée clientèle pour 4 jours commençant aujourd'hui. Dans le premier film "Arsène Lupin" extrait des romans mystérieux de Maurice LeBlanc, John et Lionel Barrymore, jouent ensemble pour la première fois sur l'écran. Cette vue qui a pour base le succès de théâtre Français a trait à la poursuite infatigable faite par un détective d'un notoire voleur de Paris, à sa capture après nombre d'aventures, avec la police et à sa uite finale sensationnelle par la Seine. John Barrymore joue le voleur du titre de la vue, et son frère Lionel celui du détective. Le second film "La Perle" est une comédie d'une originalité peu commune. Un jeune romancier se fait constamment rabrouer par son patron, un bijoutier, parce qu'il n'a rien "dans le ventre" c'est-à-dire qu'il ne s'entend pas assez au commerce. Le jeune homme vexé use d'un stratagème ingénieux : il avale la plus grosse perle que possède son patron, précisément celle qu'il vient de vendre 3 millions. Désormais le jeune homme aura "quelque chose" dans le ventre : un quelque chose qui vaut trois millions. A partir de cette minute, c'est un fou rire continu. Le bijoutier voudrait bien ravoir sa perle ; le jeune homme voudrait bien épouser la fille de son patron. Or, tout s'arrange. Mais nous ne disons pas comment... autrement votre surprise et votre plaisir seraient diminués d'autant. (Communiqué).

"Swifty", auteur de la revue "Vive Québec" au Princess lundi.

AU CAPITOL
MADAME BUTTERFLY

Ce n'est pas l'opéra "Madame Butterfly" qui passera au Capitol dimanche, lundi et mardi, mais l'œuvre dramatique qui en fut tirée déjà par Luther Long et présentée sur une scène new-yorkaise par David Belasco. Il est vrai qu'on a repris, pour l'accompagnement musical, quelques parties de l'œuvre de Giacomo Puccini, mais il ne faudrait pas s'attendre à entendre chanter Sylvia Sidney et Cary Grant!

Le film tire son principal attrait des décors et de certains effets d'éclairage. C'est évidemment un cadre très chic, du Japon de légende et de bazar, sans rien qui nous éclaire sur les mœurs nippones. Sylvia Sidney donne quelque prestige à la petite Cho-Cho-San, qu'elle incarne avec émotion et une évidente tendresse pour la petite amoureuse éplorée, déjà assez européanisée pour manifester hautement sa douleur.

Un film extraordinaire par son sujet et par ses origines passera mercredi et jeudi, les 8 et 9 février, au théâtre Capitol. Il s'agit de "I am a Fugitive from a Chain Gang", qui a pour vedette le puissant acteur Paul Muni. Le film est tiré d'une autobiographie de Robert Burns, un homme qui a vraiment été prisonnier à la chaîne dans les bagnes américains et qui s'en est échappé. Il y avait été envoyé pour un vol de moins de cinq dollars; il s'est enfui et la police le recherche encore. Le film décrit ses terribles expériences à la chaîne. Glenda Farrell et Helen Vinson sont les protagonistes féminines de Muni.

Communiqué

AU CARTIER

Bette Davis, qui figure avec Richard Barthelmess dans "Cabin in the Cotton", au Cartier de demain à mardi. L'autre vue au programme sera "O. K. America" avec Lew Ayres comme étoile.

AU FRANCAIS

"ROAR OF THE DRAGON"

Voici un message venant de la part de Gwili André : "Je suis retenue captive par Voronsky, le bandit. Lui et sa bande de maraudeurs assiègent en ce moment notre hôtel. Richard Dix fait de son mieux pour me protéger, mais s'il ne nous vient pas de secours au plus tôt, nous sommes perdus — SAUVEZ-NOUS !" Comment se fait-il que ces deux acteurs et leurs compagnons soient ainsi assiégés par une troupe de forbans dans un hôtel de la petite ville de Yoo Lu, dans l'intérieur de la Mandchaurei? Le "Rugissement du Dragon" donne la clé de l'énigme au théâtre Français.

(Communiqué)

St-Jean Chrysostôme

Va-et-vient

M. l'abbé Gérard Gosselin, eccl., en vacances dans sa famille.

—M. l'abbé E. Sylvain, curé de Doquet, Mlle Joséphine Gosselin, Mlle Elise Gosselin, M. et Mme Damien Parent, de St-Isidore, venus en visite chez M. Joseph Gosselin dernièrement.

—M. et Mme Gérard Demers passent quelque temps à Charny, chez Mme Vve Pierre Langlois.

—M. le curé E. Dumas, M. l'abbé Gérard Gosselin, eccl., M. L.-J.-S. Roberge, Mme Lorenzo Michaud, Mlle Juliette Roberge, MM. Omer, Gérard et Rosaire Demers ainsi que M. Arthur Nolin de passage à St-Agapit à l'occasion du service anniversaire de Mme docteur V. Demers, Mme Lorenzo Michaud et son jeune fils, Jean-Louis, de Bras d'Apic, chez son père M. L.-J.-S. Roberge.

—Mlle R.-A. Lachance, de St-Henri, est actuellement en visite chez M. Georges Cantin.

La Vie Sociale

L'honorable et Madame John Hall Kelly, ont passé quelques jours à Montréal.

— o —

L'honorable M. George Bryson, M. C.L., leader du Gouvernement à la Chambre Haute, est reparti pour Fort Coulonge.

— o —

Le Brigadier-Général J.-B. White, est de passage à Québec.

— o —

Madame Arthur Cannon et Mademoiselle Marie Cannon passent quelques jours à Québec chez leurs parents, Sir Charles et Lady Fitzpatrick.

— o —

Madame J.-R. Chaloult a reçu à une partie de bridge et à l'heure du thé, jeudi, à sa résidence, Grande-Allée, pour sa fille, Madame Daniel Longpré, de Montréal.

— o —

Badame R.-M. Watson recevait intimement à l'heure du thé, ces jours derniers, à sa résidence, avenue Laurier.

— o —

Madame Ernest Roy a reçu à une partie de bridge et à l'heure du thé, à sa résidence, avenue du Parc, en l'honneur de Madame Louis Morin, de Saint-Joseph de Beauce.

— o —

Mademoiselle Aimée Cusson, qui a passé quelques jours à Québec l'invitée de Mademoiselle Edith Plamondon, est repartie pour Montréal.

— o —

Mademoiselle Noella Guilmette recevra, samedi soir, le dix-huit février, en l'honneur de quelques débutantes de la saison.

— o —

Mesdemoiselles Pauline et Marguerite Delâge, de Thetford-Mines sont les invitées de Mademoiselle Madeleine Roy.

— o —

Mademoiselle Charlotte Savary a reçu intimement, jeudi après-midi, en l'honneur de Mademoiselle Louise Mercier.

— o —

Prendront part au ballet des pirates lors du festival du patin qui aura lieu au Winter Club, le dix-huit février : Mesdemoiselles Marguerite Baillargeon, Madeleine Hamel, Madame James Ross, Mesdemoiselles Marie Auger, Renée des Rivières, Marjorie Delaney, Cécile Boivin, Sheila Smyth, M. R.-L. Smyth.

— o —

M. et madame J.-E. Petitclerc, de Cap-Rouge, recevaient dimanche soir dernier, les invités suivants : M. et madame Jos. Rochette, M. et madame Eugène Grenier, M. et Mme T. Giroux, M. et Mme T. Delisle, M. et Mme Hector Bertrand, M. et Mme Joseph Bertrand ; mesdemoiselles Laurette Petitclerc, Jeannette, Rollande, Blanche-Yvonne, Fernande, Irène, Thérèse et Marguerite Petitclerc, Césarine Delisle, Florence Grenier, Bernadette Giroux, Irma Grenier, Simone Forgues, Emilia Bertrand, Georgette Bertrand ; MM. Gérard Forgues, Georges Forgues, Alfred Grenier, Marcel Grenier, Alphonse Delisle, Herménégilde Petitclerc, Maurice, Guy Petitclerc, Antoine Jobin, René Chabot, Achille Labbé, David Robitaille, Gaston Bertrand, Lucien Jobin, Antoine Labbé, Antonio Demers, Lucien Boivin, mesdemoiselles Cécile Grenier, Aline Boilaine, etc.

— o —

Mademoiselle Gabrielle Demers passe la fin de semaine dans la métropole.

— o —

Mademoiselle Annie Vallières, de Thetford-Mines a passé quelque temps à Québec, chez sa soeur, madame (Dr) Elphège Bois, avenue Vimy.

Madame J.-M. Stobo fait un séjour de deux semaines à Montréal.

— o —

Madame A.-R.-M. Boulton a reçu intimement à l'heure du thé, jeudi, à sa résidence, Morrin College Court.

— o —

Le 28 janvier, les parents et amis de M. Delphis Tremblay, C.Q.M.S., des Voltigeurs de Québec, se réunissaient à sa résidence, rue Richardson, pour fêter son cinquantième anniversaire de naissance. Une adresse lui fut lue par sa fillette Jacqueline et de jolis cadeaux lui furent offerts. Assistaient : M. et madame Henri Goulet, Emilien, Marcel, Fernand, Gérard, Paul-Henri, Roland, Rose-Alda, Jacqueline, Laurence et Pierrette Tremblay, madame Ulric Girard, M. et madame Jules Tremblay, Montréal, M. et Mme Philippe Goulet, M. et Mme Louis Lelièvre, M. et Mme Ernest Girard, M. et Mme Eugène Charland, M. et Mme Antonio Gourdeau, M. et Mme Raoul Cloutier, M. et Mme O. Goulet, Major Jos. Matte, Capt. M. Deschênes, Louis Paradis, Jos. Robitaille, Rodolphe Villeneuve, C.Q.M.S., Henri Matte, sergent, Ovila Morasse et Malvin Fossey, sergent, M. et Mme Albert Beaumont, M. et Mme Ernest Verreault, M. et Mme J.-D. Tremblay, M. et Mme S. Paquet, M. et Mme Davis, Mlles D. Goulet, R. Lelièvre, Yvonne Girard, Anita Daigle, Marguerite Paradis, Lucienne Lemelin, Germaine Lemelin, Juliette Déry, Jeanne d'Arc Parent, Juliette Parent, Aimée Boucher, Simone Beaudoin, M.-Ange Gosselin, MM. Roger Lelièvre. Wilfrid Goulet, Emile Goulet, David Ortenberg, Alexis Tremblay, Emilien Blondeau, Omer Paquet, Adélard Monier, Jos. Duchesneau, Jos. Tanguay, Uuric Paquet, Albert Lapointe, Cyrille Dion, Maurice Bernier, J. Langevin, Réal Gendreau, J. Cliche.

— o —

M. et Madame Louis Gagnon, de Sherbrooke, passent quelques jours à Québec.

EN EUROPE

Madame Philippe Roy, épouse du Ministre du Canada en France, recevra les premiers dimanches de chaque mois de 5 à 7, jusqu'au mois de juin.

— o —

M. A.-F. Proctor, de Vancouver, est arrivé en France par le Lafayette (Cie Générale Transatlantique).

— o —

M. et Mme Gaston Elie, de Montréal, après avoir passé un mois en France, se sont embarqués pour rentrer au Canada.

— o —

M. B.-R. Riggs, premier secrétaire de la Légion Américaine à Ottawa est arrivé de Berne à Paris (H. Continental).

— o —

Le Dr Gérard Pouliot de Montréal, M. et Mme Odilon Bédard, de Joliette, sont arrivés à bord du Champlain (Cie Transatlantique).

— o —

Se sont inscrits à la Légation : Mme Jacques Perron, Montréal ; M. Robert, I.-C. Picard, Montréal; M. Arthur Leblanc, artiste musicien, Québec; Mme C.-I. McCarthy, Hôtel Saint-James et Albany, Toronto ; Miss McCarthy, Hôtel Saint-James et Albany, Toronto ; M. et Mme L.-J. Beaudoin, Hôtel de Paris, Montréal; M. et Mme Paul Ethier, Hôtel de Paris, Montréal; M. Jos. Mongeau, Hôtel de Paris, Montréal; M. Zénon Saint-Laurent, Montréal; M. Hugh Grant, Toronto.

Pressed Steel Car a subi une perte nette de $1,436,171 après les charges durant 1932 au lieu d'une perte nette de $722,157 durant 1931.

Il est facile de maigrir d'une livre par jour sans se priver de manger

Faites ces deux choses très simples--La graisse fond

Voici un moyen rapide et facile de maigrir d'une livre par jour — de quatre à sept livres par semaine ! — sans jamais se priver de manger. Tout médecin vous dira que ce moyen est infaillible et inoffensif.

Voici ce que vous avez à faire: Prenez une cuillerée à thé de Sels Jad ordinaires dans un verre d'eau, une demi-heure avant déjeuner tous les matins. Ce procédé fait diminuer immédiatement la lourdeur de l'humidité, nettoie aussi l'organisme des matières de rebut et des excès de toxines dont sont affligés la plupart des obèses, et fait disparaître les bouffissures et boursouflures.

Puis suivez ce régime. MANGEZ A VOTRE FAIM—des viandes maigres, des légumes tels qu'épinards, choux-fleurs, choux, tomates, etc., et beaucoup de salades. Mangez en abondance. Tout ce que votre estomac peut porter. Ne souffrez pas une minute de la faim ! Mangez moins de beurre, moins de friandises, de desserts et de pain. Mangez n'importe quel fruit comme dessert.

Voilà tout ce que vous avez à faire. L'excès de graisse semble fondre. Les lignes rudes de l'obésité sont remplacées par les lignes distinguées de la sveltesse. Vous maigrissez jusqu'à une livre par jour. Vous vous portez mieux que depuis des années. Car vous obtenez deux importants résultats par ce traitement. Les Sels Jad nettoient votre organisme des toxines. *Le régime fait maigrir à l'aide d'aliments qui se transforment en énergie au lieu de graisse.

Si vous êtes fatigué d'être embarrassé par la graisse, essayez cette méthode. Vous en serez enchanté. Vous pouvez vous procurer les Sels Jad, dans n'importe quelle pharmacie.

*Notez bien—les Sels Jad ne sont conseillés que pour chasser les poisons de l'organisme — ils ne font pas maigrir. C'est le changement dans le régime alimentaire qui fait tout le travail.

OXYMEL

Demandez à votre pharmacien un bon sirop à base de miel "Oxymel à l'Eucalyptus" vous serez agréablement surpris comme il soulagera promptement rhumes, bronchites etc. Vous pouvez en donner aux tous jeunes bébés En vente partout 35 et 50c la bouteille.

Téléphone : 4-1252 - Résidence : 8202

Dr Donat Roy

CHIRURGIEN-DENTISTE

Heures de bureau } 9 h. à 12 a. m. / 2 h. à 5 p. m.

Le soir : Lundi, mercredi et vendredi 7 à 9 h. p. m.

173, 3e Ave, Limoilou, Québec

Des faveurs attribuées à G. Raymond

(Suite)

qui a connu personnellement Gérard Raymond en s'occupant des enfants de la paroisse, et qui depuis s'est entremis activement pour faire connaître la vie et les interventions du jeune homme, nous communique tout un dossier sur le même sujet.

Voici tout d'abord une lettre venue des Etats-Unis. Une franco-américaine a connu par le "Soleil" les interventions de Gérard Raymond et demande que l'on publie le récit d'une guérison qu'elle reconnait devoir à l'intercession de notre jeune compatriote :

M. le Curé,

Depuis un an je souffrais d'un mal dans les deux côtés ; je consultai un médecin qui me soigna plusieurs mois et ne me fit aucun bien. Je lus sur le journal la vie de Gérard Raymond ; je découpai son portrait et le mis sur mes côtés ; j'ai fait une prière en disant : "Cher enfant, si tu es vraiment un saint, tu peux me guérir, si tu me guéris, je ferai publier ma guérison dans les journaux. Je fis aussi une autre neuvaine. J'étais nerveuse, je ne dormais presque pas la nuit. Je commençai mes deux neuvaines ensemble ; le lendemain la douleur était disparue, je dors bien, je suis très bien.

Je suis certaine que le petit Gérard est un saint et qu'il m'a guérie et je vais prier pour que sa sainteté soit reconnue par l'Eglise.

Auriez-vous la bonté de publier sur le journal : Le "Soleil", cette guérison.

Mme Ernest Ferland,
253 Elm St., New-Britain.

Puis c'est une longue liste d'autres faveurs similaires obtenues par des personnes de Québec, de Lévis, de Lauzon, et d'endroit plus éloignés, de Mégantic, de Chicoutimi et de Charlevoix.

Mme Roméo Roseberry, La Doré (Lac St-Jean) remercie Gérard Raymond de la guérison de sa petite soeur, une enfant de cinq ans qui s'est causé une luxation en tombant de son lit. Mlle B. Lévesque, de Grande-Baie, Mme Fournel, 10 Couillard, Lauzon, Mlle Cécile Petit, Pont-Rouge, M. J.-A. Labrecque, 21 Laliberté, M. J.-A. Légaré, 14 Chabot, Lévis, Mme Parent, 53 St-Bernard, Québec, communiquent qu'elles ont reçu des faveurs temporelles ou spirituelles par l'intercession de Gérard. Et voici d'autre noms :

M. E. Duchesneau, 139 St-Joseph, Lauzon; M. Napoléon Dagenais, 6, Chatelain, Hull; M. L.-P. Bourret, 148, Garnier, Québec; Mme Aimé Paquet, 186½, St-Olivier, Québec; Mme Arthur Giroux, 59½, 10ème Rue, Limoilou; Mme Adélard Morissette, 241 Arago; M. J. Livernois, 15, des Remparts, Québec; M. Georges Cameron, D'Israéli, Mégantic; M. Lucien Gagné, St-Michel, Bellechasse; Mme J. Sanschagrin, 155, Colomb; M. P. Lambert, 238½ du Roi; Mlle Marguerite Moffet, 416¼, St-Cyrille; M. Gustave Rochon, 10, St-Félix, Lévis; M. Raoul St-Laurent, 138 St-Luc ; M. V.-A. Gauthier, St-Charles, Chicoutimi; Mlle Gabrielle Robert, East Broughton; M. Gédéon Tessier, St-Casimir.

Mme Ferdinand Belleau, Lévis ; M. Lionel Demers, 37, 6ième Ave, Limoilou ; Mlle Yvonne Després, 12, Ave St-Denys; M. Mathieu, Pont de Québec ; Mme Eugène Laliberté, 260, 1ère Ave ; M. Jules Laforest, St-Urbain, Charlevoix ; M. John Aubin, Côte de Sillery ; Mme L.-P. Lapointe, 80, Lafayette ; Mme V.-B. Lasnier, 414, St-Joseph ; Mme Edmond Bouchard, 61, St-Benoit ; Mme Louis Laurent, 10, Couillard, Lévis ; M. E.-L. Simard, 242, 3ème Ave ; Mme Arthur Vézina, 106, Taschereau ; Mme Ernest Poitras, 212, Richardson ; M. François Baker, 600, de la Canardière ; Mlle Françoise Talbot, 15, 9ème rue.

M. l'abbé Laroche nous prie de communiquer qu'il a à la disposition de tous des images de Gérard Raymond qu'il envoie sur réception d'un timbre pour l'affranchissement de la réponse, et la brocnure "Une âme d'élite", publication mise en vente au mois de décembre à 30 sous l'exemplaire.

Noces d'argent à St-Apollinaire

Noces d'argent

Dernièrement les parents et amis de M. et Mme Wilfrid Boucher et M. et Mme Napoléon Masse de Québec, employé civil, leur ont présenté un gage d'amitié à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. La fête eut lieu dimanche le 8 janvier à la demeure de M. et Mme Nazaire Massé.

Au début de la soirée une adresse fut lue au jubilaire, M. et Mme Wilfrid Boucher, par leur fille Cécile, et une jolie bourse leur a été présentée par leur jeune fille Bernadette; une seconde adresse a été lue aux autres jubilaires, M. et Mme Napoléon Masse par leur fille Yvonne et aussi une bourse leur a été offerte par leur fillette Rachel. Au cours de la soirée il y eut chant, musique, déclamation et à minuit un goûter fut servi.

Etaient présents à cette fête les enfants des jubilaires : Martin, Joseph Lucien, Cécile, Bernadette, Liane Boucher ainsi que Yvonne, Alice, M.-Jeanne, Rachel, Armand Masse.

Voici les noms de ceux qui ont participés à cette fête et ceux qui étaient présents.

Les jubilaires : M. et Mme Wilfrid Boucher et M. et Mme Napoléon Masse, les organisateurs M. et Mme Wenceslas Gingras et M. et Mme Eugène Boucher; étaient aussi présents, M. Damase Naud, maire du village et son épouse et M. Joseph Cayer, maire de la paroisse et son épouse. M. et Mme Léonidas Houde M. et Mme Jeffrey Dion, Mme veuve Raoul Dion de St-Antoine; M. et Mme Ferdinat Houde, M. et Mme Aimé Massé, Charny; M. et Mme Eugène Bergeron, Charny; M. Ferdinas Masse, M. et Mme Philibert Masse, M. Zoel Masse, Alphé Dumont, tous de Trois-Rivières, M. et Mme Nazaire

A St-Coeur de Marie

S. Exc. Mgr Villeneuve présidera demain soir les vêpres solennelles au St-Coeur de Marie, à 7 heures quart. Le prélat a accepté de prendre part ainsi à la fête patronale de la paroisse, qui coïncidera avec l'inauguration de la nouvelle confrérie du Saint-Coeur de Marie.

La fête sera ouverte par une messe solenelle demain matin, à dix heures. Le R. P. Sebillet, supérieur du Séminaire des Eudistes, à Charlesbourg, célébrera le saint sacrifice, et le R. P. Tressel, provincial des Eudistes au Canada, donnera le sermon. La schola du séminaire de Charlesbourg, la chorale de la paroisse et la petite maitrise assureront de concert les frais du programme musical.

Son Excellence présidera la cérémonie du soir, les vêpres à 7 heures 15, puis l'érection de la Confrérie du Saint-Coeur de Marie, la procession de la Sainte Vierge et la bénédiction du T. S. Eacrement.

Masse, M. Odilon Boucher, M. et Mme Eugène Martineau, M. et Mme Thomas Martineau, M. et Mme Lionel Bertrand, Mme veuve Thomas Côté de St-Flavien, M. et Mme Herménégilde Laroche, M. et Mme Alfred Fortier, M. Alcide Paris, Emilio Vézina, Henri Verrault, Mme A. Berthiaume tous de Québec, M. et Mme Avelin Beaudet, inspecteur d'écoles, M.Philéas Flamand, Hector Martineau, tous de St-Agapit, M. et Mme Jos. Boucher, M. et Mme Raoul Masse, Mme veuve Uldebert Charest, M. Alfred Desrochers, M. et Mme Origène Bergeron, M. et Mme Joseph Rousseau, M. et Mme Désiré Boucher, M. et Mme Omer Croteau, M. et Mme Apollinaire Garneau, M. et Mme Dorilas Lefèvre, M. et Mme Josaphat Lefevre M. et Mme Leonidas Mailly, fils, M. et Mme Jos. Garneau, M. et Mme Arthur Bergeron, M. et Mme Napoléon Daigle, M. et Mme Odilon Bédard, M. et Mme Gédéon Bergeron, M. et Mme Alfred Boucher, M. et Mme Apollinaire Marchand, M. et Mme Clovis Beaudet, M. et Mme Wilfrid Moreau, M. et Mme Sauveur Côté, M. et Mme Roméo Mayfield, M. et Mme Philibert Croteau, M. et Mme Delphis Côté, M. et Mme Zoel Côté, M. et Mme Adalbert Rousseau, M. et Mme Eliodore Croteau, M. et Mme Eudore Bergeron, M. et Mme Georges Demers,M. et Mme Philippe Masse, M. et Mme Antoine Masse, M. et Mme Gédéon Garneau, M. et Mme Odilon Bergeron, M. et Mme Albéa Côté, mesdemoiselles Régina Masse, Ildéa Masse, Simonne Houde, Florence Laroche, Jeanne Garneau, Lanrianna Bédard, Blanche Dussault, Géralda Dussault, Imelda Chaîné, Aurore Garneau, Adrienne Côté,Jeande Dion, M.-Anna Croteau, Bernadette Croteau, Corinne Corey, Alida Corey, Yvonne Boucher, Blanche Bergeron, MM. Clément Bergeron, Albert Rousseau, Jos. Bergeron, Herbé Bergeron, Josaphat Croteau, Henri Philippe, Ovide, Roméo, Rolland Masse, Rolland Maurice Houde,Jean-Marie Dion, Henri et Albert Desrochers, Ephrem Boucher Louis Croteau apollinaire Noel, Omer Bergeron, Aimé Gingras, Edmond et Benjamin Laroche, Ferdinas Côté, Emile Desrochers, Ludger Bergeron, Arthur Rousseau, Léo Charest, Bruno Boucher, Adalbert Boucher, Philémon Côté, Bernard Dion, Edgar Dion, François Bertrand, Antoine Garneau, Alcide Croteau, Laurent Chaîné, Donat Martineau, Delphis Croteau, Joseph Garneau, Josaphat Gingras, Adénis Bergeron.

Les jubilaires disent à tous un cordial merci.

Sur la tombe du sénateur Bureau

(Suite)

soulagées ! Discret dépisteur de souffrances, il s'est, à l'instar du bon Samaritain, employé toute sa vie, sans bruit et sans ostentation, à les alléger et à les adoucir.

"D'un bout à l'autre de ce vaste pays, honorables sénateurs, la mort de notre collègue cause d'amers regrets. Mais c'est surtout dans sa chère vieille ville des Trois-Rivières que sa mémoire sera entourée des plus belles et des plus odorantes fleurs du souvenir. C'est de ce coin de terre que partira et s'élèvera vers lui l'encens de l'affection et de la gratitude.

"Et cette pieuse reconnaissance des coeurs trifluviens ne sera pas éphémère. Non. Elle continuera de monter vers son âme et de l'envelopper aussi longtemps que les flots paisibles du majestueux Saint-Laurent continueront de refléter dans leur surface limpide l'admirable paysage au sein duquel notre regretté collègue et ami dort son dernier sommeil.

"La douleur qui étreint l'âme de ses proches et la nôtre, éprouvera, espérons-le, un peu d'adoucissement, une atténuation, à la pensée qu'il est entré dans une autre vie, exempte, celle-là, de vicissitudes, où les coeurs débordants de charité, de sollicitude et de loyauté, reçoivent leur pleine récompense ; pensée si réconfortante et que le grand poète Victor Hugo a puissamment traduite dans les vers suivants :

Je dis que le tombeau qui sur les
morts se ferme,
Ouvre le firmament ;
Et que ce qu'ici-bas nous prenons
pour le terme
Est le commencement.

Mères, Sauvez vos Filles!

Suivez l'exemple de Mme Letendre de Hull. Lisez ce qu'elle écrivait à ce propos:

"Veuillez m'expédier le plus tôt possible trois boîtes de Pilules FEMOL. Ce traitement n'est pas pour moi, car je suis heureuse de vous annoncer que je suis parfaitement rétablie, grâce à votre bon remède, mais pour ma jeune fille qui commence à souffrir du beau mal. Avant d'employer les

PILULES FEMOL

j'avais souffert pendant des années de douleurs atroces, de vertiges, d'épuisement nerveux qui m'affolaient et m'accablaient. Si j'avais connu les Pilules FEMOL dès le début de ma maladie, j'aurais évité des années de souffrances inutiles. Ma fille plus heureuse que moi ne souffrira pas inutilement, car grâce à votre remède, j'ai confiance, elle se rétablira promptement".

La femme et la jeune fille sont sujettes à nombre de malaises particuliers à leur sexe et qui, faute de soins appropriés, entraînent des maladies sérieuses, difficiles à soulager. Si toutes les mères suivaient l'exemple de Mme Letendre, il y aurait bien moins de femmes invalides, bien moins de souffrances, moins d'opérations. Les pilules FEMOL sont un remède de la plus haute efficacité, employez-le en toute confiance.

Brochure intéressante sur les maladies particulières à la femme, expédiée gratuitement sur demande

Les Pilules FEMOL sont en vente partout.

Demandez-les et exigez-les dans votre propre intérêt

INSTITUT CAZO — Place Royale, Montréal

Tél: 2-3425 Rés. 50 Ste-Ursule

Dr Edgar Lemieux

CHIRURGIEN A L'HOTEL-DIEU

Chirurgie Générale *Spécialité:* Voies Urinaires

Moniteur de la Clinique des maladies des Voies Urinaires de l'Hôpital NECKER, Paris.

50 Ste-Ursule, Heures de bureau : 2 h. à 3 h. P. M.

TOUS LES LIVRES

que vous pouvez désirer

MON LIBRAIRE

vous les expédiera immédiatement au prix fixé par l'éditeur SANS AUCUNE AUGMENTATION

Règlement par mandat ou chèque augmenté de 15% pour frais de port

Notice S sur demande

MON LIBRAIRE

17, Rue Alphonse-Daudet, PARIS-14e (France)

Une causerie de l'abbé C. Gagnon

Fondée depuis novembre 1932, la garde d'honneur St-Jean-Baptiste Inc. qui a ses quartiers-généraux au sous-sol de l'église du faubourg, avec comme aumônier, l'actif et dévoué abbé H. Garant, de Saint-Jean-Baptiste, convie la population à la soirée du 6 février pour entendre M. l'abbé Cyrille Gagnon du Séminaire de Québec, président de la Société du Parler Français, traiter un sujet d'actualité avec la maîtrise que nous savons.

La popularité du lieu, l'intérêt du sujet à exposer et plus encore la personnalité du conférencier font bien augurer de cette séance d'ouverture des activités de cette garde paroissiale, dont les jeunes soldats veulent être véritablement militants sous l'égide de leur chef spirituel l'abbé Garant.

Destinée à prendre rang aussitôt que possible avec les autres gardes fédérées sous le drapeau "de lys et d'érable" de la Fédération Catholique des Gardes indépendantes du Canada, la garde d'honneur Saint-Jean-Baptiste entend mener bien les choses qui la concernent et c'est là un point capital que touchera le lieutenant-colonel Emile Caron, officier de liaison de la Fédération qui adressera la parole au cours de cette soirée.

Admission gratuite ; on pourra se procurer des cartes aux endroits suivants : à la sacristie, au No 26 rue Scott, chez les membres et à l'entrée de la salle.

PLUS DE Poil SUR le visage les lèvres le menton

Pas aimée J'ai eu naguère cette mine. Vilain poil au visage pas aimée ... découragée. Rien de bon. Dépilatoires, cires, liquides ... même rasoirs, rien n'y faisait. Puis j'ai découvert une simple méthode sans douleur, bon marché. Qui agit ! Secret qui a valu beauté et amour à des milliers. Mon livre GRATIS, "Comment se débarrasser des poils follets", explique la méthode et en prouve le succès réel. Mallé sous enveloppe sans réclame. Aussi offre-essai. Sans obligation. Ecrire à Mlle Annette Lanzette, 93-95 rue Church, Dép't 13c, Toronto, Ontario, Canada.

CASSE-TETE No 4

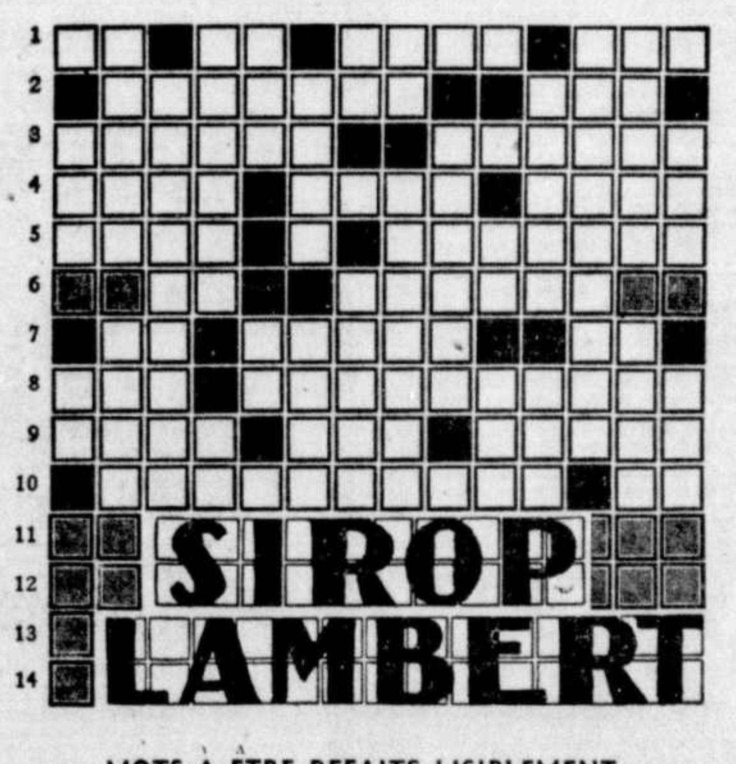

MOTS A ETRE REFAITS LISIBLEMENT

1. LI EN FAUT SAP
2. LOIBURE QUE
3. TRUNAD REVIHL
4. SUOV SETE SULP
5. ETPA A ERDNERP
6. AL EPPIRG
7. EL EMUHR TE
8. SEL CHERISBONT
9. NEUQ ETE EMMOC
10. NOITCETORP EL

LE CONCURRENT EST PRIE D'INSCRIRE ICI SON NOM ET SON ADRESSE :

Nom ....

No et Rue ....

S4-2-33 Ville ....

PRIX

Une valeur de $25.00 en prix sera distribuée la semaine prochaine, entre ceux qui, ayant observé toutes les conditions du concours, auront trouvé la solution juste du casse-tête publié aujourd'hui (25 prix de $1.00 chacun).

CONDITIONS

Les lettres de chaque ligne doivent être réarrangées de manière à former des mots à être insérés dans la ligne correspondante du casse-tête; le casse-tête solutionné formant un message ou une phrase approprié aux propriétés du Sirop Lambert.

La lecture attentive du "Guide Médical" qui accompagne chaque bouteille de Sirop Lambert, facilitera votre travail.

Ce casse-tête est le quatrième d'une série paraissant chaque samedi dans ce même journal.

TRES IMPORTANT

Pour participer aux distributions hebdomadaires, il faut que chaque solution soit accompagnée des deux faces d'une boite de Sirop Lambert. Un concurrent peut envoyer, chaque semaine, autant de solutions qu'il le désire pourvu que chaque solution soit accompagnée des deux panneaux de face d'une boite de Sirop Lambert.

Les solutions doivent être écrites de façon lisible, dans les carrés blancs et maliées à Dr J. O. Lambert Limitée, 2234, rue St-Antoine, Montréal.

La firme Dr J. O. Lambert limitée n'entrera pas en correspondance avec les concurrents.

LISTE DES GAGNANTS DU CASSE-TETE No 3. — Lucille Martel, Outremont ; C.-L. Clark, Montréal; R.-E. Gordon, Montréal; Juliette Gaudreau, St-Lambert; Elise Lazoune, Montréal ; Betty Ellis, Lachine ; Jeannette DeMontigny, Verdun; Mrs F.-A. Wilkie, Verdun; Geo. Grondin, Montréal ; Claire Venne, St-Lambert; Ernest Paiement, Verner, Ont.; Marguerite Proulx, St-Pierre de Montmagny; Yvette Béland, Louiseville; Muriel Gallup, Sayabec; Marcel Gervais, Trois-Rivières; Percey Crowley, Hudson; René Galipeau, Valleyfield; Mme Trefflé Yelle, Lefaivre, Ont.; Hortense Dussault, Les Ecureuils; Gerald Mosley, Brownsburg; Dora Hamel, St-David; Cécile Lacasse Québec; Fernande Fortier, Beauport; Cécile Mercier, Bienville; Lucienne Girard, Sillery Cove.

PROPRIETAIRES, AVEZ-VOUS PENSE---LEQUEL COUTE LE PLUS---LES TAXES OU UNE PETITE ANNONCE?

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

48 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 5e rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6046
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél. 2-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-R., Restaurateur, 211 de la Couronne. Tél. 4-0382
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél. 4-4559
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél. 5862
CLOUTIER MLLE R.-A. 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOS GOTE, (ltée)
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. Tél. 4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 2-3130
Succursale No 4, 15 rue Buade. Public Tél. 2-6363
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Public Tél. 4-0083
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-6451
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 40 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Public Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foye. Public Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
LELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 4-5033
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473
DUBE, P.-EDL., 152, St-Jean. Tél. 2-0842
DUBE LAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC P.-X.-LEON, 114, 14ième rue. Tél. 4-1962
FORTIN, Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél. 2-4790x11
FRANCOEUR, L.-A., Pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél. 2-1791
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél. 4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél. 2-0032
GAUVIN Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 273 rue St-Joseph. Tél. 2-0768
357 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, Ave Royale Beauport.
GIROUX ADELARD, 91 6e Rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 129 Montmagny. Tél. 4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François Ier, Stadacona. Tél. 2-0021
LEVESQUE J.-A., 146 1-2 3ème rue 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P., 129. Tél. 112
MARTEL L.-E., Pharmacien, 23 Côte du Palais. Tél. 2-4870
FAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél. 4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 297 1-2 1ère Avenue. Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 2-2087
SOUCY PAUL-B., pharmacien, 81 Ave Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 4763
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

AGENTS DE PORTRAITS. Écrivez pour catalogue et les prix. Vous pouvez gagner un bon salaire. United Art. Toronto, 2. 27déc-48fs-1b

AGENTS demandés pour vendre dans familles, spécialité de remèdes des plus pratiques et des plus connus. Capital de $5.00 requis pour 1er achat assorti. S'adresser téléphone 2-7351, de 9 hrs a.m., à 5 hrs p.m. 30jan-1-4fév-1r

AGENTS DEMANDES pour vendre cravates soie pour nous. Nous vous vendons à un prix qui vous permet de faire 100% commission. Écrivez aujourd'hui pour échantillon gratis et renseignements. Ontario Neckwear Co., Dét. 505, Toronto, 8, Ontario. 4-11-18-25fév-1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

BELLE FEMELLE Roller, prête à accoupler à vendre. Aussi chien Pékinois. Bon marché. S'adresser 252½, 1ère Avenue, St-François d'Assise. 3b

CHIENS DESCENDANT de race St-Bernard, jeunes chiens, 4 mois et un an. Garantis bons chiens de garde, bon marché. Téléphone pour informations, 4-4876. 3b

APPARTEMENTS A LOUER

PARLEMENT VIEW. Appartements 2-3-4-6-7 chambres, chauffées, meublées, chesterfield, eau chaude à l'année, chambre de bain, service du concierge, possession immédiate et 1er mai. S'adresser 55-57, Grande-Allée, tél.: 2-1886. 26jan-26fs-5r

APPARTEMENTS de 2-3-4 pièces plus cuisinette et bain, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge, appt. Colinette, 8 Collins, tél.: 2-1208. 21jan-26fs-5b

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service de concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 28jan-26fs-5r

APPARTEMENTS GRANDE - ALLEE Un appartement avec toutes améliorations modernes, 8 chambres. Aussi garage moderne chauffé. S'adresser concierge, 144, Grande Allée, tél.: 2-7915. 7jan-26fs-5

VOUS CHERCHEZ un appartement de cinq ou six pièces, site tranquille, central, économique? Voyez-le 16, rue Laval. 31jan-6fs-5r

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361; Salaberry, tél.: 1987; Kirk, 4-0131. Très modernes à partir de $30.00. S'adresser au concierge. 2fév-26fs-5f

DEUX APPARTEMENTS à louer, chauffés, meublés, gaz, lumière, chambre de bain, réparés à neuf. S'adresser 366½, du Roi, tél.: 5-3279. 1-4fév-5f

APPARTEMENT A LOUER 5 pièces, 173, Grande-Allée, tél.: 3-1031. 4fév-6fs-5b

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur automobiles ou autres garanties remboursable mensuellement. Chaque transaction devra être endossée par une personne responsable. S'adresser à Commercial Finance Corp., Ltd, 147, Côte de la Montagne, Québec. 13jan-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, résidence, 2-3926 … 2 16jan-26fs-7r

ARGENT à prêter sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540, rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 25jan-26fs-7f

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aux prêts remboursables, mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir. 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau, 4-2918, rés.: 2-2459. 26jan-26fs-7f

6% SUR HYPOTHEQUE, en ville par montants de $500, $1,000, $2,500.00, $5,000.00, $10,000.00, à $15,000.00. S'adresser à Grenier & Fortier, notaires, No 47, rue Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, Québec, tél.: 9479. 27-29-31déc. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23fév. -7f

Crédit Anglo-Français Ltée

56, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Prêts aux Fabriques et communautés religieuses. Achat et vente d'obligations municipales, scolaires et religieuses. Téléphone: 2-6425. 2-4-6-8-9-11-13-15-16-18-20-22-23-25-27fév. 1mars-7r

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunter pour le mois de mai, $10,000 à long terme, 5 ou 10 ans, sur 1ère hypothèque, propriété commerciale, évaluation $35,000. Pour informations écrire casier 143, le "Soleil". 24-26-28-31jan. 2-4fév-8f

ARTICLES DE MENAGE

MACHINES A COUDRE à vendre. Hemstitch, tailleur, de famille et cordonnier. Laveuse électrique, fournaise. Machine à couvrir les boutons. W. Bessette, 803, St-Vallier, tél.: 3-0011. 31jan-2-3-4fév-9f

SET DE BOUDOIR, piano, miroir, couteau à fromage, comptoir. Le tout à vendre bon marché à prompt acheteur. S'adresser à J.-Adj. Paradis, épicier, 60, Ste-Marguerite, tél.: 3-1447. 3fév-2fs-9r

LAVEUSES ELECTRIQUES, occasions exceptionnelles, venez les voir. Sunny-Suds, SunnyDay, Eureka, Beatty, Universelle. Aussi balayeuses et repasseuses, prix très bas, démonstration à 87 Dorchester, tél.: 3-2651. 3fév-4fs-9f

GRANDE VENTE de machines à coudre, dans tous les modèles, bien bon marché, $5.00 en montant. Aussi glacière, poêle à gaz, moteurs électriques. S'adresser 17, Victoria, Québec. 3fév-2fs-9b

COUTELLERIE en argent, encyclopédie Nelson, fillière en bois de rose, moulin Hemstitch, set salle, sofa-lit, moulin à coudre, typewriter, wagonnet à thé, habits messieurs, divanettes, robes, etc. Mme O. Denis, 156, d'Abraham, téléphone 2-3225. 2-4fév-9r

AURELE DENIS, 10, des Fossés, tél.: 2-8503, matelas set chambres, gramophone, commodes, bureaux, tables, toilette, balayeuse électrique, moulin Singer, poêles-fournaise, capots d'hiver, outils menuisiers. Allons à domicile. 2-4fév-9r

PIERRE DENIS. Piano cottage, set déjeuner, set rotin, valises, moulin Singer, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, set salon, poêles et fournaises, gramophones, habits, pardessus. Achetons à domicile. Haut prix payé, 188, du Pont, tél.: 4-0761. 28-30jan. 1-4-6-8-11-13-15f-9r

BEAU POELE à gaz à vendre, émaillé blanc marque "Reliable", 4 feux avec tablette et fourneaux. S'adresser téléphone: 2-7351. 30jan. 1-4fév.-9r

MEUBLES, fournaises, fournaise à air chaud, piano, bureaux, poêle-fournaise, gramophone, couchettes, moulin à coudre, matelas, habits, $1 à $7. Nous achetons à domicile. Wilbrod Savard, 177, du Pont.-9r

MEUBLES.—Moteur électrique, chesterfield, moulin William, meubles, couchettes brunes, set de boudoir, roll-top, poêle à gaz, divanette, sommier, matelas, vitrine garde-robes. Achetons à domicile. S'adresser J. Simard, 139, St-François. -9r

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE avec $250.00 pour fabrication et distribution d'un produit nécessaire aux dix millions de population du Canada. Position et gros revenus assurés à prompt applicant. De $50.00 à $100.00 par semaine suivant activité. Ecrire casier 212, le "Soleil". 4fév-3fs-9ab

DAME SEULE demandée comme associée, maison de chambres à Montréal. Capital cinq cent dollars. Ecrire casier 209, le "Soleil". -9a

AUTOMOBILES A VENDRE

CHEVROLET 1927, en parfait ordre de marche, 5 pneus neuf, à vendre $55.00. Appelez 4-4527. 1er fév-4fs-11f

FORD COUPE 1929, avec rumble Seat, mécanisme et peinture en parfaite condition, prix $115.00 avec licence, comptant ou à termes. S'adresser à 61, St-Jean, tél.: 2-6516. 3fév-3fs-11b

CHEVROLET 1928 à vendre. S'adresser M. Antonio Lambert, Villemay, Lévis. 3-4fév-11b

FORD TUDOR V8, milage 3,000 milles, à l'état d'un char neuf, véritable bargain. A. Morissette, tél.: 4-2870. 4fév-6fs-11b

BARGAIN: DODGE touring 1927, moteur parfait ordre, bons pneus, frais peinturé au Duco. Offert à un prix d'occasion. Tél.: 3-2470. -11b

AUTO SERVICE LTD

PIECES et ACCESSOIRES neufs et usagés pour toute marque de chars et camions. Commandez par téléphone ou par correspondance pour bénéficier de votre escompte. 197½, de la Couronne, tél.: 3-2692. -11f

AUTOMOBILES DEMANDES

FORD DEMANDE

IMMEDIATEMENT. Modèle 1930-31. Devra être une occasion. Coupé ou coach. Ecrire le millage et le prix comptant à casier No 207, le "Soleil". 2fév-12fs-12r

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger pour propriété, ameublement de salon de barbier, complet de 4 chaises et salle de billards de 7 tables. S'adresser J. Lambert, 4-0341 ou 4-4716. 1er fév-6fs-13f

BOUTIQUES A LOUER

BOUTIQUE A LOUER, 147, Ste-Hélène, près rue Dorchester, très éclairée, d'un étage, grandeur intérieur 18½ x 45 pieds, convenable pour mécanicien, imprimerie ou relieure, etc. S'adresser 476, St-Vallier, tél.: 8520. 4fév-6fs-15b

BUREAUX A LOUER

BUREAU. Salle d'échantillons chauffés, éclairés, entretenus. Meilleure location de la ville. Situés boulevard des Fossés. Prix raisonnable. S'adresser édifice Seguin, 421, St-Paul, tél.: 7642. 5jan-26fs-14r

BUREAUX, dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge, élévateur à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403; le soir, 4-2557. 27jan-6fs-14r

BUREAUX de $10.00 et plus, série de 4 pièces si désiré et salle d'attente, pour professionnel ou hommes d'affaires, bon poste en haut de l'édifice International Business Machine, en face du Soleil. S'adresser 34, côte d'Abraham, tél.: 2-4825. -14r

BUREAU A LOUER, édifice Cimon, 2, côte d'Abraham. Très moderne, éclairé, nettoyé, etc., voûte de sûreté comprise. Endroit idéal pour tous genres d'affaires, $15.00 en montant. S'adresser au gérant, tél.: 5169. 30jan-6fs-17r

A LOUER, les quatre étages dans l'édifice Capitol, pouvant servir comme restaurant, bureau ou salle d'échantillons. Pour plus d'informations s'adresser The Royal Trust Co., 58, rue St-Paul, tél.: 2-4021 ou au gérant du théâtre Capitol, tél.: 2-6301. 31jan-3fs-14r

197, ST-JEAN, coin St-Eustache, 8 pièces, chauffé, pouvant constituer beau bureau pour médecin dentiste, etc., ou atelier de couture ou autre. Location centrale, prix raisonnable, tél.: 4-2961, pour renseignements. 2fév-4fs-17b

BUREAUX, dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge, élévateur à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403; le soir, 4-2557. 3fév-6fs-14r

A LOUER, les quatre étages dans l'édifice Capitol, pouvant servir comme restaurant, bureau ou salle d'échantillons. Pour plus d'informations s'adresser The Royal Trust Co., 58, rue St-Paul, tél.: 2-4031 ou au gérant du théâtre Capitol, tél.: 2-6301. 3fév-3fs-14r

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Information, bureau de l'Administration, le "Soleil". 24mrs-j.n.o.-17

BUREAUX A LOUER

A LOUER BUREAU ou salle de démonstrations espace 28 x 26 pieds et entrepôt voisin, espace 84 x 45, facilités voie d'évitement chemin de fer, district St-Roch. S'adresser gérant Charcoal Supply Co., of Québec, Ltd, 92, rue St-Roch, Québec, téléphone: 4-1762. 1-4fév-17r

BUREAU DE DENTISTE

A LOUER, situé dans St-Frs-d'Assise, avec logement de 6 chambres, plus bain, système de chauffage. Occupé depuis 6 ans par Dr Beaumont. S'adresser 270, 1ère avenue, tél.: 4-3327. 31jan-6fs-14f

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE et PENSION près Parlement prix raisonnable. S'adresser 68, Ste-Julie, tél.: 7637. 31jan-6fs-23r

GRANDE CHAMBRE superbe vue, ensoleillée pour monsieur, dans famille privée, usage téléphone, bain, prix modéré, avec pension. S'adresser 32, 1ère avenue, tél.: 4-2166. 1erfév-4fs-23b

JOLIE CHAMBRE sur la rue, dans famille privée, pas d'enfant, usage du salon, bain, téléphone, $2.50 pension si désirée, à très bas prix. S'adresser 69½, St-Olivier, tél.: 2-5518. 2fév-3fs-23r

CHAMBRE A LOUER avec toutes les améliorations modernes, dans famille privée, pension si désirée, libre dans le moment. S'adresser à 60, rue du Pont, tél.: 4-1810. 2fév-3fs-23b

CHAMBRE et PENSION pour demoiselle dans famille privée, bain et téléphone, un bon chez soi, prix modéré. S'adresser à 239, Ste-Hélène, entre Caron et St-Anselme, tél.: 3-3692. 2fév-3fs-23b

MESSIEURS âgés demandant chambre confortable avec eau courante, chaude et froide. Aussi pension si désirée, dans maison tranquille et distinguée, pourront s'adresser à 20, rue Ste-Ursule, tél.: 2-1355. -23r

CHAMBRE et PENSION dans famille, 3 grandes personnes. Bon chez soi. S'adresser 94, Ste-Marguerite, tél.: 3-2662. -23r

CHAMBRES A LOUER

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer, avec gaz dans la chambre, améliorations modernes, usage bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser 424, St-Joseph. 24sept.j.n.o.-24f

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée, 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

RUE ST-CYRILLE, 2 belles chambres, quartier Belvédère, près avenue des Erables, pension excellente, usage bain, téléphone, prix raisonnable. Possession immédiate. Appeler 9104, dès aujourd'hui. 3fév-2fs-24f

FLAT et CHAMBRES à louer, clair de lumière et gaz, à de très bons prix. S'adresser à 47, rue d'Auteuil. 4fév-3fs-24b

A LOUER, chambre et boudoir ou séparément, eau chaude et froide. S'adresser 40, rue Desjardins, en face du Palais de Justice. 4fév-6fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE, 1er plancher, avec eau courante, aussi petite chambre, clientèle choisie, usage du bain et téléphone. S'adresser sur les lieux, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 4fév-6fs-24r

20, MONT-CARMEL, belle chambre avec ou sans poêle à gaz, eau chaude courante, dans les chambres, tout confort désiré. Prix très bas. Une visite est sollicitée. Tél.: 2-6231. 24r

47, DES REMPARTS, belle chambre à louer au mois, à la semaine ou à la journée, usage bain et téléphone, eau courante chaude et froide, gaz, confort du chez-soi. S'adresser sur les lieux. 4fév-6fs-24b

11 DES REMPARTS, très belles chambres avec gaz, le plus beau site de la ville, chambres chaudes, à bas prix. S'adresser sur les lieux. 4fév-2fs-24b

GRANDE CHAMBRE à louer, garde-robes, gaz, chauffée eau chaude, usage bain, téléphone. S'adresser 16, Latourelle, Mme J.-A. Roy, tél.: 3-0824. -24r

UNE JOLIE CHAMBRE boudoir confortablement meublée, accommodations modernes, ainsi qu'une autre grande chambre bien meublée en avant, bain et téléphone sur même plancher, conviendrait pour personnes distinguées et honnêtes. Aussi une chambre simple ensoleillée, vrai confort du chez soi. Prix $3.00 à $4.00 par semaine. Tél.: 3-2604. S'adresser à 149½, St-Cyrille. j.n.o.-24b

L'HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, annonce des prix très réduits à la clientèle pour la saison d'hiver. Chambres avec pension, depuis $35.00, $38.00, $40.00, $45.00 par mois. Chambre seule sans pension $12.00 en montant. Service d'ascenseur. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 5jan-26fs-24r

CHAMBRE A LOUER, bien propre, bien meublée, dans famille de 2 personnes. Conviendrait pour une ou deux personnes, usage bain, téléphone, 4-1229 ou 89, 5e rue, Limoilou. 2fév-6fs-24b

GRANDE et PETITE chambres avec lits jumeaux et boudoir. Aussi autres petites chambres pouvant être louées comme flat. Pension si désirée. Personne distinguée, 10, Haldimand, tél.: 2-2666. 1er fév-6fs-24r

40½ COUILLARD, près rue St-Jean, belle grande chambre, 1er étage, genre boudoir, installation du gaz, eau et téléphone, près de la chambre. Conviendrait pour 2 ou 3 personnes. 3fév-2fs-24r

GRANDES CHAMBRES à louer, $2.50 à $3.50 avec gaz, améliorations modernes. S'adresser à 107, rue Fleurie, tél.: 3-4517. 3fév-2fs-24r

UNE GRANDE CHAMBRE à louer avec gaz, garde-robe, système de chauffage. Usage du bain, télphone. Libre dans le moment. S'adresser 671, St-Vallier. 3-4-7-9fév.-24f

CHAMBRES A LOUER double et simple avec gaz et eau courante, chambre bain sur le même plancher, usage téléphone. S'adresser 24, Côte du Palais. 1-3-4fév-24r

CHAMBRE A LOUER. Jolie chambre, très confortable avec l'eau courante, chaude et froide. 20, Ste-Ursule, tél.: 2-1355. -24b

DEUX GRANDES CHAMBRES avec eau courante, chambres propres et confortables avec pension, centre de la ville, possession immédiate, 182, boulevard des Fossés. Mme DuPuis, nouvelle locataire. 1-4fév-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer avec cuisinette, bien éclairée, poêle à gaz, très propre, chauffée eau chaude, usage bain et téléphone. S'adresser 149, Dorchester, tél.: 4-0333. 1-4-6-8fév.-24f

CHAMBRE meublée à louer, améliorations modernes, avec pension pour monsieur seulement. S'adresser 112½, d'Aiguillon. 1er fév-4fs-24r

7, STE-FAMILLE, belle grande chambre, chaude, propre, bien éclairée avec chambre de bain privée. Aussi chambres simples maison tranquille, usage du téléphone. Prix raisonnable. 3fév-2fs-24r

CHAMBRE A LOUER pour une ou deux personnes avec poêle dans la chambre, eau chaude, à l'étage du bain, prix $10.00 par mois. S'adresser 165 d'Aiguillon. 4-6-8-fév-24r

VOUS TROUVEREZ chambre avec usage du bain et téléphone en vous adressant à 114, rue des Franciscains, tél.: 6886. -24f

BELLE CHAMBRE A LOUER, meublée, garde-robes, chauffé eau chaude, usage bain et téléphone, $8.00 par mois, pour dame ou demoiselle. S'adresser Mme J. Miller, 249, Richelieu. -24f

PRES PARLEMENT—2 grandes chambres avec grand balcon, poêle à gaz, eau chaude. Aussi grande chambre au sous-sol. Très bon marché. Aussi garage à louer. S'adresser 2, d'Artigny. -24r

CHANCES D'AFFAIRES

IL NOUS FAUT un homme industrieux au Canada pour fabriquer beaux objets d'art et nouveautés en Plastex et imitation de marbre. Nouveau droit élevé offre à l'homme ambitieux avec petit capital une chance de grosses affaires et profits. Moules indestructibles en caoutchouc fournis pour production rapide. Articles se vendant 25c, prennent 1c de matériel. Grandes commandes en gros sont maintenant placées. Ecrire pour intéressante brochurette gratuite. Plastic Industries, 456, E., 166th St., New-York. -26b

Chevaux, voitures, harnais

AVIS.—JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère, un beau cheval de selle. Tous ces chevaux proviennent des meilleures fermes d'Ontario. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 9jan-26fs-27f

Lisez chaque jour les PETITES ANNONCES

Chevaux, voitures, harnais

CHEVAUX à vendre. Bons chevaux de différentes pesanteurs, à vendre bon marché. S'adresser Bisson & Giroux, coins Aqueduc et Kirouac. 27f

4 BELLES JUMENTS de 5 à 6 ans, garanties sans aucun défaut, pesanteur 1200 à 1400. S'adresser 86, Ste-Agnès, tél.: 8474. 3fév-2fs-27f

ABANDON DES AFFAIRES, 4 chevaux de 1100 à 1400 livres et camions à vendre, très bon marché. S'adresser M. Donat Simard, 454, Atago, tél.: 3-0760. 3fév-2fs-27b

BOIS, CHARBON

COKE LA POCHE, 25c. Charbon de bois, 25c la poche: Stove, Chestnut, 75c la poche. Délivré à domicile. A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 4fév-26fs-30f

ADJ. NOEL, 155, Carillon, charbon dur Stove, Chestnut, à la tonne, à la poche, 75 cents; Coke Besco 25 cents la grosse poche Charbon bois, 25 cents la poche. Livré à domicile, tél.: 7614. 9jan-26fs-30f

A BAS PRIX.—C. Bussières, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Délignure bois franc, 25c; la poche, 5 poches pour $1.00; Bois franc, $2.50 le voyage; Grosse croûte érable, $2.75 et $3.00; Bois franc, scié, fendu, $2.75; Erable 2, 2½ et 3 pieds. Charbon de toutes sortes. 14jan-26fs-30f

CHAUFFAGE SEC. Croûtes merisier, 4 pieds, sciées, fendues $4.75 la demi-corde, $2.70 voyage. Délignures, $2.30; Epinette, $1.90. Nous donnons gratuitement un voyage de bois à chaque 100 voyages vendus. Aussi bois construction sec et bien embouveté, tél.: 9829. Edouard Ruel, limitée, Côte Bell, Qué. 20jan-15fs-30f

CHARBON DUR, première qualité, stove et Chesnut, 75 cents la poche. Coke bien sassé, 25 cents. Aussi Buck Wheat No 1, 55 cents la poche; Charbon de bois franc, 25 cents la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 19jan-26fs-30f

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3e avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112 Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garanti. Livraison dans toutes les parties de la ville. 23jan-26fs-30f

ERABLE, MERISIER, 2½, scié, fendu, $6.50; Croûtes merisier, 4 pieds, scié en 12 pouces, $9.25, le voyage $2.50; Epinette, 2½, scié, fendu, $4.25 la corde; Bois franc, 15 à 18 pouces pour $3.50 la corde; Slabs bouleau, scié en 12 pouces, $8.25 le voyage, $2.30; 5 poches pour $1.00. Spécial: bois mêlés, $3.00 la corde de 15 pouces. Charbon bois franc, 25 cents la poche. Aussi charbon. Tél.: 3-4967, 144, avenue Renaud. 27jan-26fs-30f

BOIS, CHARBON, huile à brûleur. Vous aurez toujours la première qualité de charbon, bois sec au meilleur prix du marché. L'huile livrable à domicile. Cléophas Turcotte Enr., 946, St-Vallier, tél.: 9762. 3fév-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer bon marché, achetez grosses poches de Stove, Chestnut, 75c; Coke, 4 poches pour $1.00. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix du voyage, $2.25; Croûtes, $2.50 le gros voyage. Bois franc, $3.00 la corde de 12 pouces; Charbon, $14.50 la tonne. J. Raciterme, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 16-17-19-21-23-24-26-28-30-31déc. 2-4-5-7-9-11-13-14-16-18-20-21-23-25-27-28-30jan. 1-3-4fév. -30f

CHARBON STOVE et Egg, 1ère qualité $13.40, Coke, 4 sacs pour $1.00, Stove 75c du cent livre. Pour votre prochaine commande. Téléphoner à Connell Anthracite Mining Company, Ltd, 50, avenue Conway, tél.: 4-4789. 7jan-26fs-30f

DIVERS A LOUER

GRANDE ECURIE à louer, soit pour commerce de chevaux ou pour laitier, pourrait se convertir aussi comme garage ou atelier de plomberie. S'adresser Edouard Dion, 145, Ste-Thérèse. 2fév-6fs-36f

ECURIE ou ENTREPOT, rue d'Aiguillon, dans la cour de 31, d'Aiguillon, place pour 2 voitures, endroit central pour tout magasin de la rue St-Jean, tél.: 4-2961 pour renseignements. 2fév-4fs-36b

DIVERS A VENDRE

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES.—Neufs, glacières usagées, brûleurs d'huile "Silent Glow", brûleur automatique "Nokol", "Jacket heaters", laveuse électrique, gros modèle, à très bas prix. S'adresser J.-A.-Y. Bouchard, Ltée, 27, St-Jean, tél.: 2-4119. 4jan-26fs-37r

A VENDRE POUR BOUTIQUE à cordonnier, tels que shafts, moteurs et moulin à pièces Singer et d'autres articles pour réparations de chaussures. S'adresser 388, rue Colomb, Uld. Gauvreau. 2fév-3fs-37b

SHOW-CASE A VENDRE, très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines, à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art. Show-Case Enr., 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 17jan-26fs-37f

FOIN, PAILLE, AVOINE à vendre. Adressez-vous à L.-H. Marcotte, St-Simon, Bagot, dites le prix que vous pouvez offrir et la quantité désirée, bien préciser le lieu de livraison. 10-14-17-21-24-28-31 déc. 7-14-21-28jan. 4-11-18-25fév. 4-11-18-25mars-37b

A VENDRE, dictionnaire Larousse en 15 volumes, absolument neufs, condition, $60.00 comptant. Ecrire à casier postal 157, le "Soleil", Québec. 28jan-4fév-37b

POURQUOI payer $10.00 pour vos lunettes? Notre prix $2.50. Au Magasin de Souvenirs Smith, 49, Notre-Dame, coin côte de la Montagne. Prix de la Basse-ville. -37r

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES.—Neufs, glacières usagées, brûleurs d'huile "Silent Glow", brûleur automatique "Nokol", "Jacket heaters", laveuse électrique, gros modèle, à très bas prix. S'adresser J.-A.-Y. Bouchard, Ltée, 27, St-Jean, tél.: 2-4119. 4fév-26fs-37r

POELE A GAZ avec fournaux, pour restaurant, comptoir en marbre, balance 3 livres, gros cash, jolies vitrines, plate glass, base en marbre, tables et bancs pour restaurant ou taverne. Type, $15.00. Québec Auto Supply Enr., 90, St-François. -37r8

DIVERS

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne et permanence. Médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antiseptie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy Québec, tél.: 7067. 7jan-26fs-38f

MATERNITE PRIVEE licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant terme, $2.00 et $3.00 par semaine. Plaçons bébés. S'adresser 57½, rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire boîte postale 41, bureau de poste, St-Roch. 31jan-26fs-38r

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Plaçons bébés. Pour informations, écrire boîte postale 792, bureau poste Haute-ville, Québec, téléphone: 2-1966. 30jan-26fs-38f

AUTOMOBILISTES

Préparez la saison de l'automobile. Si vous avez songé à vendre ou à échanger votre machine usagée, publiez une petite annonce dans les colonnes des annonces classées. Tous les jours des milliers de lecteurs tirent profit des occasions que vous leur offrez dans le "SOLEIL".

BOIS, CHARBON

BOIS de chauffage, scié, fendu, merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes merisier, bois mou. Charbon dur: Stove, Egg, Chesnut, à la tonne, à la poche. Coke, 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 153, Napoléon, tél.: 6231. 28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28mars. -30f

HUILE POUR BRULEUR

HUILE POUR BRULEUR. Demandez l'huile rouge "Derfla" pour votre brûleur. Cette huile est préparée d'après un nouveau procédé scientifique, et recommandée par des experts. Royal Oil & Gas Regd, 195, rue Franklin, tél.: 3-4011. 30jan-6fs-30ab

COMMERCE A VENDRE

MAISON de CHAMBRES pension à louer près de l'hôtel St-Roch, ameublement en parfait ordre à vendre, comptant, 24 appartements, clientèle établie. S'adresser 94, de la Couronne, Québec. 21jan-32fs-31b

POSTE DE COMMERCE de seconde main établi depuis un grand nombre d'années au centre de la ville, à vendre, cause de santé. Ecrire casier 151, le "Soleil". 3fév-6fs-31r

EPICERIE A VENDRE avec licence, grosse clientèle. Conditions faciles; aussi étal de boucher ou restaurant bien situé. Notaire Samson, 6 côte d'Abraham, tél.: 5169. 4fév-6fs-31r

COMMERCE A VENDRE. Je vendrai à sacrifice fond de commerce de restaurant avec ameublement, commerce payant. Aucune offre raisonnable sera refusée. Abandonne pour cause de maladie. J.-E. Morand, 70, de l'Eglise, Québec. Téléphone: 4-0596. 4fév-2fs-31r

COTTAGES A VENDRE

COTTAGES D'ETE meublés. Occupables le 1er mai, situés à Boischatel (en bas). Chambres de bains avec eau courante, électricité, etc. Tél.: 3-0975. Rés.: 3-1541. 20-21-26-28jan. 2-4f.-33b

COTTAGE A LOUER, 10 avenue du couvent, ville de Beauport, 8 chambres, véranda, fournaise, eau chaude, lumière électrique. S'adresser Joseph Gagnon, 207, avenue Royale, tél.: 2-6552. 4fév-6fs-33b

COTTAGES A VENDRE

A VENDRE ou à ECHANGER. Joli cottage situé sur le chemin Ste-Foy, 12 pièces plus chambre bain, améliorations modernes, échangera pour propriétés à revenus dans la partie haute de la ville. Ecrire à casier 205, le "Soleil". 30jan-6fs-34b

JOLI COTTAGE à vendre ou à louer, 170, coin boulevard Langelier et du Roi, 8 chambres, chambre de bain, fournaise eau chaude, un garage. S'adresser 7, Blvd Charest, édifice Commercial, salle 20, 2e étage, tous les jours à mon bureau, de 3 à 5 h. 30; résidence, 6, Pont-Gravé, tél.: 4-2878. M. J.-H. Chouinard. 28-31jan. 2-4fév. -33f

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD à louer au plus bas prix. S'adresser aux seuls agents de la compagnie Underwood à Québec, Clément & Clément Enr., 104, Côte de la Montagne, tél.: 2-1422. 24jan-26fs-36b

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérard Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 28jan-26fs-36r

DIVERS

Dr DANIEL GAGNE—Etudes à Paris. Médecine générale. Spécialité: "accouchements", 411, rue St-Cyrille, tél.: 4-3632. Heures de bureau: 2 à 5 heures et 6 h. 30 à 8 p.m. 10-12-15-17-19-22-24-26-29-31déc. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan. 2-4-6fév. -38f

ELEVES DEMANDES

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet classique. Préparation pour brevets et tous les examens de la province. 18jan-26fs-39r

PROFESSEUR BERUBE, 198½, 2e avenue. Cours commercial, préparation au séminaire. Aussi classe pour commençant. Spécialité: conversation anglaise, méthode rapide, cours tous les soirs. Prix accommodant à partir de $2.00 par mois. Piano et accompagnement pour chanson. 9jan-26fs-39F

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, sténographie, latin, etc., par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150, rue Artillerie. 8mai-j.n.o.-39b

COURS COMPLET de sténographie, $5.00, méthode rapide par professeur d'expérience, français, anglais, clavigraphie, correspondance, etc. Strictement privé si désiré, succès assuré. S'adresser 494, St-Jean, tél.: 3-2951. 13jan-26fs-39f

COURS PRIVES. Spécialité: préparation au séminaire ou au collège des Jésuites. Rosario Samson, professeur, hôtel Lorraine, 9, rue des Jardins, près de l'hôtel de ville, tél.: 2-0050. 1erfév-4fs-39b

STENOGRAPHES JUDICIAIRES.—Le bon moyen de le devenir. Adressez-vous à Mlle Eva Bédard, 51, St-Pierre, membre de l'Institut Sténographique Perreault de Montréal. Cours strictement privés de sténographie bilingue en tout temps de l'année. Diplômes accordés, tél.: 2-3112. -39r

MISS ALLEN. L'anglais par conversation enseigné par un expert, 17 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre. Leçons privées ou en petit groupe. Méthode rapide. Enseignement sans devoirs. Pour renseignement consulter Miss Allen, appt 9, 196, St-Jean, tél.: 2-3331. -39r

Emplois demandés, hommes

VOULEZ-VOUS GAGNER $75.00. Conditions, me faire trouver position d'opérateur dans pouvoir électrique, sous-station, garde-moteur, apprenti dans atelier électrique. Ecrire casier 134, le "Soleil". 25jan-12fs-40b

VOUS TROUVEREZ un bon homme pour vos travaux de menuiserie, aussi peinturage, tapissage à un prix très modéré. Léo Proteau, 159, 4e rue, tél.: 4-1909. 30jan-6fs-40b

COUPLE sans enfant demande conciergerie, tenir maison pour veuf, gardien de tout édifice. Références fournies sur demande. Ecrire casier 211, le "Soleil". -40b

HOMME MARIE DEMANDE position sur machine privée ou machine de livraison, connaissant aussi la menuiserie. Prix modéré et références si désirées. Pour renseignements s'adresser à 101A, avenue Bourlamaque, tél.: 6501. 4fév-2fs-40b

Pour un placement sûr et intéressant, consultez nos colonnes d'IMMEUBLES.

Emplois demandés, femmes

POUR CONFECTION et réparation de tous genres en lingerie pour dames et enfants, à des prix très raisonnables, entière satisfaction. Adressez-vous à 40½, rue Crémazie. Téléphone 8806. 11jan-26-41r

VOUS TROUVEREZ une couturière pour coudre à domicile. S'adresser 130, d'Aiguillon, tél.: 2-7432, Mlle Bédard. 4fév-2fs-41b

CHEZ-SOI OU DOMICILE. — Toute couture, réparations faites sur mesure dans n'importe quels modèles. Prix défiant n'importe compétition. Aussi je m'occupe de faire suivre des cours de couture et tailler n'importe quels modèles sur mesure. Pour plus d'informations, adressez-vous à Mlle Rodrick, 39½, St-Joseph. Tél.: 2-0113. -41r

PERSONNE dans 40 ans, recommandée habituée ouvrage maison, cuisine, désire demeurer dans bonne famille. Ville ou campagne, demande que petit salaire. Ecrire casier 213 "Le Soleil". 4fév.-4fs-41b

FEMMES DEMANDEES

LA COMPAGNIE dite "Pure Linen Mills Co.", désire avoir une représentante dans chaque localité de la province. Généreuse commission aux personnes compétentes. Ecrire à Pure Linen Mills & Co., 322, St-Jean. 3er fév-4fs-45b

DAMES DEMANDEES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. National Manufacturing Co., Dépt. 31, Montréal. 4-18fév-45b

NOUS AVONS BESOIN des femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Compagnie, Dépt 183, Toronto, 8, Ontario. 4-11-18-25fév. -45b

ON DEMANDE 2 dames de bonne apparence et anxieuses de travailler pour démonstration dans la ville et campagne. S'adresser 2 à 5 heures p.m., Pure Linen Mills Co., chambre 4, 322, rue St-Jean. 4fév-2fs-45r

ENTREPOTS A LOUER

HANGAR ou REMISE entre 28 et 34 d'Aiguillon, pouvant servir d'entrepôt ou garage pour plusieurs voitures, aussi garage à une place, tél.: 4-2961 pour renseignements. 2fév-4fs-42b

FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE DES FILLES pouvant faire les poches d'habillement. Inutile de se présenter sans avoir l'expérience nécessaire. Gardher Clothing Co., 645, St-Vallier. 2fév-3fs-48b

A CELLES QUI SONT AMBITIEUSES. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la coiffure. Joignez-vous au plus grand système du Canada. Diplôme décerné. Ecrivez pour informations Académie Marvel, 8, Ste-Catherine Est, Montréal. 4-18fév-48b

FOURRURES

8 MANTEAUX SEAL, faits sur récent modèle 1933, à sacrifice, à prix ridicule de $39.00 à $79.00. Réparation et transformation à prix réduit pour l'hiver. S'adresser H. Dion, 102, Franklin, tél.: 9702. 26jan-26fs-49f

GARAGES A LOUER

GARAGE, 33 d'AIGUILLON, poste central pour garage, chauffage à l'eau chaude, toilette, eau courante, plancher béton, tél.: 4-2961 pour renseignements. 2fév-4fs-50b

BEAU GARAGE, grandeur 22 x 65, pieds système de chauffage, brique solide, bien éclairé, entrée facile. S'adresser 46, rue Richardson, tél.: 3-2409. 4fév-4fs-50b

GARAGES A VENDRE

GARAGE. Station de gazoline.—Garage général, station de gazoline, capacité de 35,000 gallons et restaurant avec terrain de 10,000 pieds à vendre, condition facile, situé à 550 De la Canardière. 3-4-10-11-17-18-24-25fév.

HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions, s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 26jan-26fs-54f

HOMMES, garçons. Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 30jan-26fs-54f

NOUS AVONS BESOIN de 5 bons vendeurs avec chance d'avancement, ex-agents d'assurance préférés. Adressez-vous à chambre 402, 105, côte de la Montagne, entre 9 h. 30 et midi. 3fév-6fs-54b

POSITION POUR DEUX hommes capables se qualifier dans la vente. Expérience et références exigées. Revenu régulier. S'adresser au gérant, 87 Dorchester. 3fév-4fs-54f

$20 à $50 PAR SEMAINE. Hommes, gagnez en apprenant métier de barbier. Travail à l'intérieur, propre, bien payé, permanent. Milliers de gradués réussis. Satisfaction garantie. Livret d'informations gratis. Ecrivez Moler Barber College, 914, Blvd St-Laurent, Montréal. 4-18fév-54b

HOMMES ACTIFS DEMANDES pour conduire le commerce mondialement connu de Service à domicile Rawleigh dans le comté de Québec. Personnes actives peuvent gagner $25.00 par semaine au début et augmenter rapidement. Ecrivez immédiatement à The W.-T. Rawleigh Co., Ltd, dépt. CN-83-8., Montréal, Canada. 3-4-10-11-17-18-24-25fév. -54b

COMMENT AVOIR UNE POSITION du gouvernement. Brochurette gratuite. The M. C.-C. Ltd, Toronto (10). 4-11-18-25fév-54b

HOMMES, garçons qui désirez apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Diplômes et plaçons. Chaises de barbiers à vendre. Ecole barbiers de Québec. Amédée Delisle, 36, du Pont, tél.: 9803. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27fév. 54r

INFORMATIONS

AVIS—Je ne serais pas responsables des dettes contractées par ma femme, sans ma signature. Joseph Laflamme, 86 d'Aiguillon. 3fév-3fs-59b

LOGEMENTS A LOUER

HAUTE-VILLE

265a RUE FRASER, près Bougainville. Logement à louer, 5 chambres plus chambre bain, moderne, chauffé eau chaude à l'année. Avenue Parent, 52, logement 5 chambres, planchers en bois dur. S'adresser A. Ratté, tél.: 3-0745, 446, St-Cyrille. 16jan-26fs-61b

160½, CREMAZIE. Logement à louer, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, clair de neige, construction neuve, possession 1er mai. S'adresser Rosaire Drolet, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 26jan-26f-61f

RUE ST-CYRILLE, près avenue Hollande, logements 5-6-7 chambres, plus chambre bain, chauffés et non chauffés. Aussi cottage 45, avenue Ploermel, 8 chambres avec chambre bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser tels: 8716, le soir, 8038 ou 6954. 31jan-26fs-61r

MAGNIFIQUES LOGEMENTS 3-4-5, chambres plus chambre bain, près église St-Jean-Baptiste, planchers bois dur, baywindow, galerie, dépense, hangar même plancher. Une eau chaude, four ciment, garage si désiré. 232, Richelieu. 5jan-26fs-61f

DES FRANCISCAINS—Logements chauffés, 6 grandes chambres plus bain. 1er, 2e et 3e étage, aussi autres logements 4 chambres plus bain, rue St-Jean 629, 7 grandes chambres plus bain, tous avec planchers bois dur et en parfait ordre. J.-A. Lesage, 80 Chemin Ste-Foye, tél.: 3-4475. 11ja-26fs-61f

CLAIRE-FONTAINE, No 121, 3e étage, logement chauffé, plancher bois dur, huit pièces plus chambre de bain. Chez P. Geoffrion, No 125, tél.: 3-1137. 16jan-26fs-61b

QUARTIER BELVEDERE, 125, avenue Park, 28-34-38, avenue Murray; 33-53-55, avenue Lévis. S'adresser tél.: 3-2522, 3-4126, 3-4394 ou à 125, avenue Park. 26jan-26fs-61b

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin rue d'Aiguillon, 25 x 60. S'adresser L.-A. Roy Inc., 176, St-Jean. 11jan-26fs-61r

CARTES D'AFFAIRES

AUTOMOBILISTES

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars, à prix réduits, station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange, Reg'd, 65, 1ère avenue, Limoilou, tél.: 4-2200. 17-20-22-24-27-29-31déc. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31jan. 2-4-7-9-11-14fév. C.D.-F

BIJOUTIERS

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-G., bureau et résidence, 207, 3e avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 10jan-26fs-C.D.-f

MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, St-Joseph, Québec. Heures de bureau, 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir, 7 à 8 h. 30. Tél.: 4-4061. 18jan-26fs-C.D.r

ELECTRICITE

ELECTRICITE, réparation et refilage de moteurs de tous genres. Aussi réparations d'appareils électriques. Ouvrage garanti. Prix modéré. S'adresser A. Thomassin, 41, Lavigueur, tél.: 3-1525. 17jan-26fs-C.Df

HEMSTITCH

Mme G.-E. FORTIER désire faire part à sa nombreuse clientèle qu'elle sera désormais elle-même au service de ses clients et du public en général. Hemstitch, plissage, boutons couverts. Satisfaction garantie, 225, Ste-Marguerite, tél.: 5288. 18-21-25-28jan. 1-4-8-11fév. C.D.-r

HORLOGER

J.-EMILE CARON Enr., 265, Avenue des Oblats, réparation de montres, horloges et bijoux. Spécialité speedomètre. A prix modérés. j.n.o. C.D.n

MATELAS

REPARATIONS MATELAS—Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparation de sommiers. S'adresser à Louis Rousseau, 486, 3e avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 10-12-14-17-19-21-24-26-28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév. 2-4-7-9mar. C.D.-f

MATELAS FRONTENAC ENR.—Réparations de matelas de plumes stérilisées, matelas de crin refaits, coussins de tous genres, faits promptement et hygiéniquement. S'adresser 43½, St-Ignace, téléphone 5347. 4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30mars -1-4avril. CDf

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PHOTOGRAPHES

ENVOYEZ-NOUS votre meilleur négatif et un dollar et nous vous ferons un agrandissement De Luxe, coloré à la main. W.-B. Edwards, photographe, 225, rue St-Jean, Québec. 20jan-26fs.

PRESSAGE-NETTOYAGE

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 26jan-26fs-C.Df

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinture, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg., (Pfeiffer), 4, McMahon, tél.: 2-2022. 18jan-26fs-C.D.-r

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs, Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 7jan-26fs-C.D.f

P. FERLAND

TEINTURE, nettoyeur de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maison, etc. Département spécial pour commandes de campagne. 155-157, du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531. 26-28-31jan. 2-4-7-9-11 14-16-18-21fév.C.D.r

REPARATIONS DE MEUBLES

RESTAURATIONS.—Meubles antiques, ameublements d'églises, dorure à l'eau et à l'huile, etc. S'adresser F.-P. Gauvin, sculpteur, 33, St-Patrice, tél.: 2-1648. Rés.: 5432. 30déc-26fs-C.D.r

LA MEILLEURE maison à Québec, dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, bourreur 168, Dorchester, maison établie depuis audelà de 29 ans, tél.: 3-0733. 31jan. 2-4-7-9-11fév.C.D.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

REPARATIONS DE MEUBLES

J.-E. LAROCHELLE.—Réparations de meubles de tous genres. Rembourrage et polissage. Ouvrage garanti. Prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude, 119½, Richelieu, tél.: 2-1498. Aussi meubles à vendre. C.D.-r

SALONS DE COIFFURE

PERMANENT SHELTON.—Mlle Fortier, coiffeuse, 354 du Roi, tél.: 3-2694, annonce permanent croquignole, sur machine perfectionnée $1.50. A l'huile $2. garantie pour 6 mois. Aussi ondulation à l'eau, papier, shampos, komol. Satisfaction garantie.

ONDULATION MARCEL. S'adresser à Mlle R. DesBiens, 41 rue St-Martial, St-François d'Assise, tél.: 4-4339, au prix de 25c.

SALON ALMA.—Permanents, $1.50 en montant méthodes les plus nouvelles qui durent plus que six mois sur machines perfectionnées. Tous genre de coiffures et teinture des cheveux et aussi cours de coiffure, les plus bas prix de la ville, 74, St-Joseph, tél.: 4-3013. 4jan.26fs-C.D.r

PERMANENT, $1.50, garanti pour 6 mois. Spécial à l'occasion de l'ouverture des nouveaux salons de Mlle Charrier, experte en permanent, 10 années d'expérience, autrefois de l'édifice Bédard. Maintenant situés à 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 13jan-26fs-C.D.f

Mlle M. PARADIS, 105, Dorchester, annonce à sa clientèle qu'elle donnera à l'avenir des permanents à $1.50 pour un temps limité. Aussi tout genre de coiffure, 2 coiffeuses à votre disposition. Téléphoner à 3-2903. 13jan-26fs-C.D.f

$1.00, ONDULATION PERMANENTE. Ond. Komol, 35c; Shampoo et ond. à l'eau, 50c; Marcel, 25c; aux papiers, 75c; toutes autres coiffures à prix réduit. Mme Blanche, 268, du Roi, tél.: 4-0334. 17jan-26fs-C.D.f

SPECIAL: $1.50, permanent croquignole sur machine la plus perfectionnée, garanti pour 6 mois, à l'huile $2.50 et $3.00; Marcel, 25 cents; Komol, 35 cents; Ondulation à l'eau, 75 cents, avec shampoo, Salon Paulette, tél.: 4-2754, No 764, rue St-Vallier. 19jan-26fs-C.D.f

SALON LEMAY. Permanent sur machine perfectionné, $1.50 à $5.00. Aussi tout genre de coiffure, shampoo, message, prix modérés. Permanent pour hommes, $1.00 et plus. Deux barbiers à votre disposition. Tél.: 3-1413, 25, St-Anselme. 24jan-26fs-C.D.f

LA CANADIENNE. Nous continuerons nos permanents à $1.50. Nous donnerons pendant février un spécial à $5.00 garanti qui vous donnera droit à 4 shampoo et 4 ondulations à l'eau. Jos. Asselin, 311½, St-Joseph, tél.: 3-3396. 27jan-26fs-C.D.f

SPECIAL—Pour $1.00. Le choix des trois item suivants: Ondulation à l'eau, Marcel, Komol, shampoo massage. Permanent $1.50 à $7.00. Cours de coiffure rapide à bas prix, chez Simonne, 341, St-Joseph, tél.: 8895. 28jan-26fs-C.D.f

LE SALON LAPOINTE, 376, St-Jean.—Ondulation permanente, $1.50; Marcel, 35 cents Traitement du cuir chevelu, massage, shampoo, manicure. Spécialité: coupe de cheveux, dames et enfants, etc. Téléphonez 2-7842. 1er fév-20fs-C.D..r

ONDULATION PERMANENTE $1.50; Marcel 35c; Komol, ondulation à l'eau, au papier, traitement du cuir chevelu, etc. Salon Juliette, Mme A. Turgeon, 144, côte d'Abraham, tél.: 2-8389. 28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23fév.C.Dr

SALON ALMA.—Permanents, $1.50 en montant méthodes les plus nouvelles qui durent plus que six mois sur machines perfectionnées. Tous genre de coiffures et teinture des cheveux et aussi cours de coiffure, les plus bas prix de la ville, 74, St-Joseph, tél., 4-3013. 4fév-6f.-C.D.r

Melle Lucienne Robitaille

ANCIENNEMENT au Salon Lemay, rue St-Anselme, annonce à sa nombreuse clientèle qu'elle a ouvert un salon de coiffure chez M. Ph. Lachance, barbier, 659, St-Vallier. Pour vos appointements, téléphoner 4-0486. Comme par le passé vous serez satisfaits. 25jan-26fs-C.D.b

SERVICE DE RADIO

RADIO SERVICE ASSOCIATION, 74 St-Joseph, tél.: 7436. Pour une piastre par année vous devenez membre et vous avez droit à toute inspection ou travail sur votre radio, sans payer davantage. Téléphonez pour renseignements. 13jan-26fs-C.D.f

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, rue Ste-Hélène, tél.: 3-2503. 23jan-26fs-C.D. -r

VOTRE RADIO remis à neuf par un expert. Ouvrage garanti. Visite d'inspection et vérification des lampes gratis. Service rapide. Bas prix. Roger Morin, 210, Fraser, tél.: 5625. 24jan-26fs-C.D.f

REPARATIONS DE RADIOS par un expert diplômé, lampes testées gratuitement à domicile, posons antennes, service jour et soir, travail garanti par maison connue, St-Cyr & Frère, 70, rue St-Joseph, (édifice St-Cyr), tél.: 4-3015. 4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév. 1m-C.D.r

TAXIDERMISTES

FAITES EMPAILLER votre gibier et poisson par un taxidermiste diplômé. Prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti donner satisfaction, L. Thibaudeau, empailleur, 104, des Fossés, tél.: 3-0806. 28-31jan-2-4-7-9-11-14-16-18-21-23fév-cdr

HAUTE-VILLE

DOLBEAU, Jeanne-d'Arc et avenue Désy. Logements à louer, 6-7-8 pièces plus chambre bain, plancher bois dur améliorations modernes. S'adresser Cie Habitation Manrèse ltée, 114, Dolbeau, tél.: 6681. 7jan-26fs-61b

435, ST-CYRILLE, plain-pied chauffé, 8 grandes pièces plus chambre bain, clair de tout, coin avenue Brown. S'adresser 431, St-Cyrille, tél.: 7581. 14jan-26fs-61b

AVENUE MARGUERITE BOURGEOIS. Logements, 6 chambres, plus chambre de bain en tuile. Chauffée, clair de neige. Situé avenue Marguerite Bourgeois, coin St-Cyrille, No 274. S'adresser Arthur Genuron, 19, rue Prévost, tél.: 3-1223. 13jan-26fs-61f

SCOTT, 1 logement de 4 chambres, plus chambre de bain, tank à eau chaude, améliorations modernes. S'adresser E. Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 7jan-26fs-61b

119, LOCKWELL, 6 chambres et chambre bain, chauffé: 2½, Deligny, 4 chambres, chambre bain: 239, Latourelle, 8 chambres, chambre bain, passage. S'adresser Alexandre Nadeau, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 1er fév-26fs-61f

QUARTIER BELVEDERE, plusieurs logements 6-7-8-9 chambres. Aussi chambre à louer à 180, Aberdeen. S'adressr J.-E. Frenette, 167, avenue des Erables. 61f

FRASER, 240. Logements 6 pièces, plus chambre bain, parquets bois dur, chauffé. Eau chaude à l'année. Aussi garage. Pour détails, s'adresser J.-A Jolicœur, 93, St-Pierre, tél.: 2-6201. 10jan-25fs-61r

39-41-45 JEANNE-D'ARC, 5 et 7 chambres, chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser Honoré Houde, 349, St-Jean, tél.: jour, 2-3681; soir, 2-5873. 1er fév-4fs-61r

STE-MARIE-RICHELIEU. Logements à louer, 3 à 7 chambres, chauffés ou non, améliorations modernes, prix modérés. S'adresser 138, Richelieu. 2fév-12fs-61r

A LOUER, 69, Claire-Fontaine, un plain-pied de 8 chambres, chambre bain, chauffage eau chaude et toutes améliorations modernes. S'adresser 378, du Roi, tél.: 3-0951. 3fév-6fs-61b

LOGEMENTS MODERNES, 5 pièces plus chambre bain, chauffés, planchers bois dur, galerie, cave cimentée, entrée privée, près des chars, église St-Sacrement, tél.: 7584. 3fév-2fs-61b

GRANDE ALLEE. Logement 1er plancher, chauffé, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année, frigidaire, garage si désiré. S'adresser à 275, Grande-Allée, tél.: 4-1410. 2fév-6fs-61f

63, COTE D'ABRAHAM, à louer, appt 1 et appt 2, plancher bois dur, chauffé, 5 chambres plus bain. S'adresser J.-E. Giroux, tél.: 2-7294, 83, Berthelot. 3fév-3fs-61b

CENTRE DE LA VILLE, plein-pieds, 5 à 6 chambres, ensoleillés, chambres bain, galerie, balcon, vue magnifique. Aussi 2 grands appartements chauffés, très éclairés, meublés ou non. Possession immédiate. S'adresser 17, St-Réal, coin Ste-Marie. 4-7fév-61r

HAUTE-VILLE

DEUX APPARTEMENTS à louer chauffé. S'adresser 254, St-Olivier, tél.: 4-0425. 2fév-4fs-61f

BOULEVARD CREMAZIE, logement 9 chambres plus bain, système de chauffage, pour être réparé à neuf, $45.00 par mois. Autre logement chauffé, 4 chambres plus bain, $30.00 par mois. S'adresser 2, Crémazie. 4-11-18-25fév-61b

HAUTE-VILLE, St-François-d'Assise, divers logements, 4, 5, 6 chambres, plus chambre bain, chauffés ou non, garage si désiré. Pour informations Louis Carreau, ent., 127 Scott, tél.: 2-3088. -61r

MAISON A LOUER, 170, rue Aberdeen, 9 chambres et chambre de bain, prix raisonnable. Nous la décorerons complètement. Téléphoner 4-3374, Black & Fils, décorateurs. 4fév-6fs-61r

116, DES FRANCISCAINS, Plain-pied, 8 chambres, propre, chambre bain, bien ensoleillé, chauffé, galerie, cave, hangar. S'adresser 122, 124, des Franciscains, tél.: 5004. 13jan-26fs-61b

64-68-72, FRASER, 7 chambres, chauffé, 233, 235, 237, coin 11e rue et Canardière. S'adresser Antonio Trudel, 70, Fraser, tél.: 3-0194. 21jan-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER à 126, St-Cyrille, 9 chambres plus chambre de bain, chauffé eau chaude à l'année. Garage si désiré. Tél.: 5366.

2 LOGEMENTS neuf à louer, 5-6 chambres plus chambre bain, dépense froide, chauffé ou non. Plancher bois dur. S'adresser F. Rochette, 233a, Richelieu, tél.: 7537. 2fév-6fs-61f

276, ST-CYRILLE. Logement à louer, 10 chambres, plus chambre de bain, chauffé, situé à 276, rue St-Cyrille. S'adresser 274, rue St-Cyrille, tél.: 5668. 2fév-26fs-61f

197, ST-JEAN, près St-Eustache, beau logement, 8 pièces plus salle de bain, chauffé, beau poste central pour chambres à louer ou pour combine atelier couture ou autre avec résidence. Références exigées, tél.: 4-2961. pour renseignements. 2fév-4fs-61b

ST-OLIVIER 228, 6 pièces plus chambre bain, dépense froide, garage si désiré. Tél.: 8550. S'adresser à 228½, St-Olivier. 2fév-3fs-61b

RUE FRASER et Ave. de SALABERRY. Plusieurs bons logements de six et huit chambres plus chambre de bain, bien ensoleillés, chauffés, planchers en bois dur garage si désiré, à des prix très raisonnables. S'adresser à 62½, avenue De Salaberry, tels: 3-4642 ou au No 2-2708. 2fév-6fs-61r

17-21, AVENUE LEVIS, près monument des Braves, logements 6-7 chambres plus chambre bain en tuile, moderne, avec garage. Louers meilleur marché pour celui qui chauffera la fournaise. S'adresser Antonio Sévigny, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 31jan-6fs-61f

LOGEMENTS-BUREAUX

A LOUER, à 47a rue St-Jean, près côte du Palais, plain-pieds et bureaux, finis à nef, un immeuble moderne, chauffé de septembre à juin. 2fév-3fs-61r

IMMEUBLES

H.-P. CIMON

CHOIX TRES INTERESSANT de maisons, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville. Prix et conditions convenant à toutes les bourses. Spécialité: Maisons payables comme loyer. Edifice "Cimon", 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 3fév-6fs-100r

ST-GEORGES MORENCY

IMMEUBLES ET ASSURANCES
235, rue St-Joseph, tél.: 8311, rés. 5680
CHOIX EXCEPTIONNEL de propriétés à vendre. Maisons seules ou de plusieurs logements en ville ou alentours, commerces, terres très avantageuses. Maisons à échanger pour terres. Aussi terres à échanger pour maisons. Venez nous consulter.
CHANCE EXTRAORDINAIRE Limoilou(coin rues) épicerie avec logement et deux autres logements. Conditions faciles.
CHANCE EXTRAORDINAIRE, Belvédère. Trois logements 9-6-6 chambres, $6,800, comptant $800. Terrain clair.
OCCASION rue de la Canardière. Magasin et trois logements. 4fév.-6fs-100f

ALFRED MAROIS LTEE

Assurances et immeubles. Administration et collection des propriétés, 229, rue St-Joseph, tél.: 3-5980. Rés.: 4-2381.
GIFFARD, ROUTE NATIONALE. — Maison 8 appartements, terrain 50 x 100, avec solarium.
GIFFARD.—Maison deux logements, 4 chambres, terrain 75 x 62.
RUE STE-MARGUERITE—Maison 5 logements, remis à neuf, $1,000.00 comptant, balance $40.00 par mois, sans intérêt.
AUSSI ASSORTIMENT de maisons, terres et terrains à vendre ou à échanger. 14jan-26fs-100f

LOGEMENT A LOUER

513, COIN ST-CYRILLE, coin Murray, 7 chambres plus bain, 218, du Roi, 7 chambres; 220, 4 appartements, dans la cour. Machine à additionner Burrough, à vendre. Alex. Blondeau, 385, de la Reine, tél.: 7060. 19jan-26fs-100f

D. LALIBERTE

451, 3e avenue, tél.: 9784.
441, 451, 3e AVENUE, 3 logements de 6 chambres plus bain.
107, 115, 12e RUE, 6 chambres plus bains.
LOGEMENT à louer, 6 chambres plus chambre de bain, fini moderne et aussi maison neuve à vendre. 14jan-26fs-100f

P.-F. LALIBERTE

27, JEANNE D'ARC, TEL: 8281
Logement 5-8 appartements maison 3 logements système chauffage, dans Belvédère $9,000.00. Terrain idéal pour station gazoline à vendre ou à échanger.
MAISONS, TERRAIN dans toutes les parties de la ville. 14jan-26fs-100f

C.-E. MIGNER

PROPRIETES situées à la Haute-Ville, rapportant de bons revenus, bonne construction, très bien louées, à vendre à des conditions très avantageuses. $500.00 comptant, balance comme loyer.
PROPRIETES situées dans le centre de St-Roch. 2 logements de 5 chambres, à de bonnes conditions, $800.00 comptant, balance comme loyer.
VENEZ NOUS CONSULTER.
C.-E. MIGNER, 785, ST-VALLIER, vis-à-vis banque Canadienne-Nationale, tél.: 8358, rés.: 3-3030 sonnez 13. 2fév-6fs-100f

ROSAIRE DROLET

MAISON A VENDRE ou échanger, 28, Montcalm, manufacture 4000 pieds plancher, machineries inclues. Autres revenus, $324.00.
ETAL DE BOUCHER, clientèle établie, Pont Gravé et Lamontagne, St-François-d'Assise.
166, CREMAZIE, poste de commerce établi depuis 4 ans. Revenus $600.00.
162, CREMAZIE, épicerie licenciée plus logis 5 pièces et chambre de bain. Revenu annuel, $1,680.00.
LORETTEVILLE, près église. 3 magasins plus 2 logis huit pièces, garage, terrain 77 x 80-pieds, coin rue pouvant servir de garage et station gazoline pour grosse compagnie, terrain total 130 x 77 pieds.
TERRAIN pour fin des plus commerciales, Bourlamaque et St-Laurent, situé voisin la nouvelle église Notre-Dame-du-Chemin.
RUE CANDIAC, terrain situé entre M. Brindamour, boucher et M. Adélard Sylvain, épicier.
RUE LAMONTAGNE, St-François d'Assise.
EPARGNEZ DU TEMPS et de l'argent, en consultant le propriétaire directement. 194, des Erables. tél.: 3-4217. 9jan-26fs-100f

W.-F.-V. ATKINSON Gérant

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC, 21, Ste-Angèle, membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards. Renseignements sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel. Bureau, tél.: 2-6605; résidence, 2-6239. 5jan-26fs-100r

De La Bruère Fortier Notaire

OCCASION D'ACHETER en bas de l'évaluation municipale. Propriétés rapportant de très bons revenus. $500.00 à $2,000.00 comptant. Avenue Bougainville, St-Cyrille, quartier Limoilou, etc. S'adresser 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479, le soir, 202, des Erables, tél.: 3-2580. 28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-mars. 1avril-100f

HAUTE-VILLE

RUE LATOURELLE, plain-pied à louer, 5 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser 35, Latourelle. 1er fév-4fs-61r

LOGEMENTS à louer de 5 à 9 chambres, modernes. Aussi maison à vendre, conditions faciles. S'adresser 166, avenue Cartier, N. Cauchon, tél.: 6052. 3jan-26fs-61b

543 ST-CYRILLE, Logement à louer 7 chambres, chauffé. S'adresser Eug. Nadeau 26, Ave Cartier, 7291. 9jan-26fs-61f

116, MARQUETTE, 5 chambres plus bain, planchers durs, fini moderne, chauffé, $38 par mois. S'adresser par tél.: 2-8460 ou 3-4316. 1er fév-6fs-61r

3,4,5,6,7 PIECES, chauffées, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 50, Fraser et 208m avenue des Erables. S'adresser aux concierges, sur les lieux. Tels: 2-1475; le soir, 3-4498. 31jan-6fs-61r

RUE LATOURELLE. Deux logements à louer. Un de 7 chambres avec bain, cave et grenier. Et un de 3 chambres avec cave. S'adresser à Maurice Paradis, 122, Latourelle, tél.: 3-4960. 27jan-26fs-61b

BOULEVARD CREMAZIE. A louer, 2 plains-pieds, 5 chambres plus chambre de bain. Planchers bois dur, système de chauffage. S'adresser à 41, Crémazie, tél.: 3-2303 4-7-9-11fév-61f

A SOUS-LOUER, logement 5 chambres, plus chambre bain, situé à 31, rue Belvédère, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire gratuit, garage. Cause départ. S'adresser le jour, tél.: 2-1148. 14-18-21-25-28jan. 1-4-8-11-15-18-22-25fév. 1-4mars-61r

LOGEMENTS chauffés, 6 chambres, avenue Bourlamaque, 8 chambres, avenue de Salaberry. S'adresser à 34, de Salaberry, tél.: 3-4188. 1-4fév-61f

44½, AVENUE DES ERABLES, à louer pour le 1er mai, 3 appartements et chambre de bain, chauffé, $25.00. S'adresser sur les lieux. 1-4fév-61f

RUE ST-CYRILLE, 1a, 1c, 8-9 chambres, plus bain, plancher dur, dépense, chauffé, avec grand balcon, vue magnifique. S'adresser 70, Lockwell, tél.: 3-4849. 31jan. 4fév-61f

42, COTE STE-GENEVIEVE, 7 chambres avec chambre de bain. S'adresser à 42, Côte Ste-Geneviève, tél.: 2-7593. 4fév-2fs-61r

RUE ARTILLERIE, plain-pieds, 4 chambres et chambre de bain. Aussi trois chambres et chambre de bain, joliment meublés ou sans meubles, améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions. Aussi garages avec lumière électrique et eau. S'adresser 59, Artillerie, téléphone: 2-1969. 4fév-6fs-61b

71-73, ABERDEEN, 6 pièces chacun et chambre bain chauffée, eau chaude à l'année. S'adresser M. Alphonse Vézina, 197, 3e rue, Limoilou, tél.: 4-1280. 4fév-6fs-61b

PARTIE CENTRALE, logement chauffé, possession immédiate, 6 chambres plus chambre bain fini en tuile, bain carré avec douche, fini à neuf. S'adresser 24, du Palais, tél.: 2-2153, le soir 2-6589. 4fev.-6fs-61

305, 309, RICHELIEU, 2 logements, 4 pièces plus chambre bain, très propres. S'adresser 191, St-Olivier, tél.: 5040. 4fév-2fs-61r

13, DOLBEAU, Logement 7 pièces plus chambre bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 4fév-4fs-61r

114, FRASER, près avenue des Erables, logement à louer, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, foyer, cave. S'adresser 110, rue Fraser, tél.: 5053. 4fév-6fs-61f

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 7, 13, 17, 36, 41, 55, logements de 5 chambres, plus chambre de bain, chauffés eau chaude, très modernes, garage. S'adresser Emile Frenette, No 53, avenue Brown, tél.: 6933, 3-4840 - 7949. 30jan-26fs-61f

72, MANRESE, logement chauffé, 7 chambres plus chambre bain, eau chaude à l'année. Aussi garage. S'adresser P.-H. Vincent, 371, St-Jean, tél.: 3-1354 ou 2-1351. 30jan-6fs-61r

ST-CYRILLE, Nos 448, 454, 458, 462, quatre plein-pieds, 2e et 3e étages, de 7 et 9 pièces plus chambre de bain. Fini moderne. Clair de neige, vidanges. S'adresser Oscar Plamondon, 456, St-Cyrille, tél.: 3-3826 - 8167. 16jan-26fs-61f

210, LATOURELLE, 6 chambres, $26.00; 4 chambres, $17.00; 163, des Oblats, 7 chambres, $23.00; 4 chambres, $16.00; 18, Salaberry, 12 chambres, $65.00. S'adresser 49, des Erables, tél.: 6779. 30jan-26fs-61f

132, ST-AUGUSTIN, en face du parlement, logement à louer, à prix raisonnable. S'adresser à 14, rue Ste-Famille, tél.: 2-4844. 2fév-6fs-61b

417, ST-CYRILLE. Beau plain-pied moderne, 2e étage, 7 chambres plus chambre bain et dépense froide, chauffage automatique, eau chaude à l'année, 2 privés, 2 galeries, cour, garage si désiré. Vacant. S'adresser au premier étage, tél.: 6003. 3fév-6fs-61f

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé, 7 pièces plus chambre bain, planchers bois dur, toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels: 2-6403 - 4-2557. 3fév-6fs-61r

LOGEMENTS à louer de 5-7 et 9 chambres, modernes. Aussi maison à vendre, conditions faciles. S'adresser 166, avenue Cartier, N. Cauchon, tél.: 6052. 3fév-26fs-61f

206, RUE FRASER, 8 chambres, 509, St-Cyrille, 8 chambres coin St-Cyrille et Moncton; 10 chambres, garage chauffé. S'adresser J.-A. Chiquette, 395, St-Cyrille, tél.: 5550. 3fév-26fs-61f

LOGEMENTS de 6 et 7 chambres, plus chambre bain, très ensoleillés, quatre côtés, entourés de beaux arbres, aussi jardin potager et garage si désiré, à louer très bon marché. S'adresser 721, St-Cyrille, tél.: 3-4074. 31jan-6fs-61b

406c, ST-CYRILLE, logement, 7 chambres plus chambre bain, chauffé, garage si désiré. S'adresser le soir, 3¼, rue Sherbrooke, tél.: 4-3654. 1er féb-4fs-61b

HAUTE-VILLE

RUE ST-JEAN, plain-pied, chauffé, 7 chambres plus chambre bain, planchers bois dur, clair de neige et vidanges. Visible de 10 heures a.m., à 4 p.m. S'adresser L.-P. Labrecque, 77, St-Jean, téléphone: 2-1040. 31jan-5fs-61f

RUE LOCKWELL. Logement de sept grandes pièces, système de chauffage et améliorations modernes. S'adresser à 113, rue Lockwell. 1er fév-6fs-61b

389, ST-CYRILLE, 2e étage, logement chauffé, 8 chambres plus chambre bain, clair de neige et vidanges, garage si désiré. S'adresser à 391, St-Cyrille, tél.: 3-4815. -61b

ST-GABRIEL. Logement 5 chambres et chambre de bain. Chauffé eau chaude. Bien éclairé. Aussi garage si désiré. S'adresser 81, St-Gabriel, tél.: 3-1724. 31jan. 2-4fév.61f

111-113, DES FRANCISCAINS, 1er, 2e planchers, 4 pièces, chauffés, plus chambre bain. S'adresser J.-A. Talbot, 113, des Franciscains, tél.: 3-4275. 2-4fév-61f

RUE CREMAZIE, 1er et 3e étage, 4-7 pièces, plus chambre bain, ensoleillés, chauds, hangar même pied, grande cour, garage si désiré. S'adresser 191, Crémazie, tél.: 3-4063. 2-4fév-61f

TRES BEAUX LOGEMENTS, 5-6 chambres, chambre de bain, chauffés, eau chaude, planchers bois dur, coin côte d'Abraham et Richelieu. S'adresser 34, côte d'Abraham, tél.: 2-4825. 2-4fév-61r

11, ARTILLERIE, logement 4 chambres, plus chambre bain, chauffés, eau chaude à l'année, planchers durs, améliorations modernes. S'adresser Lauréat Blouin, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 2-4-7-9-11-14f-61r

PLUSIEURS LOGEMENTS chauffés et d'autres non chauffés, ainsi que garage chauffé à louer. S'adresser à P. Paradis, 236, rue d'Aiguillon, tél.: 6667-6668. 26-28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21fé-61f

RUE ST-CYRILLE, No 362, magnifique logement (premier étage), de neuf chambres, plus chambre de bain, de toilette, chauffé eau chaude à l'année. Aussi deux garages chauffés, à louer. S'adresser tél.: 3-4050. 26-28-31jan. 2-4-7fév. -61f

290, RUE FRASER. Logement de 8 pièces, plus bain, chauffé, 2e fini moderne, belle localité, prix modéré. S'adresser 20, Crémazie, tél.: 5224. 30jan. 1-4-6fév-61f

SUPERBE GRAND LOGEMENT chauffé, 78, Chemin Ste-Foy, neuf chambres plus deux chambres de bain. Cinq grandes chambres à coucher, service d'eau chaude à l'année dans chacune d'elles. Grand vivoir, salon, salle à dîner, immense cuisine avec dépense et frigidaire. Pour informations s'adresser à J.-A. Lesage, 80, Chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 4fév-6fs-61f

A LOUER, 6, Artillerie, 2e étage, chauffé, 5 chambres et chambre bain. S'adresser 271, rue Fraser, tél.: 3-1930. 4fév-3fs-61b

RUE ST-GABRIEL, No 23½, 2e étage. Logement de 6 chambres, plus chambre de bain. S'adresser au No 23, rue St-Gabriel, tél.: 2-1938. j.n.o.-61b

LOGEMENTS, 9 pièces, possession immédiate, 8, 6, 4 pièces, chauffées, eau chaude, planchers bois dur et réparés à neuf. S'adresser M. A. Blanchet, 12, Christie, tél.: 2-4383. 24jan-26fs-61r

26, LAVAL, près des Remparts. Logements neufs, 4 chambres plus chambre bain, moderne, chauffé, eau chaude. Peut être occupé immédiatement. S'adresser Antonio Sévigny, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 31jan-6fs-61f

PLAIN-PIED de 6 chambres et chambre de bain chauffé, améliorations modernes, au No 118, Aberdeen. S'adresser à Fortunat Côté, 5, chemin Ste-Foy, tél.: 6141. 31jan-6fs-61f

116, AVENUE MURRAY, plain pied à louer, 9 chambres plus 2 chambres bain, eau chaude à l'année, garage, clair neige, vidanges, visible tout les jours de 2 à 5 hrs. S'adresser tél.: 4-3713. 31jan-12fs-61b

BASSE-VILLE

UN BEAU PETIT logement confortable, chauffé, avec entrée seule, à louer pour 1er mai, 3 à 4 appartements, électricité, gaz, eau chaude, grande cave, avec plancher en ciment, clair de neige. Prix, $20.00 par mois. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-ville, tél.: 2-3708. 28jan. 1-4-8-11-15-18-22-25fév. 1-4-8 mars-61r

LOYER BON MARCHE, 2 plain-pieds 4 et 3 chambres, avec chambre de bain, bonne entrée, 106, côte de la Montagne. S'adresser 49 Notre-Dame. 61r

54, COTE DE LA MONTAGNE. Plain-pied, 1er étage, 6 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser G. Turcotte, 56, côte de la Montagne. 4-7fév-61r

SAINT-ROCH

A ST-ROCH. Logements à louer de 7, 8 et 9 appartements, chambre de bain comprise. S'adresser au No 36, rue Fleurie, St-Roch. 10jan-26fs-61r

RUE GAMELIN, No 29, logement de 6 chambres et chambre de bain, plancher bois dur, bien fini, fournaise à eau chaude, $17.00 par mois. Succession C.-J. Lockwell, tels: 2-3535 ou 3-4998. 31jan-6fs-61r

AVIS AUX PHOTOGRAPHES. Logement chauffé de 7 pièces et poste d'affaires établi depuis 25 ans, à louer. S'adresser à Napoléon Jacques, 128, rue St-Joseph. 31jan-6fs-61r

A ST-ROCH, logement 5 chambres plus chambre bain, réparé à neuf, garage sur la rue. S'adresser 26, rue DeVarennes, tél.: 8775. 1er fév-4fs-61b

315¼, ST-JOSEPH. Beau plein-pied à louer, de 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, améliorations modernes. S'adresser J. Guillemette, 315, St-Joseph, tél.: 8221. 2fév-3fs-61f

JACQUES-CARTIER. Logements à louer, 5 à 7 chambres, plus chambre bain, chauffé, situé coin St-Anselme et Notre-Dame-des-Anges. S'adresser H.-L. Dufresne, 90, de l'Eglise, tél.: 9936. 31 jan. 4-7-11f-61r

SAINT-ROCH

TRES BEAU LOGEMENT, 11 chambres avec chambre bain, meilleur centre de St-Roch. Retirant sous location de $50.00 par mois. Garage si désiré. Aussi salon de coiffure avec restaurant, bonne clientèle. Ecrire Casier 210, le "Soleil". 24-26-28-31jan 2-4-6-9fév-61b

LOGEMENTS A LOUER, 4 chambres plus bain et 6 chambres. Aussi cour, garage, écurie. S'adresser S. Giguère, 141, Richardson. 3fév-2fs-61b

LOGEMENT dans Jacques-Cartier, 7 chambres plus chambre de bain et un passage, 2 et 3e étage. S'adresser 343½, du Roi, tél.: 9055. -61b

96, GRANT, coin St-Joseph, logement moderne, 3e étage, bay window, 6 chambres, plus chambre bain, chauffé, clair de tout, $29.00. S'adresser Mme Alphonse Rousseau, 46 St-Joseph, tél.: 4-2240. 4fév-2fs-61r

137, RICHARDSON, beau logement 4 grandes chambres plus chambre bain, chauffé, dans le centre de St-Roch. S'adresser 137, Richardson, tél.: 5870. -61b

A JACQUES-CARTIER suite de 3 grandes chambres, chauffée, meublée, gaz, véranda, bain, aussi grande chambre avec gaz, entrée seule, possession immédiate. S'adresser 186, boulevard Langelier, tél.: 9149. -61b

RUE ST-FRANCOIS, logement de 4 chambres, près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 4fév-4fs-61r

LOGEMENTS de 4 ou 5 chambres, meublée ou non, chauffé, situé 18 d'Youville et 592 St-Jean. Aussi bureau à 251 St-Joseph. S'adresser Nap. Bédard, 251 St-Joseph, tél.: 9833. -61f

100, RUE DU PONT. Vous trouverez plusieurs petits logements à louer à prix modéré. -61b

ST-ROCH, rue Dorchester, salon de barbier, magasin, salle d'échantillons, logements frais décorés, avec gaz, 4 et 5 chambres, $22.00, $23.00. S'adresser 142 rue Dorchester ou 276, de la Reine. -61b

ST-ROCH, logement 6-7-8 chambres, rue de la Reine; 4-5 chambres, 157, d'Argenson; 14, St-Ambroise, 3 chambres près marché; 59-63, rue Smith, $15.00. Jos. Lamothe, 276, de la Reine. -61b

154, LALIBERTE, logement de 4 chambres, cuisine d'été, réparé à neuf, 2e étage, très chaud, bien ensoleillé, hangar et cave pavés, cour, muni de gaz et électricité, tél.: 4-4365. -61b

SAINT-SAUVEUR

2 LOGEMENTS, 4 chambres, 146, St-Léon; 148, St-Léon, 2e étage, possession immédiate et mai; 149, St-Léon, 1er étage, 4 chambres; 157, 8e avenue, 2 logements, 5 chambres et bain, un premier et le troisième, possession immédiate et mai; 115, St-Mathias, (bas), 5 chambres et bain. U. Girard, 157, 8e avenue, tél.: 3-3451, de 10 à 12 a.m., 2 h. 30 à 5 et 7 h. 30 à 9 p.m., ou notaire Delâge, 54, du Pont, tél.: 4-1941 4fév-26fs-61f

LOGEMENT NEUF, très éclairé, six chambres plus chambre de bain. Premier plancher, grande cour. S'adresser sur les lieux à 1257, rue St-Vallier, tél.: 6293. 7oct-j.n.o.61b

LOGEMENTS à louer, de 4 et 3 appartements, très propres, chauffés, rue St-Patrice. S'adresser à C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 2fév-6fs-61f

RUE LAFAYETTE, très beaux logements de 4 et 6 chambres, plus chambre bain, grand balcon, hangar, garage, etc. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118 Lafayette tél.: 3-2075. 4jan-26fs-61f

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11-D, rue d'Argenson; 252 et 256, Prince-Edouard. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels.: 2-6403 - le soir, 4-2557. 3fév-6fs-61r

No 19 BLVD LANGELIER, logement de 5 chambres à louer. S'adresser L. Côté, 53 Grant. 3fév-6fs-61r

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres, et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642a, rue St-Vallier. Aussi à 13, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir, 4-2557. 3fév-6fs-61r

73½, ST-GERMAIN, 5 chambres, $18.00; rue du Roi, 114, 4 chambres, $15.00. S'adresser tél.: 3-2204. 4-7-9-11fév. -61b

3 LOGEMENTS NEUFS, modernes, 5 pièces, situés à St-Sauveur, place centrale, pouvant accommoder 3 ou 4 adultes, planchers durs, chambres bain, etc. S'adresser Dr A. Leclerc, 788, St-Vallier, tél.: 9910. 11jan-26fs-61r

STE-THERESE. Trois beaux logements, 5 à 6 chambres avec toutes améliorations modernes et un garage, 215-217-221, Ste-Thérèse. S'adresser J. Bélanger, St-Louis-de-Courville, tél.: 2-2288 s. 2. 5jan-26f-61b

RUE ST-VALLIER, 1141, logement, 6 appartements, chambre de bain, système pour eau chaude, hangar, cave. S'adresser 1141½, rue St-Vallier, tél.: 3-4449. j.n.o.-61b

A LOUER. Logement 5 grandes chambres, plus une chambre de bain. Jean Lortie, 37, Bavard. 3fév-6fs-61b

ARAGO.—2 logements 4 et 6 chambres, à louer. S'adresser 236 Arago, en face de l'église Notre-Dame-de-Grâce, tél.: 9274. -61b

559, 561, ST-VALLIER, Jacques-Cartier, 2 logements de 4-6 chambres avec garage, réparés à neuf. S'adresser à J.-A. Pouliot, N.P., 26, des Oblats, tél.: 3-0375. 28-31jan. 2-4-7-9fév. -61f

747, ST-VALLIER, 5 chambres, 2e étage, propre, place centrale, 31, Mazenod, 6 chambres plus chambre bain, moderne, construction neuve, garage si désiré. S'adresser 191, Crémazie, tél.: 3-4063. 31jan-2-4fév.-61f

290, NAPOLEON, 119, Bouffard, 2 logements de 4-5 chambres avec garage, réparés à neuf. S'adresser J.-A. Pouliot, N.P., 26, avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 28-31jan. 2-4-7-9fév. -61f

876, ST-VALLIER. Logement de 8 appartements, plus chambre de bain. En face du marché St-Pierre. Aussi 2 logements de 5 appartements, 71, St-Germain, S'adresser 874, St-Vallier, tél.: 4-0479. 28jan. 1-4-8-11-15fév. -61f

BOULEVARD GARDEN CAFE de première classe. Repas toute heure, régulier 25c; Cartes 14 repas, $3.00. Meilleur endroit pour patates frites. 139, boulevard Langelier. 10-14-17-21-24-28-31jan 1f-41.

RUE ST-VALLIER, No 805, logement, 12 chambres, avec chambre de bain, 15 17, Belleau, logement 3-6 chambres. S'adresser 42, côte Ste-Geneviève, tél.: 2-7593 ou 15, Belleau. 4fév 2fs 61r

RUE LAFAYETTE, très beaux logements de 4 et 6 chambres plus chambre bain, grand balcon, hangar, garage, etc. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118 Lafayette, tél.: 3-2075. 4fév-26fs-61f

RUE BOISSEAU. Logement à louer, 8 chambres compris bain système eau chaude, cave, hangar, un autre 6 chambres, plain-pied, améliorations modernes. S'adresser 135, Boisseau. -61b

BEAU GRAND LOGEMENT de 7 chambres, plus chambre bain. Aussi basement de 5 appartements et chambre bain, bon marché pour locataire sérieux. S'adresser Edouard Dion, 145, Ste-Thérèse. 2fév-6fs-61f

ST-VALLIER, 2 logements, 315, 10 pièces avec bain; 317, 6 pièces, entre rue du Pont et Laliberté. S'adresser 65, des Franciscains, tél.: 7585 11jan-26fs-61b

LOGEMENT 6 CHAMBRES. A louer, un beau logement de 6 chambres, munis du gaz et de l'électricité pour le 1er mai. S'adresser à 301, Morin. 1.n.o.-61b

ARAGO—2 logements 3-4 chambres, maison neuve, grande cuisine. S'adresser 446 Arago, tél.: 3-2758. 26jan-26fs-61f

LIMOILOU

A LOUER—Logement de cinq grandes pièces, plus chambre de bain. Conditions avantageuses. S'adresser à 3 rue d'Assises. 61b

LIMOILOU LOGEMENTS: 5e rue et 4e avenue, magnifiques logements modernes, confortables, chauds, 7 pièces avec bain. Prix accommodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4e avenue, Limoilou. 4jan-27fs-61f

LOGEMENTS NEUFS, MODERNES.—ST-FIDELE, 4e avenue, cinq logements, 4 chambres non chauffés, $20.00 à $23.00. Aussi poste de commerce.
ST-ESPRIT, 1ère avenue 106, un logement, six chambres, non chauffé.
ST- FRANCOIS - D'ASSISE, boulevard Benoit XV 2 logements, six grandes pièces, un avec système chauffage à l'eau, l'autre pas système, endroit résidentiel. Roy & Frère, 106, 1ère avenue, tél.: 4-1820 11jan-26fs-61f

BEAU LOGEMENT à louer 157, 3e rue, Limoilou, entre la 6e et 7e avenue, 1er et 2e plancher, 6 pièces et passage, chambre de bain, eau chaude, voûte, belle cave, grande cour seule, galerie vitrée en arrière et galerie devant, prix modérés, tél.: 4-2192. 30jan-6fs-61b

No 9, 8e RUE, 6 chambres plus chambre bain, planchers bois dur, garage, près église et des chars. S'adresser 318½, 1ère avenue, tél.: 4-0617. 5jan-26fs-61b

LIMOILOU

BEAU CHOIX de logements dans maisons neuves, 4-5-6 appartements, situés dans St-Frs-d'Assise ou St-Esprit. S'adresser à 82, 2e avenue, tél.: 4-2887. 21jan-26fs-61r

RUE VITRE. Beaux logements, très bien finis, jolie localité, angle rues Vitré et St-Eugène. Cinq pièces, $23.00 et six pièces, $25.00, chambre de bain en plus. S'adresser 312, rue St-Joseph, tél.: 7171. 12jan-26fs-61

ST-PASCAL-BAYLON, près de l'église, du couvent, du tramway, logement à louer, 6 grandes pièces, chambre de bain. Très moderne, $25.00 par mois. S'adresser à Mme J.-B. Lapointe, 589, Canardière, tél.: 4-4182. 3-4-7-9-11-14fév. -61f

164, 3e AVENUE. Beau logement moderne, chauffé, plancher bois dur, 7 chambres, bien divisé, plus chambre bain. Situé 164, 3e avenue, en haut magasin 5-10-15 National. S'adresser B.-E. Barakatt, 162, 3e avenue. -61f

1ère AVENUE.—Logement à louer, à St-François-d'Assise, 1ère avenue, 5 chambres plus chambre bain, eau chaude, gaz, garage si désiré. S'adresser tél.: 8492. -61b

MAGNIFIQUE LOGEMENT, deuxième étage, moderne, chaud, 5 pièces et chambre bain. S'adresser 57, 12e rue. 28-31jan-2-4-7-9fév -61f

ST-FIDELE. Près église, logement 5 chambres plus chambre bain, fournaise à air chaud. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 31jan-2-4fév-61f

1ère AVENUE. St-François-d'Assise, logement de 7 chambres plus dépense et chambre de bain avec eau chaude, toutes bien éclairées, coin de rue, centre résidentiel, avec ou sans garage. S'adresser à 502, 1ère avenue, tél.: 4-4829. 28-30jan.2-4-6fév.-61b

1ère AVENUE, 2 logements à louer, un 8 chambres plus chambre bain, l'autre, 4 chambres plus chambre bain. S'adresser 164, 1ère avenue, tél.: 4-3497. 2-4-7-9-11-14fév. -61b

A ST-FRANCOIS-D'ASSISE. Beau logement, 7 grandes chambres, chambre bain, grande dépense, fini bois dur, améliorations modernes, bien ensoleillé, coin de rue, 2e étage d'un cottage. Prix modéré. S'adresser O. Lacroix, 563, 1ère avenue, St-François-d'Assise, tél.: 4-4932. 26-31jan-4f-61f

ST-PASCAL BAYLON. Beaux logements 4 et 6 chambres, plus chambre bain, très chauds, bien éclairés, avec tank, grande vérandah, près hôpital l'Enfant-Jésus, prix raisonnable. S'adresser 186, Vitré, tél.: 4-4990. 30jan-1-4fév-61f

LIMOILOU PETIT logement chauffé à louer $15.00 par mois, ainsi que appartement meublé à louer. S'adresser 50, 3ème Avenue, tél.: 4-4350. 4fév-3fs-61f

LOGEMENT de 3 chambres situé au No 51, boulevard Benoît-XV, St-François-d'Assise. -61b

32-36-38, 4e AVENUE, Limoilou, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $18. Roy & Baillargeon, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390, Québec. 4fév-4fs-61r

PAROISSE ST-ESPRIT, logement 5 chambres plus chambre de bain, coin de rues, clair de neige, 3e étage, $20.00 par mois. S'adresser 191, 2e avenue, tél.: 9752. -61b

LOGEMENTS A LOUER, situés sur 6e rue, près 3e avenue, 5 chambres, plus chambre bain, non chauffés. S'adresser tél.: 2-6186. 2fév-26fs-61b

42, 6e RUE. Très beau logement, 6 chambres plus chambre bain. Aussi atelier sur le même pied, à louer ensemble ou séparément. Information, F.-X Juneau, tél.: 4-3077 3fév-2fs-61b

LIMOILOU, LOGEMENTS MODERNES construction nouvelle, chauffés, 6 chambres chacun, plus chambre de bain, dépense froide avec ou sans garage. S'adresser 156, 4e avenue, tél.: 4-1989. j.n.o.

ST-FRANCOIS-D'ASSISES. Logements chauffés et non chauffés, 5 et 6 chambres, très modernes, clair de neige, les uns près hôpital St-François-d'Assise, les autres près de l'église St-Malo, prix réduits. S'adresser Omer Turgeon, 23, rue Montmagny, tél.: 6302. 17jan-26fs-61f

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, Limoilou, sur la 4e rue, près de l'église, des grands moulins à papier. Prix de $13.00 à $21.00. S'adresser 154, 4e rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 2fév-26fs-61f

A ST-FRANCOIS-D'ASSISE, 2 logements, 5 chambres, plus chambre bain, bien éclairés. Information, s'adresser Roméo Villeneuve, 63, boulevard Benoit XV, tél.: 3-1727. 2fév-4fs-61b

ST-FRS-D'ASSISE, 34, avenue Hamilton, logement de 5 pièces, plus chambre de bain, plancher bois dur, eau chaude; dépense froide, Bien éclairée, très propre. Une minute des chars. S'adresser 34, Avenue Hamilton, tél.: 4-3289. 2fév-6fs-61f

156, 3e AVENUE. Logement, 6 grandes pièces plus chambre de bain, partie chauffée, eau chaude, très confortable. Le plus bel endroit de Limoilou. S'adresser 154, 3e avenue, tél.: 4-1020. 2fev-3fs-61b

BAS DE MAISON, 6 chambres, plus chambre bain, aussi autre de 8 chambres, chauffé, les deux logements avec améliorations modernes. S'adresser à 271, la Canardière, tél.: 7695. 31jan-6fs-61f

354½, 3e AVENUE. Logement à louer, 6 chambres plus chambre bain; 179½, 4e avenue, 5 chambres; 111½, 8e avenue, 4 chambres; 1249½, St-Vallier, 4 chambres, réparé à neuf, possession immédiate. S'adresser W. Laframboise, 421, 1ère avenue, tél.: 4-4731. 26jan-6fs-61b

LIMOILOU. Logements modernes, chauffés, 6 chambres plus chambre bain, avec ou sans garage chauffé, situés 166, 168, 172 la Canardière. Aussi plusieurs autres logements non chauffés, situés dans Limoilou. S'adresser J.-M. Dessureault, 170, la Canardière, tél.: bureau: 4-4601; rés.: 4-3083 13jan-26fs-61b

130½, 3e RUE, Limoilou. Logement 5 chambres, prix raisonnable. S'adresser à 14, rue Ste-Famille, tél.: 2-4844. 2fév-6fs-61b

DANS LA BANLIEUE

BEAUPORT-EST. Logement moderne, 9 chambres, situé hôtel Salaberry. S'adresser par tél.: 3-2204. 31jan-2-4-6-8-11fév.-61b

3 LOGEMENTS A LOUER, 2ème et 3me étage, 7 appartements, chauffé, plus chambre de bain, logement très gai et beaucoup ensoleillé, grande galerie en arrière et en avant, sur rue principale, près de l'église et des chars. Prix $25.00 par mois. S'adresser à M. Wilfrid Auclair, manufacturier, Loretteville P.Q., Tél.: Central. 21-28jan.-4fév.-61b

A LOUER, 3 logements bien finis avec garage, $10.00 par mois. Aussi logement avec restaurant et garage, $15.00 par mois. 12e avenue, 4e rue, Québec-Ouest. S'adresser 139, du Roi, visible le soir, de 6 à 10 heures. 28jan-4-11fév-61b

A LOUER, à Giffard, avenue du Monument, beau logement, 8 chambres y compris chambre bain, plancher en bois dur, fini moderne, garage si désiré. S'adresser à A. Moisan, Monument, tél.: 4-5418. 4fév-26fs-61b

A CHARLESBOURG VILLAGE, logement sept pièces, bien ensoleillé, améliorations modernes, garage, très beau site. Communications faciles à bon marché. S'adresser J.-E. Morand, 70, de l'Eglise, Québec, tél.: 4-0596. 4fév-2fs-61r

UN LOGEMENT de 4 appartements, situé dans un soubassement de la rue Duplessis, à Bienville, à louer. S'adresser à 29, rue Duplessis, Bienville. -61b

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE pour le 1er mai prochain un logement moderne, comprenant 9 ou 10 pièces. Devra être situé entre l'avenue des Erables et Bougainville. Ecrire casier 206, le "Soleil". 1er fév-4fs-62b

AVEZ-VOUS CA? Je désire un logement de pas moins de 10 chambres en plus d'une chambre de bain, avec hangar et cour si possible. Dans la partie haute de la ville, au prix de $40.00. Adressez A.-L. Boulanger, 500, rue St-Jean, tél.: 6833.-62b

MACHINERIES A VENDRE

NOUS ACHETONS et vendons toutes sortes de machineries neuves et usagées. Une visite est sollicitée. Quebec Machinery & Supply, Co., Ltd, 19, Canoterie. 21jan. 4fév. 63b

MAGASINS A LOUER

469-471, ST-JEAN, deux grands magasins, 55 x 21 pieds, chauffés, planchers bois dur, grandes vitrines, $40 par mois. P. Goulet, tél.: 8?1142. 9jan-26fs-64b

MAGASIN et logements à louer. Magasin occupé comme épicerie depuis 20 ans, 188, Crémazie, coin Bourlamaque. Logements 3 à 8 pièces, chauffé ou non. S'adresser Arthur Frenette, 260, St-Cyrille, tél.: 6676. 19jan-26fs-64f

POSTE DE COMMERCE à louer, références exigées. S'adresser à 26, côte de la Montagne, tél.: 2-7584. 1er fév-4fs-64b

108, DU PONT. Magasin à louer. Aussi bureaux et salles d'échantillons. Magnifique magasin et bon poste à louer, 108, du Pont, voisin de Max. Hudon, Enr., quincailliers. Aussi bureaux et salles d'échantillons, situés à l'étage supérieur. S'adresser 106, rue du Pont 31jan-5fs-64r

MAGASINS A LOUER

COTE D'ABRAHAM, 156-160, magasins chauffés. Un occupé depuis 19 ans comme magasin de fourrure avec ameublement complet, grands miroirs, etc. A aussi e pour commerçant. Grande boutique ... 5, St-Vallier. S'adresser 158, côte d'Abraham. 3fév-2f-64r

POSTE DE COMMERCE pour studio, bureau, salle d'échantillons, salon coiffure ou autres, grandeur 30 x 18. Plus 2 pièces supplémentaires, planchers durs, chauffé, très éclairé. S'adresser 24, du Palais, tél.: 2-2153, le soir, 2-6589. 31jan-6fs-64r

GRAND MAGASIN à louer, rue Ste-Thérèse, en face du marché St-Pierre. S'adresser Edouard Morency, 24, rue Durocher, tél.: 8926 ou 8927. 3fév-2fs-64f

TRES BEAU MAGASIN chauffé, pouvant servir comme bureau, plain-pied, situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 3fév-6fs-64r

MAGASIN, BUREAUX.—Partie de magasin, bureaux, cave à louer, situés 106, St-Jean. S'adresser Jos. Robitaille, 106, St-Jean, tél.: 2-7684 ou 108, Richelieu, tél.: 2-3288. 2fév-6fs-64r

A LOUER. Excellent poste de commerce avec logement et grand garage, convenant pour magasin, boucher, épicier, etc., coins 3e avenue et 3e rue, No 100, 3e avenue, Limoilou, Québec. S'adresser à Commercial Finance Corp., Ltd, 147, côte de la Montagne, Québec, Qué. Tels: 2-6488, 2-6489. 3fév-6fs-64b

MAGASIN A LOUER chauffé, très propre, clair de neige, loyer bon marché, quartier commercial, Basse-ville, 51, rue Sous-le-Fort, plancher bois dur, grande vitrine, tablettes, armoire vitrée. Libre actuellement, convenant à différents genres de commerce, agence de manufacturier, salle d'échantillons, bureau, barbier, commerce de radios, etc. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-ville, tél.: 2-3708. 7-14-21-28jan. 4-11-18-25fév.4-1mar-4r

GRAND MAGASIN à louer, rue du Pont. Logement 5 chambres, avec bain. Aussi chambres dans centre de St-Roch. Améliorations modernes. Prix modérés. S'adresser 56, 58, Richardson. -64r

42, NOTRE-DAME.—Magasin convenable pour confiserie, car il n'y en a pas à la Basse-Ville. Actuellement occupé par un fabricant de beignes. S'adresser 49, Notre-Dame. -64r

MAISONS A LOUER

A LOUER, 12, rue Laporte, maison autrefois occupée par l'honorable J.-H. Kelly, faisant face au jardin du gouverneur, près de la Terrasse, contenant 4 chambres à coucher, 2 chambres bain avec plus 2 chambres de servantes avec bain, grande salle à manger, salon, vivoir, etc., 2 foyers en parfaite condition. S'adresser 67, d'Auteuil, tél.: 2-4366 ou 2-2649. 16jan-26fs-67b

A LIMOILOU, poste de médecin à louer ou pour famille, améliorations modernes, fournaise, etc., 11 appartements, No 107, 3e rue. S'adresser Dr O.-E. Perron, St-Charles, tél.: 7166. 2-3-4-8-10-11fév -67b

MAISON A LOUER, avec garage, 8 chambres, chambre bain, située rue Ploermel, vis-à-vis Spencer Wood, améliorations modernes. S'adresser tél.: 8716, soir, 8038 ou 6954. 1er fév-12fs-67r

MAISON SEULE, 8 chambres, bien ensoleillée, grand parterre, près de l'église et des tramways. Pour informations, téléphoner 7764. 3fév-4fs-67b

A LOUER maison détachée, 20 avenue des Erables, vis-à-vis nouvelle église Notre-Dame-du-Chemin, 8 grandes chambres et chambre de bain, système de chauffage, grande cour en arrière. Prix $43.00. Téléphoner 3-4842. 4-6-8-11fév-67b

MAISON A LOUER, à Beauport-Est, 6 chambres et chambre de bain, tank à eau chaude. S'adresser à Mlle Eléonore Giroux, 27, Scott, Québec. 3fév-3fs-67b

AVENUE BOUGAINVILLE. Maison à louer ou à vendre, 10 chambres. Conditions de vente un montant comptant, balance payable comme un loyer. S'adresser à L. Girard, 13, avenue De Salaberry. 21-23-28-30jan. 4-6-11-13-18-20-25-27fév. 4-6-11-13-18-20-25-27mars 1-3-8avr 67f

MAISON SEULE à louer, huit pièces chambre de bain, améliorations modernes, grand jardin et très beau point de vue. S'adresser à 20, avenue Bergemont, St-Pascal Baylon, tél.: 4-2644. 4fév-3fs-67b

COTE DU PALAIS, maison 17 chambres, à louer, tél.: 2-1723. 67r

10 HALDIMAND, A LOUER, maison 12 chambres, 2 chambres de bain, excellente situation. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 4fév-4fs-67r

MAISONS A VENDRE

BUNGALLOW—Bungallow lambrisé en brique, de 8 chambres et chambre de bain, plancher en bois dur, à vendre à des conditions faciles. S'adresser 15 De la Ronde, Tél.: 4-4775. 3-4-10-11-17-18-24-25fév.

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 87½, 4e avenue ou 114, De-Meules. 26jan-j.n.o.-68b

MAISON A VENDRE, située au No 86, rue St-Louis, vraie aubaine pour prompt acheteur. S'adresser à 128½, 1ère avenue, tél.: 4-3945. 5jan-26fs-68f

A VENDRE ou à LOUER à termes et conditions faciles, la maison 45, d'Auteuil contenant douze chambres (dont trois chambres de bain). Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à 65, d'Auteuil. 27jan-8fs-68b

A VENDRE ou à LOUER à termes et conditions faciles, la maison 45, d'Auteuil contenant douze chambres (dont trois chambres de bain). Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à 65, d'Auteuil. 27jan-9fs-68b

BERGERVILLE, maison neuve, très grand terrain, $500.00 comptant, balance comme loyer; Beauport, près de l'église, $1,800.00, 10% comptant, balance $20.00 par mois; Château-d'Eau, 10 chambres, $2,000.00; Charlesbourg, etc. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 2fév-6fs-68r

COIN BAYARD et Napoléon, maison à vendre en briques solides, 2 étages, grand terrain, cuisine d'été, garage, $800.00 de réduction pour du comptant. S'adresser 113 Napoléon. 68b

A VENDRE ou à LOUER, deux maisons de 4 chambres et un terrain, avec les améliorations moderne, pour le prix de l'évaluation. S'adresser à 55, Bonaventure. 4fév-2fs-68b

GRANDE PROPRIETE située sur la côte d'Abraham, pourrait convenir pour différentes fins commerciales ou industrielles, terrain s'étendant entre 2 rues, bâtisse à 2 étages, charpente en acier, murs en brique solide avec système de chauffage à l'eau chaude. Vendrait à prix très raisonnable et conditions faciles. Considérerait échange. Pour plus de détails s'adresser à M. Georges Paquet, immeubles en général, 351, boulevard des Fossés, tél.: bureau 4-4221, rés. 6678. -68r

A ST-ROMUALD, maison 9 pièces et chambre de bain, garage, jardin et verger, à proximité couvent, collège, église, chauffage à l'eau chaude, souffleur pour Buckwheat, en parfait ordre, occupation immédiate. Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, Québec. 4fév-4fs-68r

A CHARLESBOURG. Propriété neuve de deux logements rapportant de beaux profits avec hangars, garage, bungalow, poulailler avec superficie de 64,000 pieds de terrain, à bonne condition. S'adresser J.-E. Morand, 70, de l'Eglise, Québec. Tél.: 4-0596. 4fév-2fs-68r

MAISONS DE CAMPAGNE

A CHATEAU D'EAU, maison à louer, comprenant 7 chambres. S'adresser F.-X. Daigle, bureau poste, Loretteville. 3fév-2fs-70b

ON DEMANDE A ACHETER

NOUS ACHETONS le bois de corde et les croûtes de bois franc et mou. Boire & Frères, 2000 rue Mercier, Montréal. 3fév-2fs-73b

PRESSE DEMANDEE.—Je serais acheteur d'une petite presse à imprimer avec un peu de caractères assortis. Je paierai comptant pour un bargain. Toutes soumission auront une réponse. Casier 150, le "Soleil". -73b

ON ACHETE tous genres de bâtisses pour fin de démolition. S'adresser tél.: 4-4876 73b

PENSIONS POUR BEBES

VOUS TROUVEREZ une pension licenciée pour bébé en vous adressant par téléphone à 2-1966. 24-26-28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23mars-74af

OBJETS PERDUS

PENDENTIF PERDU, rue du Pont, boulevard des Fossés jusqu'à chez Pâquet, rue St Joseph jusqu'à la rue Dorchester, les chars jusqu'à Marie de l'Incarnation et St-Vallier. Retourner 83½, Canardière ou 223, 3e avenue. 4fév-3fs-75b

OBJETS PERDUS

PERDUE, le 30 janvier, à St-Roch, sacoche en laine brune contenant paire de lunettes et chapelet. Récompense promise. S'adresser 253, Richardson, tél.: 3-3412. 1erfév-3fs-75b

PERDUE, le 29 janvier, de 142, 11e rue et venir à 320, 3e avenue, une montre-bracelet en or-vert pour homme. Remettre à 320, 3e avenue, tél.: 4-4077. Récompense. 2fév-2fs-75b

PERDU, le 1er février, perdu un foulard fond brun et fleuri, entre Jacques-Cartier et la Basse-ville. S. V. P. remettre à 71, Caron. 3fév-2fs-75b

PAIRE DE LUNETTES perdue depuis jeudi dernier. Récompense promise à qui la rapportera à 112, rue du Pont. M. Perron, tél.: 2-0219-4-1942. 4fév-2fs-75b

BAGUE PERDUE dans la chambre à toilette Compagnie Paquet, dans l'après-midi vers 5 heures. Récompense promise. S'adresser Mme Dorion, 191 Fleurie, tél.: 3-0872. 4fév-2fs-75f

PORTE-MONNAIE — Petit porte-monnaie (dépliant) en cuir marbré, contenant probablement un billet de $10.00 et autre billet et petite monnaie, avec carte d'identification au nom d'Anita Côté. A partir de 32 rue Ste-Anne, dans un taxi, aller jusqu'à la traverse de Lévis (baggage room C.N.R.), sur le bateau et gare de Lévis, jeudi le 2, entre 4 et 5 heures. Prière de remettre au bureau du "Soleil", à R. d'Anjou. Récompense promise. -75b

LES GENS qui ont pris non loin de l'église St-Jean-Baptiste un attelage sur un chien doivent le retourner à 527, rue St-Jean. S'ils ne veulent pas être poursuivis. 3fév-2fs-75b

PERDUE, le 1er février, une grande toile brune de l'église de Charlesbourg à St-François d'Assise. Retourner S. V. P. à 89, St-Mathias, tél.: 9545. 3fév-2fs-75b

CAPOT DE CHAT disparu il y a quelques semaines. Si la personne qui l'a en sa possession, ne le remet pas, elle sera poursuivie. W. Charest, 162, Mazenod, Québec. 2fév-3fs-75b

PIANOS A VENDRE

PIANO ordinaire en très bon ordre, marque McWilliam, à vendre bon marché, pour cause de déménagement. S'adresser 129, Richelieu. 2fév-3fs-80r

PROPRIETES A VENDRE

$100 COMPTANT, balance comme loyer prix $3500, propriété située rue Bouffard, 3 logis, solage béton, cave creusée, grande cour et garage, terrain complet. Ecrire casier 214 "Le Soleil", Québec. 84f

RADIOS DEMANDES

RADIO NEUF.—Rogers Baby, 5 ampes, valeur de $45, sacrifiera $30. Cause de mortalité. S'adresser Omer Rousseau, 46½, S.-Joseph. 28-30jan-4fév-86

RADIOS et GRAMOPHONES complètement neufs à vendre avec garantie à des prix absolument ridicules. Venez me voir avant d'acheter ailleurs. D. Lempereur, 7, des Bains, vis-à-vis gare Ste-Anne, tél.: 2-2220. 86r

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE.—On demande une servante générale. S'adresser à 124, avenue Moncton. Références exigées. 1erfév-3fs-91b

ON DEMANDE une servante, fille honnête, pour petite famille. S'adresser 43½, St-Joseph, le jour et à 41½, St-Joseph, le soir. 1er fév-2fs-91b

ON DEMANDE une servante, références exigées. S'adresser 496, 1ère avenue. 1er fév-6fs-91b

BONNE CUISINIERE demandée, références exigées. Ainsi que bonne d'enfant. S'adresser 40, avenue des braves 3fév-6fs-91b

BONNE SERVANTE générale, demande position, préfère coucher chez elle. Ecrire Casier postal 372, bureau principal Québec. 3fév-2fs-91b

TERRAINS A VENDRE

SPECULATEUR ou tout autre, qui profitera de l'occasion de l'heure? Terrain, 50x80, parc Ville-neuve, chemin Charlesbourg, payé $600.00 comme l'atteste contrat, sacrifié incessamment à $135.00. Communiqué à casier postal 7, Ste-Anne-de-Beaupré. 1er fév-4fs-93b

TERRAIN de 40x100 situé sur le boulevard Benoit-XV à vendre à de bonnes conditions. S'adresser au No 51, boulevard Benoit-XV. -93b

VOLAILLES

FRED BRAY DIT: Vous voulez faire de l'argent avec votre placement en poussins. Bien débuter est le point capital — cela et débuter de bonne heure. Les poussins Bray viennent de troupeaux approuvés du Canada, avec 7 saisons de notre propre épreuve du sang. Les sujets de second ordre ne payent jamais ni à la grange ni au poulailler. Si vous voulez des pondeuses hâtives, commencez par des poussins hâtifs. Chaque année nos clients augmentent par centaines et reviennent l'année suivante pour en avoir d'autres. Catalogue gratis avec prix. Bray Chick Hatchery, 32, Clayburn, St. Catharines, Ont. 4-11-15fév-98b

POUSSINS DE LINCOLN font vraies pondeuses. Le 100, Leghorns, $9.90; Rocks et Rouges, $11.90; Pesants mêlés, $10.90; Rocks de 2-3 semaines, $19.90. Approbation du gouvernement. Prompte expédition. Express prépayé sur 500. Dépôt un dollar par 100, balance à l'arrivée. Commandez de bonne heure. Lincoln Farms, St. Catharines, Ont. 4fév 11fv-98b

POUSSINS ARMSTRONG encore prêts pour acheteurs avisés. 2 classes: qualité extra et spéciale. Garantis vivre. Envoi immédiat. Demandez prix pour sujets 2-3 semaines plus vieux. Armstrong Chicks, 32 Market St., St. Catharines, Ont. 4-18fév-98b

VOLAILLES A VENDRE. 81 jeunes poules Plymouth Rock blanches à vendre immédiatement. S'adresser à S.-H. Dynes, St-Sauveur, R. R. 1. Tél.: 4-5536. 4fév-3fs-98b

VUES ANIMEES

A VENDRE une machine de projection pour vues animées, 35 mm. à l'état de neuf. Aussi, un bel appareil de radio. S'adresser à 546, rue St-Jean. 30jan-6fs-99b

NON CLASSIFIEES

CHS-N. EMOND. Fourrures, 353, boulevard des Fossés, coin de la Couronne, 15% réduction sur tous manteaux, tours de cou, manchons, Polo russe. Aussi 3 capots chat sauvage et un castor d'occasion. Aussi réparations de tous genres, tél.: 6741. 7jan-26fs-4r

VOIES URINAIRES, syphilis contractée ou de naissance, varices (traitement intraveineux), Cœur et poumons. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, Québec. 7jan-26fs-4r

OXYMEL

SIROP AU MIEL—Oxymel à l'Eucalyptus devrait être essayé dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes, bronchites, coqueluche, etc. Procurez-vous en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Livernois et W. Brunet. 8sept-j.n.o.-4b

170, RUE DU PONT, 8 chambres avec bain; 79, 9e rue, 6 chambres plus bain; avenue Lamontagne, 6 chambres plus bain; 272, rue du Roi, 4 et 6 chambres; 25, rue Aberdeen, 9 chambres, restauré à neuf 24, St-Simon, 4 chambres, $15.00; 209, Ste-Marguerite, 3 et 4 chambres; 114, rue Bayard, 3 chambres. S'adresser Alf. Marois, Ltée, 229, rue St-Joseph, chambre 403, tels: 5980, 3-1634, 4-4088 et 4-2381. 12jan-26fs-4f

SET SALLE A MANGER, véritable chêne, aussi cabinet vitré pouvant servir pour médecin ou dentiste, table à journaux, le tout en chêne solide. S'adresser 75½, Crémazie, tél.: 3-1604. 31jan-3fs-4b

ACHATS, COLLECTION, comptes, loyers, salaires, taux modéré, stricte honnêteté. Collection faite partout. Tous les comptes couverts par "Bond". Le Bureau de Collection de Québec Enr., chambre 27, édifice "Le Journal", 351, boulevard des Fossés, Québec. Tél.: 4-0705. 1er fév-6fs-4f

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, punaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris, pas un sou, à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. Gosselin, propriétaire, 18, rue Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 21-24-26-28-31jan. 2-4-7-9-11-14-16fév. -4r

Station de Service "Burno"

OPERANT JOUR et NUIT. Travail de nuit, taux du jour, ouvrage garanti. Une application gratuite de "Burno Fluid Graphite" sera faite après chaque réparation aux moteurs d'automobiles. Burno Lubricants Enr., 135, avenue Taschereau, Québec. Tél.: 4-2884. 31jan-2-4Fév-4b

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES?

NON CLASSIFIEES

OVIDE MARCEAU

FOURRURES manufacturées par des experts et surtout coupe garantie. Spécialité manteaux en kolinsky, vison japonais, poney russe, caracul, mouton de Perse, chat sauvage, seal Hudson, rat musqué. 839, St-Vallier. 11-12-14-17-19-21-24-26-28-31 jan. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28fév. 2-4-7-9mars-4f

BUREAUX A LOUER
dans
L'EDIFICE Quebec Power
Coin St-Joseph & De La Couronne

Une commission hydro-électrique coûterait 500 millions

(Suite)

pied que celle de l'Ontario serait justement d'adopter le système Ontarien au sujet de l'examen et du traitement de l'accidenté."

La délégation, nombreuse de plus de 100 personnes, fut vivement impressionnée par les remarques du premier ministre, qui poursuivit :

"Je crois que le premier à souffrir de l'état de chose actuel sera l'ouvrier à cause justement du prix plus élevé des traitements médicaux à l'accidenté. Si les nouvelles industries s'en vont en Ontario au lieu de venir ici ou de rester ici, il nous faudra considérer cette question. Si nous ne le faisons pas, ce sera à l'avantage de l'Ontario et de ses industries si le coût de notre loi des accidents reste plus élevé que celui de la province voisine. En autant que nous sommes concernés, nous avons un intérêt au développement industriel de notre province et vous aussi, et si nous découvrons que des erreurs se sont glissées dans la loi, nous devrons avoir le courage d'y remédier."

CAPITALISME ET COMMUNISME

Comme les ouvriers demandaient au gouvernement de faire tout en son pouvoir pour empêcher le mouillage des stocks des compagnies, le premier ministre répondit qu'il ne croyait pas que les stocks, après la crise, soient restés si "mouillés" que ça. Comme question de fait, il reste très peu de "stocks" en circulation. Jusqu'à présent, ce fut la coutume pour Ottawa et les provinces, de lutter de générosité afin d'attirer les compagnies chez elles. La conférence interprovinciale a décidé d'adopter une loi uniforme pour les compagnies et ceci aura un bon effet.

Comme les délégués demandaient à toutes les unions de combattre le communisme par tous les moyens, et que cette question était à l'agenda, M. J.-B. Delisle, un des délégués, dit que le communisme n'est pas l'apanage seul des ouvriers, mais qu'il y a aussi des communistes chez les professionnels. Récemment, dit-il, j'ai rencontré un notaire qui était un communiste de la plus belle eau.

"Arrivait-il du Mexique ? demande l'hon. M. Francoeur.

"Non, c'était un notaire de chez-nous, réplique M. Delisle. Il y a aussi des professeurs qui sont communistes !

"A l'Université McGill ou à l'Université de Montréal ? demande M. Gaspard Fauteux, député de Ste-Marie.

"Je ne sais pas s'il y en a à McGill, mais, d'après les informations que nous avons, il y a des communistes chez les professeurs de l'Université de Montréal, dit M. Delisle. Le délégué ajoute qu'il y a des communistes haut-placés qui procurent des positions à des ouvriers à tendances communistes, de telle sorte que les ouvriers à l'esprit droit ne peuvent obtenir de travail et seront forcés, un jour ou l'autre, de joindre les rangs des communistes s'ils veulent avoir de la besogne afin de faire vivre leur famille."

M. Delisle, interrogé au sujet de certaines fédérations de clubs qui ont fait de l'agitation, tout récemment, déclare que quelques-uns de ces clubs se conduisent bien, d'autres assez bien et d'autres mal. Les membres des Unions catholiques et des unions internationales appartiennent à des clubs qui ne sont pas intéressés aux questions économiques, mais à des questions politiques. Dimanche dernier, il y eut une réunion sous les auspices de sociétés catholiques, à Montréal, et 40 chefs communistes se sont présentés pour prendre part à une discussion, à savoir s'il y a un Dieu. Les communistes eurent la permission de donner leur opinion.

"J'ai lu le discours de M. Bourassa, prononcé hier en Chambre des Communes, dit le premier ministre et je crois qu'il y a beaucoup de vrai dans ce qu'il a dit quant à l'exagération qui s'est faite des deux côtés, dit-il. On dit beaucoup de choses dans vos assemblées contre le capitalisme. Trop, je crois. S'il fut jamais un pays où la démocratie a prévalu, c'est bien le Canada d'aujourd'hui. Toutefois, dans vos assemblées, les capitalistes sont toujours attaqués, et il y a certains journaux très respectables, qui suivent la même ligne de conduite. Peut-être qu'en parlant toujours contre les capitalistes vous menez les gens au communisme, principalement les hommes qui sont en détresse et qui sont portés à blâmer un système capitaliste à cause de toutes les misères qui existent, à cause de la crise dans le monde entier.

C'est à la suite de cette déclaration que le premier ministre répondit ce que nous donnons plus haut au sujet de la création d'une Commission Hydro-Electrique dans la province.

On parle de commerce et de tarif à la session

(Suite)

l'Ouest, mais ils privent de quelques dollars de revenus annuels les gardes-chasses actuels.

Deux députés des Provinces Maritimes, MM. Hanson, de York Sunbury, et le Colonel Cantley, de Pictou, se sont exprimés dans les mêmes termes. Le Président de la Chambre lui-même, l'hon. M. Black, a violé la consigne qui veut qu'un orateur écoute et ne parle pas. Il a profité de la Présence de M. Armand Lavergne au fauteuil pour demander au Gouvernement de reviser aussitôt que possible la convention internationale qui existe entre les Etats-Unis et le Canada au sujet de la date de la saison de la chasse.

Il affirme que les grands voliers d'oiseaux passent au Yukon en août, et quand s'ouvre la chasse au mois de septembre, il ne reste plus de gibiers pour les chasseurs. La convention actuelle est surtout rédigée pour protéger les Américains, et elle devrait être révoquée sans retard.

La clause relative à la substitution de la gendarmerie à cheval pour remplacer les gardes-chasses présentement en fonctions, a été adoptée, mais le reste du bill est resté en suspens.

Il est évident que la motion Boulanger devra attendre encore longtemps avant d'être discutée, car elle a été placée parmi les bills privés et publics, et pendant l'heure destinée à l'examen de ces mesures, on donne la préséance à ces mesures législatives. Hier soir, on employa cinq minutes sur l'heure et l'on n'aborda pas la résolution Boulanger qui ne pourra revenir sur le tapis qu'après que la Chambre aura disposé de la motion Woodsworth, sur le régime économique rêvé par le chef coopératiste et les Soviets.

Le ministre des Postes, l'hon. M. Sauvé, a distribué à certains journaux une déclaration sur cette motion épineuse. Il voudrait que cette mesure soit considérée à son propre mérite et sans préjugés politiques, et il affirme que la monnaie devrait être traitée comme les autres documents fédéraux, bilingues de par la constitution. C'est par une large interprétation de l'article 133 de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord que l'on en viendra à des résultats pratiques. M. Sam Gobeil, député de Compton, n'a pas encore fourni de ses nouvelles, mais il doit être en train de se préparer pour le prochain débat.

Les comités permanents de la Chambre ont été organisé et ils se choisiront un président lundi prochain. Ils n'ont pas encore eu de travail à faire, mais d'ici le mois de mai, ils auront de multiples occasions de se manifester.

Le Ministre des finances a annoncé qu'il présentera lundi son bill qui enlèvera aux fonctionnaires, au cours de l'année prochaine, dix pour cent sur leurs salaires. Le chef de l'Opposition a déclaré qu'il ne considérerait pas l'octroi d'un seul dollar, si le gouvernement n'annonce pas immédiatement ses intentions au sujet de la déduction de salaires.

Une vive opposition s'est manifestée contre la nomination de M. Wilgress au poste de chef du service des renseignements commerciaux. L'hon. James Malcolm, ex-ministre du Commerce, s'est récrié contre la nomination de six nouveaux commissaires du commerce à l'étranger, alors que les chiffres de nos exportations ne cessent de décliner. Dans le cas de Wilgress, l'augmentation de salaire qu'on lui a accordé est injustifiable. Ce fonctionnaire recevait $4,800 par année de salaire lorsqu'il representait le Canada à Hambourg, mais on propose maintenant de lui donner $3,000 de plus soit $7,800 d'après la liste des crédits. La chose est d'autant plus scandaleuse que la conférence impériale constitue un obstacle à tout progrès dans les milieux financiers du monde.

M. C.-G. Coote, coopératiste de MacLeod, voudrait que le gouvernement nomme un représentant commercial en Russie. Les Soviets dominent la situation et la nomination d'un agent de commerce qui s'aboucherait avec Moscou pour l'échange des produits en nature serait d'une grande utilité aux marchands. Le Ministre informe la Chambre que les échanges avec la Russie sont permises dans tous les cas, excepté pour le bois, l'huile, le charbon et les fourrures. L'incident Serkeau a surtout contribué à démontrer que le gouvernement ne veut pas mettre en péril le crédit du pays pour le seul profit de quelques promoteurs étrangers. D'ailleurs les Russes n'ont jamais demandé au Canada de conclure une entente quelconque.

Rien n'empêche le public de négocier des entreprises particulières avec la Russie, dit le ministre, mais l'hon. Malcolm lui fait remarquer qu'il faudrait aux importateurs Russes ou Canadiens la certitude que le gouvernement ne haussera pas ses taux jusqu'à un degré prohibitif, pendant que les cargaisons d'huile par exemple, seront en route sur l'Océan.

M. J.-A. Bradette, de Témiscamingue, et M. Pierre Casgrain, de Charlevoix-Saguenay, ont demandé au ministre du Commerce de publier dans les deux langues le bulletin quotidien des statistiques. Le ministre s'objecte et prétend ne pas voir la nécessité d'une telle traduction, d'abord : (A) parce que personne l'a demandé ; (B) ensuite, parce que les frais en seraient doublés ; (C) et enfin, parce que la publication en serait retardée. Les deux députés libéraux insistent parce qu'ils croient la chose indispensable pour l'information du grand public, et M. Stevens finit par déclarer : "C'est très bien, ce document sera publié en français."

MME MONT. NORMAN

Voici Mme Montagu Norman, l'épouse du directeur de la Banque d'Angleterre photographiée sur la rue, à Londres, peu après son récent mariage avec le puissant banquier. Mme Norman était précédemment Mme Priscilla Cecilia Maria Worstone, petite-fille du Comte d'Abingdon. Elle est âgée de 33 ans et son mari en a 61.

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES?

CONSTRUCTION

"THE CANADIAN HOMEMAKER" ou
"CREATEUR DU "HOME" CANADIEN"

Une série de dessins hebdomadaires
par des architectes canadiens

Copyright 1932

DE CARACTERE ANGLAIS

J. HUNT STANFORD & FILS, architectes

IL N'Y A PAS à s'y méprendre sur le style de cette maison aux pignons ornementés à demi-bois et à clin. La pierre et le stuc des murs font ressortir en pleine lumière le brun foncé du travail en bois et le rouge foncé du bardeau.

Les caractéristiques intérieures qui attirent l'attention sont nombreuses. Un item d'intérêt c'est la manière dont le garage avoisine la cuisine, bien qu'il n'y ait aucune communication directe entre les deux.

La boiserie du vestibule, du passage, du vivoir et de la salle à manger est en gommier au fini noyer. Le reste de la maison est boisé en tilleul émaillé. Par toute la maison les planchers sont en chêne, sauf dans les chambres de bain et dans le vestibule.

$8,500 est le coût approximatif de la construction de cette maison.

Les lecteurs désirant de plus amples renseignements sont priés de communiquer avec MM. J. Hunt Stanford & Fils, 57 rue Queen Ouest, Toronto, Ontario, en mentionnant le dessin No 329. Droits d'auteurs réservés 1932.

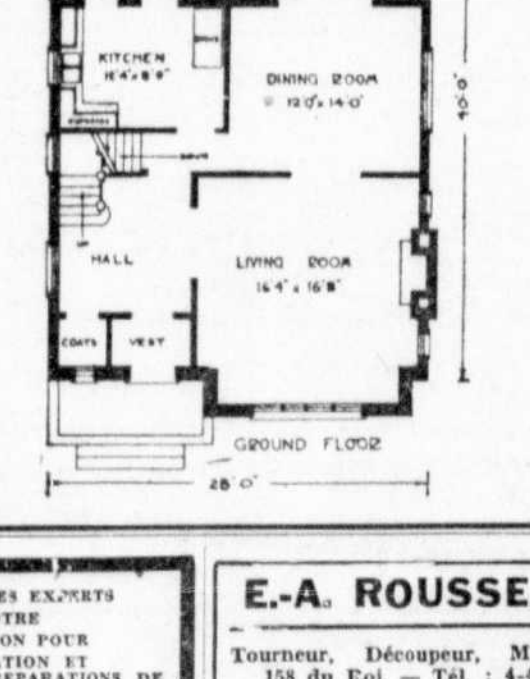

GROUND FLOOR

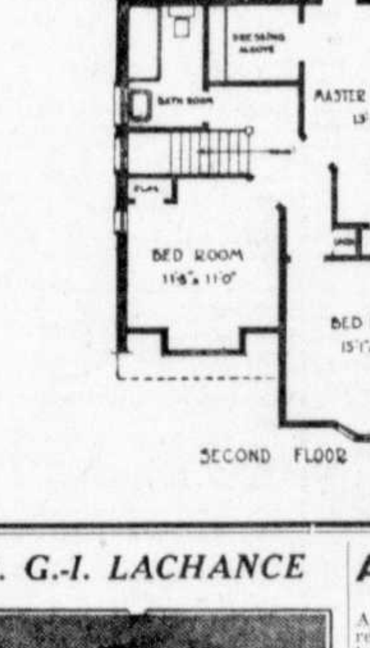

SECOND FLOOR

RIEN QUE DES EXPERTS
A VOTRE
DISPOSITION POUR
L'INSTALLATION ET
REPARATIONS DE
MACHINES D'IMPRIMERIE
aussi moteurs et
outillages pour
DENTISTES
Une spécialité
STANISLAS HUOT
experts-mécanicien
147, STE-HELENE
TEL.: 9852 et 2-0390 s. 6

E.-A. ROUSSEAU
Tourneur, Découpeur, Meublier
158 du Roi. — Tél. : 4-4366
SPECIALITE
Tournage pour véranda, escalier, porte arche.
Meubles faits sur ordre. Modèles pour machineries

SPORT

Le Marathon Hull-Montréal

L'aspect international attaché au marathon de raquettes Hull-Montréal, Corona Hot Scotch de 150 milles qui partira à une semaine de dimanche prochain, est devenu de plus évident avec l'inscription d'un nouveau coureur à longue distance finlandais dans la personne de Willie Sihvo.

Venant directement de valkjarvi, Finlande et un protégé du fameux Paavo Nurmi, qui l'avisa de venir en Amérique pour chercher fortune dans les courses professionnelles. Sihvo sera tout probablement un concurrent dangereux dans le marathon actuel, s'il réussit à se familiariser sur les raquettes. Dans son pays d'origine où la course à pied est le sport national, et qui a produit un grand nombre des meilleurs coureurs de l'univers, Sihvo est reconnu comme un amateur de qualités supérieures et attira par ses capacités l'attention de Nurmi qui le prit sous sa charge et lui enseigna ce qui lui manquait. Il est âgé de vingt-cinq ans et est le deuxième finlandais à s'inscrire dans le marathon ayant été précédé par Johnny Jokela dont la tenue fut sensationnelle dans le marathon de l'hiver dernier. Sihvo s'est placé entre les mains de Invaar Hakkaraine dès son arrivée en Canada.

Les Finlandais ont fait sensation dans les premières étapes du marathon de raquette Peter Dawson l'hiver dernier, ayant les premières positions durant la première moitié du parcours, et seront tout probablement de nouveau en évidence dans le marathon Corona Hot Scotch cet hiver.

Jokela fut en tête du peloton durant les trois premiers jours après quoi il dut abandonner le marathon n'ayant pas su ménager ses forces. Avec l'expérience acquise durant ce marathon, il sera cependant encore doublement dangereux cet hiver. Plusieurs autres Finlandais seront aussi sur les rangs, et l'inscription de August Fager, qui finit en deuxième position l'an dernier de même que celle de Johnny Kouckku qui finit troisième et Hakkarainen, qui le suivait sont assurées et on avance que Matt Saxberg, Gus Ruotsalainen, deux anciens amateurs de marque seront aussi sur les rangs de même qu'une couple de nouveaux coureurs de cette nationalité.

Il y a actuellement dix-sept coureurs d'inscrits, et il est maintenant pratiquement assuré que plus d'une vingtaine prendront part au départ qui se fera à Hull à une semaine de dimanche prochain pour venir finir au stade de baseball, le dimanche suivant alors que les coureurs termineront leur trajet de 150 milles à l'intérieur de ce vaste espace pour décider de gagnants de la bourse de $2,500.

Entraîneur des Reds

Cincinnati, 2. — Donie Bush a engagé Jewel Ens, ancien gérant des Pirates de Pittsburgh, comme entraîneur des Reds de Cincinnati. Ens était entraineur à Pittsburgh de 1927 à 1929 alors que Bush était gérant ; plus tard il succéda lui-même à Bush.

L'an dernier il était entraineur et assistant-gérant de Bucky Harris à Détroit.

Chez les Red Sox

Boston, 2. — Le contrat signé de Bob Seeds, voltigeur obtenu à la suite d'un échange avec Chicago, a été reçu par la direction des Red Sox de Boston. Le président Bob Quinn a aussi annoncé que Dale Alexander, qui a été le meilleur frappeur de la Ligue Américaine, avait acquiescé aux offres qui lui avaient été faites.

Le club Lapointe à St-David

Dimanche après-midi le Club Lapointe de Limoilou ira rendre visite au St-David. Ce club, qui fait partie de la ligue St-Fidèle, a un très bon record depuis le début de la saison et entend bien mettre une autre victoire à son crédit aux dépens des gars de la Rive-Sud. Le St-David fut privé depuis quelques temps des services de plusieurs joueurs pour causes de maladie mais tous ces joueurs sont maintenant rétablis et l'équipe sera au grand complet pour cette partie. La partie sera sans aucun doute intéressante à tout point de vue et commencera à 2 h. 30 précises. L'on anticipe une assistance nombreuse.

M. G.-I. LACHANCE

Le donateur du magnifique trophée pour la marche en raquettes de trois milles, le grand événement sportif, du 5 février prochain.

La Barba se retire

New-York, 2.—Parce qu'il n'a pas réussi à vaincre Seaman Watson, le champion poids plume britannique, Fidel LaBarba a décidé de retourner compléter son cours d'étude à l'université Stanford.

LaBarba s'était retiré alors qu'il était champion poids mouche en 1927, pour aller à Stanford. Il compléta sa première année de façon fort satisfaisante mais avec l'ère des bourses élevées il revint au ring.

Contre Watson il a été loin d'être l'ancien LaBarba et vers les dernières rondes il a paru épuisé.

C'est pourquoi Fidel décide d'abandonner. Après avoir parfait son éducation, il veut devenir un écrivain.

Kilrea aux Maroons

Montréal, 4. — (P. C.) — La direction des Maroons, de Montréal, annonçait hier qu'elle avait échangé Desse Roche contre Wally Kilrea, des Sénateurs d'Ottawa. Les conditions de la transaction est de "homme pour homme" et ne comporte aucun montant d'argent. Roche rejoindra son frère Earl qui fait partie des Sénateurs depuis une couple de se-

A Chicoutimi

Thomas Abel Enr., a défait Saguenay Auto Service par 2 à 1, dans une belle rencontre qui eut lieu lundi, 30 janvier, à la salle de M. Albert Gauthier. Voici le résultat:

Thomas Abel, Enr.:				
A. Tremblay	179	211	172—	562
L. Desbiens	167	186	121—	474
R. Lamarre	153	183	153—	489
P. Boivin	166	161	180—	507
L. Delwaide	173	171	182—	526
	838	**912**	**808—**	**2558**
Saguenay Auto Service:				
B. Hamilton	185	134	163—	482
P. Milot	163	174	136—	475
R. Delisle	177	113	138—	428
Dr Coutu	184	147	178—	509
E. Bachtold	169	144	134—	447
	880	712	749—	2341

AUTRE VICTOIRE DU SAGUENAY

Le Saguenay a remporté une autre victoire, mercredi soir, 1er février, à l'Aréna de M. Napoléon Tremblay, en disposant du Saint-Jean, par 5 à 3. Les compteurs, pour le Saguenay, furent Philippe Boivin, l'habile gérant du club Saguenay, qui compta quatre points et Léopold Boivin qui compta l'autre. Les compteurs du St-Jean furent Morissette qui enrégistra deux points et Simard qui donna l'autre point à son club.

Banquiers en obligations vs Banque Provinciale

Samedi soir, le 4 février, à neuf heures, à l'Aréna, aura lieu une partie de hockey entre le club des Banquiers en obligations et le club de la Banque Provinciale. Le 21 janvier dernier, le club des banquiers en obligations a été défait par la Banque Provinciale au score de 5 à 2 et les banquiers veulent prendre leur revanche en écrasant par un beau score.

LES COMMIS DE BANQUE

Si nous pouvons en juger par l'enthousiasme qui règne dans les deux camps et l'assistance de la dernière joute, nous croyons qu'une foule record assistera à cette partie.

ALIGNEMENT

Banque Provinciale		**Banquiers en Obligations**
Ste-Foy Moisan	Buts	L. Dion
J.-A. Dion	Déf.	H. Pednault
A. Gagné	Déf.	P. Robitaille
J.-A. Foster	Centre	N.-E. Grenier
C. Talbot	Aile d.	L.-A. Pednault
P.-H. Lachance	Aile g.	A.-L. Kotski

Substituts Banque Provinciale: L. Gagnon, C. Fortin, R. Morneau, L. Villeneuve, Laurent Gagnon, Gaston Montreuil, A.-L. Fournier, Ernest Pageau, F. Gamache.

Substituts Banquiers en obligations: M. Piché, R. Nadeau, J.-W. Paquet, P.-E. Ruel, T. Poitras, J.-L. Pepin, J.-P. Saucier, E. Guay, M. Gendron, M. Douville, J.-T. Drolet, Henri Clément, M. Boucher, P. Desrochers, J.-E. Garneau,

Gérant Banque Provinciale: H. Roy.

Gérant Banquiers en obligations: Arthur Lagueux et J.-C. Boulet (conjoints)

Chronométreur: Louis-Eugène Leblond.

Pénitencier: J.-E. Laflamme.

Arbitre: Louis Berlinguette, gérant du club "Québec".

Le club des banquiers en obligations se compose des maisons suivantes: L.-G. Beaubien & Compagnie, Limitée, Côté & Garneau, Limitée, Crédit Anglo-Français, Limitee, Hamel, Fugère & Compagnie, Limitée, Lagueux & Darveau, Limitée, Nesbitt, Thomson & Compagnie, Limitée, J.-C. Boulet, Limitée, Corporation de Prêts de Québec, Dubé, Leblond & Compagnie, Incorporée, J.-E. Laflamme, Limitée, Jos. Morency, Limitée, Ernest Savard, Limitée, Sun Trust Compagnie.

Les quilles à Grand'Mère

Une activité fiévreuse règne chez nos amateurs de grosses quilles aux allées de M. Lampron alors que les quatre équipes qui composent notre ligue de la cité aux grosses quilles se livrent une lutte ardue pour décrocher le championnat local. Nous donnons ci-après les alignements et les scores enrégistrés dans les récentes parties jouées au cours de la semaine écoulée :

Victoria (0)				
E.-A. Lampron	177	134	156—	467
A. Grenier	143	142	118—	403
T. Camirand	168	140	200—	508
G. Grenier	106	133	118—	357
J.-A. Bellemare	126	109	175—	410
	720	658	767—	2145
Laurentide Power (3)				
D. Gagnon	178	131	189—	498
M. Boisvert	138	160	188—	486
P. Lefrançois	140	154	132—	426
H. Boucher	155	145	180—	450
E. Simard	138	156	152—	446
	749	716	841—	2306
Markus Hann (1)				
A. Lahaie	204	148	177—	529
E. Marceau	198	159	119—	476
L. Petit	145	140	139—	424
O. Flageole	169	178	150—	497
W. Normandin	159	167	179—	505
	874	792	764—	2431
Frontenac (2)				
L. Côté	178	159	132—	469
R. Paquin	144	117	189—	450
M. Lamarche	148	159	170—	477
H. Boulard	201	164	176—	541
E. Duguay	155	203	158—	516
	826	802	823—	2453
Frontenac (2)				
L. Côté	151	159	137—	447
L. Chainé	168	144	147—	458
M. Lamarche	131	176	192—	499
H. Boulard	174	122	131—	427
E. Duguay	171	180	169—	520
	795	781	775—	2351
Laurentide Power (1)				
H. Boucher	146	144	144—	434
R. Ouellette	166	173	137—	476
O. McThom	134	161	142—	437
D. Gagnon	174	152	181—	507
M. Boisvert	151	157	168—	476
	771	787	772—	2330
Markus Hannd (3)				
E. Paquin	151	169	169—	489
L. Petit	143	158	143—	444
A. Lahaie	162	177	214—	553
O. Flageole	158¼	153	174—	485
W. Normandin	198	141	192—	531
	812	798	892—	2502
Victoria (0)				
E.-A. Lampron	171	138	181—	490
T. Camirand	146	123	119—	388
A. Boisjolie	141	149	186—	476
E. Cournoyer	118	137	166—	421
A. Bellemare	162	167	192—	521
	738	714	844—	2296
Markus Hanna (2)				
E. Marceau	177	154	146—	477
P. Lahaie	134	154	177—	465
L. Petit	179	185	133—	497
O. Flageole	179	212	170—	561
W. Normandin	172	170	160—	502
	841	875	786—	2502
Laurentide Power (1)				
A. Boisjolie	136	212	143—	491
H. Boucher	133	134	146—	413
R. Paquin	225	122	145—	492
M. Boisvert	177	161	197—	545
E. Simard	129	148	167—	434
	800	777	798—	2375
Markus Hanna (0)				
E. Marceau	154	146	119—	419
R. Paquin	126	146	163—	435
A. Lahaie	145	155	141—	441
L. Petit	109	122	91—	322
W. Normandin	178	140	179—	497
	712	709	693—	2114
Victoria (3)				
E.-A. Lampron	165	180	158—	503
A. Boisjolie	102	136	130—	368
T. Camirand	141	165	180—	486
V. Lampron	150	137	144—	431
J.-A. Bellemare	171	168	155—	494
	729	786	767—	2282

CHEZ LES AMATEURS

AU PATRONAGE LAVAL

Ligue junior du Patronage Laval. La Feuille d'Erable a battu l'Incincible par un score de 2 à 1. Les étoiles de la partie sont Paul Giguère et Jean-Charles Demeules.

LE LAFONTAINE IND.

Le Lafontaine Ind., ira rencontrer le Lanzon, dimanche après-midi sur sa patinoire. La partie promet d'être intéressante.—Communiqué.

PATINOIRE CENTRALE

Dimanche le 29, le club de la patinoire Centrale a annulé avec les Pelles au score de 1 à 1.

LA BOXE

Kid Bouchard lance un défi à Adélard Lessard, pour un combat de 4 rondes, à 101 livres. Pour informations s'adresser à Kid Bouchard, 22, St-Simon. Communiqué.

A ST-ROMUALD

Dimanche prochain, à 2 heures, aura lieu une partie entre le Canadien, de St-Romuald et le P. Labrie, de Québec.

A STE-MONIQUE

Une intéressante partie de gouret a été disputée sur notre patinoire le 20 janvier dernier, entre les clubs Nicolet et Ste-Monique. Malgré tous les efforts des adversaires pour remporter les honneurs de la joute, ils furent vaincus par le score de 7 à 2. Ont compté les points: pour le St-Léonard, M. Martin et pour Ste-Monique, M. G. Laplante.

VOLTIGEUR

Le 9 janvier dernier le Voltigeur de l'Ancienne-Lorette a défait le club Lépine au score de 5 à 3.

Lundi le 30 janvier il alla rendre visite au club Bastien de Loretteville et fut vaincu au score de 3 à 1.

Mercredi soir le Voltigeur subissait une deuxième défaite cette semaine aux mains du club J.-B. Auclair, Les Saules au score de 4 à 3.

A COURVILLE

Dimanche à Courville à 2 h. 30 aura lieu la joute de hockey entre le Beauport Est et le Courville Amateur dans la ligue Québec Montmorency.

Le Courville lance un défi aux équipes suivantes pour la semaine prochaine: St-Pascal Baylon, Giffard, Château-Richer la maison Cloutier, J.-B. Bouchard & Fils, Bélanger, Federal Oil, J.-A. Rolland P. Labrie, Don Bosco, J. Sirois, Lévis Delisle, Canadien-Français. Pour informations s'adresser à B. Grenier, entre 11 à 12 et de 7 à 9 h. soir téléphone 4-5121.

Chez les Giants

New-York, 2 — Les Giants de New-York ont ajouté trois autres contrats à la liste qui atteint maintenant le chiffre de 21.

Les derniers athlètes à faire parvenir leur contrat signé, hier, sont Gilbert English, un jeune joueur d'intérieur qui devrait faire forte lutte à Johnny Vergez pour la position au troisième but; Arthur McLarney, un gradué de l'université de Washington, lui aussi un joueur d'intérieur, et Harry Danning, un receveur de Los Angeles qui a frappé .314 en 50 parties avec la ferme des Giants à Winston-Salem, l'an dernier.

Le Zouave

Il y aura veillée au chalet, Halle Berthelot, demain soir, à huit heures et demie. C'est la veillée d'Edgar, et il n'en coûtera que "Trente Sous" aux membres pour passer une bonne veillée de famille. La tenue est le "smoking".

Dans l'après-midi tous les membres sont invités à aller saluer "Le Dragon" qui fêtera son 5e anniversaire par une après-midi sportive et récréative sur la Terrasse. Le programme débutera vers trois heures et demie et promet bien de l'agrément. Le président autorise le port de l'uniforme à cette occasion.

Le Secrétaire.

Défaite de Townsend

New-York, 4. (P. C.) — Tony Canzonery, champion poids-léger du monde, a disposé de Billy Townsend, de Vancouver, dans un knockout à la première ronde.

Une causerie de M. l'abbé Alex. Vachon

(Suite)

bre, de véritables savants, c. a. d. des hommes aussi désintéressés que le grand Pasteur, qui disait si candidement à Napoléon, qu'il ne voyait aucun intérêt à travailler pour faire de l'argent et qu'il visait un but bien plus élevé : l'avancement de la science humaine.

C'est à des savants comme Léonard de Vinci, Bacon, et tant d'autres dont le moindre n'est certes pas S. Albert le Grand, qui était un alchimiste, que la chimie moderne doit son existence. Les résultats acquis par ces savants du Moyen-Age sont peu connus du grand public, mais ils n'en sont pas moins considérables. S'ils n'ont pas réussi à trouver la pierre philosophale, ils ont fait nombre de découvertes éminemment utiles au genre humain, et ils ont d'autant plus de mérite que les moyens à leur disposition étaient plus imparfaits.

Le conférencier termine alors en faisant ressortir une fois de plus, du fait que l'alchimie ait été pratiquée par les moines avec plus d'ardeur encore que par les laiques, en citant de nouveau l'exemple de S. Albert le Grand et celui de Saint Thomas d'Aquin, que l'Eglise, loin de se montrer contraire à la science, lui a toujours apporté, plutôt, son appui le plus entier.

Le conférencier a été présenté par la présidente du Club des Femmes Canadiennes, Mme Carter, et remercié par Mme Landry. Plusieurs personnalités avaient été invitées à la conférence, entre autres l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction Publique, M. l'abbé Arthur Maheux, Secrétaire-général 'l'edUnvleri è 5aéiev,c ral de l'Université, M. le Dr Jules Vallée, M. A. Pouliot professeur de mathàmatiques, M. Paul Gagnon, professeur à l'Ecole de Chimie, et plusieurs autres.

Les petites quilles à Grand'Mère

L'équipe des Verts a remporté deux parties sur trois contre les Rouges dans la course au championnat local de la Ligue de petites quilles des Chevaliers de Colomb. Dr Emile Venne compta le plus gros score de la soirée en totalisant 330 dans les trois parties alors que Léo Dugal se classa deuxième avec 300. C.-E. Lord enregistra la plus grosse partie en comptant 139 alors que le Dr Vennes se classe deuxième avec 137. Nous donnons ci-après l'alignement et les scores enregistrés à ces trois parties:

Rouges:				
Jos. Lessard	86	57	85—	228
C.-E. Lord	139	73	76—	288
Dr G.-A. Ferron	63	80	55—	198
Horace Nobert	76	62	66—	204
Léo Dugal	111	86	103—	300
	475	358	385—	1218
Verts:				
P. Dussault	68	90	x—	158
A. Roy	58	70	x—	128
L. Panneton	108	95	88—	291
D. Berthiaume	73	86	74—	233
Dr Emile Vennes	102	137	91—	330
Alfred Ayotte	x	x	76—	76
A. Lahaie	x	x	77—	77
	409	478	406—	1293

COUR MAGISTRAT QUEBEC

Canada, province de Québec, district de Québec, No 32261—**BURT BUSINESS FORMS LTD**, demanderesse vs **EULYSSE BOUCHARD et P.-A. CARON** défendeurs. Avis public est par le présent donné que les biens meubles effets saisis chez les défendeurs susdits, en vertu d'un bref de saisie fieri-facias, seront vendus en vertu du présent bref, le 13ème jour de février courant, à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur située au No 91, côte d'Abraham, en la cité de Québec, les biens meubles effets comme suit savoir: Chargeur de batterie complet, truck Chevrolet, environ vingt batteries, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, 4 février 1933. **JEAN-NEREE FOURNIER, H.C.S.**

POUR VOS ACHATS DE CHEVAUX

Un char de bons chevaux vient de m'arriver. Ces chevaux pèsent depuis 1000 à 1600 livres et sont tous bien domptés double et simple. Chaque cheval est vendu garanti par papier au plus bas prix du marché.

J.-P. BORDELEAU
Commerçant de chevaux
Ecurie Bédard Québec. Tél : 5887

AVIS
Aux Cultivateurs et aux Laitiers
Je suis arrivé avec un char de très belles vaches laitières
S'adresser à **W. SAVARD**
172 MARIE DE L'INCARNATION
TEL. : 7991

50 VACHES
des mieux assorties
Je viens justement de choisir moi-même sur les fermes le plus beau choix de vaches de la race Holstein; ce sont des vaches de santé, ce sont de grosses laitières. Achetez-en et vous verrez la bonne satisfaction qu'elles vous donneront.
ARTHUR TARDIF
1216 rue St-Vallier Québec
Tél.: 7605

AVIS

RE : Succession Lauréat Mercier de St-Grégoire de Montmorency

Toutes personnes endettées envers cette Succession sont priées de régler leurs comptes d'ici au six février mil neuf cent trente trois. Toutes personnes ayant des réclamations contre cette Succession, sont aussi priées de produire leurs comptes dûment certifiés dans le même délai.

DUVAL & BOLDUC, notaires.
59 St-Joseph.
Tel 4-4925 Québec.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

No 2533 F.
Dans l'affaire de **SIMARD & FILS ENR'G.**, Hôteliers, Baie Saint-Paul, Co. Charlevoix, Qué. Cédants autorisés

Avis est par le présent donné que Mercredi, le quinzième jour de février 1932, à dix heures de l'avant-midi sera vendu par encan public à la porte de l'église paroissiale à la Baie Saint-Paul, comté de Charlevoix, l'immeuble ci-après décrit et appartenant aux cédants.

Un emplacement situé au village de la Baie St-Paul, avec bâtisses dessus construites et dépendances, connu et désigné comme étant une partie nord est du lot de terre portant le numéro neuf cent soixante et neuf (Partie Nord Est 969) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Baie St-Paul, mesurant le dit emplacement, soixante et dix pieds de front sur cent trente-cinq de profondeur, borné en front par le chemin public, en profondeur et du côté ouest par le résidu du dit lot neuf cent soixante et neuf appartenant à Arthur Tremblay, et vers le nord est par l'emplacement de Jos. Plante.

Cette vente devra être faite sujet à un bail intervenu entre le cédant et Monsieur Robert Fiset médecin, lequel stipule qu'un avis d'au moins soixante jours doit être donné à l'une ou l'autre des parties le plus tard le 1er mars de chaque année. (ce bail expire le 1er mai 1933.

Cette vente se fera au plus haut enchérisseur.

Cette vente devra être faite à la charge par l'acquéreur d'accepter le tout dans l'état où il se trouve actuellement et à ses risques et périls et sans garanties aucunes de la part des syndics et sujet aux taxes municipales, scolaires et autres impositions quelconques à partir de la date de la vente.

L'acquéreur devra payer tous les droits dus au Gouvernement sur ladite vente, ainsi que tous les frais encourus pour l'exécution de l'acte de vente et de son enregistrement.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées au dit immeuble.

Les syndics ne s'engagent à délivrer à l'acquéreur que les titres qui leur ont été fournis par les cédants.

L'immeuble peut être visité en aucun temps en s'adressant sur les lieux à la Baie Saint-Paul, P. Q.

Cette vente sera faite sous l'autorité d'un jugement de ladite Cour en date du dixième jour de janvier 1933, et conformément aux dispositions des articles 716 et 717 du C. P. C. et aussi à l'article 45, chapitre 11 S. R. C. 1927 de la loi des faillites qui équivaut à une vente par le shérif.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

BINET & RACINE
Syndics autorisés

Bureaux:
17, rue Saint-Jacques
Québe 14-28jan 4-11fév.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une session

Dans l'affaire de **JOSEPH TURMAINE** marchand épicier, Lac Mégantic Québec Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que Monsieur Joseph Turmaine a fait une cession de tous ses biens le 1er de février 1933 et que la première assemblée des créanciers sera tenue au Greffe de la Loi de Faillites, au Palais de Justice de Québec, le 17 février 1933 à 2.30 heures p.m.

Pour voter à cette assemblée, la preuve de votre réclamation et procuration devra nous être produite avant la dite assemblée.

Ceux qui ont des réclamations contre la succession devront les produire aux gardiens ou au syndic une fois nommé avant que la distribution soit faite, autrement le produit de cet actif sera distribué aux ayants droits sans égard à telles réclamations.

Daté à Québec, ce 3ème jour de février 1933

BINET & RACINE
Gardiens

Bureaux : 17 rue Saint-Jacques,
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de **CHARLES FREDERICK**, épicier restaurateur, Québec, Qué. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné, que Monsieur Charles Frédérick a fait cession de tous ses biens le 31ième jour de janvier 1933 et que la première assemblée des créanciers sera tenue au greffe de la Loi de Faillites, au Palais de Justice de Québec, le 13 février 1933 à 11 heures a.m.

Pour voter à cette assemblée, la preuve de votre réclamation et procuration devra nous être produite avant ladite assemblée.

Ceux qui ont des réclamations contre la succession devront les produire aux gardiens ou au syndic une fois nommé avant que la distribution soit faite, autrement le produit de cet actif sera distribué aux ayants droits sans égard à telles réclamations.

Daté à Québec, ce 1er jour de février 1933

BINET & RACINE
Gardiens

Bureaux:
17, rue St-Jacques
Québec, Qué.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de : **ERNEST DEVOST**, marchand, 39, de la Canardière Québec. **Cédant autorisé**

Avis est par le présent donné que :
VENDREDI le 10 FEVRIER 1933
A 11 HEURES A.M.
sera vendu à mon bureau, No 85, Rue St-Pierre, Edifice Canadian Pacific Express, Québec, Qué., l'actif en cette affaire comme suit :

Item "A".—Fonds de commerce consistant en: — Marchandises sèches, confection, chapeaux etc. $1,565.62

La vente de cet item se fera "en bloc", à tant dans la piastre.

L'inventaire est visitble à mon bureau, No. 85, Rue St-Pierre, Edifice Canadian Pacific Express, Québec, Can.

Le magasin sera ouvert JEUDI le 9 février 1933, pour inspection.

Conditions de paiement : **argent comptant.**

Daté à Québec le 3 févrir, 1933.

LUCIEN CHAREST,
Syndic autorisé.

Bureaux : 85, Rue St-Pierre,
Edifice Canadian Pacific Express,
Québec, Can. 4-7-9 fév.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **ALFRED PREVOST**, cultivateur et agent voyageur, St-Charles de Bellechasse, Qué. cédant autorisé

Avis est par le présent donné que:
MARDI, LE 7 FEVRIER 1933
A 11 HEURES A.M.
sera vendu par encan public, sur les lieux, c'est-à-dire à la ferme de M. Alfred Prévost, l'actif de cette faillite comme suit:

Un roulant de ferme, chevaux, vaches, porcs, instruments aratoires, harnais, voitures d'été et d'hiver, etc., etc., ainsi que la récolte.

Un engin à l'huile. Une part dans un couple de renards. Un automobile Ford. (Pour être vendu en détail).

Le tout sera offert en vente au plus haut et dernier enchérisseur et sera visible le matin de la vente pour inspection.

La liste de l'inventaire peut être examinée en tout temps en s'adressant au bureau du syndic soussigné.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

LUCIEN CHAREST,
syndic autorisé

Bureaux: 85, rue St-Pierre,
Edifice Can. Pacific Express,
Québec, Can. 4-6fév.

LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée:

Dans l'affaire de **JOSEPH-ERNEST GAGNE**, employé civil, 38, 2e rue, Québec cédant autorisé

Avis est par le présent donné que J.-E. Gagné, de la cité de Québec, 38, 2e rue, a fait une cession autorisée de ses biens, le 31e jour de janvier 1933, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10e jour de février 1933, à 11 heures a.m., au bureau du séquestre officiel au Palais de Justice, à Québec.

Pour voter à cette assemblée, il faut que les preuves de créances, de même que les procurations nous soient remises avant l'assemblée.

Ceux qui ont des réclamations contre cette faillite, devront les faire parvenir aux gardiens ou aux syndics lorsqu'ils seront nommés, avant qu'une distribution ait été faite, sans quoi, le produit de l'actif sera distribué entre les ayants-droit, sans égard aux réclamations dont ils auront alors reçu avis.

Daté à Québec, ce 3e jour de février 1933.

L.-P. POMERLEAU & M. BASTIEN,
gardiens

Bureau: chambres 214-215,
Edifice banque Canadienne Nationale,
71, rue St-Pierre, Québec

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **ARTHUR LANDRY**, bijoutier, 64, rue St-Joseph, Québec, P. Q. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
MARDI, LE 7 FEVRIER 1933
à 10 heures de l'avant-midi
sera vendu par encan public, au magasin du susnommé cédant, à 64 rue St-Joseph, édifice Orkin, chambre 22, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

Item A—Le fonds de commerce..$5 ,970.45

Item B—Tout l'ameublement de bureaux et de magasin, comprenant plusieurs cabinets en acajou, cabinets vitrés, comptoirs, tables, bureaux, fauteuils, miroirs, machine à souder, machine à additionner, clavigraphes, etc., etc. (Pour être vendu en détail.)

Les item A et B seront offerts en vente au plus haut enchérisseur et l'item B sera vendu en détail.

Les inventaires peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et le magasin sera ouvert pour inspection, le 6 février prochain.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

Québec, le 26 janvier 1933.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Syndics autorisés

Bureaux:
147, côte de la Montagne
Québec. Qué. 28-30jan 2-4-6fév.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **JOS.EDMOND DUGAS**, marchand, Ste-Anne-des-Monts. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
LUNDI, LE 6 FEVRIER 1933
à 11 heures de l'avant-midi
sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147 côte de la Montagne, Québec, la balance de l'actif de cette faillite comme suit:

ITEM A—Les créances aux livres $6,910.01

Cet item sera offert en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

La liste des crédits peut être examinée en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

Québec, le 26 janvier 1933

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Syndics autorisés

Bureaux:
147 côte de la Montagne
Québec, Qué. 28jan 1-4fév.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **MAHEU & FILS ENR.** marchand général, Arthabaska, P. Q. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
VENDREDI, LE 24 FEVRIER 1933
à 10 heures de l'avant-midi
sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Arthabaska, P. Q., l'immeuble de cette faillite comme suit:

Item A—Un terrain ou emplacement situé sur le côté sud-est de la rue de l'Hôtel-Dieu, dans la ville d'Arthabaska, contenant 40 pieds de front sur environ 100 pieds de profondeur, connu et désigné au cadastre officiel du village d'Arthabaska comme faisant partie du numéro deux cent quarante-cinq A (Ptie 245-A), avec maison à deux étages dessus construites, borné en front au chemin, en profondeur à Henri Beauchesne, du côté nord-est aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu et du côté sud-ouest au terrain de Alexandre Hardy, au milieu du chemin actuel qui se trouve entre la maison du susdit cédant et de celle de Alex. Hardy, avec les servitudes actives et passives qui affectent ledit immeuble, suivant les titres.

Cet item sera offert en vente au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept du C. P. C. et aussi à l'article quarante-cinq de la Loi de Faillite; cette vente équivaut à la vente au shérif.

Les titres et certificat peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

Québec, le 18 janvier 1933

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Syndics autorisés

Bureaux:
147, côte de la Montagne
Québec, Qué. 21jan 4-18fév.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **THOMAS LABONTE**, contracteur plâtreur, St-Agapit, comté Lotbinière, P. Q. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
MERCREDI, LE 8 MARS 1933
à 2 heures de l'après-midi
sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de St-Alphonse, à Thetford-Mines, l'immeuble de cette faillite ci-après décrit:

Item A—Le lot numéro vingt-quatre de la subdivision du lot cadastral numéro deux cent onze de la cité de Thetford-Mines, (211-24) avec les bâtisses dessus construites, à charge des clauses et conditions du bail emphytéotique et de la rente foncière.

Cet item est offert en vente au plus haut et dernier enchérisseur.

La vente de cet item est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept du C. P. C. et aussi à l'article quarante cinq de la Loi de Faillite; cette vente équivaut à la vente au shérif.

Les titres et certificat peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

Québec, le 2 février 1933.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Syndics autorisés

Bureaux:
147, côte de la Montagne
Québec, Qué. 4-18fév 4mrs

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **DAVID RACINE LIMITEE**, bijoutier, 116, rue St-Joseph, Québec. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
MARDI, LE 14 FEVRIER 1933
à 11 heures de l'avant-midi
sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147 côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

Item A—Le fonds de commerce	$3 ,909.47	
Ameublement	139.00	$4 ,048.47
Item B—Les créances aux livres, crédits		1 ,130.55
Item C—Une caisse enregistreuse National 1142145 — 532EL3		200.00
Item D—Un coffre fort, 14" 33" 26"		100.00
Item E—Un garde soleil		25.00
Item F—Une armoire à argenterie, côté gauche		250.00
Une armoire à verreries, à droite		250.00
Une armoire, fond du magasin		250.00
Une vitrine de plancher, 8pds		200.00
Quatre vitrines, 6 pds, à $75.00		300.00
Deux armoires de mur, à $10		20.00
Un pupitre roll top		20.00
Un moteur à polir, 1-2 force		25.00
Un régulateur		25.00

(Cet item pour être vendu en détail)

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et les autres item seront vendus au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peut être examiné en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et le magasin sera ouvert pour inspection, le 13 janvier prochain.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

Québec, le 3 février 1933

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Syndics autorisés

Bureaux:
147, côte de la Montagne
Québec, Qué. 4-6-8-11-13fév.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession dans l'affaire de l'actif de **CHARLES-EDOUARD BERGERON**, hôtelier, Louiseville, Maskinongé, Qué. **Cédant autorisé.**

Avis par les présentes donné que le susnommé a, le 30ème jour de Janvier, 1933, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9 février, 1933, à 11 heures a.m. à Québec au Palais de Justice.

Pour vous donner droit de vote à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Tous ceux qui ont des réclamations contre cette faillite devront produire leur réclamation entre les mains des Gardiens, ou des Syndics quand ils seront nommés avant que la distribution soit faite, autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droits sans égard à ces réclamations.

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Gardiens.

Bureaux :
147 Côte de la Montagne.
Québec, Qué.

NAISSANCES

BAILLARGEON—M. J.-Magloire Baillargeon et Mme Baillargeon, née Cécilia Roy, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 28 janvier 1933 et baptisée sous les prénoms de Marie-Vitaline-Monique.

Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Laverdière, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Delphis Roy. -b

MATTE—M. J.-Raoul Matte et Mme Matte, née Lucienne Cauchon, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 30 janvier et baptisé le 31 janvier sous les prénoms de Joseph-Raoul-Lucien-Fernand.

Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Cauchon, de Giffard.

Porteuse, Mme Joseph Matte, grand'mère.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

ANZALONE—A Québec, le 2 février, est décédée subitement dame Marie-Louise-Bernadette Greffard, épouse de M. J.-A. Anzalone, marchand de chaussures.

Les funérailles auront lieu lundi matin, le 6 février, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son beau-frère, M. Nap. Légaré, 99 1-2 d'Aiguillon, à 8 h. 45 pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. -b

BEDARD—A Québec, le 3 février 1933, à l'âge de 59 ans 6 mois, est décédé sieur Adélard Bédard, époux en premières noces de feu dame Albina Barrette, et en secondes noces de feu dame Mathilda Tanguay.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 1036 1-2 St-Vallier, à 8 h. 45, pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. -b

GILBERT—A Ste-Anne de Beaupré, le 3 février 1933, à l'âge de 82 ans, est décédé sieur Jean Gilbert, époux en premières noces de dame Zélie Labbé, en deuxièmes noces de Sophie Lavoie, en troisièmes noces de Herméline Giroux.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 h. 30 à l'église de Ste-Anne de Beaupré et de là au cimetière de la paroisse. -b

LANGLOIS—A Québec, à l'âge de 5 ans et demi, est décédée Georgette Langlois, enfant de M. Alphonse Langlois, barbier.

Les funérailles auront lieu lundi à 4 hrs.

Départ de la maison mortuaire. No 56 rue Richardson, à 3 h. 45, pour l'église et de là au cimetière. 2fsb

LESSARD—Au St-Esprit, le 3 février 1933, à l'âge de 56 ans, est décédée dame Dilaura Côté, épouse de Sieur Wilbrod Lessard, cordonnier.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 69 de la Canardière, à 8 heures et 45, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière Saint-Charles. -2fs

LORTIE—A St-Louis de Courville le 4 février 1933, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph-Honoré Lortie, époux de dame Marie-Célina Guillot.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 h. 45 pour l'église de St-Louis de Courville et de là au cimetière de la paroisse. -b

PAQUET—A Québec, le 3 février, est décédée Mlle Violet Paquet, fille cadette de M. Adrien Paquet et de Mme Paquet, née Violet Conver.

Les funérailles auront lieu lundi, le 6 courant à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, 105 rue Dessane, à 3 h. 45 pour l'église des Sts-Martyrs et de là au cimetière St-Patrick. -b

ROCHETTE—A Québec, le 2 février 1933, à l'âge de 37 ans, est décédé accidentellement M. Joseph-Arthur Rochette, époux de dame Rose-Délima Ruel.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 hrs. Départ de la maison mortuaire, chez son père, No 70 avenue Maisonneuve, à 9 h. 30 pour la Basilique et de là au cimetière St-Charles. -54r

SANSFACON—A l'Hospice St-Antoine, le 2 février 1933, à l'âge de 88 ans et 4 mois, est décédé Sieur Alfred Sansfaçon, époux de dame Adèle Belleau.

Les funérailles auront lieu lundi, le 6 courant, à 9 heures.

Départ de l'Hospice St-Antoine, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Prière aux journaux de Montréal de reproduire. 3fév-2fs-b

SAMSON—A Québec, le 3 février 1933, est décédée, à l'âge de 69 ans, dame Arthémise Bernard, épouse de sieur Charles Samson.

Les fuénrailles auront lieu lundi.

Départ de la maison mortuaire, No 39 de la rue Fleury, pour l'église de St-Roch et de là a ucimetière de Lauzon. 1f

GRAND'MESSES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CANTIN—Lundi, le 6 février 1933, à 7 hrs 30, sera chantée en l'église de St-Roch, une grand'messe anniversaire pour le repos de l'âme de feu Gérard Cantin, fils de M. et Mme L.-Omer Cantin.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

MORENCY—Mardi le 7 février, à 8 hrs, en l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, sera chanté le service anniversaire de M. Philémon Morency, époux de feu dame Joséphine Plamondon.

POULIOT — Le service anniversaire de Mme Malvina Bureau, épouse de feu le Commandeur Onésime Pouliot, sera chanté à la Basilique Notre-Dame de Québec, à 9 heures, lundi matin, le 6 février.

ROBITAILLE—Mardi le 7 février, à 8 heures, sera chanté, en l'église du Sacré-Coeur, le service anniversaire de M. Alphonse Robitaille, recommandé par son épouse, dame Rose-Anna Auger. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. — M. A. R. B.

REMERCIEMENTS à St-Joseph et Gérard Raymond pour guérison obtenue avec promesse de faire publier. Mme A .M. L. -b

REMERCIEMENTS à Mère Ste-Cécile de Rome pour guérison obtenue avec promesse de publier. —— Une Dame de la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus — F. J.

REMERCIEMENTS—La famille Beaumard remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Joseph Beaumard, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modéré, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean — Tél. : 2-6868

VETEMENTS DE DEUIL !
Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.
M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

SERVICE ANNIVERSAIRE

Lundi le 6 février à 9 h. en l'église de Notre-Dame du Chemin sera chanté le service anniversaire de Madame Marguerite Amyot-Plamondon épouse du Docteur René Plamondon.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

Metabetchouan

Naissances

Le 25 décembre : Joseph-Marcel-Noel, fils de M. et Mme Ovide Simard. Parrain et marraine, M. et Mme Dydime Néron.

—Le 2 janvier : Marie-Céline-Emélie, fille de M. et Mme Georges Gagnon. Parrain, M. l'abbé Thomas Claveau ; marraine, Mlle Emilie Lapointe.

—Le 3 janvier : Joseph-Ferdinand-Florient, fils de M. et Mme J.-Bte Duchesne. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Duchesne.

Hommage à la mémoire de Aug. Côté

(Suite)

Fonctionnaire modèle et laborieux, il trouva cependant le temps de consacrer les quelques loisirs que lui laissaient ses fonctions à la préparation d'une thèse de doctorat.

Son besoin d'activité, la nostalgie de sa profession d'avocat et son goût des affaires publiques lui faisaient ressentir une impression d'exil dans ses paisibles fonctions de protonotaire.

Agé de près de quarante ans, il reprit l'exercice de sa profession ; ses succès y furent rapides et éclatants. Il n'y eut pas, pour ainsi dire, de causes importantes dans le district, dans lesquelles il n'ait eu un rôle de premier plan tant au civil qu'au criminel. Il mettait à la défense des intérêts de ses clients un esprit de travail, une ardeur et un zèle tels qu'il s'identifiait à ses causes et se passionnait pour elles. Il est peut-être tombé victime de son ardeur et de son dévouement.

Son épouse distinguée, qui le secondait si bien, ses parents, ses amis et ses confrères de la famille légale garderont de lui le souvenir que, si sa vie a été courte, elle a été remplie à déborder et qu'il a accompli sur cette terre toute sa tâche. Ce sera une consolation pour eux.

M. le Magistrat Antonio Couillard, visiblement ému, fit un magnifique éloge du disparu et rappela les relations cordiales qu'il avait toujours eues avec lui.

Il fit tout particulièrement ressortir son dévouement aux juges et magistrats lorsqu'il était pronotaire et le zèle qu'il apportait à la défense de ses causes comme avocat.

Il termina par l'affirmation que le juge souverain lui donnerait la récompense qu'il avait méritée.

Hier s'est instruit devant M. le Magistrat Antonio Couillard, le procès de Léo Burke, Alias Léo Arseneault, accusé de vol et de recel en compagnie de Charles Turcotte. Le vol aurait été accompli en janvier dernier chez M. Iréné Rioux, marchand de Trois-Pistoles, et chez J.-A. Talbot Limitée, également marchand de Rimouski. Les marchandises volées aux deux endroits auraient été ensuite recelées chez les accusés Burke et Turcotte. D'après le jugement prononcé par le savant Magistrat qui présidait le tribunal, la Couronne aurait échoué dans sa tentative de prouver que les deux accusés étaient les auteurs du vol, mais par contre la preuve de récel a été parfaitement établie. Pour cette raison le président du tribunal exonère Burke et Turcotte de l'accusation de vol mais les condamne à deux ans de pénitencier pour recel.

La Couronne dans cette cause était représentée par Me Perreault Casgrain, substitut du Procureur Général et Me J.-B. Desjardins défendait les deux accusés. La Couronne a fait entendre plusieurs témoins. En voici la liste : MM. Louis Dion, Antoine Dion, Mlle Anna Talbot, M. Emile Lauzier, Mlle Eugénie Lauzier, M. le détective Aimé Pettigrew, MM. P.-A. Thériault et Léonard Arsenault de la Police Montée. Les déclarations faites par tous les témoins plus haut mentionnés ont suffisamment prouvé l'accusation de recel mais ont été beaucoup moins catégoriques relativement à l'accusation de vol. Pour la défense les personnes suivantes ont rendu témoignage : Mme Louis Turcotte, mère de l'un des accusés, ses frères Arthur Louis-Philippe et Georges Turcotte.

Les effets volés chez J.-A. Talbot Ltée, et chez M. Iréné Rioux sont évalués en tout à peu près de $800. Une grande partie a été retrouvée chez les receleurs et remise à leurs propriétaires.

Guides historiques

Les Guides Historiques assisteront au premier d'une série de cours qui leur sera donnée au Palais Montcalm le 6 février. Cette série de cours comprend pas moins de dix-huit sujets nouveaux qui seront traités par des professeurs choisis parmi les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Le prix d'admission à ces cours, qui datent de 1923, a été diminuée des trois-quarts puisqu'il n'est plus que de $2.50. Les guides historiques qui auront assisté aux trois-qu rts des cours auront droit à une remise de $1.50.

Chaque soir, il y aura un concours pour le meilleur résumé présenté et traitant du cours précédent. Le vainqueur recevra $1.00. La fin du cours sera marquée par la remise d'un certificat, à tout guide qui l'aura mérité, attestant qu'il a suivi le cours post-scolaire. Ceci le qualifie encore mieux pour intéresser les touristes qu'il sera appelé à guider plus tard.

Les anciens guides sont appelés à se présenter de nouveau pour compléter leur bagage de connaissances sur le vieux Québec, et autres sujets qui intéresseront nos visiteurs étrangers.

On pourra s'inscrire lundi, mercredi et vendredi prochain, de 7 à 7 h. 30 p.m., au Palais Montcalm, en s'adressant au directeur des cours, le colonel G.-E. Marquis. Les cours auront lieu à 7 h. 30 p.m., à partir de lundi, le 6 février.

Notes sociales

M. et Mme Edgar L'Espérance, de Jonquière, et leur fils Marcel, étaient de passage à Metabetchouan, ces jours derniers.

—M. Léo Gauthier de St-Félicien, est venu à Metabetchouan à l'occasion de Noël.

—M. Jean Dufour, de Kitigan, Ont., est en promenade ici pour quelque temps.

—Mlle Germaine Hudon est de retour de Chicoutimi et Jonquière.

—M. Louis Brassard est de retour de St-Joseph d'Alma.

—M. et Mme Gérard Pilote, Mme Ephrem Pilote, sont de retour d'une promenade à Jonquière.

—Mme Maurice Gagnon, de Jonquière, est venue en promenade ici.

—Mlle Lucienne Côté est de retour d'une promenade à St-Joseph d'Alma.

—M. René Corriveau est parti ces jours derniers pour Montréal.

—Mlles Marie-Ange Doré et Pierrette Dufour sont de retour d'une promenade à Chicoutimi.

—M. Wilfrid Pedneault est de retour d'un voyage d'affaires à Chicoutimi.

—Mme Lucien Gauthier, de Dolbeau, est venue en promenade ici chez ses parents.

—M. et Mme Jean Gagnon, de Chambord, et leur fille Marguerite, sont venus passer le temps des fêtes ici chez leurs parents.

—M. Eugène Hamel est de retour d'un voyage d'affaires à Chicoutimi.

—M. Willie Simard est de retour d'un voyage d'affaires à St-Joseph d'Alma.

L'état de Mme H. Leclerc

On nous apprend que madame H. Leclerc, la femme du pompier Leclerc dont l'enfant fut tué, au Jour de l'An, à la suite d'une collision de taxis, se remet lentement des blessures qu'elle reçut lors de ce malheureux accident. Elle est encore sous les soins du médecin. -b

Débat interuniversitaire

C'est mercredi prochain, le 8 février, qu'aura lieu dans la salle des Promotions de l'Université Laval la fameuse joute oratoire Ottawa-Laval, sous le distingué patronage de son Excellence Monseigneur l'Archevêque et de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur. L'honorable Premier Ministre de la Province, aisi que les honorables juges Galipeault et Bernier seront les juges du débat. Le sujet du débat est le suivant : La politique canadienne est-elle, au vingtième siècle, supérieure à la politique américaine?

Les candidats de l'Université Laval seront MM. Georges Pelletier et Maurice Kieffer, tous deux étudiants en droit. L'Université d'Ottawa sera représentée par MM. Léo Lafrance et Maurice Dupont. La lutte sera très intéressante en même temps que très contestée, car si l'on en juge par les succès précédemment obtenus par les candidats, des deux universités, les adversaires sont de taille à se faire une lutte royale. Sans compter que l'honneur des universités représentées par les candidats sera en jeu, de même qu'un magnifique trophée offert par son Excellence Monseigneur l'Archevêque. Les candidats de l'Université d'Ottawa soutiendront la négative, tandis que ceux de Québec se partageront l'affirmative. Les orateurs parleront chacun vingt minutes, après quoi, il leur sera accordé cinq minutes de réplique. De plus, l'orchestre du Petit Séminaire, sous l'habile direction de M. l'abbé P.-C. Desrochers sera au programme.

Tout promet donc une soirée très intéressante, en même temps que récréative. Les cartes viennent d'être mises en vente chez : Lavigueur & Hutchison, C.-W. Lindsay, ainsi que chez les tabaconistes Langlois et Burn.

Une conférence de M. T.-W.-L. MacDermott

La série de conférences organisées par le bureau des relations extérieures de l'Université McGill s'est poursuivie hier soir au Château Frontenac où un sympathique auditoire dans lequel on remarquait plusieurs anciens du McGill, eut la bonne fortune d'entendre M. T.-W.-L. MacDermott, professeur d'histoire suppléant à McGill. Le Dr W.-G. Farmelee à titre de président de l'Association des gradués de McGill présidait la séance d'hier.

M. MacDermott parla principalement de l'histoire et des côtés de l'histoire de notre pays depuis le début. Il s'attarda à décrire la vie, les moeurs, les coutumes de la période de 1760 à 1795. Il rappela que les Canadiens d'alors étaient de joyeux compagnons qui aimaient à s'amuser à tel point que ce n'était quefêtes, bals et festins, et qu'un écrivain pouvait dire que les femmes ne songeaient alors qu'à s'amuser. Déjà à cette époque, les Canadiens avaient cette belle réputation d'être hospitaliers qu'ils ont conservé depuis.

La conférence de M. MacDermott fut fort goûtée, aussi le président remerçia-t-il chaleureusement le conférencier.

Au Club Musical

Une quinzaine d'élèves des professeurs de musique de Québec prendront part à l'interprétation du programme que doit donner le Club Musical des Dames mardi prochain, au Château Frontenac.

Ce concert organisé avec le talent naissant québecois est devenu une tradition au Musical. On a pour but d'encourager les efforts des élèves et indirectement des professeurs tout en procurant au public une agréable soirée.

Le programme n'a pas encore été entièrement coordonné et établi. Voici cependant les noms des élèves qui y prendront part :

Mlle Gabrielle Bisson, M. Hector Bourassa, madame Morin-Bédard, Mlle Marie Chicoine, Mlle Alberta Cantin, M. Benoît Cimon, Mlle Jeanne Doré, M. Armand Fréchette, Mlle Marie-Paule Guay, Mlle Madeleine Létourneau, Mlle Edith Laurie, Mlle Madeleine Lesage, Mlle Olivia Lavergne, Mlle Lucienne Manseau, Mlle Gabrielle Plante et Mlle Thérèse Pageot.

Les congréganistes

Les exercices de la retraite prêchée actuellement à la chapelle des Jésuites, rue Dauphine, ont pris une solennité plus grande, hier soir, en coïncidant aux cérémonies de l'Heure Sainte du premier vendredi du mois. Le R. P. Beaulieu, directeur du Collège des Jésuites de Québec, a donné le sermon, en s'inspirant de ces paroles du Christ : "Venez à moi, vous qui trouvez lourds les fardeaux, les peines et les épreuves de la vie, et je vous soulagerai. Le prédicateur a montré que l'Eucharistie est la source de toutes joies et le grand principe de force du chrétien. C'est parce qu'elle connait bien les faiblesses humaines, les découragements et les affaissements de l'esprit et de la volonté, que l'Eglise invite et presse les fidèles à se nourrir souvent du Pain eucharistique.

La retraite se terminera demain à la grand'messe solennelle. Le R. P. Roy donnera la bénédiction papale, portant indulgence plénière pour les retraitants.

Arrestations

Cinq hommes et trois femmes ont été arrêtés, hier soir, vers 6 heures, dans une maison du bas de la ville par les agents de la Commission des Liqueurs et de l'escouade des mœurs de la police municipale. Cette descente a été faite vers 6 heures, alors que les occupants de ce qu'il convient d'appeler un "blind pig" faisaient la bombe autour d'une table sous l'œil paternel du tenancier. La boisson fut saisie, le tenancier et ses clients mis sous arrêts. Tous seront traduits en Cour aujourd'hui.

Les officiers de la Commission des Liqueurs MM. A. Poulin, C. Bolduc, Z. Perreault et W. Lapointe, étaient sous les ordres du major Braun Langelier et l'escouade des mœurs se composait du sergent-détective J.-D. Beaudoin et des détedtives Louis Rochette et Nicola Smith.

Les manufacturiers

Montréal, 4. (P.C.)—La section québecoise de l'Association des Manufacturiers canadiens a fait parvenir au cabinet provincial un mémoire exprimant les désiderata de l'association touchant la loi du lien à propos des ventes à terme. Les manufacturiers s'opposent en particulier à la demande faite à ce sujet par la ligue des propriétaires, qui voudraient obtenir droit de saisie sur tous les articles achetés à terme et incomplètement soldés, en compensation des arrérages de loyer.

L'association soutient que c'est une prétention absurde en droit et contraire à l'équité morale, une violation du droit fondamental de la propriété, qui a toujours été sacré depuis l'aube de la civilisation."

Les immeubles

New-York, 4 (Trad. de la C.P.)—Le N.-Y. Times publie le câblôgramme suivant de Londres :

"Les sociétés de construction anglaises, qui correspondent aux associations de prêts et constructions de l'Amérique du Nord, annoncent, avec l'approbation du gouvernement britannique, un nouveau plan par lequel on espère, non seulement prévenir la détérioration des immeubles, mais aussi fournir un emploi immédiat à plusieurs chomeurs.

"Ces sociétés sont au nombre de 360 dans le Royaume-Uni, et elles ont accumulé beaucoup plus de fonds qu'on n'en demande à l'heure actuelle pour bâtir, vu le marasme général. Elles se proposent maintenant de prêter de l'argent à leurs membres, et aussi aux gens du dehors à des conditions faciles pour la réparation ou l'agrandissement des immeubles. C'est le premier pas dans la voie d'une reprise de la construction."

Incendies maritimes

Londres, 4.—(Trad. de la C. P.)—Les hommes d'affaires ont appris hier la réconfortante nouvelle que les compagnies d'assurances anglaises étaient prêtes à assurer de nouveau les 24 gros navires qui constituent la flotte des Messageries Maritimes, et cela malgré les lourdes réclamations qu'elles ont eu à solder ces années dernières par suite de la destruction de plusieurs paquebots français. On apprend que les divergences qui s'étaient élevées récemment entre la compagnie française et les assureurs anglais, lorsque vint le temps de renouveler le contrat d'assurance, se sont aplanies, et que les Messageries Maritimes vont de nouveau s'assurer à Paris et à Londres.

Le ministère de la marine française enquête actuellement du récent incendie de l'"Atlantique", paquebot des Messageries Maritimes, dans la Manche.

PRETRE REVOLTE

Munich, Bavière, 4. (Trad. de l'A. P.) — Un ancien abbé bénédictin, le Père Alban Schachleiter, a été sommé par les autorités ecclésiastiques de s'expliquer pour avoir défendu les principes nationaux-socialistes au mépris d'une lettre pastorale de l'évêque de Linz engageant les catholiques à ne pas entrer dans le parti d'Hitler.

Le moine a publié un article dans une feuille hitlérienne disant que les nazis adhèrent solidement le christianisme, et on prétend qu'il s'est mis ainsi en révolte ouverte contre l'épiscopat. Ce point de vue est exprimé dans le Courrier Bavarois, journal catholique.

EN AVION

Paris, 4. (Trad. le l'A. P.)—Les lieutenants de Verigin, leader doukobor qu'on déporte en Russie, son partis en avion pour Halifax, à 6 h. ce matin. Ils ont noms Peter Makaroff, procureur de la corporation des doukobors de l'Ouest, capitalisée à $20 millions; Joseph Shukine, vice-président de cette dernière, et Simon Reiben, viticulteur de Californie, secrétaire de Verigin. Makaroff promet d'employer tous les moyens légaux imaginables pour épargner à son chef une déportation qui pourrait être la mort pour lui.

Arts domestiques

Les cours donnés sous les auspices de l'Ecole des Arts Domestiques, dirigée par M. O.-A. Bériau, sont suivis avec plus d'intérêt que jamais, cette année, et l'assistance augmente continuellement. M. Bériau, qui a donné cette nouvelle hier après-midi, s'en est déclaré très heureux.

Ce qui semble particulièrement intéresser les personnes qui suivent les cours ou qui écrivent à l'Ecole pour obtenir des renseignements, c'est la fabrication de l'étoffe du pays. C'est donc que nos gens veulent retourner aux vieilles coutumes des campagnes. La crise aura eu, au moins, cet effet consolant de faire renaître la petite industrie domestique et de réapprendre aux cultivateurs qu'ils sont capables, pour peu qu'ils le veuillent, de se tirer d'affaire tout seuls sans avoir recours aux produits manufacturés.

Feu Mme Antoine Morin

Mercredi, le 18 janvier, est décédée Mme J.-Antoine Morin, née Rosie St-Cyr, à l'âge de 43 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 21 à l'église de St-Malo au milieu d'un grand concours de parents et amis. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Antoine Morin, employé aux usines du C.N.R., à St-Malo, deux fils, Roland, employé chez Kirouac, Léopold, employé chez Wilfrid Lachance. Deux filles :, Mlles Elisabeth et Cécile. ses frères Fred, de Bethel, Maine, Eddie, de Portland, Maine, Frank, de Rumford Maine. ses beaux-frères, Alphée Raymond, Jos. Saindon, Lévis Pelletier, Cyrias Pelletier, de Rivière-du-Loup, Louis-Philippe Pelletier, de Adams, Mass., Wilfrid Pelletier, de Lévis, George Lebel, de Lawrence, Mass., Xavier Morin, de Rivière-Bleu; J.-B. Richard, de Québec ; Hormidas Caron, de St-Antoine, P. Q. Avec elle disparait une femme de bien, charitable, aimée de tout le monde. De nombreux bouquets spirituels et messages de sympathies venant de différents points des Etats-Unis ont été envoyés à la demeure de la défunte.

A la famille en deuil "Le Soleil" offre ses plus sincères condoléances.

Les PETITES ANNONCES CLASSIFIEES abondent en occasions.

La Diète Allemande

Berlin, 4.—(Trad. de l'A.P.) —Centristes et communistes, en annonçant aujourd'hui dans un débat où chaque parti avait une heure pour s'expliquer qu'ils voteraient contre la dissolution de la Diète prussienne, ont profondément déçu le cabinet Hitler, qui espérait que la Diète voterait elle-même sa propre dissolution. On prévoit maintenant qu'elle va refuser de se dissoudre. Hans Kerrl, son président national-socialiste, a convoqué Otto Braun, premier ministre socialiste de Prusse, et M. Adenauer, président centriste du Conseil d'Etat, pour la fin de la journée.

Suivant la constitution prussienne la Diète ne peut être dissoute que par elle-même ou par deux membres d'un riumvirat comprenant le premier ministre, le président de la Diète et le président du Conseil d'Etat.

Une envolée

Londres, 4. — (Trad. de la C. P.)—Le capitaine Mollison doit quitter Lympne, Angl., lundi, pour le Brésil. Il espère franchir une distance de 4,800 milles en 3 jours et demi. D'Angleterre, il se dirigera droit sur le Sénégal, où il entreprendra ensuite la traversée de l'Atlantique-sud. Le fameux aviateur, époux d'Amy Johnson, a volé au Canada et aux Etats-Unis, l'été dernier.

En avion

St-Jean, N.-B., 4. (Trad. de la C. P.) — Les trois hommes qui se portent au secours de Verigin ont quitté St-Jean pour Halifax en avion, à 10 heures, ce matin.

Mme Gandhi arrêtée

Bombay, 4.— (Trad. de l'A. P.) — Mme Mahandas-K. Gandhi, femme du Mahatma, a été arrêtée aujourd'hui dans le village de Ras. Zélatrice du mouvement de désobéissance civile lancé par son mari, elle avait déjà été arrêtée deux fois l'an dernier. La seconde fois elle fut condamnée à six mois d'emprisonnement rigoureux.

St-Romuald

Commencement d'incendie

La pompe à incendie a été appelée cette semaine pour combattre un commencement d'incendie dans une propriété de la rue St-Jean. Heureusement que l'on s'était aperçu de la chose dès le début, en un rien de temps, tout fut sous contrôle au moyen des extincteurs chimiques. Les dommages s'élèvent à peu de chose.

Assemblée importante

MM. les membres de la Cour locale des Artisans Canadiens-français sont priés de prendre note qu'il y aura une importante assemblée à leur salle ordinaire, mardi soir prochain le 7 courant à 8 heures. On y procédera à l'élection des officiers de la Cour. On sait que cet événement est toujours fait avec beaucoup de solennité et on escompte une très nombreuse assemblée.

Le euchre

C'est lundi soir le 6 février, que sera donnée la grande soirée de cartes dont nous avons eu occasion de parler une couple de fois déjà. Les recettes sont destinées aux Dames de l'ouvroir pour leur oeuvre de charité. Les prix sont nombreux.

Bénédiction des cierges

Demain à l'église, aura lieu la bénédiction des cierges. Comme d'habitude les paroissiens s'en procureront pour les faire bénir et les rapporter ensuite dans leurs demeures.

Date avancée

La séance de comédie en voie de préparation par les membres du Cercle Dramatique de St-Romuald, sera donnée un peu plus tôt qu'on avait décidé au début. Nous apprenons que cette soirée sera présentée au public vers la fin de mois, et probablement aux environs du 24 février.

Funérailles de Mme Gédéon Villeneuve

Samedi matin à 9 heures en l'église de Charlesbourg, ont eu lieu les funérailles de Marie-Rose Tremblay épouse de Gédéon Villeneuve, décédée le 25 janvier 1933 à l'âge de 25 ans 8 mois.

Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire, Rang St-Joseph à 8 h. 45 pour l'église paroissiale de Charlesbourg au milieu d'une foule de parents et d'amis.

Conduisait le deuil, son époux Gédéon Villeneuve, son beau-père M. Alfred Fortin, ses beaux-frères; MM. Alf. Dufour, Omer Willeneuve, J.-Bte Villeneuve, Gérard Villeneuve, Gérard Lefebvre, Avila Martineau, Emile Gastonguay, Albert Villeneuve et Jos.-Etienne Villeneuve ; ses oncles, I.-H. Villeneuve, Elie-Villeneuve, Gaudios Noel, J.-Bte Drouin, Fortunat Ampleman; ses cousins C.-H. Villeneuve, Josaphat Villeneuve, Paul-Emile Villeneuve, Isidore Villeneuve J.-Bte Villeneuve, Donat Pageau, Roch Verret, Rosaire Ampleman, Marcella Ampleman Robert Pageau, Aimé Villeneuve, David Déry, Benoît Pageau, Perc. Ampleman.

A l'église la levée du corps a été faite par M. l'abbé C. Godbout, curé de la paroisse, le service a été chanté par M. l'abbé Robitaille, assisté de l'abbé Cantin, comme diacre et l'abbé Eudiste, comme sous-diacre.

Durant le service des solis furent rendus par MM. Art U bain Bédard, Art. Ouellet, Jos-P. Lefebvre, Arthur Paradis, M. Emile Trépanier, jouait l'orgue.

L'on remarquait M. Ch.-N. Dorion M.P., F.-Jos. Pagé, maire de Charlesbourg-paroisse, Geo-O. Paradis, Nap. Lefebvre, J.-Bte. Dubeau, John Boyce, W. Proteau, Alb Lefebvre, C. Proteau, E. Paradis, David Renaud, Uld Renaud, J.-Art. Jobin, J.-A. Jobin, Ach. Legaré, Alp. Jobin, Ch. Dorion, Al. Drouin, L. Durand, P. Sanschagrin, Ch. Drouin, Fred. Drouin, J.-A. Martineau, R. Martineau, Eug. Martineau, G. Lambert, Alp. Bédard, R. Sanfaçon Ernest Paradis, Jos-P. Lefevre, A. Berthiaume, H. Rainville, P. McGraw, J. Daigle, Alb. Delage, A. Bourret, Luc Verret, A.-G. Paradis, Nap. Lefebvre, A. Dorion, H. Paradis, J.-B. Legare, R. Fleury, S. Bédard, D. Ampleman, A.-U. Bédard, H. Bédard, J.-B. Bureau, D. Langlois, Jos Sanfaçon, J.-A. Lafrance, L. Verreault, U. Bourbeau, Jos. Nolin, A. Paradis, E. Bédard, J.-A. Latulippe, J. Marcotte, E. Lefebvre, P.-E. Dorion, Jean-P. Pageau, Nap. Trudel, X. Villeneuve, Art Paradis, A. Villeneuve, O. Lefebvre, E. Jobin, P. Lepire, J.-E. Bédard, G. Bureau, G. Linteau, A. Ouellet, C. Parent, R. Cloutier, M. Verret, C. Renaud, J. Bédard, P. Renaud, R. Drouin, J. Magnan, P. Paradis, Ch.-Emile Legaré, Ph. Legaré, G. Bourbeau, Xavier Bourbeau, A. Malouin, M. Papin, A. Bourret, L. Paradis, G.-H. Galarneau, Alf. Giroux, J.-B. Barette, C. Lessard, Alp. Bédard, G.-A. Bédard.

Les porteurs étaient MM. Fortunat Ampleman, J.-Bte Dubeau, Ch. Villeneuve, William Proteau. M. Etienne Paradis, portait la croix.

La maison J. Bouchard et fils, de Limoilou avait la direction des funérailles.

St-Agapit

—Etaient de passage dans leurs familles, le jour de l'An: M. et Mme Cléophas Rousseau, de Thetford-Mines, chez M. Elzéar Rousseau; M. et Mme Charles Pâquet, de St-Narcisse, chez M. Alfred Pâquet; Mlle Berthe St-Pierre, de Québec, chez son père, M. Alp. St-Pierre; M. et Mme Nazaire Dubois et M. Arthur Biron, de Montréal, chez leur père, M. Arcade Biron; M. Paul-Emile Demers chez son père, M. Noel Demers; M. Marie-Ange Olivier, de Québec, chez M. Jos. Olivier; Mme Alcide Fontaine, de Québec, et M. et Mme Paul Moffette, de Charny, chez M. Isaïe Daigle; M. J.-A. Olivier et Côme Olivier, de Plessisville, chez leur mère Mme Geo. Olivier; M. et Mme Arthur Bélanger, M. et Mme Alonzo Bergeron, M. et Mme Philippe Bergeron et Mlle Arthémise Bélanger, tous de Québec, dans leur famille respective.

—M. et Mme Joseph Carrier sont allés aux funérailles de Mme veuve Philomène Roy en décembre à Holyoke, Mass., elle était la sœur de Mme Carrier, ils ont visité leurs neveux et nièces à Springfield, Aldenville, Willimansett et leur sœur à Montréal, Mme veuve O. Poiré.

—M. et Mme Aurèle Hébert, agr., ont visité leur famille à Princeville.

—Mme Eugène Nadeau et son fils Charles, ainsi que Mlle Alma Beaudoin, de Québec, chez leur mère Mme Thomas Boucher, dernièrement.

—Mme N.-E. Demers, actuellement chez sa fille adoptive, Mme Dr B. Laliberté, à St-Flavien.

—Mme Lavoie, de Québec, a passé quelques jours chez son père, M. Ferd. Rousseau et M. Geo. Vermette.

—Mlle Nadeau, de Québec a passé Noel chez son frère, M. F. Nadeau, boulanger.

—Mlle Bibeau a été passer le 1er de l'an dans sa famille à Dosquet.

—M. et Mme Osc. Bourgault, à Québec au jour de l'an ainsi que le Dr Demers et sa famille, à St-Jean-Chrysostome.

—Mlle Louise Lambert a passé les fêtes dans sa famille à St-Antoine.

—M. et Mme Emile Côté, de Ste-Julie, chez M. Ed. Roberge, ces jours derniers.

—Mme Honoré Croteau, de Val-Alain et Mlle Roy, de Québec, M. et Mme Cloutier ont passé le jour des Rois chez leur beau-frère M. Oliva Roger.

—M. et Mme Gaudios Demers, Mlles Yvonne et Berthe Demers, de Québec, sont venus passer le jour de l'an chez M. Alonzo Demers.

—Mlle Jeanne Aubin, de Québec, chez sa mère Mme E. Aubin.

—Mlle Bella Pelletier, de Chaudière, chez son père, M. Art. Pelletier.

—M. et Mme H.-A. Roy sont allés visiter leur famille à Windsor Mills et St-Basile, aux fêtes.

—M. et Mme A. Gagné, de St-Romuald, chez son père, M. Ferd. Bergeron.

—M. et Mme J.-A. Guay, de Lyster, chez leur père, M. Ovide Lemay, ainsi que M. Roméo Allard, de Lyster, chez sa grand'mère, Mme J.-N. Allard.

—M. Jean Fradette est allé passer Noel à Montréal.

—M. et Mme G.-A. Lemay, M. et Mme Oliva Grégoire, à Ste-Agathe, au jour de l'an.

—M. et Mme J.-A. Beaudet et leur famille chez M. Adolphe Lefèvre, à St-Apollinaire, le 1er de l'an.

M. et Mme Alphonse Lemay, à Ste-Croix aussi aux fêtes.

—M. et Mme Louis Dumont, de Ste-Agathe, chez leur mère, Mme Evangéliste Demers.

—M. et Mme Hervé Rousseau, M. et Mme Wilfrid Hébert et M. Alphonse St-Pierre, dans leur famille, à St-Nicolas au jour de l'an.

—M. et Mme Emile Laroche, M. Gérard Bergeron, de St-Hyacinthe, ont passé les Rois chez leur père, M. Alfred Pâquet et M. Albert Bergeron.

—M. et Mme Eugène Moreau, de St-Nicolas, chez M. Jos. Bélanger, ainsi que M. et Mme Wilfrid Dubois, de St-Etienne.

—M. et Mme Henri Daigle, dans leur famille à Disraéli, au jour de l'an.

—Mlle Lebel, de Warwick, a passé quelques jours chez ses amies Mlles Rose et Germaine Pelletier.

—Mlle Gilberte Gagné, de Lyster chez son amie à Noel, Mlle Claire Olivier.

—M. Johnson, de Québec, a visité M. Louis Gagnon, aux fêtes.

Naissance

M. et Mme Arthur Croteau, un fils, baptisé le 19 décembre 1932, sous les prénoms de Joseph-Aimé-Noel-Claude. Parrain, M. Aimé Bergeron, cousin de l'enfant et marraine Mlle Berthe Demers de Québec, tante de l'enfant.

Mariage

Mercredi, le 11 janvier, M. le curé Castonguay a béni le mariage de Mlle Florida Dumont à M. Etienne Pâquet, constable provinciale de Québec.

La mariée entra à l'église au bras de son père, M. Jos. Dumont tandis que le marié était accompagné de son frère, M. Louis Pâquet, de St-Nicolas.

Le bouquet de la mariée se composait de roses thé. L'orgue, sous la direction de Mlle Bourgault, fit entendre les accords les plus mélodieux. Le chant fut fait par les jeunes filles et beaux-frères des mariés.

"Veni Creator" par M. Jos. Demers, de St-Nicolas; "Noel du mariage", par Mlle Germaine Roberge; "Devant Jésus", par Mlles Simone et Rita Gagnon; "Cœur de Jésus", par Mlle Germaine Olivier; "Dieu de paix et d'amour", par Mlle Louise Lambert; "Donnez leur de beaux jours", par Mlle Cécile Olivier; "Adoro te", par M. Jos. Demers; "O Cœur de aimable Mère", par M. Nazaire Dion. Marche Nuptiale, par Mlle Bourgault.

Après la cérémonie religieuse, un dîner succulent fut servi chez M. Jos. Dumont. On combla de bonheur les heureux époux et à 2 heures, ils partirent en voyage de noces pour Montréal, emportant nos vœux. A leur retour, ils résideront à Québec.

Ont assisté au mariage: MM. et Mmes Jos. Dumont, Jules Pâquet, Louis Pâquet, Nazaire Dion, Jos. Demers, tous de St-Nicolas; M. Paul Pâquet, de Québec; MM. et Mmes Ludger Rousseau, Alphéda Dumont, Antonio Dumont, Mme Geo. Olivier, M. Josaphat Therrier, M. Aurèle et Mlle Antoinette Olivier, M. Rosario et Mlle Irène Rousseau et Mlle Blanche Dumont, de St-Agapit.

GRAVE ACCIDENT
Qui ? est coupable

LE COUPABLE CROIT POUVOIR S'ECHAPPER MAIS IL Y A 5 POLICES DE CACHEES. POUVEZ-VOUS LES TROUVER? REGARDEZ BIEN, ELLES SONT LA. POUVEZ-VOUS LES TROUVER?
2000 CADEAUX
Faites un "X" sur Chaque Figure
Le but de ce concours est de faire connaitre une marchandise canadienne. RIEN A ACHETER. Plusieurs prix et bonus. Envoyez réponse accompagnée de 10 sous, pour frais d'entrée, papeterie et échantillon.
GRATIS: • RADIO • $25.00 en argent • Lampe de Bridge
La Compagnie de PUBLICITE Enrg.
Casie 603, Québec

C.-A. GAUCHER
appareils pour difformités, ceintures abdominales supports pour pieds plats, etc.
—aussi—
les derniers modèles de jambes artificielles "HANGER NATURE RIVALS".
Téléphone: 2-1847
84 rue St-Vallier

ATTENTION : Ceux qui désirent porter une perruque, quelle que soit la couleur que vous voulies, pour dames et messieurs ; aussi Eau Végétale pour arrêter la chute des cheveux.
Mlle A. PAGEAU
261 St-François Tél.: 8294

Noces d'argent

Le 14 courant, une foule d'amis de M. et Mme A.-N. Normandeau, de Montpelier, Vermont, se rassemblait à la salle des Chevaliers de Colomb afin de fêter leurs noces d'argent.

Cette soirée fut une complète surprise pour M. et Mme Normandeau. Dans le cours de la journée ils avaient été invités à une partie de cartes, chez des voisins, et dans la soirée ils étaient conduits à la salle où les attendaient leurs dix enfants et une foule de 150 personnes de leurs amis de Montpelier, de Barre, Vt.

Les jubilaires firent leur entrée dans la salle qui avait été magnifiquement décorée pour la circonstance, aux accords de la marche nuptiale avec Mlle Fleurette Hamel, violon, et Mlle Lauria Normandeau, fille des jubilaires, au piano. Ils furent conduits à un siège d'honneur avec leurs deux plus jeunes enfants, Rollande et Edouard, qui agissaient comme pages, et Marcel et Stella, leurs deux plus vieux enfants, comme garçon et fille d'honneur, la foule suivait. Une superbe gerbe de fleurs leur fut présentée par leur petite-fille Rollande ; une adresse fut lue par M. Lucien Normandeau, leur fils ; il leur fut aussi présenté une coutellerie en argent. M. Normandeau, quoique encore sous l'effet de la surprise, sut répondre d'une manière fort digne et remercia les organisateurs et tous ceux qui avaient contribué à cette fête. Un joli programme de chant et de musique fut exécuté et M. Arthur Rousse, de Barre, prononça un joli discours à l'adresse des jubilaires. M. Olivier LeBlanc, leur neveu, qui agissait comme maître de cérémonies, fit aussi quelques remarques. La danse commença par une danse du vieux temps exécuté par les jubilaires, la musique étant fournie par un orchestre local. A minuit, un banquet fut servi à tous les convives et l'on s'amusa en chantant de bonnes chansons françaises jusqu'à 2 heures du matin et l'on se dispersa, chacun emportant un heureux souvenir de cette belle soirée.

Les organisateurs de cette fête étaient M. et Mme Eugène Lachapelle, M. et Mme Charles Prévost, M. Olivier LeBlanc, aidés des membres de la famille de Mme Alma Hamel.

M. Normandeau est président du Conseil local de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique.

Garde Montcalm

Dimanche matin, le 5 courant, il y aura communion générale pour tous les membres de la Garde Montcalm avec les armes, aux quartiers généraux, à 8 heures 15, précises. Par ordre.

Les nouveaux colons et les municipalités

(Suite)

que les $200.00 soient versés à la municipalité qui, elle, prend la responsabilité du paiement envers le gouvernement provincial.

Je n'irai pas cependant jusqu'à affirmer qu'Ottawa nous permettrait d'autoriser le paiement de cette somme de $200.00 en nature plutôt qu'en argent.

Si j'ai bien répondu à votre question et si ce sont là véritablement les renseignements que vous désirez avoir, je vous autorise par les présentes à rendre cette lettre publique, si vous le jugez à propos et suivant le désir que vous m'en avez manifesté.

Quant aux autres questions que vous m'avez soumises, elles sont actuellement à l'étude et recevront la meilleure attention possible, en égard aux circonstances et au budget dont nous pouvons disposer.

Veuillez me croire.

Votre tout dévoué,

Hector LAFERTE

La refrancisation à la radio

De nouveau, la Société des Arts, Sciences et Lettres se fera entendre, dimanche soir à la radio, grâce au poste CHRC en faveur de sa campagne de refrancisation. Il y aura, comme de coutume deux causeries à part une courte allocution du président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, M. J.-Horace Philippon, avocat. Les deux causeries seront faites par le major Ernest Legaré, ancien président de la Société, et par M. Anfrea Poulin, président de la section locale de l'Association des Voyageurs Catholiques de la province. Le chant sera fourni par Mlle Yvette Marquis et comme musique, il y aura morceau de flute, de piano et de violon. Que l'on soit aux écoutes, dimanche soir, de 10 à 11 heures pour cette nouvelle Heure de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

LIVRE de BROCK SUR LES OISEAUX
La 14e édition est prête

REVISE et AUGMENTE
Faites-en venir un exemplaire
Tous les amis des oiseaux devraient avoir le nouveau livre revisé de Brock sur les oiseaux (14e édition)—contenant 345 pages de précieux renseignements sur le soin et l'alimentation des oiseaux en cage et 80 pages (augmenté) de conseils pratiques sur le traitement de leurs maladies.
Le prix régulier du livre de Brock sur les oiseaux est de 25c, mais aux lecteurs de cette annonce, nous l'enverrons pour 10c avec un bon échantillon de graines Brock pour oiseaux, un menu rationnellement préparé des meilleures graines choisies dans toutes les parties du monde—ainsi qu'un vrai régal pour vos oiseaux, un échantillon du "Régal Brock pour Oiseaux", un tonique qui donne de l'éclat au plumage et renforcit la voix.
Envoyez le coupon et 10c
pour le livre et les échantillons
ENVOYEZ CE COUPON PAR LA POSTE
Messieurs NICHOLSON & BROCK, LTD
125 rue George, Toronto 2. 3 CLMP
Messieurs: Veuillez trouver ci-inclus 10 sous pour le Livre de Brock sur les Oiseaux, un échantillon du Grain Brock pour Oiseaux et du Régal Brock pour Oiseaux, tel qu'annoncés.
Nom...........
Adresse...........
335F

FRONTENAC

Continental Motor

Présente trois séries de 15 nouveaux modèles.
Un quatre faisant 30 à 35 milles au gallon — garantie de 10,000 milles pour.....

$783.00

Un six à.....

$908.00

Un gros six sédan, 114 pes d'empattement, 85 forces.....

$1095.00

Ces chars sont entièrement faits au Canada et possèdent toutes les dernières améliorations et garantis pour un an. Ces prix sont livrés à Québec, tout équipés.

Venez vous convaincre et essayez le char.

Canadian Auto Sales
Regd
Tél: 8230

Universal Auto Ltd
Tél: 5112

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

Funérailles de Mme J.-B. Legros

St-Cyrille, —(D.N.C.)— Mercredi le 25 janvier avaient lieu les funérailles de M. Jean-B. Legros, époux de dame Alphonsine Gamache, décédé à l'âge de 42 ans et 6 mois.

Parents et amis s'étaient fait un voir d'aller le reconduire à sa dernière demeure.

Le service fut chanté par M. l'abbé Geo. Trépanier, vicaire de la paroisse.

Portait la croix: M. Gustave Legros, de St-Pamphile. Conduisait le char funèbre, M. Arthur Legros, de St-Cyrille. Les porteurs étaient: MM. Alfred Legros et Edouard Legros, Louis et Jean Gamache, tous frères et beaux-frères du défunt.

Conduisaient le deuil: son épouse et son fils adoptif Eugène Robichaud, sa mère Mme Joseph Legros, son beau-père M. Louis Gamache; sa sœur: Mme Albert Avoine, ses belles-sœurs: mesdames Arthur, Gustave, Alfred et Edouard Legros, mesdames Jean et Louis Gamache, M. et Mme Emile Guertin; ses neveux: MM. Alfred, Joseph, Paul-Henri, Charles et Wilfrid Legros, de St-Cyrille, Noel Legros, de St-Pamphile, Wilfrid Flamand, de St-Pamphile, sa nièce: Mlle Marie-Anne Legros, de St-Cyrille, son oncle: M. et Mme Ernest Prevost et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Des bouquets spirituels furent donnés par M. et Mme Joseph Morneau, M. Arthur Bélanger, la famille Alfred Carlos, M. et Mme Wilfrid Chouinard,

Mme J.-B. Legros remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des sympathies dans sa cruelle épreuve.

Feu M. Elzéar Giguère

Ste-Aurélie — (D.N.C.P.) — Une de nos braves familles vient d'être cruellement éprouvée par la disparition d'un de leurs garçons, dans la personne de M. Elzéar Giguère, décédé à l'âge de 18 ans et 6 mois. La mort se plaît à venir semer ses ravages. Elle a choisi une fleur dans tout son épanouissement. Ce jeune homme très estimé, laisse bien des regrets dans le cœur de toute notre jeunesse. Il a souffert pendant un mois, une maladie qui ne pardonnait pas, mais avec résignation il a vu la mort faire son œuvre.

Aussi toute la paroisse a tenu à témoigner sa profonde sympathie en assistant en grand nombre à ses funérailles.

Le service fut chanté par M.l'abbé Léon Fortin. Les chants ont été rendus par la chorale des hommes. La messe de Requiem, un solf par M. Jos. Godbout, "Nous passons comme une ombre vaine", "In manus tuas Domine" par M. Emile Allen; "Quand vous contemplerai-je", par M. Henri Giguère.

La quête fut faite par MM. Georges Giguère et Roméo Fortin.

M. André Giguère, portait la croix. Les porteurs étaient : MM. Louis, Thomas, Aurèle et François Giguère, cousins du défunt.

Il laisse pour le pleurer : son père et sa mère, M. et Mme Jos. Giguère; ses frères: MM. Donat, Odule et Gérard; ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Willie Caouette, née Alma, M. et Mme Maurice Paradis, née Mari-Ange, Mlles Rose, Ameline, Jeanne d'Arc et Isabelle, et une belle-soeur, Mme Donat Giguère.

Etaient présents aux funérailles: M. et Mme Jean Giguère, MM. et Mmes Elie Giguère, Henri Giguère, Bernard Giguère, Prosper Giguère, Léon Giguère, M. Aimé et M. Ephrem Beaudoin, oncles et tantes du défunt.

Ses cousins et cousines : MM. Paul-Louis, Thomas, Aurèle, François, Georges, Denis, André, Cyrille Giguère, MM. et Mmes Arthur Giguère, Maurice Giguère, Aimé Caouette, Mlles Imelda, Hélène, Rachel, Emilie, Gracia, Marguerite Giguère, Mme Jos. Gaboury, M. et Mme Gérard Paradis.

Parmi la foule on remarquait : MM. Rosaire, Louis, Emile Allen, Alonzo et Paul-Eigène Poulin, de St-Zacharie; M. et Mme Auguste Paquet, Mlles Blanche et Thérèse Paquet, Mlles Thérèse et Béatrice Thireau, M. et Mme Jos. Fortin, MM. Roméo Fortin, Germain et Gérard Thireau, M. et Mme Emile Lepage, M. et Mme Aimé Maranda, M. et Mme Joachim Allen, M. et Mme Vital Caouette, M. et Mme Elie Jacques, M. et Mme Antoine Morin, M. et Mme Ferdinand Maheux, M. et Mme Eugène Maranda et nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Tribut floral : — la famille Jea Giguère.

Bouquets spirituels — la famille Jean Giguère, Mlles Thérèse et Béatrice Thireau, Mlles E.-E.-J. Allen de St-Zacharie, Mme Vital Caouette, Mme Joachim Allen, Eustache Allen, Mlle Clara Maheux.

La famille M. Jos. Giguère, remercie bien sincèrement, tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur fils Elzéar, soit en bouquets spirituels, visites ou assistances aux funérailles, ainsi que la chorale.

La femme et l'Auto

POUR CLORE LA DISCUSSION

(Droits Réservés)

Il semble qu'on devrait laisser tomber cette question de la supériorité relative des hommes et des femmes qui conduisent l'automobile. A mon sens, la plupart des femmes y consentiraient volontiers, si les hommes voulaient les laisser faire. Peut-être est-ce là un signe d'infériorité chez le roi de la création! Il aime à se vanter d'être le meilleur conducteur, dans l'espoir non seulement d'en convaincre les autres mais aussi de s'en convaincre lui-même.

Le sujet est venu sur le tapis l'autre soir à une partie de cartes chez Berthe. Et la discussion a commencé comme à l'ordinaire. En revenant à la maison, Arthur, le mari de Berthe, a voulu dépasser une femme au volant d'un automobile, une de ces femmes qui tiennent le milieu de la rue. Et immédiatement toutes les femmes sont devenues pour Arthur des traînechemins et voilà qu'il veut en avoir le cœur net

Quant à Robert, faut lui en savoir gré, il essaye d'étouffer l'inévitable discussion ou au moins de lui faire prendre une tournure agréable. Me lançant un clin d'œil significatif, il dit:

"Cet argument, Arthur, part toujours du mauvais pied. Admettons que tous les conducteurs, hommes et femmes, sont teribles et au lieu de se chamailler pour trouver quel est le meilleur, discutons pour savoir quel est l pire. Au surplus, personne n'en sait rien."

"J'en sais quelque chose", reprend Berthe. "Je sais que les femmes, tout en formant rien que 25 pour cent environ du nombre des conducteurs d'automobiles, ne sont responsables que d'à peu près sept pour cent des accidents. Essayez de nier cela sans rire", ajoute-t-elle en se tournant vers son mari.

A quoi celui-ci réplique: "C'est parce que les hommes leur accordent tous les égards."

"Vous voulez donc nous dire que vous êtes chevaleresque" fit remarquer Robert en souriant. "Vous ne l'avez pas été beaucoup envers cette pauvre femme que vous avez eu de la difficulté à dépasser ce soir. Non, tachez de trouver mieux que cela."

"Pour vous montrer combien les femmes peuvent être chevaleresques, Arthur, je vais vous aider à soutenir votre fol argument", dis-je à ce point de la conversation. "Les chiffres de Berthe sont à peu près aussi justes que les chiffres puissent jamais l'être. Cependant, la vraie réponse à leur donner c'est que les hommes parcourent plus de milles en automobile, il est à présumer, que les femmes. Conduisant davantage, ils ont plus d'accidents."

A ce moment Arthur commence à s'apercevoir que les choses n'iront pas très bien pour son cas. Mais il n'en démord pas.

"Marie a raison", dit-il. "Et c'est ce qui explique tout. Les hommes font plus de milles en automobile. Ce sont eux qui conduisent la plupart du temps, même dans les familles où le mari et la femme conduisent tous deux l'automobile."

"Ce qui revient à dire que ton argument favori concernant les comptes mensuels d'essence pour l'automobile tombe de lui-même à l'eau", dit Berthe. "Si je me souviens, on dirait que les femmes font dix milles contre leurs maris un seul. Eh bien, je suis fière de t'entendre rétracter cette affirmation gratuite."

La pilule devient amère pour Arthur.

"Je regrette d'avoir amené cette question sur le tapis", dit-il en mettant de l'eau dans son vin.

A mon tour je reprends: "Si vous voulez me promettre de ne jamais plus ramener cette question dans une réunion mixte, je vais vous donner une autre explication claire et nette au sujet du plus grand nombre d'accidents où figurent les hommes."

"Je vous le promets", dit Arthur.

Je continue: "Bien, c'est un officier de la circulation qui m'a donné le point, en m'expliquant qu'il n'existe absolument aucun moyen de fixer l'habileté relative des deux sexes. Il m'a dit que le record des accidents causés par les hommes était dû non seulement au plus long parcours qu'ils font en automobile, mais aussi au fait qu'ils conduisent durant les heures du plus fort engorgement dans les rues ou sur les grandes routes. Ils circulent dans les rues pour aller au travail ou en revenir à l'heure même où les femmes finissent de laver la vaisselle du déjeuner ou préparer le dîner chez elles."

"Cela —", commence Arthur.

"Clôt la discussion, termine Robert pour lui.

Le homard a selon l'âge et la taille, de 3,000 à 85,000 œufs.

RECEPTION DANS LA GARDE-D'HONNEUR

Chapelle des Servantes du Très Saint Sacrement. Paroisse St-Pascal Baylon, Maizerets.

Dimanche 5 février à 3 heures de l'après-midi, à la suite du sermon qui sera donné par le R. Père Carrier, S.S.S., il y aura une réception pour les nouveaux membres de la Garde-d'Honneur du T. S. Sacrement.

Tous les anciens membres (dames ou messieurs) qui désirent enrôler quelques parents ou amis dans cette archiconfrérie, sont priés de donner leurs noms, prénoms et adresses au plut tôt au parloir de la communauté pour les dames, et à M. J.-Onésime Simard, 25 La Capricieuse, pour les messieurs.

(Tous doivent choisir un jour et une heure fixes pour leur heure d'adoration mensuelle). 3-4

Guilde des Artisans en Carrosserie Fisher

ARTICLE No 13

PAR FRANK C. RIESS

Directeur technique, Guilde des Artisans en Carrosserie Fisher.

L'artisan des anciennes guildes, quel que fut son métier, faisait des choses de ses propres mains. Etudiez la période de l'histoire où les guildes florissaient, et vous verrez qu'elles sont citées à cause d'une œuvre définie, plutôt que pour des théories. On regardait alors d'un mauvais œil les nouvelles méthodes de faire les choses, et dans certains pays, des lois furent passées pour prohiber l'usage de machines ou de dispositifs destinés à épargner du temps.

ILLUSTRATION NO. 25

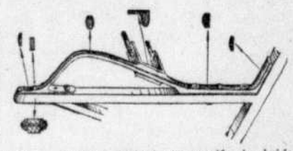

Sur le support latéral est soudée la bride d'essieu avant. C'est ce qui doit être. Des trous sont percés au centre du support pour les boulons.

Les membres du chapitre Le Soleil de la Guilde des Artisans en Carrosserie Fisher sont cependant encouragés à faire des expériences dans la construction de leur modèle de carrosse. Il n'y a pas de règles pour obliger le membre de la Guilde à faire les choses d'une certaine manière. Il n'y a que le dessin qui soit rigidement fixé.

Plusieurs membres de la Guilde font des expériences dans le coulage du métal, d'autres font des coins pour les ornements et un grand nombre d'autres encore fabriquent leurs propres outils pour la gravure ou la sculpture. Ainsi, en plus de la possibilité de gagner une des bourses d'études ou une autre de récompenses de la Guide, se chiffrant à $85,000, il y a l'entrainet ment et l'expérience qui dépassent toute récompense d'argent.

ILLUSTRATION NO. 26

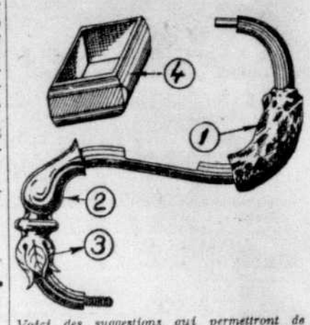

Voici des suggestions qui permettront de faire un travail de première classe dans la feuille ornementale sur les supports des marchepieds. 1 indique le support garni de soudure. 2 la forme est exécutée à la lime. Le résultat final se voit en 3. contour et veines de la feuille. 4 est la bande de volée qui doit être soudée sur le support.

L'an dernier, les supports latéraux nous arrivèrent dans une variété de styles. Certains garçons ne remarquèrent pas que le support va en amincissant de l'avant à l'arrière. Mettez de la soudure dans la rainure de la tête des vis que vous employez pour fixer le support car elles sont supposé s être des boulons à tête solide.

Un détail qui a causé des ennuis à beaucoup de membres fut la feuille d'ornementation des supports des marchepieds. Ce n'est pas difficile si la barre pliée est couverte d'une épaisseur requise de soudure à l'endroit de l'ornement qui est ensuite façonné à la lime.

(De notre édition de 5 heures d'hier)

GROS PROCES

Long Beach, Calif., 3.—Des renforts de police étaient sur pied aujourd'hui pour garder la salle d'audience durant la seconde séance du procès de William-J. Guy, jeune Gallois accusé de l'assassinat du capitaine Walter Wanderwell à bord du yach de ce dernier le 5 décembre. Mme Aloha Wanderwell, née Gilvis Hall, de Winnipeg et Victoria, C. B., devait être l'un des premiers témoins à déposer.

Cherchez-vous UN **BUREAU D'AFFAIRES ?**

ou une **SALLE D'ECHANTILLONS?**

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons bien éclairés, toutes commodités modernes désirables, et à des prix très raisonnables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

Une bonne qualité donne satisfaction

THÉ VERT "SALADA"

"Frais des plantations" 625F

ILS SONT ICI !

Les Nouveaux

TERRAPLANES HUIT 1933

Hudson Pacemaker Huit
Hudson Super-Six

$690 à $2115

Ils défient toute comparaison en fait d'élégance de performance, de solidité et d'économie

Hudson — avec ses somptueux Pacemaker Huit, par son fameux Super-Six et grâce à ses nouveaux Terraplanes, aujourd'hui plus gros, plus spacieux et à voie de largeur régulière, a surpassé cette année tous ses concurrents dans toutes les classes de prix.

En créant les Terraplanes, les seules voitures construites en vue de l'unité structurale, Hudson a offert, à un prix qui est incontestablement parmi les plus bas, une voiture radicalement nouvelle par son procédé de construction et qui, dans toutes les épreuves auxquelles elle a participé dans le monde entier, a prouvé sa supériorité sur toutes les autres voitures, sans distinction de prix.

Avec son Super Six 1933 Hudson a introduit dans la classe des voitures de prix moyen une valeur incomparable, inconnue jusqu'ici. Enfin les superbes Pacemaker Huit ont apporté un luxe inégalable dans la classe des voitures de $1,500 à $2,500. Comportant tous, va sans dire, le nouveau système Hudson de ventilation toutes-saisons et de régulation de l'air, ces trois groupes réunis offrent un choix de voitures qui sont accessibles au budget de 96 pour cent des familles qui achètent une nouvelle voiture en 1933.

Nous vous invitons à venir conduire vous-même ces nouvelles voitures.

LEGARE AUTOMOBILE & SUPPLY CO. LTD

Les TERRAPLANES — 6 et 8 cylindres, voie de largeur régulière ; plus gros, carrosseries plus spacieuses ; performance inégalable.

Le HUDSON SUPER-SIX — une puissante voiture, qui porte un nom fameux depuis 1915, synonyme de valeur incomparable.

Les PACEMAKER HUIT — Séries Standard : empattement de 199" ; Séries Major : empattement de 132". Pourvus de freins actionnés par vacuum.

"Construit par Hudson" *Un nom dont on est fier*

LEGARE Automobile & Supply Co., Limited
405 rue St-Paul
QUEBEC, QUE.

LE LEADER ANNONCE LES

NOUVEAUX CAMIONS CHEVROLET six-cylindres 1933

avec une ligne complète de CARROSSERIES de CONSTRUCTION CHEVROLET

AUJOURD'HUI, Chevrolet annonce une ligne complète de camions six-cylindres à bas prix—faits au Canada—avec de nouvelles carrosseries construites par Chevrolet et une capacité variant de ½ à 5 tonnes.

Dans une année où les valeurs étaient de première importance, la préférence publique a donné à Chevrolet une suprématie remarquable dans toute l'industrie des camions! Et c'est encore la valeur qui met le Chevrolet bien en tête, en 1933! La valeur en fidélité démontrée, avec de nouvelles caractéristiques avancées . . . des chevaux-vapeur additionnels . . . un châssis plus lourd . . . l'essieu arrière spécial, entièrement flottant, de construction GM et commande par Tube de Torsion sur les modèles extra forts . . . ainsi qu'un bon nombre d'autres caractéristiques. Demandez les renseignements complets à votre dépositaire.

***SUPREMATIE CHEVROLET**

Extrait des statistiques officielles d'inscription au 31 décembre, 1932

CHEVROLET	34.61%
CAMION "A"	29.33%
CAMION "B"	9.33%
CAMION "C"	6.53%

. . . Dans une année où les VALEURS étaient de prime importance CHEVROLET s'arrogea une SUPREMATIE REMARQUABLE dans toute l'INDUSTRIE des CAMIONS

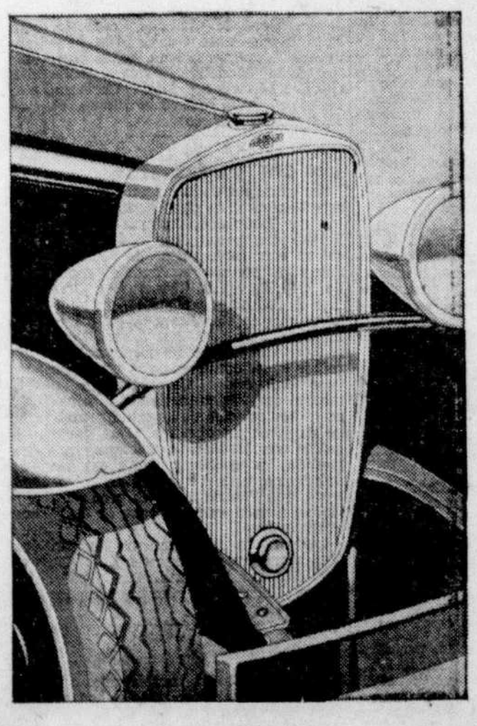

CHEVROLET GM GENERAL MOTORS PRODUCTS *Produit au Canada*

Chevrolet "Pick-Up" avec cab fermé

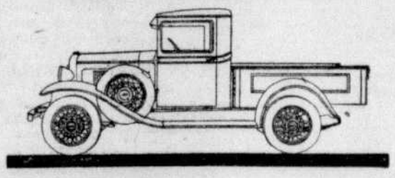

Chevrolet régulier à panneaux

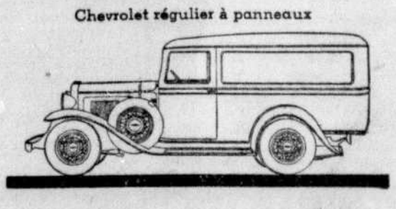

Chevrolet sedan de livraison

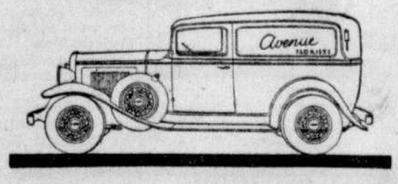

Chevrolet carrosserie à ridelles

Châssis Maple Leaf de 2 tonnes avec remorque GM TT218 et carrosserie à ridelles

J.-L. DROLET LTEE
284 RUE ST-JOSEPH -:- -:- QUEBEC
ALCIDE BEAUDETTE, Deschaillons HENRI PERREAULT, Lévis
ERNEST DELISLE, Neuville

CT-18F